LA REVUE DE PARIS

JANVIER

PAUL REYNAUD	Notre Budget
ANDRÉ BILLY	Hortense Allart
PIERRE GASCAR.....	Le Fugitif (III)
PAUL NOYELLES.....	La France et le Monde
ANDRÉ DHOTEL	Une belle Famille
PIERRE LÉPINE.....	Des Virus à la Génétique
JOSÉ CABANIS	Carnets de Lecture
ADRIEN DANSETTE	Le Deux Décembre (fin)
PIERRE BERTIN	Au Conservatoire
MICHEL BERVEILLER	Tableaux de Londres
DENISE BOURDET	Images de Paris
THIERRY MAULNIER	Une Saison de Tragédie
PIERRE AUDIAT	Napoléon en Russie

Le Mois à Paris par CLAUDE ROGER-MARX, JEAN FAYARD, GEORGES PILLEMENT, CLAUDE ROY, ÉDOUARD PEISSON, PIERRE de BOISDEFFRE, HÉLÈNE JOURDAN-MORHANGE, SERGE VEBER, MARCEL THIÉBAUT, JEAN MISTLER, MARCEL GABILLY

LA LIVRAISON : 3 NF 50 1961 - 68e ANNÉE

SOMMAIRE

		Pages.
PAUL REYNAUD	Notre Budget	5
ANDRÉ BILLY	Hortense Allart	16
PIERRE GASCAR	Le Fugitif (III)	30
PAUL NOYELLES	La France et le Monde	49
ANDRÉ DHOTEL	Une belle Famille	59
PIERRE LÉPINE	Des Virus à la Génétique	68
JOSÉ CABANIS	Carnets de Lecture	86
ADRIEN DANSETTE	Le Deux Décembre (fin)	90
PIERRE BERTIN	Au Conservatoire	111
MICHEL BERVEILLER	Tableaux de Londres	125
DENISE BOURDET	Images de Paris	136
THIERRY MAULNIER	Une Saison de Tragédie	142
PIERRE AUDIAT	Napoléon en Russie	148
Le Mois à Paris		162

DIRECTEUR : MARCEL THIÉBAUT

NOUVEAUX TARIFS DES ABONNEMENTS

France : Un an (12 numéros) .. ..NF. 35.00
— : Six mois (6 numéros) 17,50

Étranger : Un an (12 numéros) . ..NF. 40,00
— : Six mois (6 numéros). 20,00

ABONNEMENTS D'UN AN PAYÉS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

U. S. A. .. .. $ 8,35

Canada .. .. $ canadiens 8.15

Suisse : En cas de paiement au C. ch. postaux nº I.12.237 à Genève. Fr.S. 35

Par chèque bancaire. .. .. .. Fr.S. 36

Espagne .. .. Pesetas 338

Belgique : En cas de paiement au C. ch. postaux nº 3.509.64 à Bruxelles. Fr.B. 405

Par chèque bancaire. .. .. .. Fr.B. 417

Italie.. .. .. Lires 5.180

Angleterre .. .. £ 2.19

Allemagne .. .. Marks 34,80

Hollande.. .. .. Florins 31,50

Portugal .. .. Escudos 237

Dans les pays suivants : Allemagne occidentale, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse et Cité du Vatican, il est possible de souscrire directement des abonnements à *la Revue de Paris* et de les régler en monnaie du pays dans tous les bureaux de poste.

Rédaction et administration : 114, avenue des Champs-Élysées, Paris-8e (Balzac 02-88)
Compte chèques postaux : 360-50 Paris

en Espagne : s'adresser à la Sociedad general Española de Librerie, Evaristo San Miguel II, Madrid.
Au Brésil : s'adresser à R. F. Besnard, 91, avenida Almirante Barroso, Rio de Janeiro.
En Argentine : s'adresser à la Librairie Hachette, 49, Maipu, Buenos-Aires (Argentine).

Prière de joindre la somme de 0,30 NF et une bande d'abonnement à toute demande de changement d'adresse.

LA REVUE DE PARIS : S.A.R.L., cap. 10.500 NF - Propriétaires : Edmée de la Rochefoucauld - André de Fels.
LA REVUE DE PARIS n'assume pas la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.

© Revue de Paris 1961.

LA REVUE DE PARIS publiera en 1961 :

Romans et Nouvelles :

LES MAUVAISES ACTIONS, par **Jean GIONO.**
L'EPERVIER, par **Henri BOSCO.**
LES BIFFINS DE GONESSE, par **Jacques PERRET.**
LA FILLE DU COIN, par **Serge GROUSSARD.**

LA REVUE DE PARIS publiera en 1961 *(suite)* :

Romans et nouvelles (suite) :

LA RENCONTRE,
par **Jean HOUGRON.**

LE MIROIR PEINT,
par **A. PIEYRE de MANDIARGUES.**

ICI-BAS,
par **Georges GOVY.**

LE SAINT,
par **Pierre BOULLE.**

ORAISON FUNÈBRE,
par **Jean CASSOU.**

LE ROND,
par **François NOURISSIER.**

LA FOULE A TIMES SQUARE,
par **Claude OLLIER.**

ALOYS OU L'AMOUR FATAL,
par **Ghislain de DIESBACH.**

et des textes de **Joseph KESSEL, Georges SIMENON, Roger VAILLAND, Romain GARY, H. de MONFREID, Françoise MALLET-JORIS, Claude SIMON, Robert PASCAL, A. ROBBE-GRILLET, Fr. Régis BASTIDE, Claude AVELINE, Paul ZUMTHOR, Jean CAYROL, F. MARTEL, I. DE BURE, Jacques CHENEVIÈRE, René de OBALDIA, H. QUEFFÉLEC.**

Études littéraires et Essais :

D'APRÈS NÉRON,
par **Félicien MARCEAU.**

C. von GÜNDERODE
par **Marcel BRION.**

LA FILLE DE L'ENFER
par **Jean RICHER**

LES BEATNIKS,
par **Michel MOHRT.**

SWIFT ET L'HUMOUR NOIR,
par **Pierre FREDERIX.**

LES DEUX AMOURS
D'AUGUSTE COMTE,
par **André LANG.**

LOPE DE VEGA,
par **Gabriel LAPLANE.**

LE BEAU SAVOIR,
par **Marcel AYMÉ.**

SAMUEL BECKETT,
par **Pierre-A. Touchard.**

VOLTAIRE POLITIQUE,
par **René POMEAU.**

LAURENCE DURRELL,
par **Raymond LAS VERGNAS.**

CHATEAUBRIAND,
par **Claude ROY.**

LES FRANÇAIS
AIMENT-ILS LA POÉSIE?
par **Philippe SOUPAULT.**

BALZAC AU TRAVAIL,
par A. **ADAM.**

et des textes de **André MAUROIS, Jean-Louis VAUDOYER, Henri MONDOR,** *de l'Académie Française,* **Edmée de la ROCHEFOUCAULD, Robert MERLE, Jean DUTOURD, R.M. ALBERES, Marc CHADOURNE, Jean d'ORMESSON, Pierre-Henri SIMON, S. de SACY, Jean-Louis BORY.**

Études historiques :

RÉFLEXIONS SUR L'ALLEMAGNE,
par **Pierre GAXOTTE,**
de l'Académie Française.

VIVRE AU TEMPS DE JÉSUS,
par **DANIEL-ROPS,**
de l'Académie Française.

LES DERNIERS HABSBOURG,
par **Paul MORAND.**

HITLER ET L'INVASION
DE L'ANGLETERRE,
par **Louis KOELTZ.**

LES DÉBUTS POLITIQUES
DE HITLER,
par **Maurice BAUMONT.**

LONDRES AU TEMPS
DE LA LA REINE VICTORIA,
par **Jacques CHASTENET,**
de l'Académie Française.

YOLANDE D'ARAGON,
par **Christian MURCIAUX.**

LES ROUGON-MACQUART
ET L'HISTOIRE,
par **Alain DECAUX.**

FÉNELON ET LA RÉVOLUTION
par **Philippe ERLANGER.**

LA VIE D'UN PRINCE INDIEN,
par **Jeannine AUBOYER.**

et des études de **Jérôme CARCOPINO, Maurice GARÇON,** *de l'Académie Française,* **Armand LANOUX, Philippe JULLIAN, R. LACOUR-GAYET, Georges BALANDIER, Edmond POGNON, Régine PERNOUD, RÉMY, Gustave WELTER, Jacques HEURGON, G. CHARLES-PICARD, Georges MONGREDIEN, A. GOUTARD.**

Études Politiques, Sociales et Économiques :

LE CONCILE ŒCUMÉNIQUE, par **Wladimir d'ORMESSON**, *de l'Académie Française.*

BUDGET FRANÇAIS, par **Marcel PELLENC.**

LE PROCHE-ORIENT et le COMMUNISME, par **Edouard SABLIER.**

LE DESTIN D'ADENAUER, par **Robert d'HARCOURT**, *de l'Académie Française.*

APRÈS LES ÉLECTIONS AMÉRICAINES, par **Nicolas CHATELAIN.**

L'U.R.S.S. ET LA CHINE, par **André FONTAINE.**

L'ÉCONOMIE MONDIALE, par **Edmond GISCARD d'ESTAING.**

et des études de **Edgar PISANI, R. DELAVIGNETTE, Raymond LACOSTE, André PIERRE, Gaston BOUTHOUL, R. J. TRUPTIL.**

L'Europe et le Monde :

IMAGES AMÉRICAINES, par **Michel BUTOR.**

AU KENYA, par **Agnès CHABRIER.**

DESTIN DU PEUPLE BERBÈRE, par **Roger LE TOURNEAU.**

PERSPECTIVES SUISSES, par **Denis de ROUGEMONT.**

UNE ILE PERDUE : RAPA, par **Bernard VILLARET.**

IMAGES DE HOLLANDE, par **Paul ZUMTHOR.**

et des études **d'Alfred MÉTRAUX** et **Guy FERRÉOL.**

Articles scientifiques :

LA NOTION DE LA MORT DEVANT LA BIOLOGIE, par **Jean ROSTAND**, *de l'Académie Française.*

LA RÉFORME MÉDICALE, par le Professeur **Robert DEBRÉ.**

LE PROBLÈME BIOLOGIQUE DES GREFFES, par **Albert DELAUNAY.**

LA MÉDECINE AU XXe SIÈCLE, par **PASTEUR VALLERY-RADOT**, *de l'Académie Française.*

EFFETS DE LA DOMESTICATION par **Maurice FONTAINE.**

LE CHOLESTÉROL, par **Jean COTTET.**

ÉCLIPSES DE SOLEIL, par **Pierre ROUSSEAU.**

et des études de **Rémy CHAUVIN, Jean DORST, Jean PIVETEAU, Henri MOUREU.**

Arts et Archéologie :

LE NOUVEAU LOUVRE par **Claude ROGER-MARX.**

GAUGUIN AUX ILES, par **Henri PERRUCHOT.**

ARCHÉOLOGIE SOUDANAISE par **J. VERCOUTTER.**

LA VISION POSITIVISTE AU XIXe SIÈCLE, par **René HUYGHE**, *de l'Académie Française.*

METTEURS EN SCÈNE, par **Jean-Jacques GAUTIER.**

AUTOUR DE PÆSTUM par **Pierre GRIMAL.**

LES CHRONIQUES

ESSAIS ET ROMANS, par **Marcel THIÉBAUT.**

LES LIVRES D'HISTOIRE, par **Pierre AUDIAT.**

IMAGES DE PARIS, par **Denise BOURDET.**

IMAGES DE LONDRES, par **Michel BERVEILLER.**

LE THÉATRE, par **Thierry MAULNIER.**

LE MOIS A PARIS, par **Claude ROGER-MARX** (les Arts), **Jean MISTLER** (la Musique), **Jean FAYARD** (le Cinéma), **Serge VEBER** (Music-Hall), **Georges PILLEMENT** (Paris d'hier et d'aujourd'hui), **Pierre de BOISDEFFRE, Pierre-Henri SIMON, Marcel SCHNEIDER, Béatrix BECK** (les Lettres), **Alain BOSQUET** (la Poésie), **Marcel GABILLY** (la Politique), etc.

INFORMATION FINANCIÈRE

CHARGEURS RÉUNIS

L'Assemblée générale du 14 décembre 1960 a approuvé les comptes de l'exercice 1959-1960 se soldant par un bénéfice de 7 322 689,36 NF et voté les résolutions qui lui étaient soumises. Le paiement du dividende sera effectué à partir du 28 décembre 1960 à raison de 4,88 NF net par action (coupon n° 115) et de 64,58 NF net par part de fondateur (coupon n° 53).

AVEZ-VOUS FAIT CE CALCUL ?

si vous êtes acheteur de la

REVUE DE PARIS

AU NUMÉRO

Vous dépensez chaque mois 3,50 NF et les 12 numéros de l'année vous coûtent **42** NF.

Or le prix d'un abonnement est de **35** NF.

abonnez-vous chez votre libraire ou directement à la **REVUE DE PARIS**
114, avenue des Champs-Élysées - PARIS-8e

Pour classer vos livraisons

DE LA

REVUE DE PARIS

ACHETEZ NOS CARTONNAGES SPÉCIAUX

PLATS ET DOS DE TOILE GRENAT

Chaque carton-classeur permet de réunir six livraisons rognées

●

PRIX DU CARTONNAGE

TARIF FRANÇAIS 500 FR OU 5 » NOUVEAUX FRANCS
TARIF ÉTRANGER 590 FR OU 5,90 NOUVEAUX FRANCS

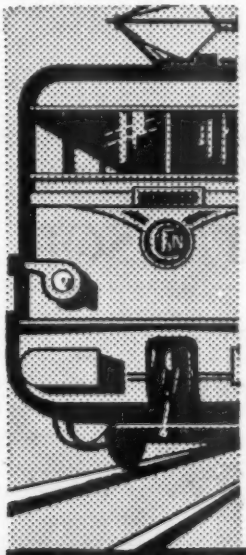

avec le train

voyagez en dehors des heures de travail

600 km entre 18 h. et minuit
en dinant au wagon-restaurant

1 200 km dans la nuit
en dormant en couchettes ou en wagon-lits

PLUS DE 100 DE MOYENNE
DES HORAIRES COMMODES

SNCF

LE TRAIN VOUS FAIT GAGNER DU TEMPS

HUTCHINSON

à l'Aigle

TOUS ARTICLES
EN CAOUTCHOUC

124, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, PARIS-8e

BONS DU TRÉSOR

VOUS QUI AVEZ DES DISPONIBILITÉS
et désirez effectuer un placement commode et avantageux
VOUS AVEZ LE CHOIX :

BONS à 1 et 2 ANS	BONS à INTÉRÊT PROGRESSIF
RENDEMENT IMPORTANT	*PARFAITE LIQUIDITÉ*

NOTRE BUDGET ET CELUI DE M. K.

par Paul Reynaud

Présentant au Sénat le premier budget de guerre, le 28 décembre 1939, je lui dis : « Un budget, ce n'est pas deux additions et une soustraction ; un budget, c'est une politique. » Et j'en fis la démonstration.

J'avais trouvé, en arrivant rue de Rivoli, onze mois plus tôt, la France au fond de la crise. La politique suivie, depuis l'arrivée au pouvoir du Front populaire, comportait :

1° La réduction de la durée du travail (pour ne pas priver les camarades de la part de travail qui leur revenait) ;

2° L'embauchage massif par les services publics (pour réduire le nombre des chômeurs) ;

3° Des dégrèvements fiscaux (pour encourager la reprise) ;

4° Les grands travaux (pour donner du travail aux ouvriers).

Malgré ces mesures, ou plutôt, à cause d'elles, l'or s'enfuyait des caves de la Banque de France, la production et les exportations tombaient, le chômage croissait.

A mon arrivée, en novembre 1938, j'avais, en présentant à la radio mon premier « train de décrets-lois », annoncé aux Français que je ferais, *sur tous les points,* la politique contraire. Et je la fis.

Je naviguai sur une mer agitée.

A l'extérieur, les nuages de la guerre qui venait s'épaississaient chaque

jour à l'horizon. Les discours de Nuremberg, les coups de Munich, de Prague, de Memel et de l'Albanie, avaient sonné comme de sinistres coups de gong annonçant que le tour de la Pologne et le nôtre étaient proches.

A l'intérieur, la Chambre du Front populaire accueillit fort mal mes décrets-lois. La C.G.T. y répondit par l'annonce d'une grève générale. Je parlai aux ouvriers par la radio et la grève échoua.

Onze mois passèrent.

Et je pus parler au Sénat d'une encaisse-or accrue de 30 %, d'une augmentation massive de la production et des exportations et d'une réduction considérable du chômage.

Je définis, ensuite, une tout autre politique, celle qu'imposait désormais la guerre dans laquelle nous étions entrés et dont j'avais dit à la Chambre, quelques jours plus tôt : « Il est facile, il est très facile de perdre la guerre. »

Depuis la guerre.

Depuis la guerre, hormis le brillant redressement de 1959, dû à la confiance retrouvée et à des mesures d'assainissement dont la principale fut la dévaluation du franc enfin assortie de l'ouverture des frontières qui empêcha une hausse des prix, les budgets ont manqué d'accent. Fût-ce la charge de la reconstruction dont la formule était très lourde pour nos finances, à laquelle s'ajoutait le poids des opérations militaires en Indochine puis en Algérie ? Le budget fut plutôt subi que voulu par les gouvernements. Sauf la réaction de M. Antoine Pinay en 1952 et les palliatifs des derniers gouvernements de la IVe République, la plupart de nos dirigeants assistèrent, sans tenter un renversement de leur politique commune, à la destruction, en treize ans, des onze douzièmes de notre monnaie nationale. L'industrie en profita pour s'équiper gratuitement car elle put rembourser en « monnaie de singe » les capitaux empruntés par elle.

Aucun budget ne fut présenté au Parlement comme contenant les solutions des problèmes posés au pays. A la vérité, le gouvernement n'y fut pas poussé par le Parlement qui se montra surtout passionné pour la majoration de certains crédits, tels que ceux de la retraite des anciens combattants ou de problèmes locaux, comme celui du maintien d'une voie ferrée en Corse.

Comment s'enfante un budget.

Dans la pratique, pour établir un budget, le ministre des Finances se pose deux sortes de questions :

Combien les impôts rendront-ils, l'an prochain, si nous les augmentons un peu ou si nous ne les diminuons pas trop ? Qu'est-ce que le contribuable français est d'humeur à tolérer ? Y aura-t-il, l'an prochain, une extension ou une récession de l'économie ? Quel est le montant des

emprunts à long et à court terme que nous pourrons obtenir du marché, l'année prochaine, sans déclencher une inflation ? Là aussi, on va souvent à la limite du possible.

On conclut de ces études à l'importance du gâteau à partager entre les ministres dépensiers [1], après déduction de celles de leurs dépenses qui sont automatiquement renouvelées et des augmentations automatiques de dépenses, telles que la majoration du service de la dette qui s'accroît chaque année, ou l'effet de la hausse des prix sur l'exécution de programmes antérieurs de travaux.

Ces déductions faites, il ne reste qu'un tout petit gâteau sur lequel se jettent les ministres dépensiers. Il n'y en a pas pour tout le monde et le ministre des Finances leur tient la dragée haute. Pour des dépenses également utiles, le ministre qui a le sens le plus aigu du marchandage l'emporte. Celui qui est trop consciencieux est battu d'avance parce que l'arbitre abat toujours quelque chose de toutes les prétentions. Celui qui est trop audacieux est battu lui aussi, car on le déclare « pas sérieux » et on lui refuse tout, alors qu'il aurait pu obtenir quelque chose.

Ce marchandage commence en juillet et se poursuit jusqu'en septembre. Les absents du mois d'août ont souvent tort.

Finalement, après des pleurs et des grincements de dents, on constate que l'addition des dépenses est encore trop élevée.

La dernière étape a lieu à Matignon où le chef du gouvernement arbitre, en dernier ressort, au cours de séances de nuit où les traits des visages sont tirés. Il coupe souvent la poire en deux et dit au ministre des Finances : « Débrouillez-vous pour trouver de l'argent ! » A trois heures du matin, on se met d'accord sur une série d'abandons réciproques. Celui qui avait repoussé un abattement sur ses prétentions en disant : « Jamais ! » se sent un peu déshonoré.

« Débrouillez-vous ! » C'est l'heure de Satan. Pressé par l'impérieuse nécessité de conclure, il arrive que l'on surévalue les recettes fiscales ou que l'on diminue l'évaluation des dépenses, que l'on oublie de tenir compte du déficit des P.T.T. dans le déficit général ou encore que l'on admette, mais sans le dire, que le montant des emprunts sera plus élevé qu'on ne l'avait prévu. Sans le dire, car si le ministre des Finances avouait qu'il a été trop sévère dans ses estimations, les ministres dépensiers réclameraient de nouveaux crédits.

Quand le budget arrive ensuite devant le Parlement, il est si tendu que l'on ne discute plus le partage du gâteau. Le Parlement n'a plus, comme avant la guerre, la satisfaction d'imposer de petites économies.

Quant au ministre des Finances, à peine le budget est-il arrêté que les ministres dépensiers remontent à l'assaut.

Le budget de 1961 est d'une remarquable correction. Il escompte, peut-être avec quelque optimisme, une majoration du rendement des impôts de

1. C'est ainsi que le ministre des Finances appelle ses collègues.

7 % dont 5 % seront dus à l'accroissement de l'activité économique et 2 % à l'augmentation des prix. Ce qui lui permet de supporter :

1° 500 milliards de dépenses supplémentaires ;

2° Un allégement de l'impôt sur le revenu de certains contribuables (coût 42 milliards) ;

3° La perte de 200 milliards que coûte la réforme fiscale votée en 1959.

L'impasse, c'est-à-dire la partie de la dépense non couverte par les recettes, crève le plafond de 600 milliards *suggéré* par les prêteurs américains à la IVe République agonisante, et passe à 700 milliards. Surcharge tolérable.

Sur les 7 000 milliards de dépenses du budget, il y en a 6 800 qui ont été subis par le gouvernement et 200 qui ont été commandés par lui. Dérisoire proportion !

Les seules parties plastiques du budget étaient les investissements et les dépenses militaires.

A la vérité, l'effort fait pour les investissements est réel, mais il est surtout une traite sur l'avenir et certains d'entre eux, par exemple ceux qui visent les constructions scolaires, n'ont pas d'intérêt économique direct.

Le budget de 1913 et celui de 1961.

« Dans presque tous les pays de l'Europe occidentale, le tiers environ du revenu national passe actuellement par le secteur public et les dépenses de l'Etat en biens et services ainsi que les dépenses d'investissements dans les entreprises publiques, absorbent de 15 à 25 % du produit national brut. »

Ainsi parle *le Rapport des Nations Unies sur l'Economie de l'Europe en* 1959. Et c'est de l'Europe capitaliste, de l'Europe libérale qu'il parle.

Pour comprendre à quel point l'Etat a fait irruption dans l'économie, depuis la première guerre mondiale, comparons les deux budgets de 1913 et de 1961, à défaut de données indiscutables sur le revenu national de 1913.

En 1913, le budget s'élevait à 4 739 millions de francs Germinal, soit 1 042 milliards *de francs « légers » actuels* [1]. Le service de la dette publique, très lourd alors, représentait 285 milliards, soit 27 % des dépenses du budget général. Sur les 7 000 milliards du budget de 1961, la dette publique ne représente que 345 milliards, soit 5 %.

La défense nationale coûtait, en 1913, 323 milliards, soit 31 % du budget général contre 1 681 milliards en 1961, soit 23 % de la charge budgétaire totale ou 45 % des seules dépenses traditionnelles du budget. L'Instruction publique coûtait 68 milliards contre 791 milliards aujourd'hui, consacrés à l'ensemble de l'action éducative culturelle. C'est loin du dixième !

1. Sur la base d'une augmentation des prix de 1 à 220.

L'Intérieur : 31 milliards contre 169 milliards ; les Travaux publics 75 milliards contre 360 milliards ; le Travail 23,5 milliards contre 74,8 milliards.

Dans le budget de 1913, les dépenses sociales étaient de l'ordre de 20 milliards. Elles s'élèveront, en 1961, à 1 048 milliards, dont 376 pour les anciens combattants.

Aucune dépense n'était faite, en 1913, pour le logement. Dans le budget de 1961, les quatre sources de dépense pour l'action culturelle, l'action sociale, l'action économique et le logement, faibles ou inexistantes en 1913, représentent, ensemble, 55 % du budget.

En Algérie, outre les dépenses militaires qui s'élèvent à 500 milliards, « chaque jour, un milliard d'anciens francs est investi », a dit à l'Assemblée le Premier ministre. Ce milliard quotidien, investi dans la métropole, permettrait de rendre vie à la « France qui meurt ». Que les musulmans d'Algérie y songent !

La Communauté nous coûte 200 milliards, plus 200 milliards de dépenses militaires (65 000 hommes). Pour la France — comme pour l'Angleterre — plus ses anciennes colonies de l'Afrique noire et de Madagascar divergent de leur ancienne métropole, plus elles lui coûtent cher et moins elles sont contrôlées. Et notre charge à cet égard est beaucoup plus lourde que celle de l'Angleterre.

Former des ingénieurs et des contremaitres ou faire des autoroutes ?

M. Alfred Sauvy, professeur au Collège de France, s'est livré devant le Conseil économique et social, dont il fait partie, à une vive attaque contre le budget de 1961. Certes, a-t-il dit, les crédits ordinaires de l'Education nationale ont-ils été augmentés de 17 %. Mais une partie de cette augmentation est absorbée par la hausse des prix et le reste est absolument insuffisant pour faire face à « la montée de la jeunesse ». On a trouvé beaucoup d'argent pour des autoroutes ; on n'en a pas trouvé assez pour éduquer le personnel qualifié nécessaire à notre industrie. C'est là pourtant qu'est le goulot d'étranglement de notre économie. Et il a cité des chiffres qui sont les résultats d'une enquête du ministère du Travail en 1960. Pour les cadres, il n'y a que 237 demandes d'emploi alors que 527 places sont offertes. Pour les ouvriers qualifiés, c'est 6 265 contre 17 651, soit un déficit de 11 386. Quant aux manœuvres, il y en a trop : 5 995 contre 2 812. C'est faute de la main-d'œuvre qualifiée, nécessaire à notre expansion économique, que l'on ne peut donner du travail aux manœuvres.

Or, de plus en plus nombreux, ajoute-t-il, sont les élèves que refuse, faute de places, l'enseignement technique. Veut-on fabriquer des blousons noirs et des déclassés ? La montée des jeunes qui promettait d'être une grande renaissance française, menace de se traduire en difficultés

économiques et en conflits sociaux. En accordant beaucoup d'argent pour les autoroutes, investissements de seconde nécessité et même de commodité, au détriment de l'enseignement, le gouvernement a commis un contresens gigantesque.

Ainsi parla M. Alfred Sauvy. On lui objecte que nous manquons de professeurs. C'est vrai et on aurait pu s'en apercevoir plus tôt en regardant grandir les enfants d'après-guerre. Mais la nécessité rend ingénieux. Des universitaires se sont réunis, depuis lors, sous la présidence du doyen de la Faculté des Sciences de Paris. Ils ont proposé des mesures transitoires et d'autres permanentes de nature à atténuer cette crise qui est aggravée par le concours en enseignants que nous donnons à d'anciennes colonies et à d'anciens protectorats, tel le Maroc. Le corps enseignant est hostile à l'octroi d'appointements plus élevés aux professeurs de sciences. Il l'est aussi à la prolongation de l'activité des professeurs comme si, en allongeant la durée de la vie humaine, la science n'avait pas aussi reculé l'âge où s'impose la retraite ! Oublie-t-il que la génération en âge de produire est accablée par le double poids des enfants et des vieux qui est devenu écrasant ? Qu'ils se rappellent ce dicton de nos aïeux : *Nécessité fait loi.*

Quelle faiblesse aussi, sur le plan de la propagande auprès des pays sous-développés que ne former que 5 000 ingénieurs par an, quand les Etats-Unis en forment 45 000 et la Russie 90 000 !

Une partie du budget, la défense nationale.

Quel effort devons-nous faire pour notre défense ? Affirmer, comme nous le faisons, que c'est une affaire purement nationale et que l'intégration appartient au passé, c'est tourner le dos à la réalité. Non seulement la France est incapable d'assurer sa propre défense, mais l'Europe elle-même en est incapable ! Ce qui, soit dit en passant, est scandaleux car elle est plus peuplée et elle a une puissance industrielle beaucoup plus grande que l'empire des Soviets tout entier. Mais elle songe à élever son niveau de vie, tandis que M. K. songe à la victoire finale du communisme dans le monde, à nos dépens. Notre tragique incapacité de jamais nous préparer à la guerre qui nous menace, nous empêche de voir où est le péril. Il réside dans ce fait que si le monde communiste arrivait à conquérir ce qui reste d'Europe libre, il conquerrait le monde, du même coup. Il n'est pas douteux, en effet, que l'Afrique entière tomberait dans sa main et l'Amérique latine, agitée par des mouvements favorables à Fidel Castro, ne tarderait guère plus que le sud de l'Asie, à suivre la glissade générale. Dès lors, que deviendrait le bloc Canada-Etats-Unis, privé des matières premières qui ne sont pas sur son sol ?

Avant la guerre, dans l'Italie de Mussolini, un diplomate tchèque me raconta qu'un général italien à qui il reprochait l'attitude hostile de son

pays envers la France, lui répondit : « Oui, mais la proie est si belle ! »

Combien plus belle est celle à laquelle peuvent rêver les dirigeants soviétiques ! Ce que le commandement du Centre-Europe a toujours craint, c'est que le Kremlin nous signifie un jour que la situation est décidément intolérable, à tel endroit, qu'il entend y mettre bon ordre mais qu'il s'engage à ne se servir d'armes atomiques que si l'adversaire s'en sert contre lui.

Or, il dispose, en Europe, de près de trois fois plus de divisions « classiques » — ce qui signifie ultra-modernes — que l'alliance atlantique.

En ce cas, le Président des Etats-Unis appuierait-il sur le bouton ? C'est douteux. S'il ne le fait pas et si les forces classiques de l'Occident sont écrasées sous le nombre, c'est un premier « fait accompli ». Le moral de l'Europe résisterait-il longtemps à deux autres succès de ce genre, chacun craignant d'être grignoté un jour ?

C'est là qu'est le péril et c'est pourquoi le commandant suprême en Europe et le commandant en chef du front Occident-Soviets n'ont cessé de réclamer une augmentation des forces classiques.

La réponse de la France est écrite dans le budget de 1961. Il comporte les dépenses afférentes à la première année du plan de création d'une force de frappe. Ainsi, non seulement la guerre d'Algérie nous a contraints à ne fournir à la défense de l'Europe que deux divisions au lieu des quatorze promises, mais encore, nous nous refusons à faire deux divisions modèles de ces divisions dont l'une a 90 % de ses effectifs et l'autre n'en a que 60 %. Toutes deux ont un armement vieux, usé et hétéroclite. A quoi il faut ajouter que leur soutien aérien est tout à fait insuffisant.

Or, au lieu de consacrer les ressources que laissent disponibles les opérations en Algérie, à fortifier notre participation à la défense commune, nous nous lançons dans des dépenses qui iront en croissant, pour atteindre ce but : entrer dans le club atomique. Nous paraissons croire qu'il y a un palier des élus et que le seul problème est de l'atteindre. La vérité est que les deux concurrents ayant les moyens de participer à cette course, les Etats-Unis et la Russie, grimpent comme des chats à une échelle en cherchant, sans cesse, à se dépasser l'un l'autre.

Au lieu de fournir maintenant la contribution urgente et utile au salut de tous, nous nous lançons dans l'aventure atomique avec l'espoir d'avoir dans huit à neuf ans, une fusée après laquelle les Anglais courent encore, six ans après avoir eu la bombe H et qui n'augmentera en rien la puissance des armées alliées qui ont, dès aujourd'hui, plus de fusées qu'il ne leur en faut.

L'arme idéale, aujourd'hui, semble être le sous-marin atomique armé de fusées Polaris. Notons, en passant, que les Etats-Unis ont dépensé deux mille milliards de francs pour le seul Polaris et ses engins annexes. Dans huit à neuf ans, quand nous aurons — peut-être — une fusée, le Polaris sera un vieil engin démodé !

En attendant, notre attitude encouragera le laisser-aller de nos alliés

britanniques et belges. Les Anglais ont déjà supprimé le service militaire obligatoire. Les Belges parlent de réduire leur participation. Chacun sait que les démocraties ont l'habitude de préparer les guerres quand elles ont éclaté, ce qui peut leur réserver des surprises dans la prochaine guerre, s'il y en a une. A quoi il faut ajouter qu'à la suite du départ — pour raison d'économie — des familles de soldats américains, les mères de famille, toutes puissantes sur le corps électoral aux Etats-Unis, réclameront une réduction des effectifs américains en Allemagne pour revoir plus tôt les *boys*.

Quant à croire qu'avec la menace de quelques bombes nous pourrons arrêter les Soviets, c'est d'abord imaginer que lorsque nous aurons des bombes et les moyens de les transporter, les progrès de la technique, notamment l'arrêt d'une fusée par une autre fusée — ce que les Américains ont déjà obtenu — se seront totalement arrêtés... en nous attendant.

C'est aussi ignorer la colossale supériorité des vastes pays comme la Russie et les Etats-Unis sur les pays de faible superficie comme le nôtre. Si nous adressions une menace semblable aux Soviets, leur réponse serait d'effacer la nation française de la surface du globe. Dès à présent, une douzaine de fusées suffiraient. Et la conversation serait close.

Au nom de son gouvernement, M. Herter a insisté, le 16 décembre, au Conseil de l'O.T.A.N., sur la nécessité d'accroître ses forces en armes classiques. Il a ajouté que certains pays d'Europe sont en état de faire plus qu'ils ne font et que, s'ils s'y dérobent, les Etats-Unis retireront une partie de leurs troupes, pour parvenir à un équilibre plus raisonnable. Equilibre mortel pour l'Europe et à plus long terme, pour les Etats-Unis !

Notre attitude à l'égard de la défense commune est aussi l'une des causes de la tension qui existe actuellement entre la France et l'Allemagne. Il y en a une autre, plus profonde. A l'Allemand qui a perdu sa patrie et qui espérait en trouver une autre dans une Europe unie, on dit : « Quittez cette espérance, la France n'admet que l'Europe des patries. » Comme si le Breton avait cessé d'aimer la Bretagne en devenant Français !

Or, il n'y a pas d'Europe possible sans une profonde entente entre la France et l'Allemagne. Et ce refus d'une Europe unie coïncide — ce sera l'étonnement des historiens de l'avenir — avec l'entrée dans le jeu des grandes masses humaines de la Chine.

Rentrer dans le camp des démocraties.

Le gouvernement a promulgué la loi créant la force de frappe. Mais il l'a fait contre la volonté du Parlement. A trois reprises, il a interdit à l'Assemblée nationale d'émettre un vote sur ce projet parce qu'il savait que ce vote serait hostile. Le Sénat l'a repoussé à deux reprises. La loi a été promulguée, quoique l'article 3 de la Constitution proclame : « La souveraineté nationale appartient au peuple, qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. » L'article 34 dit : « La loi est votée par le Parlement. »

Il n'y a pas de pays, qu'il vive sous le régime parlementaire ou présidentiel, où pareil outrage au parlement soit possible.

Il l'est grâce à un article de la Constitution aux termes duquel le gouvernement qui a déposé un projet de loi, peut poser la question de confiance sur sa politique générale. En ce cas, l'Assemblée nationale est dessaisie du projet qui est « considéré comme adopté » à moins qu'une motion de censure contre le gouvernement soit votée à la majorité absolue des députés, les abstentionnistes, absents et malades étant censés avoir voté pour le gouvernement. Si la motion est votée, le gouvernement est renversé et le Président de la République peut dissoudre l'Assemblée.

Devant le Comité consultatif constitutionnel que je présidais, j'avais mis le gouvernement du général de Gaulle, auteur du projet de Constitution, en garde contre cette disposition que je qualifiai de « dégradante » : « Il n'est pas un parlement au monde qui soit — comme le sera le parlement français, si cet article est maintenu — privé du droit de voter la loi... Cas unique au monde, l'Assemblée ne votera pas la loi. C'est le gouvernement qui, de sa propre autorité, la fera. Autant je suis d'accord avec tous ici, pour reconnaître que la IVe République a mérité de graves critiques, autant j'estime néfaste de diminuer ainsi la prochaine Assemblée, de la déshonorer d'avance. »

Cette disposition a-t-elle, du moins, le mérite d'assurer la stabilité ministérielle ? Non, ai-je dit au général de Gaulle lorsqu'il vint devant le Comité, le 8 août 1958. Un président de la République n'ayant pas son prestige et peut-être élu au second tour de scrutin, à une majorité relative dérisoire, osera-t-il se servir du droit de dissoudre l'Assemblée ? Ce droit tombera en désuétude sous la Ve comme sous la IIIe République et pour la même raison. Le chef de l'Etat doit être au-dessus des querelles des partis politiques. Dissoudre l'Assemblée est un acte grave qui déchaînerait contre lui les tempêtes d'une partie de la presse. Et si la majorité de l'Assemblée était réélue, il ne resterait à l'imprudent chef de l'Etat qu'à « se soumettre ou à se démettre ».

Adoptons plutôt, disais-je, la solution simple qu'une expérience de plusieurs siècles a imposée à l'Angleterre : si le gouvernement est renversé, la Chambre des Communes et lui vont s'expliquer contradictoirement devant leur maître à tous, le suffrage universel.

Le général de Gaulle me répondit : « Que le Comité nous fasse des suggestions. Nous les étudierons avec le plus grand soin. »

Mais je fus seul de mon avis, comme je l'avais été si souvent en face des grands problèmes d'entre les deux guerres.

Lorsque la question d'Algérie sera moins angoissante, il faudra que le problème de la révision de la Constitution, sur ce point, soit posé et résolu.

Nous rentrerons ainsi dans le camp des démocraties et nous échapperons, dans l'avenir, à la désastreuse instabilité ministérielle qui fut le cancer de la IIIe et de la IVe République.

Le budget de nos convenances et celui de M. K.

J'ai dit, un jour, à l'Assemblée nationale : « Ne soyons ni dirigistes, ni antidirigistes, soyons intelligents. »

L'intelligence, aujourd'hui, nous commande de tenir compte, avant d'établir un budget, de ce que font, dans le monde, notre adversaire éventuel et nos concurrents. *D'abord, ne pas mourir,* disaient les Romains. Les conséquences de cette formule peuvent être sévères. Mais vaut-il mieux mourir ?

Les Soviets ayant compris que la science pure est à la base de tout, en ont fait leur religion. L'Académie des Sciences russe est au niveau du gouvernement. Le plus haut gratte-ciel d'Europe est la Faculté des Sciences de Moscou qui a un musée scientifique de sept étages, à l'usage des étudiants et deux mille laboratoires.

J'ai visité, il y a deux ans, le Centre de recherches nucléaires de Doubno. Deux ans plus tôt, il n'y avait là qu'un petit village à la lisière d'une forêt. J'ai trouvé une ville de huit mille habitants où les savants de tous les pays communistes du monde, de l'Albanie à la Corée du Nord, viennent s'adonner à la science pure.

D'où, les spoutniks et la carte de visite piquée dans la lune.

Dans l'ordre industriel, c'est l'industrie lourde que les Soviets ont développée par des moyens qui, sous Staline, étaient impitoyables. Un ouvrier sidérurgiste renvoyé, perdait la chambre — unique — où il vivait avec sa famille.

Dans l'ordre militaire, tout en gardant une énorme supériorité en forces du type classique, les Soviets ont atteint et, semble-t-il, dépassé les Américains sur le plan des fusées intercontinentales.

Les Russes ont des spoutniks mais peu d'automobiles et des routes exécrables. Les Français, eux, ont beaucoup d'automobiles. La France est même le grand pays d'Europe qui en a le plus, en proportion de sa population : une pour dix habitants tandis que l'Allemagne de l'Ouest n'en a qu'une pour dix-huit habitants. C'est notamment parce que l'ouvrier allemand consacre une plus grande partie de son salaire à son foyer. Ici, des lois démagogiques obligent l'Etat à supporter une charge énorme pour faire construire des maisons. Les rues de Paris sont devenues des garages trop petits pour les automobiles de leurs habitants. Faut-il faire, à grands frais, de vastes garages souterrains ou créer des laboratoires et activer la recherche ?

Sous Louis-Philippe, le rôle de l'Etat était purement administratif. Le problème était d'être économe. Aujourd'hui, c'est la vie économique de la nation et même, nous l'avons vu, sa vie tout court qui sont en cause, dans le budget. Pour établir un budget rationnel, ne faudrait-il pas, à la limite, comparer les dépenses publiques et les dépenses privées, rechercher quels sont les meilleurs investissements, quelle est la consommation

la plus rationnelle ? Pourrait-on continuer à considérer comme intouchables les crédits précédemment votés ? Ne serait-on pas contraint de faire tomber des pans de mur malgré les cris des bénéficiaires dépouillés ? Serait-il admissible de continuer à infliger, chaque année, à la nation une charge de 230 milliards, coût de l'alcoolisme ? Or, que fait-on ? Le directeur de l'asile d'aliénés de Sainte-Anne déclare que la cause du mal qui est de beaucoup la plus importante, c'est « le mauvais vin ». Demandant les pleins pouvoirs pour le combattre, le gouvernement a promis au Sénat de ne pas toucher au vin. Deux mois après la publication du rapport Rueff-Armand, l'humble question des taxis de Paris, elle-même, n'est pas réglée.

C'est un nouvel état d'esprit qu'il faut donner à la nation, pour survivre.

En revanche, le carcan communiste étant indigne d'un pays aussi évolué que le nôtre, il faut que dans le cadre général imposé par la politique de la France, l'initiative privée reçoive, chez nous comme en Allemagne, l'aide ardente des agents de l'Etat, depuis le plus humble jusqu'à nos ambassadeurs et leurs attachés dans les pays lointains.

Sans doute, si M. K. prenait au sérieux le pari qu'il a fait au cours de son voyage aux Etats-Unis, de donner à son peuple, en dix ans, le niveau de vie des Américains, et s'il le gagnait, verrait-on se développer rapidement, en Russie, la bourgeoisie nouvelle dont j'ai vu des exemplaires sur place, il y a deux ans. Et cette bourgeoisie serait un facteur politique avec lequel les dirigeants soviétiques devraient compter.

Mais il resterait la Chine, l'immense et redoutable Chine réveillée !

Le libéralisme intégral était l'un des fleurons de la « belle époque ». C'est dans la « dure époque » que nous vivons.

Elle a sa grandeur.

PAUL REYNAUD

CHRONIQUE DES LIVRES

GRAND LAROUSSE ENCYCLOPÉDIQUE

Le tome II vient de paraître (Bauf, Cher). Nous avons déjà signalé la remarquable qualité de cette nouvelle encyclopédie — qui doit comporter dix volumes. Bonnes études, dans celui-ci, sur la Belgique, le Brésil, le Canada. Un « Léon Blum » parfaitement neutre et qui, cette fois, ne soulèvera pas de protestations de la famille. Nombreuses cartes, portraits, etc. Et, parmi d'autres, divers articles consacrés aux « débuts » d'hommes qui n'ont pas encore fini de faire parler d'eux : voir « Fidel Castro ». L'article s'arrête à la signature de l'accord commercial avec l'U.R.S.S. (1960), il appellera des compléments intéressants dans le supplément si la maison Larousse en publie un... plus tard. Grands livres du Destin, les dictionnaires sont hérissés de points d'interrogation.

L.T.

(Suite de la chronique des livres page 67).

LA FEMME QUI A AIMÉ SAINTE-BEUVE

par André Billy

La femme qui a aimé Sainte-Beuve, ce n'est pas Adèle Hugo qui s'est donnée à lui sans que l'on sache bien pourquoi, peut-être sans le savoir elle-même. La femme qui a aimé Sainte-Beuve, c'est Hortense Allart.

Mais on n'entre pas sans préambule dans le récit d'une des amitiés qui lièrent Hortense à un des grands esprits de son temps, il faut dire, il faut rappeler qui elle était. On ne la lit plus, et cependant elle a beaucoup écrit et on ne saurait dire qu'elle manquait de talent. Elle écrivait parfois avec élégance, souvent avec sensibilité. Elle a publié des romans, des ouvrages d'histoire, d'autres de philosophie et de morale, des souvenirs. Les *Enchantements de Prudence,* qui sont une autobiographie romancée, mériteraient d'être réédités. Elle a eu bien des amants et elle a, sur la foi de Sainte-Beuve, laissé la réputation d'une femme facile qu'elle a reconnu au moins implicitement avoir été quelquefois. Son premier amant avait été un Portugais du nom de Sampayo qui était marié et lui fit un enfant, nommé Marcus, plus tard écrivain et journaliste. Elle fut ensuite la maîtresse de Chateaubriand, et c'est surtout à ce titre qu'elle est connue, de Henri Bulwer Lytton, auteur et diplomate, frère du célèbre auteur des *Derniers jours de Pompéi,* de l'homme politique italien Mazzéi, à qui elle dut d'être mère pour la seconde fois, puis d'autres. Le fut-elle de Charles Didier ? Vraisemblablement, mais de façon passagère. Le fut-elle de Libri, le fameux voleur de livres. On l'a dit, mais ce n'est pas vraisemblable. Elle épousa un gentilhomme gascon, Napoléon de Méritens, dont le caractère autoritaire et jaloux lui rendit le joug conjugal insupportable et de chez qui elle s'enfuit. Elle avait eu des passades anonymes et ne s'en cachait pas. Son amie Marie d'Agoult l'en blâmait discrètement. Son autre grande amie George Sand admirait en elle beaucoup de dignité et le fait est qu'Hortense Allart vécut presque toujours de sa plume, pauvrement, fièrement, excellente mère, ordonnée, travail-

— Ci-dessus portrait d'Hortense Allart par sa sœur, Mme Gabriac.

leuse. Née en 1801, cousine germaine de Mme de Girardin, elle mourut à Montlhéry en 1879 et fut enterrée à Bourg-la-Reine. Nous ajouterons qu'elle était jolie, quoi qu'en aient dit Sand et Marie d'Agoult, et que ses lettres à Sainte-Beuve, publiées en partie par Léon Séché, ont révélé en elle une femme fort intelligente, toute pétrie de lectures et au total éminemment sympathique. Chateaubriand, qui, passé la soixantaine, eut pour elle un sentiment assez vif, lui pardonna difficilement de lui avoir préféré Bulwer Lytton. Quant à Sainte-Beuve, c'est une autre histoire que nous allons résumer.

Au printemps de 1831, alors qu'elle habitait 19, rue Bleue, et au plus fort de sa longue et orageuse liaison avec Bulwer Lytton, le jeune critique fut amené chez Hortense par leur ami commun Béranger. Tout disgracié qu'il était physiquement, il lui plut tout de suite par la piquante et onctueuse saveur de ses propos toujours orientés sur l'amour et les femmes, ses manières insinuantes de confesseur laïc, son sourire, son regard pénétrant. De son côté, Hortense l'amusait, l'intéressait par l'ouverture et le feu de son esprit, l'abondance de ses idées et l'étendue de ses lectures. Elle lui fit comprendre Mme Hamelin, Bonstetten, Benjamin Constant. Elle l'introduisit dans l'intimité de Chateaubriand. Elle lui fit des confidences sur Bulwer et sur d'autres. Elle en recevait de lui sur Adèle. Au printemps de 1832, il la recommanda à ses amis les saint-simoniens : « C'est une femme belle qui a depuis longtemps fait bon marché des scrupules de son sexe, elle est homme et homme fort loyal. C'est assurément une femme très peu chrétienne, ce qui n'est pas à dire qu'elle devienne saint-simonienne. Amie intime de Béranger, elle a été la maîtresse de Chateaubriand. Voilà une partie de ses titres... » Le fait est qu'Hortense ne devint pas saint-simonienne, mais le saint-simonisme l'attirait parce qu'il avait inscrit dans son programme l'émancipation de la femme. Plus tard, le Père Enfantin mit au service de son fils Marcus l'influence qu'il avait dans les chemins de fer.

Sainte-Beuve s'intéressait à elle à cause d'elle-même sans doute et parce qu'elle était agréable à regarder et à écouter, davantage peut-être à cause de ce qu'elle lui apprenait sur Chateaubriand. Cela n'alla pourtant pas au point de lui faire trouver bon son roman *Sextus*. Il en fit dans la *Revue des Deux-Mondes* un compte rendu nuancé qui la peina : « Je serais charmée de vous connaître assez un jour pour avoir le droit de vous faire des reproches », lui écrivit-elle. On ne pouvait mieux lui faire entendre qu'elle ne lui en gardait pas rancune. Hortense était bonne fille. Elle ne lui en voulut pas davantage de ne pas avoir parlé de sa nouvelle, *L'Indienne*.

Au début de 1833, elle eut l'idée d'un recueil mensuel « au-dessus de tous les recueils par le caractère et l'élévation », auquel George Sand aurait donné des nouvelles, Sainte-Beuve ce qu'il aurait voulu et elle, Hortense, ce qu'elle aurait pu. L'éditeur Gosselin en eût assuré la publication à la condition que Sainte-Beuve s'engageât à y collaborer. Son

refus fit avorter le projet. Chateaubriand mis à part, il se souciait assez peu d'Hortense. A ce moment il aimait Adèle Hugo aussi follement qu'Hortense aimait Bulwer Lytton.

Non sans garder, pour y recevoir ses amis, un rez-de-chaussée rue de Mondovi, elle s'installa à Herblay afin d'y travailler tranquillement à son *Histoire de la République de Florence*. Le curé, l'abbé Bertrand, orientaliste remarquable, y assurait l'éducation du petit Marcus. Elle-même apprenait avec lui le chinois. Ayant quitté la rue de Mondovi, elle adopta l'*Hôtel du Rhône*, rue Saint-Nicaise, près du Carrousel, comme port d'attache parisien. Sainte-Beuve venait l'y voir de temps à autre. Et soudain, ayant rompu avec Bulwer tout en restant son amie, elle eut envie de revoir l'Italie et c'est durant ce second séjour à Florence qu'elle fut la maîtresse de Mazzéi et eut de lui un fils. Cependant, d'une lettre à Sainte-Beuve d'octobre 1842, il ressort qu'avant Mazzéi Bulwer avait eu d'autres successeurs et qu'Hortense ne les avait pas toujours acceptés sans horreur — le mot est d'elle — sinon sans estime et sans amitié. A Florence, en 1838, elle fit la connaissance de Liszt et de Marie d'Agoult qui vit en elle tout le contraire de George Sand : ni artiste, ni poète, s'occupant exclusivement de politique et en discutant avec une persistance, un acharnement, un décousu et un absolutisme très amusants, « au fond, bonne personne, franche, loyale, intelligente et portant fièrement et simplement sa pauvreté », mais il était douteux pour Marie que la conception de la vie mise en pratique par Hortense, c'est-à-dire une liberté entière de conduite, fût la meilleure. La comtesse devait plus tard nuancer davantage l'opinion qu'elle avait de son amie : esprit brillant, style diffus, point de bonté. Point de bonté, Hortense ? Il ne nous semble pas que la méchanceté, si elle en avait, ait été un de ses défauts. Marie d'Agoult aurait pu prendre des leçons d'elle à cet égard.

Ayant rompu avec Liszt et revenue à Paris, Mme d'Agoult ouvrit un salon rue des Mathurins. Deux des habitués en furent Sainte-Beuve, qui lui fit la cour sans résultat, et Bulwer Lytton qui, lui aussi, posa sa candidature. Il alla même jusqu'à rêver d'adopter Blandine, la fille que Marie avait eue de Liszt. Restée à Florence, Hortense eut des soupçons de ce qui se passait entre Marie et Bulwer. Charitablement, elle la prévint que celui-ci se jouait de tout et ne croyait qu'à ce qui l'entourait. De retour en France, en novembre 1840, elle tomba rue Neuve-des-Mathurins à l'improviste. « Ah ! çà, s'écria-t-elle, on dit que Liszt fait une fortune énorme et que vous avez pris un autre amant. J'ai cru un moment que vous étiez en coquetterie avec B..., mais il m'a proposé de venir avec lui à Fontainebleau. Alors j'ai bien vu que non. »

Hortense reprit à Herblay sa vie de travail. Chaque mercredi, elle allait à la Bibliothèque nationale, et à l'*Hôtel du Rhône* pour y recevoir ses amis, quelquefois dîner avec eux. Sainte-Beuve continuait à lui plaire particulièrement. Il lui envoyait des vers et elle l'en félicitait, sans se priver de le rabrouer quand il s'avouait *tory*, obligé qu'il était, en tant

que bibliothécaire à la Mazarine et candidat à l'Académie, de ne pas prendre une attitude d'opposant. Qu'il se laissât entraîner par l'amour, l'ambition, la gloire, l'amitié, soit, mais pas de politesses, c'était trop frivole ! Et surtout qu'il se gardât de perdre dans la société ce quelque chose de modeste et d'original qui était sa marque !

C'est dans l'été de 1841 qu'il déçut l'espoir qu'elle avait fini par mettre en lui.

Le 15 août, ils avaient eu un long entretien, et, en lui communiquant l'horaire des voitures d'Herblay, elle lui avait écrit le lendemain : « J'ai passé hier une journée charmante que je me rappellerai toujours avec plaisir. Vous êtes l'homme qui cause le mieux avec des mérites divers et tous de premier rang... A mercredi ! » Le mercredi, il plut et Sainte-Beuve garda le lit. Elle lui réclama des vers qu'il lui avait promis. Elle l'attendit le samedi. Encore inutilement. Il était toujours malade et la pluie ne cessait pas. Elle lui écrivit le 24 août : « Votre maladie, c'est le talent, permettez-moi de ne point m'en inquiéter. J'espère vous donner à dîner à l'*Hôtel du Rhône* à la fin de la semaine, je ne vous ai plus attendu ici avec la pluie. J'irai à Paris pour prendre des livres et je vous écrirai alors. Vous m'avez fait des vers ! J'en suis curieuse, envoyez-les moi donc tout de suite par la poste. »

Le 26 elle était à Paris et, le 27, elle le recevait à dîner rue Saint-Nicaise. Ils causèrent d'abord de politique :

On écoute, on s'enflamme. A vous sur toute chose
La politique plaît et pour vous plaire on ose ;
Sur un fond de désir je m'y sens animer ;
Pitt ou Thiers, peu importe, et ma verve est rapide...
Tout d'un coup un regard humide
Avertit tendrement qu'il est temps de s'aimer.

C'est la dernière strophe d'un poème qu'elle reçut quelques jours après, ainsi dédicacé : *A Hortense, avec un Marc-Aurèle qu'elle m'avait demandé,* et qui figure dans *Joseph Delorme.* Il n'autorise aucun doute sur ce qui avait suivi le dîner : le clou d'or, le fameux clou d'or... « Posséder vers l'âge de trente-cinq à quarante ans, et ne fût-ce qu'une seule fois, une femme qu'on connaît depuis longtemps et qu'on a aimée, c'est ce que j'appelle planter ensemble le clou d'or de l'amitié. »

Quarante ans ! Hortense en avait trois de plus que lui. Les conditions du clou d'or étaient-elles correctement remplies ? De sa part à elle il y avait eu certainement préméditation, attente, espoir ; de sa part à lui, c'est moins sûr.

Elle comptait bien, cette fois, le recevoir à Herblay ; elle lui envoya les heures de la voiture de Pontoise, mais il fut encore dans l'impossibilité de faire ce petit voyage. Elle insista : « Si vous ne venez pas demain soir mardi, je croirai que vous me trouvez coupable ; venez, car je ne le suis point. C'est vous qui avez tout fait, c'est vous qui avez jeté au vent une parole sérieuse qu'on a écoutée trop facilement, en se flattant, je

ne sais pourquoi, de fixer un homme de l'esprit le plus élevé et de l'âme la plus délicate... Que veux-je vous dire en vous disant ceci ? Simplement vous montrer que tout fut votre ouvrage et que j'ai eu un penchant bien tendre vers vous. Si vous blâmez ma conduite, blâmez aussi les complications de la vie, vos hésitations à vous-même, ce qui vous éloignait le premier, et les plus beaux jours de cet été ont été dus à vous seul. Peut-être vous avez trouvé entre nous bien des différences, moi je ne les sentais pas, mon âge n'est plus celui où l'on entraîne les hommes, aussi je serai contente de ce qui est arrivé s'il en reste quelque tendresse entre nous, et de mon côté pour vous un sentiment que bien rarement j'ai vraiment senti. Venez ce soir ou je vous croirai fâché, venez donc, venez. »

Pourquoi refusa-t-il de prolonger l'aventure ? Parce qu'elle avait quarante ans et que l'intelligence, l'esprit, la gentillesse, la tendresse, ne suffisaient pas à remplacer en elle la fraîcheur ? Parce qu'elle lui avait cédé trop vite ? Parce qu'elle était trop « bon garçon », trop raisonneuse aussi ? Une autre explication serait qu'il était à cette époque épris de Marie d'Agoult et qu'il eût craint de perdre toutes ses chances auprès d'elle. Hortense semble bien l'avoir cru. Le 4 octobre, elle revint à la charge : « Venez demain, ne soyez pas de ces égoïstes qui refusent aux autres quelques beaux jours... Vous êtes le seul homme de notre époque qui ayez trouvé l'accent de l'âme et qui ayez peint l'amour avec tendresse... Nous nous serons rencontrés sans nous aimer, sans nous connaître, car ce n'est pas à la clarté du soleil qu'on fait cela... Venez demain, je serai très fâchée si vous ne venez pas... On se contentera des « clous d'or », cependant, si on n'a que cela pour se pendre. »

Si elle l'aimait sérieusement, ce dont il est difficile de douter quand on a lu toutes ses lettres, la pauvre Hortense en fut mal récompensée. Cette fois-là encore il ne vint pas.

Ils s'étaient chamaillés à propos de politique. Elle lui promit de ne plus faire l'éloge de Thiers — un ami à elle — à condition qu'il ne fît plus celui de Molé et ne lui parlât plus de Bertin, de Marie d'Agoult, ni de sa cousine Delphine de Girardin, tous gens du camp ennemi : « Adieu, homme aimable, faible et injuste ! »

Le soir du 21 décembre, rentrant de Paris, elle lui écrivit avant de se coucher la lettre la plus touchante peut-être qui soit sortie de sa plume : « Qu'on vit bien seule avec ses livres ! Mais qu'il me serait cher aussi de les lire avec un autre, et tour à tour, comme vous avez dit dans vos vers, à propos de Numa, de nos bois. Vous m'avez écrit un petit mot qui m'a troublée, vous qui aimez comme un Parthe combat, en fuyant. Nous sommes-nous aimés ? Non, ce n'est point aimer. Je sais ce que c'est qu'aimer, je vous aurais montré comment je le sais. Aujourd'hui peut-être nous pourrions commencer. C'est lent, c'est sain, c'est douloureux, c'est tour à tour triste et délicieux. Jamais vous n'aurez été aimé dans la pleine douceur, dans la pleine liberté où j'aurais pu le faire. Nous avions le même culte pour les grands écrivains de la terre, pour les dieux des

cieux... Il y a aussi en vous une réserve, une richesse cachée, une force secrète, une modestie, une élévation si tendre et si belle qu'elle tourne toujours à Dieu. Je vous aurais compris et j'aurais pris plaisir à vivre avec vous... »

Sans doute avait-il, pour justifier sa réserve, prétexté quelque maladie morale. Elle n'en était pas dupe : « Aussi bien je soupçonne quelque cause aux malades de votre espèce ; ainsi peut-être c'est cette dame de votre jeunesse qui est toujours fâchée, ou c'est Marie qui est cruelle. »

Jean Bonnerot a daté de 1842 le premier billet connu de lui à elle : « Oui, mon amie (permettez-moi de vous appeler ainsi), j'ai besoin de faire appel à votre amitié, à votre générosité. Que rien ne soit changé entre nous, rien, excepté un point. Quand je vous vois, je suis faible, je désire ; cela est suivi de longs troubles. Je veux trouver en vous un appui contre vous, contre moi-même. Vous me verrez toujours ami, toujours touché, mais qu'il y ait entre nous une barrière et que je reste en deçà du serment ! Mais à vous reconnaissant, et toujours ! » Suivait ce post-scriptum inédit : « Il y a dix ans que nous nous sommes connus. Un moment alors je vous ai plu, vous m'avez souri ; ces vers que je vous ai adressés sont d'alors (1831). Quand nous nous revoyons aujourd'hui, il y a au fond un horizon doucement lumineux, un retour de clarté vague et tendre [1]. » C'était bien autre chose qu'un rayon de clarté vague et tendre qu'elle espérait !

En octobre de cette année 1842, elle lisait *Port-Royal*. Elle lui reprocha de manquer un peu de critique, de montrer le côté austère, mais non le côté erroné, vulgaire, bête de ses personnages. Son Pascal ne lui parut pas assez passionné, et pourtant elle ne craignit pas de comparer son ami à l'auteur des *Pensées*, s'excusant de traiter de ces choses devant un homme tel que lui. Prenant prétexte de son Pascal insuffisamment passionné : « Allez, lui écrivit-elle, une femme qui honore la vérité, ne pourrait être à vous et à M. de Chateaubriand qu'en passant. Il était doux d'être à vous deux, mais on n'aurait avoué vos idées jamais. Vous n'êtes pas des hommes sérieux, ni convaincus, ni pieux, ni sûrs. Vous êtes des sans-école et c'est une fausse école... » Sévère condamnation de la religiosité romantique et formulée d'un ton catégorique qui ne déplaît pas.

Elle lui répéta ce qu'elle lui avait déjà dit : il était le seul homme de leur temps qui eût trouvé l'accent de l'âme et peint l'amour avec tendresse et elle lui renouvelait ses regrets . « Je vous aurais fait connaître une vie douce, *intime* et profonde, comme on la trouve dans ce que vous écrivez de sensible. Oh ! pourquoi êtes-vous si bête et si passionné ? »

Elle éprouva le besoin de s'expliquer sur ses liaisons précédentes. Sampayo et Bulwer avaient été les plus belles et les plus saintes passions du monde. Mazzéi lui avait demandé de devenir sa femme, mais elle n'avait

1. Autographe de la collection Barthou, puis de la collection Lucien-Graux, relié dans un exemplaire des *Enchantements de Prudence*.

réussi à éprouver pour lui que de l'amitié. « Si vous m'aviez aimée l'autre année, j'aurais voulu vivre pour vous, moins exigeante, moins violente que vous ne pensez... » Elle évoqua ensuite Adèle Hugo pour qui, en 1840, elle avait déjà plaidé en prédisant à Sainte-Beuve leur réconciliation : il reprochait à Adèle de ne pas lui avoir répondu quand il lui avait écrit à l'occasion de la pleurésie du petit Charles-Abel, dit Toto.

Elle était privée d'amour depuis trop longtemps. Napoléon de Méritens, que lui avait présenté un voisin d'Herblay, lui plut par sa belle voix et par l'ardeur méridionale qui émanait de toute sa personne. Elle consentit à l'épouser et le fit nommer architecte départemental à Montauban. Sainte-Beuve et Béranger blâmaient ce mariage, et l'événement leur donna raison. Méritens fut le dernier amant de sa femme. Elle avait quarante-trois ans. Il était temps de suivre le conseil de Racan ; elle « fit la retraite », assez philosophiquement, ma foi.

La première de ses lettres à Sainte-Beuve, postérieure à son retour, qui aient été conservées, est d'avril 1844. Il y est question d'une lettre qu'elle le charge de faire parvenir à Chateaubriand, de l'hypocrite sévérité qu'il lui a témoignée à propos de sa fuite de Montauban, et de Marie d'Agoult avec laquelle il aurait rompu pour des raisons politiques. Le mois suivant, elle le supplie de redevenir son ami comme devant. « Retrouvez le premier charme qui vous plaisait dans notre amitié. Ne me traitez pas comme tant d'autres belles effacées de votre vie ; songez que je vous fus plus douce et plus chère. Si vous cessez nos rapports d'amitié, je ne vous aurai pas de ressentiment, mais j'en aurai un regret infini et à quel autre pourrai-je parler de l'automne, des champs, des feuilles, des Gaules et des chiens des Germains ? Ne perdons pas nos habitudes. »

Lui avait-il reproché d'avoir dénoué trop souvent sa ceinture, comme il devait dire un jour à la princesse de Solms ? « Eh, monsieur, lui écrivit-elle le 31 mars 1845, pourquoi mettre d'autre terme au nombre des amants que la libéralité des dieux ? Vous avez dit insolemment que trois amants, c'était assez et que plus menait à je ne sais quoi. Comptez-vous donc qu'une femme aime depuis l'âge de vingt ans, qu'elle est trahie, qu'elle est mariée le plus souvent par ses parents, etc. » Depuis son retour, elle était restée à Herblay seule et sans amant, mais si quelque exilé, Polonais ou Espagnol, était venu habiter près d'elle, quel mal aurait-elle fait en le consolant et en l'aimant ? Son âge seul l'aurait retenue. Pourquoi une femme n'aurait-elle pas les droits d'un homme ? « Ne dites pas qu'il ne faut pas dépasser trois toute sa vie. Ne mettez pas de nombres. Dites seulement qu'il faut garder l'honnêteté, l'estime, ne faire que ces choses qui ne sont pas toujours la passion, mais que Dieu voit et accepte, car c'est sa loi entraînante et invisible qu'il impose. »

Toujours un peu jalouse, semble-t-il, de Marie d'Agoult et de l'empire qu'elle avait exercé, qu'elle exerçait encore sur Sainte-Beuve : « Il n'y a qu'une seule chose que je voudrais savoir, c'est qui vous avez remplacée, de moi ou de Marie, car nous avons disparu toutes les deux et on n'en

nomme qu'une aujourd'hui... Ce qui s'est passé entre nous un jour vous a laissé indifférent à tout ce qui est arrivé. Je sentais seule et je regrettais seule, et aujourd'hui que tout est fini à jamais, c'est moi qui suis triste un peu et qui déplore ce départ absolu d'un oiseau de passage et d'un ami si fait pour plaire et pour toucher. Encore, si vous étiez comme moi qui vous ai dit tant de choses tendres en nous séparant, mais nous vivons dans un secret impénétrable, et, si vous n'aviez pas un mérite qui fait qu'on sait ce qui vous arrive, on ne connaîtrait rien de vos sentiments. »

Marie d'Agoult, en villégiature à Herblay, et Hortense eurent l'idée d'inviter Sainte-Beuve à une partie de campagne avec quelques intimes, mais Hortense y mit une condition : elle ne serait mêlée en rien à ses querelles avec Marie. Elle avait renoncé à être sa maîtresse : « Mon amour, ce n'est point parce que je suis détachée de vous et de toute chose que je ne pense plus qu'à la sagesse, c'est parce qu'il faut plier ses voiles à propos et entrer dans le port sans s'y briser. Hélas, si vous l'aviez voulu, nous aurions pu encore descendre doucement cette pente qui mène au rivage, mais vous chérissez votre mélancolie et la voulez garder. » Suit une déclaration charmante qui devrait donner à réfléchir à ceux qui ne veulent voir dans Sainte-Beuve que l'affreux bonhomme de la légende : « Et vous qu'on a depuis si longtemps trouvé le plus aimable de tous, le plus fait pour plaire et pour toucher, vous dont on se détourne parce qu'on le craint un peu, vous qui rempliriez de longs jours de rêverie, de bonheur, d'étude, de toutes les séductions pour lesquelles le ciel m'a faite, vous serez dans cette bande d'amoureux le plus fidèle aux fées et aux imaginations. » La lettre s'achevait sur une invitation de Marie à dîner. Il serait obligé de coucher à Herblay et l'on savait bien que deux femmes, ce n'était pas assez pour lui, qu'il lui en fallait trois ; on lui en trouverait une troisième. Cette fois, il accepta le rendez-vous. Ce fut le couronnement de sa réconciliation avec Marie. Il regagna son étouffant logement de l'Institut, enchanté de son petit voyage.

Le 1er septembre 1845, Hortense l'informa qu'elle était à Paris pour un jour ou deux : « Il n'y a de sage et d'heureux que ce que nous sentons vous et moi l'un pour l'autre. Hélas, vous n'en êtes pas consumé ! » Et en effet il ne se dérangea pas pour venir la voir.

Elle le lisait régulièrement, elle lui proposait des objections, des idées personnelles, des vues d'ensemble sur l'histoire et la philosophie, les grands hommes, les grands philosophes, La Fontaine, Marmont, Thiers, Bayle, Diderot, Léonard. Ses articles sur les femmes lui plaisaient moins. « Je suis bien charmée de vous. Ah ! si nous pouvions, de ce moment, former, je ne dis pas un amour (dès que je suis rendue à moi-même je sens que le temps n'en est plus et que les poètes n'aiment que les belles), mais une habitude éternelle, un lien cher à tous deux, au-dessus de la rapidité du temps et des inégalités du cœur, tout affermi par les muses et par cette délicatesse de vos sentiments et cette richesse de vos idées. »

Décidément, elle ne pouvait, malgré l'âge, se déprendre de lui, elle

l'aimait toujours ! « La raison n'est pas si sûre la nuit que le jour, et souvent, moitié dans le sommeil, moitié dans la connaissance, je vous retrouve comme à Paris, avec la même douceur et le même péril, ô mon divin malade, et un feu se rallume que rien ne calme. Mais laissons dans l'ombre ces nuits si fragiles et si tendres qui sont tout à vous. »

Bulwer partit pour l'Espagne. Elle le prévoyait en proie aux pires dangers. « Et pendant ce temps-là, écrivait-elle à Sainte-Beuve, je vous aime, je vous aime comme une femme prudente et d'un âge qui la retient, mais je vous aime enfin, et tout est mal engagé, car vous aussi, vos souvenirs, vos sujets de roman, vos regrets sont ailleurs. Nous voilà tous deux, connaissant bien notre état, vous amant désabusé, moi éprise de vous, mais inquiète de l'autre. Nous avons pour nous consoler notre *esprit* et notre *connaissance ;* c'est une belle chose, nous sommes des sages, des stoïciens, ce sont les meilleurs, les plus désintéressés... Je n'attends pas beaucoup de vous pour moi, je vous admire avec un certain désintéressement, je ne crois pas être des femmes qui vous plaisent le mieux, il faut autre chose, je ne sais quoi que je n'ai pas, je vous inspire plutôt l'amitié. Je ne crois pas non plus que votre vie sera désormais, comme vous dites, froide et sans amour. Non, vous aimerez encore. Bah ! cette race de René ne cesse jamais... Vous aimerez encore, mais je ne serai pas cette heureuse femme qui sera aimée de vous... Je ne suis pas, non, je ne suis pas cette belle, cette jeune fille heureuse qui un de ces jours va être aimée de vous... »

Elle lui vantait sa vie solitaire d'Herblay. « Mais je plains, oui, je plains sûrement, tendrement, l'homme organisé poétiquement *qui ne vit pas à la campagne !* Je vous plains tout simplement d'*être en ville.* Vous étiez né pour la fraîcheur du matin, le calme du soir, l'auguste repos, le beau silence des champs, et vous voilà au bord, non de la rivière, mais des quais ! » Citons-la encore et qu'on nous excuse de le faire un peu longuement ! Le morceau est si joli ! « On dit que les femmes à mon âge sont plus indomptables que jamais. Ce n'est pas vrai, mais je dirai qu'à mon âge elles sont plus faites pour sentir des choses exquises. C'est une douceur plus grande et quand, je ne sais par quel bonheur (ne fût-il que pour un jour), cette douceur va s'adresser à vous, le plus fin et le plus exquis des hommes, Sainte-Beuve, alors la volupté dans le sommeil, dans la nuit, quand ma veille stoïque ne la contient plus, s'en va, le dirai-je ? se glisser dans tous les membres et jusqu'à leur extrémité. C'est une plénitude de délices, une plénitude de bien suprême pour lequel on était né. J'ai trop souffert dans ma vie par l'absence de cette volupté-là : le reste, on le trouve toujours, on le prend comme un rapide secours, mais ce bien-être suprême, cette noblesse de Dieu, ces impressions générales et délicieuses, je ne demande rien de plus et je ne les dois qu'à vous. »

Il lui répondit par des considérations métaphysiques : « Les choses sont si vastes et si infimes qu'il y a en elles de quoi justifier tous les jugements individuels, contradictoires, que nous portons sur elles, et

quand chacun a bien taillé avec son esprit dans l'universalité, il en reste encore. Vous, vous êtes simple, droite, forte de nature, voyant le bien, mettant à tout une charmante facilité... » Il trouvait superficiel son déisme à la Jean-Jacques.

Ironiquement, elle le félicita de la réserve et de l'élégance qu'il mettait à aimer ; sa manière, à elle, manquait de réserve, elle en convenait. Les amours d'automne ne convenaient qu'à l'homme, il pouvait aimer même bien plus tard. Mais la femme sur le retour ne concevait plus qu'une volupté austère. « Le mot *amour* me sonne ridiculement. Vous, vous pourrez encore le dire agréablement dans vingt ans, la femme non, la femme n'est pas Anacréon, elle ne se couronne pas de roses à tout âge. Mais la femme aime encore à l'automne, d'un sentiment je ne sais lequel, qui trouve le mot *amitié* trop froid. Vous, monsieur l'Académicien, trouvez un mot. Ce sera, si vous voulez, l'*affection stoïcienne*, qui s'appuie sur l'estime et le savoir... » Que de contradictions, que de secrets dans ce Sainte-Beuve tant aimé ! Il lui faisait l'effet de souffrir du même mal que Bernardin de Saint-Pierre, le mal d'une énergie contenue, d'un grand talent en souffrance, d'une tendresse profonde, mais sans objet.

Il avait la gloire et une vie agréable. Quel singulier malheur était le sien de se tourmenter comme il faisait ?

Elle se souvenait du temps où Libri lui conseillait de rester chaste. On le pouvait toujours, il l'était, lui ! Eh bien, il était tombé dans un état auquel tout autre était préférable. Que Sainte-Beuve se gardât de l'imiter ! Se cantonner dans le travail n'était pas bon pour l'homme. S'il avait consenti à se laisser aimer, elle aurait guéri ses yeux. Elle le voyait assailli comme Amaury de toutes sortes de craintes singulières. Que craignait-il donc d'elle qui était son amie, l'aimait tendrement et lui aurait sacrifié ses sens s'il l'avait voulu ? Un homme qui, à son âge, vivait chaste, ne pouvait qu'avoir mal partout. Il confondait la mesure et la précaution avec l'abstinence absolue. Qu'il essayât de sa douce médecine ! « Ce soir, je ne serai pas libre, mais vendredi je resterai si vous le voulez, au lieu de partir. On remettra ces choses, car, enfin, ce que je vous dis vous paraîtra étrange. Mais, Monsieur, il me semble qu'on peut dire ces choses à un homme qu'on aime véritablement. » Elle s'engageait à ne pas l'importuner ; plus d'une fois elle avait su se vaincre ou se distraire. Mais qu'il fît ce qu'il voulait ! Les hommes exquis lui inspiraient le plus profond respect et elle le respectait parfaitement.

Elle l'avait surnommé le *Bien-choisi* parce qu'il était séduisant, mais glacé, et parce qu'elle était lasse de l'ardeur et même de l'homme en général ; bien choisi parce qu'il arrêtait tous les élans et faisait rentrer dans l'ordinaire de l'existence la femme exaltée qu'elle était ; bien choisi parce qu'il opposait la littérature à l'amitié et à l'amour ; bien choisi parce qu'en vous maintenant d'une main ferme là où il voulait se tenir, il vous garantissait, par sa séduction, des autres et de vous-même.

Dès que Chateaubriand commença de s'affaiblir gravement, le projet

que Sainte-Beuve caressait depuis longtemps de consacrer au grand homme une étude véridique prit forme. C'est sans doute alors qu'il obtint d'Hortense communication de ses souvenirs et des lettres reçues de son illustre amant. « C'est vous, Hortense, lui écrivit-il après l'avoir lue, qui avez donné à M. de Chateaubriand ses dernières joies, ses derniers ressouvenirs de René, car Mme Récamier le prend avec lui sur un ton plus bas ; ce n'est plus notre Chateaubriand, elle en fait un autre ; mais pour vous il se retrouve des restes de souffle et des bruits lointains de Germanie et de Gaule sauvage. Gardez bien ses derniers petits billets ; ce seront des choses *vraies* de la part d'un génie illustre, mais qui a eu trop peu de ces éclairs de vérité. Vous lui ferez honneur un jour de ces gages imprévus. Sa mémoire aura fort à faire, car il est comme ceux qui ont trop longtemps vécu. »

La révolution de 48 ne plut ni à Hortense, ni à Béranger, ni à Sainte-Beuve. Quant à Chateaubriand, elle abrégea ses derniers jours. Puisque Sainte-Beuve songeait à fuir Paris, pourquoi ne serait-il pas venu s'établir à Herblay, chez elle ou près d'elle ? Une fois de plus il déçut son espoir.

Chateaubriand, qu'elle avait revu plusieurs fois depuis la mort de sa femme, mourut le 4 juillet. Les *Mémoires d'Outre-tombe* parurent. « C'est à mes yeux un de ses crimes de ne vous avoir nulle part nommée », écrivit Sainte-Beuve à Hortense. En réalité, elle est nommée dans une énumération de femmes de lettres. Littérairement, c'était suffisant. Aurait-il dû faire davantage ? Elle lui avait préféré Bulwer, après tout !

Toujours indulgente, elle prit contre Sainte-Beuve la défense du mémorialiste. En 1860, elle écrivait à l'auteur de *Chateaubriand et son groupe littéraire :* « Votre billet est bien d'un homme de lettres. Vous êtes très sévère pour René (comme toujours). Et puis vous oubliez ce qui s'est passé en Angleterre [sa liaison avec Bulwer] ; quel homme pardonne qu'on le quitte ? Votre billet me rappelle (ce que vous avez oublié) qu'il me demandait si je voulais être la dame de ses Mémoires (pure phrase). Plus tard, il me dit que je n'y serais point, que le voyage d'Angleterre avait tout gâté [1]. »

Quand Sainte-Beuve, indigné qu'on l'eût soupçonné d'avoir émargé pour cent francs sur la liste civile, alla professer à Liège, elle s'en attrista. Il était l'homme le plus distingué, le plus aimable, le meilleur, mais si secret ! On connaissait si mal sa vie intérieure ! Il craignait tant d'inspirer quelque chose de vif, même en amitié ! Il fallait tellement se modérer pour ne pas l'effaroucher ! Qu'il la laissât du moins espérer qu'Herblay serait sa retraite quand il n'aurait plus que le côté sérieux de la vie académique, quand les femmes ne compteraient plus autant pour lui et qu'il se tournerait vers l'éternelle beauté...

Il faisait à Liège son cours sur Chateaubriand lorsqu'elle apprit le mariage de Bulwer avec une fille du baron Cowley, ambassadeur de

1. Inédit. Collection Lovenjoul.

Grande-Bretagne en France. Elle avait prévu que, de son côté, Sainte-Beuve épouserait à Liège la fille blonde et timide de quelque savant professeur. Ah ! si elle avait eu à Herblay un château, des dames, des demoiselles, elle l'aurait fait enlever. « Mais je ne vous presse point de venir comme je voudrais, car je crains que vous ne soyez pas bien ici. Vous avez été pauvre, mais vous étiez né pour être riche. Vous aimez la richesse. Moi j'aime la pauvreté, ce qui est rustique. Je crains qu'Herblay ne vous paraisse paysan et grossier. » Qu'il sût qu'à Herblay il serait reçu avec respect et affection, « comme une merveille en ces temps de bassesse. Et comme les femmes et surtout les matrones sont faites pour soigner les malades, croyez que vous y trouverez tous ces soins qui sont doux et chers, surtout quand ils ont un digne objet. » Elle croyait sa santé bonne au fond et ne s'inquiétait pas pour lui outre mesure : « Ces santés délicates sont les meilleures, celles qui suffisent aux plus grands travaux de l'esprit et qui font vivre le plus longtemps. Mais tout est douloureux, tout est vif, tout est une crainte chimérique aux gens nerveux, et, si vous aviez une vie plus tranquille, tous ces maux qui tourmentent disparaîtraient. » Cet accent presque maternel n'est-il pas touchant ?

A l'automne de 1849, elle quitta Herblay pour Bezons.

C'est pendant ce bref séjour à Bezons, chez Mme Hamelin où elle avait dîné avec Charles Didier, qu'elle vit Sainte-Beuve pour la dernière fois. Ils ne s'étaient pas rencontrés depuis deux ans. Il était de bonne humeur. Il admirait les lettres de Chateaubriand dont elle lui avait donné des copies. Sa collaboration au *Constitutionnel* lui plaisait. Il promit à sa vieille amie d'aller à Bezons. Il n'y alla pas « et resta pour moi toujours le Sainte-Beuve frêle, maigre et un peu malade que j'avais connu, mais il garda plus réellement et à jamais ces deux traits de son haut caractère : le désintéressement et la sincérité ».

L'adhésion de Sainte-Beuve au coup d'Etat l'étonna. N'était-il donc pas d'un parti politique, celui de Molé ? N'était-il pas pour la liberté, pour la justice ? Elle ne le comprenait plus. Quoi ! La tribune brisée, les talents exilés, une justice d'aide de camp, des costumes, le gouvernement le plus ridicule, le plus bête, le plus honteusement aveugle qui eût jamais paru et qui allait tomber demain au milieu des éclats de rire, ce gouvernement, il s'y était intéressé [1] ?

De lettre en lettre elle commentait ses articles du *Constitutionnel* et toujours en femme de bon sens qui avait beaucoup lu, beaucoup retenu, et qui avait des idées, même métaphysiques. Le 22 mars 1852, à propos d'articles sur le triomphe des saint-simoniens en Angleterre : « Voilà ce qu'il faut être, socialiste-royaliste », lui écrivit-elle et, en effet, cela définit assez bien sa position. Elle avait toujours passionnément admiré la politique intérieure de l'Angleterre ; de nos jours elle aurait été travailliste. Pour son étude sur Marmont, elle servit d'intermédiaire à Sainte-Beuve

1. Lettre inédite. Collection Lovenjoul.

auprès de la maréchale, sa marraine. A Voltaire, qu'elle rangeait parmi les « hommes sacrés », elle le comparait pour le don qu'il avait de tout animer.

De Bezons, elle se transporta dans la vallée de Talouan, près de Villeneuve-sur-Yonne, mais le climat s'en révéla trop humide pour son fils cadet, Henri, dont la santé exigeait des précautions. Elle abandonna la basse Bourgogne pour Thiais, puis pour Chilly-Mazarin.

Du compte rendu de son *Novum Organum* publié par George Sand, se dégage l'image d'une Hortense ordonnée, économe, réglée dans son intérieur, qui, ajoutée à l'Hortense amoureuse et à l'Hortense philosophe, compose finalement un personnage fort complexe, sinon énigmatique. Il faut croire que sa situation financière n'était pas brillante puisqu'elle dut accepter de l'empereur une petite rente d'un millier de francs. Son fils Henri lui coûtait cher. Elle habitait maintenant Montlhéry, au pied de la tour ; elle devait y mourir en 1879, mais elle avait eu aussi un domicile à Bourg-la-Reine où elle est enterrée avec ses deux fils.

Le 16 juillet 1857 elle perdit en la personne de Béranger le plus ancien et le plus populaire, sinon le plus célèbre de ses amis. Elle publia un choix des lettres qu'elle avait reçues de lui et qu'elle n'hésitait pas à qualifier de sublimes. Dans celles qu'elle continuait d'adresser à Sainte-Beuve elle revenait souvent sur le vieux chansonnier dont Chateaubriand lui avait fait jadis chanter des chansons dans le cabinet particulier de l'*Arc-en-Ciel*, près du Jardin du Roi. Sainte-Beuve lui ayant dit son intention de consacrer une longue étude aux volumes de correspondance publiés par Paul Boiteau : « Otez-nous, lui écrivit-elle, ce Béranger cafard, bête, triste ; rendez-nous ce malin, ce taquin, qui emportait la pièce et offensait nos amis... Béranger était un homme plein des passions de la vie, un homme compliqué, et faible aussi, convaincu par sa tante, par son entourage, un homme puissant, mais mélangé, il ne faut pas lui ôter le thyrse. Je vois qu'il sera toujours plus lu, plus chanté, il est tout à fait français, sympathique au pays... » Béranger tel qu'elle le voyait n'était ni l'homme profondément bon de ses fanatiques, ni le faux bonhomme des autres. On sent son témoignage véridique parce qu'elle l'a beaucoup connu, beaucoup aimé, et qu'elle avait un jugement sain.

En 1861, quand parut son livre sur Chateaubriand, Sainte-Beuve écrivit à Saulnier pour revendiquer la responsabilité des souvenirs d'Hortense reproduits dans les pages de la fin : « L'auteur, Mme Allart, n'est point coupable de les avoir publiés, c'est moi seul qui l'ai pris sur moi. Ce sont des choses très vraies... » Mais il en rejaillit sur elle un discrédit dont il est probable qu'elle lui garda rancune et qui explique peut-être qu'elle ait détruit ses lettres. « Avez-vous lu le *Chateaubriand* de Sainte-Beuve ? écrivit-elle à Bulwer Lytton. Je tremble que vous le lisiez. Il imprime toutes les folies qu'on lui écrit sans vous avertir [1]. »

1. Inédit. Archives de Heydon.

Entre temps, leur amitié s'était quelque peu gâtée. Leurs lettres étaient devenues rares. Elle le fâcha violemment en lui rappelant, à propos de ses articles sur Littré, qu'il avait été croyant : « J'ai fait un peu de mythologie chrétienne en mon temps ; elle s'est évaporée. C'était pour moi, comme le cygne de Léda, un moyen d'arriver aux belles et de filer un plus tendre amour. La jeunesse a du temps et se sert de tout. Je suis vieux et j'ai chassé tous les nuages. Je me mortifie moins et je vois plus juste. Il est dommage que tout cela ne puisse durer et que le moment où l'on est le plus maître de soi et de sa pensée soit celui où elle est le plus près de faiblir et de finir. En attendant, chère Hortense, ne m'insultez pas, car, autrement, je tire sur Montlhéry à boulets rouges. Bonjour, femme à la Staël ! »

Dire du mal de Littré au moment où Sainte-Beuve faisait campagne pour lui à l'Académie et y ajouter des rappels du Sainte-Beuve chrétien, était une maladresse qu'aurait dû épargner à Hortense son expérience du caractère épineux du critique. Mais plus grave était le fait qu'en vieillissant elle s'était engagée dans les voies du spiritualisme chrétien alors qu'au contraire il tournait de plus en plus au naturalisme épicurien. La vraie raison, non de leur brouille, car ils ne se brouillèrent jamais formellement, mais de leur éloignement, ne doit pas être cherchée ailleurs.

Se mêla-t-elle, le 16 octobre 1869, aux six mille personnes qui, avec George Sand à qui Dumas fils donnait le bras, suivirent le cercueil de la rue du Montparnasse au cimetière voisin, ou fut-elle comme tant d'autres choquée, au point de ne pas vouloir y paraître, par cet enterrement sans prêtre, sans prières, sans discours ? Fut-elle de ceux qui, déconcertés par l'affreuse tristesse de cet enfouissement expéditif, s'attardèrent parmi les tombes, paraissant attendre autre chose ? On aimerait se représenter la vieille dame de soixante-huit ans qu'elle était devenue, versant une larme sur le cercueil de l'homme qu'elle avait tant aimé et à qui elle s'était offerte en vain plus de vingt fois, mais ce serait faire du roman et Hortense n'était pas romanesque.

ANDRÉ BILLY,
de l'Académie Goncourt.

LE FUGITIF

par Pierre Gascar

Quand Paul entra dans le salon, Lena et Wilhelm parlaient ensemble. Pourquoi le chef de groupe était-il revenu ?

— Qu'est-ce que tu lui as dit ? demanda Lena à Paul.

Wilhelm attendait, lui aussi, la réponse. Sans doute, étaient-ils en train de parler de Maria lorsque Paul était entré. Il eut un geste vague : « Je lui ai fait des reproches, donné des conseils... »

— Elle s'en moque bien ! s'écria Wilhelm, avec une autorité qui ne lui était pas coutumière. Est-ce que vous croyez que je m'en suis privé, depuis le début ? Et, pourtant, à ce moment-là, il n'y avait que Holtmann.

Résumé des précédents chapitres. — *En 1945, quelques jours avant la victoire des alliés, un soldat français prisonnier, Paul, ayant tué (ou croyant avoir tué) un Allemand, s'évade du camp où il était enfermé. Après une marche harassante, à bout de souffle, il s'abat dans un fourré au milieu d'un domaine privé. Lena, la fille du propriétaire de ce domaine (un haras), le découvre là et, ayant pitié de lui, elle le cache et le nourrit pendant plusieurs jours. Au cours de leurs furtives rencontres elle devient sa maîtresse. Le père de Lena — qui s'était compromis avec les nazis — et ses derniers serviteurs prennent la fuite à l'approche des alliés. Dans le ciel la bataille fait rage et il y a des combats autour du domaine, mais celui-ci est épargné et les amants y vivent dans une étrange solitude pendant une semaine.*

Lorsque les troupes américaines arrivent, Paul et Lena se voient confier par des officiers d'administration U.S.A. la charge d'entretenir dans les bâtiments du haras un groupe assez important de réfugiés allemands. Parqués comme des prisonniers, ceux-ci, qui appartiennent à des partis différents, se disputent violemment, la présence parmi eux de femmes et de jeunes filles suscitant des rivalités et des haines d'un autre ordre. Une toute jeune fille, Maria Freiberg, particulièrement convoitée, est accusée par Wilhelm, le « chef » des réfugiés, de provoquer volontairement des désordres. Paul a un entretien avec Maria : sa beauté, son dénuement, son intelligence le troublent. Cédant à ses invites, il lui promet de la rejoindre dans la nuit. Le comportement parfois étrange de Lena excuse (dans une certaine mesure) cette faiblesse. Au moment où commence ce récit, Paul, qui vient de quitter Maria, rejoint Lena et Wilhelm dans la maison qu'ils occupent au centre du domaine.

— Que lui est-il ? demanda Paul.

Wilhelm raconta : Holtmann, réformé à quarante ans après deux blessures, et Maria faisaient partie d'un groupe qui venait de la région de Glogau, sur l'Oder. Maria était la fille d'un minotier. Mobilisé, il ne donnait plus de nouvelles depuis des mois. L'Armée rouge approchant, Maria et sa mère avaient pris la route, avec des paysans, après s'être procuré un cheval et une charrette. Au bout d'un voyage de deux semaines sur les routes, dans la pluie et la neige, la caravane avait rejoint la colonne de ceux qui fuyaient, à leur tour, l'est de la Saxe. Wilhelm se trouvait parmi eux.

L'encombrement des routes obligeait à de longues haltes. Un jour, on s'était arrêté près des voies de garage d'une gare. Des wagons découverts emplis de betteraves y stationnaient. Manquant de vivres, quelques réfugiés avaient franchi les clôtures et s'étaient hissés contre les parois des wagons. La mère de Maria les avait rejoints. Elle avait déjà lancé à sa fille restée sur le ballast plusieurs betteraves lorsqu'un convoi de marchandises recula jusqu'à la rame de wagons qu'il devait prendre en remorque. Les pillards sautèrent sur le sol et s'égaillèrent. Moins vive, la mère de Maria resta agrippée jusqu'au moment où le convoi heurta la rame.

Le choc fut violent. La femme lâcha prise. Elle tomba à la renverse et sa tête vint frapper un des petits pieux de fer plantés le long de la voie. Les employés de chemin de fer transportèrent la mère de Maria à l'hôpital de la ville. Lorsque, le lendemain, la conscience lui revint, elle vit sa fille à son chevet. De toute la force que son état lui laissait, elle la supplia de reprendre la route : les Russes approchaient. Le médecin, lui-même, pressa Maria d'obéir.

Elle repartit. Attendri, Holtmann s'offrit à conduire sa charrette. Sa femme suffirait, en paysanne avertie, à guider ses propres chevaux. Effrayée de dormir seule, Maria en vint à partager la couche du couple, sous la bâche de la charrette de Holtmann. Puis la femme de Holtmann dut céder la place. Elle entendait tout. Elle ne dormait plus. Ses mains étaient gonflées d'engelures et la faisaient souffrir. Elle partit seule, un matin, dans la charrette de Maria, à contre-courant de l'exode.

Dès que les réfugiés eurent rejoint les troupes américaines et commencèrent à être hébergés dans des camps improvisés, le plus souvent, des granges, Maria se donna à quelques hommes, en échange de vivres et de cigarettes, puis elle se rapprocha de Schleier, cet homme taciturne qu'on avait surpris près d'elle, la nuit précédente.

— Il faut l'isoler, conclut Wilhelm. Sinon, je ne réponds plus de l'ordre.

— Parlons-en de votre ordre ! s'écria Paul. Ces vols...

— Il ne s'agit pas de vols, en ce moment, dit Lena. Il faut que cette fille cesse de nuire.

— De nuire à qui ?

La question de Paul parut décontenancer Lena. Elle ne répondit pas tout de suite.

— Je ne sais pas... Il ne faut pas aller trop loin, dans la défaite.

— J'ai une idée ! s'écria Wilhelm. Je vais la mettre dans l'écurie. Elle y sera seule... Tout de même, ce ne sont pas les chevaux... ajouta-t-il en riant.

— C'est cela : mettez-la dans l'écurie, dit Lena. C'est une atmosphère très saine.

Paul allait protester : sans son accord, Lena et Wilhelm n'avaient aucun droit. Il se ressaisit : quelque chose, dans le projet de Wilhelm, le séduisait. Il découvrait qu'il lui était odieux maintenant que Maria se donnât à des hommes. Non, lui-même, il ne l'aimerait jamais. Il la sauverait, il la châtierait, il la contraindrait à la solitude.

— Qu'est-ce que vous en dites ? lui demanda Wilhelm.

Ne pas donner son accord tout de suite. Il haussa les épaules et marcha vers la fenêtre. Tout devenait si confus, dans son esprit. Des feux fumaient toujours dans la prairie. Les réfugiés, maintenant, étaient couchés dans l'herbe.

— Faites comme vous voudrez, dit-il à Wilhelm, brusquement.

Wilhelm alla vers la porte pour sortir. Il s'arrêta :

— Telle que je la connais, elle va se débattre. Mais je trouverai facilement des aides. Vous m'autorisez ?

— Mais oui ! dit Lena, avant que Paul ait pu répondre. De la fermeté. Sans violence, il va de soi.

Wilhelm sortit. Lena restait, sans parler, près de la table. De l'index, elle dessinait lentement des entrelacs, sur le bois verni. Paul suivait, du regard, les mouvements de son doigt. Lena leva enfin les yeux vers lui et lui sourit, comme si une figure intelligible, un aveu était né des méandres que traçait, sur la table, son index à l'ongle un peu long, très aigu, qui crissait, par moments, sur le bois.

Paul se plongea dans la lecture jusqu'au milieu de l'après-midi. La bibliothèque des Wittgenstein contenait des livres disparates dont, on ne sait par quel hasard, un exemplaire des *Contes fantastiques* d'Hoffmann que Paul avait déjà lus trois fois. Il en faisait un exercice : son allemand manquait encore de souplesse. Afin de contraindre son esprit que l'histoire de Maria ne cessait de solliciter avec force, il s'appliquait à lire à mi-voix. Lena devait dormir ou coudre dans sa chambre.

Quand, fatigué de son livre, Paul alla regarder par la fenêtre, les chevaux n'étaient plus dans le pré. D'ordinaire, on les y laissait jusqu'au soir. Qu'est-ce que je fais ici ? se dit Paul. Il se mit à penser, avec force, à la France, à un village qu'il connaissait et où les maisons avaient le même ton gris que les murs du haras en ce moment. Il s'y était ennuyé, parfois, mais il se souvint, avec bonheur, de cet ennui.

La pluie allait venir et, lorsqu'elle était venue, fût-elle fine et presque invisible, elle ranimait le village. La vie recommençait. Des gens entraient dans les maisons, en tenant une main au-dessus de leur tête. D'autres attendaient dans les vestibules ouverts sur la rue et pavés de larges dalles embuées. Qu'est-ce que Paul voulait de plus ? C'était cela, la paix.

Bien sûr, ces gens débonnaires qui rentraient dans les maisons, en souriant, en disant : « Eh bien, ça mouille quand même... » haïssaient et mentaient. Ils haïssaient, ils mentaient, seuls, sous la pluie, et on leur découvrait, lorsqu'ils croyaient passer inaperçus dans la rue déserte, un visage tendu. Là-dessus, le monde entier dans sa haine et dans son mensonge, le monde entier réchauffant la guerre prochaine.

Il restait à croire à la pluie, aux saules, aux gens mouillés qui rient... Paul se dit qu'il devait écrire, afin de les rassurer sur son existence, aux quelques amis qu'il avait eus à Paris. Il pensa qu'il devait également s'inquiéter de la régularisation de sa situation militaire. Reprendre pied ! Reprendre pied ! Tout ce qui se passait ici et le troublait si fort provenait de l'abandon dans lequel il se trouvait, car, en vous meurtrissant souvent, une société organisée vous épaule. Dès le lendemain, il se rendrait à Ratisbonne avec Lena. Ils se marieraient. Ils vivraient à Paris. Il travaillerait.

Il resta dans la maison jusqu'à la nuit. Il se « désintéressait ». Vers le soir, de la fenêtre, il surveilla cependant la porte de l'écurie. Ils n'allaient pas, tout de même, priver Maria de nourriture ! Lena entra dans la pièce et le surprit.

— Ces réfugiés te fascinent. A croire que la captivité devient un vice.

Paul ne répondit pas. Lena ne se trompait qu'à moitié. Ce n'était pas la captivité mais la vérité du malheur qui, chez lui, était devenue un vice. Mais il avait suffi des paroles de Lena pour que l'illusion qu'il s'était créée s'effaçât. Il n'irait pas à Ratisbonne. Il n'en avait aucune envie. Il attendrait. Une émotion étrange s'était emparée de lui. Elle avait grandi lorsque, assez longtemps après le dîner, ils gagnèrent leur chambre. Lena se coucha, tandis que Paul allait et venait, à travers la chambre obscure. Il s'assit enfin sur le lit.

— Je vais aller faire sortir cette fille de l'écurie.

— J'attendais ça, dit Lena, sans colère. Va et reste dans l'écurie avec elle, si tu veux.

— Pourquoi dis-tu ça ?

— Parce que je l'accepterais. Tu tiendras, dans tes bras, une Allemagne souillée. Tu en as besoin. Il te faut cette revanche. Tu ne l'as pas eue, avec moi.

— Tu deviens folle ! s'écria Paul.

— Elle est belle, reprit Lena. Il faut que cela soit. Toute une partie de ce pays, moi avec, est en train de rater son malheur, n'est-ce pas ?

— Je n'ai jamais dit ça !

Il était profondément troublé. Son cœur battait à grands coups. Mais non, ce n'était pas là encore la vérité. Une approche peut-être.

— Tu ne l'as jamais dit, en effet, reprit Lena. Mais moi, je sais. Après, tu verras, nous nous aimerons davantage. Tout aura été exorcisé.

Elle se mit à rire. Il sortit brusquement de la chambre. Dans une pièce du rez-de-chaussée, il rassembla ce qui, dans cette période de demi-famine, en Allemagne, constituait la meilleure monnaie qu'on pût trouver : du café en poudre, du chocolat, du savon et des cigarettes. Chaque semaine, le camion de ravitaillement américain apportait, pour Paul et pour Lena, deux gros colis emplis de ces marchandises. Ils ne pouvaient en venir à bout. Lena accumulait des réserves.

Son paquet à la main, Paul sortit de la maison. La nuit apaisait son esprit. Et si Lena était sincère ? Mais non, elle avait ri. Elle devinait les désirs de Paul et s'amusait à leur trouver, sous le couvert d'une sublimation, un prolongement pervers. C'était une forme de provocation. Pourtant, elle l'aimait. Où était le mal, où était le bien ?

Il ouvrit la porte de l'écurie et entra brusquement. Il s'était muni de la lampe électrique. Il éclaira d'abord les chevaux alignés côte à côte qui tournèrent leurs têtes vers lui, tous ensemble. Où était Maria ? Il découvrit un tas de paille près duquel un sac de montagne et une assiette de métal étaient posés. Il se retourna. Maria était à moins de deux mètres de lui. Elle le regardait avec frayeur. Elle avait dû pleurer. Ses yeux étaient gonflés. Elle était, soudain, laide.

— Pourquoi est-ce que tu m'as fait mettre ici ? On m'y a traînée comme une voleuse. Pourquoi ?

Elle avait une voix fêlée.

— N'en parlons plus, dit Paul. Je viens te faire sortir. Tiens...

Il posa sur le carrelage de l'allée le paquet qu'il portait et il en déplia le papier. Maria restait debout près de lui, regardant devant elle. On aurait dit qu'elle s'appliquait à respirer profondément.

— C'était pour pouvoir me retrouver plus tranquillement ? demanda-t-elle, enfin, avec, dans la voix, une intonation qui trahissait soudain la fierté. Je n'ai pas compris. Je ne pensais pas que tu viendrais. Non, je n'ai pas pensé.

Elle se baissa vers le contenu du colis, retourna lentement chaque boîte, l'une après l'autre, puis elle ouvrit un paquet de cigarettes. Elle en prit une, demanda à Paul de la lui allumer et s'assit sur le sol. Elle rassembla toutes les marchandises contre elle et les regarda encore, les prenant une après l'autre, les examinant sous toutes leurs faces et les reposant avec précaution.

— Tu vas me remettre à côté, après ?

— Non. Tu vas partir d'ici. Je vais te conduire jusqu'au chemin

Dans deux heures, tu seras à Hirschenberg. En échange de ça, dit Paul en désignant le contenu du paquet, tu auras une robe, des souliers, un peu d'argent. Des trains doivent recommencer à circuler. Tu pourras rentrer chez toi.

— Il y a les Russes.

Paul haussa les épaules :

— Tu feras ce que tu voudras.

Maria avait ouvert une boîte de carton et croquait du chocolat, entre deux bouffées de cigarette. Elle leva les yeux vers Paul, en souriant : « Sur la paille, on ne va pas être très bien... »

— Je ne suis pas venu pour ça, dit Paul. Prépare-toi : nous allons sortir.

Maria enveloppa les denrées dans le papier et se releva, tenant le paquet dans ses mains.

— Je vais le mettre dans mon sac.

Elle ne souriait plus. Sa voix était un peu oppressée :

— Eclaire-moi... Est-ce que tu pourras me donner ta lampe ? Je vais avoir peur, toute seule, dans la nuit.

Paul ne répondit pas. Dans le faisceau de la lampe, Maria bouclait son sac, avec des gestes fébriles :

— Dans le fond, j'aurais très bien pu rester ici.

— Non, dit Paul.

— A cause de Schleier ? demanda Maria. Il est amoureux de moi, c'est vrai, mais il ne s'est rien passé entre nous, je te le jure ! Il a reçu une blessure à la guerre. Je crois qu'il n'est plus tout à fait un homme.

— Ce n'est pas pour ça que je te fais partir, dit Paul.

— Tu ne m'aimes pas : voilà la vérité.

— Non : il s'agit de tout autre chose.

Il était allé vers la porte de l'écurie, l'avait ouverte. Maria sortit devant lui :

— Je ne comprends pas, dit-elle.

— Il n'y a rien à comprendre.

Comment lui expliquer ? Il savait ce qui attendait Maria, dans la vallée : la prostitution, le marché noir, deux filles couchées au fond d'un camion bâché, avec un soldat faisant le guet dehors, une main posée sur la ridelle relevée et fumant une cigarette. Autour, la nuit, la boue dans les chemins, ou la chaleur de l'été remontant de la terre. Un soldat sautait du camion et demandait du feu à son camarade, avec avidité. Le bout de l'Europe, le bout de l'Histoire. Il fallait que Maria rejoignît cela.

Paul savait qu'il ne pouvait se substituer à cette déchéance, à cette souffrance. Là, au moins, elles existaient, dans une espèce de justice. Si Maria était restée au haras, Paul l'aurait aimée. Il se serait avili

avec elle, comme le souhaitait peut-être Lena. Il en aurait tiré du plaisir mais, bien vite, il se serait inquiété du salut de cette fille. La lumière à bon compte. Ces rédemptions rapides, ce n'était pas ce qui conduisait à la paix.

Ils avaient traversé le pré, Maria un peu courbée sous son sac de montagne et ne disant mot. Paul ouvrit le portail et montra le chemin à Maria :

— Après le bois, tu traverseras un plateau. Au bout, il y a une pente et, en bas, tu trouveras la route. Tu prendras à droite. Quatre kilomètres plus loin, c'est Hirschenberg.

Maria hésitait à se mettre en route.

— Et si je rencontre quelqu'un ?

— Mon Dieu, tu as l'habitude ! dit Paul, en se forçant à rire. Si c'est un homme, pas de problème.

— J'ai peur, dit Maria. J'aurais bien pu rester ici, quand même.

— Peur ? Toi, une fille allemande !

Maria regardait le chemin, la tête basse. Paul avait envie de lui caresser les cheveux, de l'embrasser, de la presser contre lui. Il était pur de tout désir. Il souffrait pour elle, avec elle. Il s'obligeait à la cruauté.

— Alors, je m'en vais, dit Maria, à voix basse. Adieu.

— Adieu, Maria.

Elle s'engagea sur le chemin. Paul tourna tout de suite le dos, referma le portail et se mit à courir à travers le pré. Il courait aussi vite qu'il le pouvait. Continuer ainsi, toute la nuit, à travers les bois, à travers les champs ! Il avait atteint la clôture. Il s'arrêta et, posément, rentra dans la maison, après avoir fermé derrière lui, avec soin, toutes les portes.

Lorsqu'il apprit à Lena qu'il avait fait partir Maria, elle ne dit rien et se contenta de hausser les épaules. Le matin venu, Wilhelm entra dans la maison, sans même avoir frappé. Il était en proie à la plus grande agitation. Comment Maria avait-elle pu s'enfuir ? Paul lui en donna l'explication.

— Mais les autres vont être furieux ! Parmi eux, il y en a beaucoup qui souhaiteraient être libres. Ils ne vous pardonneront pas d'avoir favorisé cette petite garce ! Quant aux Américains...

— Ce que penseront les uns et les autres m'est parfaitement égal, dit Paul. Je fais et je continuerai de faire ce qui me semble bon.

Ce ton parut impressionner Wilhelm. Il resta un moment silencieux.

— Voyons, reprit-il plus calmement. Nous pourrions peut-être trouver quelque chose. Personne ne sait que Maria a filé. Nous dirons qu'elle est parvenue à crocheter la porte de l'écurie. Tout le monde a pu se rendre compte qu'elle tenait à peine.

— Je ne vois pas l'intérêt de ce mensonge, dit Paul.

— Mais tu as oublié tes responsabilités ! s'écria Lena. Les Américains seront furieux, eux aussi. Ils sont capables de te refuser les papiers dont tu as besoin pour rester ici.

Paul allait répondre : « Eh bien ! je partirai », mais il découvrit qu'il n'avait pas envie de partir.

— Si vous y tenez, après tout...

Tout se régla ainsi. Le long de la prairie, les feux des réfugiés fumaient dans le soleil. Les chevaux paissaient. Des enfants jouaient et tout cela continuait d'évoquer le bonheur d'une tribu nomade.

Las de ces images, Paul partait dans les bois. Il avait appris à monter. Il y montrait des aptitudes. Cavalière expérimentée, Lena l'accompagnait parfois puis elle en perdit le goût : Paul voulait trop voir dans ces lieux où tout se ressemblait.

Demeuré seul, Paul eut le sentiment d'éprouver plus de plaisir à ces promenades. Il montait le cheval le plus patient et, lentement porté à travers les buissons, il écartait devant lui les branches des arbres, il pénétrait la forêt rameau par rameau.

L'été était maintenant dans son plein. Les orages se succédaient. L'un d'eux surprit, un soir, Paul dans le bois. Il attacha le cheval à un tronc et se glissa sous les branches d'un sapin. La pluie violente tendait un rideau de grisaille entre les arbres dont les éclairs révélaient, par instants, l'écorce ruisselante. Au plus fort de l'orage, alors que le vent se levait et faisait grincer le sapin au pied duquel Paul était tapi, un cheval plus clair que le sien, avec son cavalier couché sur l'encolure, passa au grand trot, à peu de distance. Paul crut reconnaître Fritz. Il l'appela mais un coup de tonnerre couvrit sa voix, Paul pensa ensuite qu'il avait peut-être rêvé. Il s'amusa à imaginer ce que Fritz aurait dit de l'orage s'il avait eu à le raconter. Il aurait sans doute parlé, lui aussi, d'un cavalier apparu, couché sur l'encolure, et brusquement évanoui. Fritz n'aurait pas menti. Il n'avait jamais menti. Il connaissait seulement cette réalité seconde dont Paul avait parfois le sentiment de s'approcher... Ce soir-là, Wilhelm courut à sa rencontre, alors que, retournant, il traversait le pré : Schleier s'était pendu.

On plaça le corps dans l'écurie, sur un tas de paille, par ménagement. C'était celui sur lequel Maria était restée couchée, pendant sa détention. Paul se refusa à voir là un symbole, au contraire de Lena qui ne laissait passer aucune occasion de reparler de cette fille. Non, mis à part ce qu'il y avait de particulier dans le cas de Schleier, sans doute démoralisé par une blessure cruelle, la vérité était que les réfugiés finiraient tous par périr d'ennui, d'une façon ou d'une autre.

Paul le répéta à l'adjoint de la mairie de Hirschenberg où, dès le lendemain matin, il se rendit à cheval. L'adjoint qui avait reçu Paul avec une certaine froideur eut un geste d'énervement :

— Parlez-moi, plutôt, des conséquences du désordre ! Tout va de travers chez vous, je le sais. Il y a huit jours, nos policiers ont arrêté une fille qui s'était échappée du haras. Elle se livrait au marché noir avec des vivres de l'armée américaine. Je vais téléphoner à Ratisbonne pour que les Américains aillent jeter un coup d'œil dans votre...

Il ravala le mot. Paul l'avait deviné.

— Je n'accepte pas que vous me parliez sur ce ton ! s'écria-t-il.

Tout allait recommencer. Presque le même éclairage que ce jour déjà lointain. L'adjoint allait gifler Paul. Il chercha du regard un objet avec lequel frapper. Il vit, sur le bureau, un gros caillou de montagne, servant de presse-papier, et portant, imprimée, l'empreinte d'une coquille fossile...

— Considérons que je n'ai rien dit. Je suis un peu nerveux, en ce moment, répondit l'adjoint, d'une voix repentante, sans regarder Paul. Vous êtes cependant d'accord pour que je téléphone à Ratisbonne : il y a ce mort...

Paul acquiesça. L'adjoint décrocha le téléphone. Les communications ne s'établissaient pas encore rapidement. L'adjoint attendait en regardant son buvard.

— De quoi il s'agit ? dit-il enfin dans le téléphone. D'un mort, d'un suicide... Bien sûr, je comprends qu'on ne puisse pas le déranger pour ça. C'est qu'il m'avait dit de surveiller le moral... Le service de dénazification ? Vous croyez ?... Tout ce qui est d'ordre psychologique ?... Bon, alors, j'attends.

Paul se leva. L'heure avançait. Il devait rentrer au haras. Pour le reste, il faisait confiance à l'adjoint. Il sortit, le laissant l'appareil de téléphone à l'oreille.

Le lendemain, on enterra Schleier à la lisière du bois. Paul avait fixé lui-même l'endroit, derrière le bâtiment : il ne voulait pas voir la tombe. Les hommes taillèrent une croix de bouleau. L'absence de cercueil choquait les réfugiés. L'un d'eux leva son poing presque sous le nez de Paul : « La guerre ! la guerre ! » Il avait mis toute sa violence dans cette imprécation, mais Paul n'éprouva aucune émotion.

Le surlendemain, les Américains arrivèrent. C'étaient trois militaires que Paul n'avait jamais vus. Ils portaient des liasses de papiers. Ils demandèrent qu'on leur installât une table en plein air, juste en face du bâtiment du haras. Quand elle fut prête, ils y posèrent leurs documents ainsi que plusieurs paquets de cigarettes et y prirent place. Les réfugiés commencèrent de défiler, dans l'ordre alphabétique. Wilhelm les appelait l'un après l'autre. Ils s'asseyaient. Un des Américains leur désignait les cigarettes posées sur la table. La plupart des hommes en prenaient une. Les femmes secouaient la tête, en souriant, et plongeaient leurs mains jointes entre leurs genoux.

Paul n'assistait pas aux interrogatoires. De la fenêtre du salon, il voyait, parfois, un des Américains qui portait des lunettes cerclées d'or

lever une de ses mains et faire des gestes, dans l'air, en riant. L'homme ou la femme se balançait alors sur sa chaise, la tête basse, avec, sur le visage, une sorte de bonheur timide. Un autre militaire emplissait les grandes feuilles de papier. Il s'abritait le front du soleil, en tenant, en visière, sa main gauche où, prise entre deux doigts, fumait une cigarette. L'examen dura plus de trois heures. Les Américains, leurs papiers sous le bras, rentrèrent, épuisés, dans le salon où Lena leur avait préparé un repas. Le vin acide et frais qu'on leur servit d'abord leur plut.

— Vous savez, dans l'ensemble, vos gens n'ont pas l'air très atteints mentalement, dit l'Américain aux lunettes cerclées d'or qui s'était renversé dans un fauteuil. Çà et là, un peu de nazisme diffus, peut-être. Mais je devrais plutôt parler de « prussianisme » : on ne réforme pas si facilement l'origine, bien sûr. Oui, de vagues tendances sado-masochistes à forme caporaliste... Ils manquent surtout d'un point de fixation d'ordre spirituel. Toutes les valeurs se sont effondrées, sous eux : l'armée, l'Etat et l'image du chef, du père. Ils restent religieux cependant. Nous leur enverrons un pasteur, de temps en temps. Démunis, ils se rabattent sur ce substitut de toute vie consciente, sur le rêve. Ils m'ont presque tous demandé de les faire envoyer en Australie ou au Canada... Mais vous allez peut-être me le demander, vous aussi !

— Non. Moi, je ne rêve pas, dit Paul.

— Pourtant, votre choix, répondit l'Américain, en se tournant vers la fenêtre, cette prairie, ces bois, cette solitude, quand vous avez la France si près...

— Considérons que c'est une tentative, une tentative métaphysique, dit Paul, pour se débarrasser de cette question.

L'Américain sembla impressionné.

— Métaphysique... Vraiment ? Il se mit bientôt à rire : une tentative bien agréable, en tout cas, avec une femme aussi charmante...

On passa à table. Les Américains se firent décrire le domaine des Wittgenstein.

— Nous avons peut-être un plan pour vous, dit celui qui portait des lunettes cerclées d'or. Expliquez cela, Fred, ajouta-t-il, en se tournant vers l'un de ses deux camarades qui parlaient fort peu.

Le nommé Fred déplaça son assiette. Il se lança dans un préambule confus. On devait éviter, le plus possible, de nouveaux mouvements de population, favoriser l'enracinement des réfugiés à l'endroit où ils se trouvaient. L'enracinement : il répétait le mot, en donnant de petits coups sur la table avec son index. Première condition : l'emploi, le travail.

— La meilleure psychothérapie, commenta, avec un sourire, le jeune homme à lunettes.

— Le travail, reprit l'autre. Il n'y en a pas toujours. Mais ici, par

bonheur, après ce que vous venez de me dire... Il prit sa serviette de cuir posée près de sa chaise, l'ouvrit, en tira des papiers dans lesquels il commença par se perdre, les mélangeant avec un énervement grandissant... Ah, voilà : du bois. Mille mètres cubes de bois débités à un mètre. Puis des billes, autant qu'on veut. On ne dit pas pourquoi c'est. Demandé par l'Intendance de la région : secret militaire. Le prix est à débattre, mais ce sera le vôtre, rassurez-vous, puisqu'il s'agit de secret militaire, on ne chipote pas.

Lena parut immédiatement intéressée : elle dit qu'il y avait, dans ses bois, assez de coupes pour honorer la commande. Elle manquait seulement de matériel d'abattage et de transport. Les chevaux pouvaient bien rendre quelques services, mais c'étaient des demi-sang : ils ne suffiraient pas à la tâche.

— Descendez donc avec nous à Ratisbonne, tout à l'heure, dit l'Américain à Paul. Là-bas, on vous trouvera des outils et une jeep avec remorque. Vous remonterez avec tout ça demain.

Lena rappela à Paul qu'il avait à s'informer aussi de la régularisation de sa situation. L'Américain à lunettes lui promit de le piloter à travers les bureaux. Paul se laissa fléchir. L'engrenage était en mouvement : se débattre ne servirait à rien. On se leva de table dans la plus grande cordialité.

L'Américain prit place à l'arrière de la jeep, à côté de Paul. La voiture roula sur le chemin, puis descendit vers la vallée. Elle s'ouvrait, sur la gauche, à perte de vue, verte et dorée, dans la lumière, entre les collines boisées.

— Arrêtez-vous un instant ! dit l'Américain à son compagnon qui conduisait. C'est trop beau. Regardez : nous n'en demandons pas plus pour chaque être humain, reprit-il, en s'adressant à Paul. Il s'était dressé dans la jeep : « Cette paix, cette lumière... Et que faut-il pour les obtenir parfaitement au-dedans de soi ? Si peu d'efforts, si peu de choses ! Travailler à la tâche que la société vous a confiée, être un citoyen discipliné, se méfier des hérésies, du rêve... Bien sûr, ça peut sembler un peu plat, et pourtant ! » Il se rassit et la jeep se remit en marche.

On ne tarda pas à arriver à Ratisbonne. On conduisit Paul dans plusieurs bureaux. On y découvrit enfin la feuille de démobilisation le concernant que les autorités militaires françaises avaient fait parvenir. Un contrat de travail fut remis à Paul. Enfin, on confia par écrit à Lena Wittgenstein la commande de bois. Muni d'un bon, Paul se retrouva dans un parc de l'armée où s'alignaient des jeeps fort usagées : on en était déjà à la phase des « surplus ». Paul s'exerça à la conduite du véhicule qu'on lui attribua, en tournant en rond dans le vaste enclos. Il alla ensuite se pourvoir, dans un magasin militaire, de matériel d'abattage qu'on chargea dans la remorque de la jeep.

Il reprit la route à la tombée de la nuit.

IX

Lorsque l'abattage des arbres fut devenu un travail quotidien, bien réglé, lorsque les représentants de l'Intendance américaine eurent donné leur accord et versé des arrhes, Paul s'aperçut qu'il avait cessé de penser à Maria. Qu'était-elle devenue ? Il ne restait plus à Paul qu'à regarder tomber les arbres. Une entreprise d'élucidation, d'une certaine manière. Chaque arbre abattu apportait, dans la forêt, un peu plus de lumière. Un peu plus de lumière aussi dans ce passé où un jeune homme épuisé dormait dans la nuit basse des arbres, où une jeune fille prenait des lièvres, où des chevaux perdus bougeaient, certains presque blancs, d'autres sombres, des chevaux plus nus que des arbres, où, enfin, on marchait, on parlait, on allumait et éteignait une lampe : « ... Après le bois, tu traverseras un plateau. Au bout, il y a une pente et, en bas, tu trouveras la route. Tu prendras à droite... » sans que tout cela cessât d'appartenir à l'ombre.

Ce qui s'était passé, depuis deux mois, au haras ou dans ses environs proches, ce qui s'était passé dans l'esprit et le cœur de ceux qui y vivaient ou y avaient vécu semblait, en quelque sorte, « mal réveillé d'un bois ». Non par l'effet de quelque magie : il n'en existait aucune. Sous les arbres poussaient des ronces, de l'armoise, des fougères. Les rayons de soleil tombaient droit entre les branches d'abord dénudées par l'hiver, tout à fait fournies, maintenant, et faisant écran, ménageant seulement des trouées d'une clarté un peu trop vive. La moindre feuille, le plus petit insecte y prenaient, un instant, une réalité fulgurante. Un homme ou une femme, un cheval, s'il en était passé un, par hasard, y eussent été révélés dans une sorte d'éclat, de scandale. Si l'on réfléchissait, l'hiver et le premier printemps, dans ce lieu, avaient dû réserver d'égales surprises...

Avec l'abattage, c'était un peu comme si la raison revenait. Lorsque les bûcherons faisaient tomber un arbre d'une certaine taille, le sous-bois s'éclairait brusquement. On aurait dit que s'était éloigné un nuage masquant le soleil, qu'une autre saison s'était établie ou, plus simplement, que la date avait changé, vous portant ailleurs dans le temps et vous délivrant des tourments du passé. On avait l'impression d'émerger non seulement de l'ombre mais aussi de la confusion mentale dont elle était l'image et, qui sait ? peut-être la cause.

Chaque arbre en tombant apportait, à défaut d'un soulagement, la promesse d'une solution. Il annonçait que ce surcroît de lumière, bien faible encore, ouvrait une période de clarté dont les vertus secourables ne tarderaient pas à apparaître.

L'abattage avait lieu au pied de la colline, non loin de l'endroit couvert de fougères où, parfois, Paul était venu dans l'espoir de rencontrer Fritz. Des hêtres et des sapins s'y dressaient. Maintenant, leur feuillage fré-

missait, par saccades, tandis que les scies s'attaquaient au tronc couché. Paul participait aux travaux et, donnant ainsi la preuve de son ardeur, il put affermir son autorité. Il avait également constitué des équipes de faucheurs et il parvint à engranger le foin en temps voulu. D'autres travaux des champs s'annonçant, il décida que les ouvriers et les ouvrières agricoles logeraient désormais dans une métairie abandonnée.

Cependant, la municipalité de Hirschenberg venait de créer un foyer où étaient recueillies les femmes âgées ou chargées d'enfants. Celles qui étaient hébergées au haras s'y rendirent. Avec le transfert dans la métairie des équipes agricoles, le bâtiment se trouva vide aux deux tiers. Paul et Lena en éprouvèrent une grande satisfaction. Requis par des tâches qu'ils savaient profitables et auxquelles Lena prenait part en surveillant les travaux des champs, ils s'installaient dans le devoir quotidien et la sagesse.

Ils décidèrent de se marier. Ils se l'étaient promis depuis longtemps déjà. Le mois d'août s'achevait, avec ses soirs plus courts. Le courant électrique ayant enfin été rétabli, on dînait déjà sous la lampe. On allait rentrer dans l'assombrissement de l'automne. Le confort moral du mariage n'y serait pas de trop. Ils descendirent à Hirschenberg, afin de s'inscrire à la mairie. L'adjoint les avait pris en amitié et voulut faciliter cette formalité. Il les conduisit par les couloirs maintenant déserts.

Au guichet des mariages, un employé vérifia les papiers de Paul et de Lena. Il proposa trois dates pour la cérémonie : ils choisiraient. L'adjoint s'éloigna, le dos courbé : tant de bonheur était injuste.

Paul et Lena se retrouvèrent dans les rues de la petite ville où plus rien ne rappelait la guerre. Les réfugiés, les fuyards et ces jeunes hommes traqués qui marchaient le long des murs avaient disparu. De temps en temps seulement, un camion militaire américain conduit par un Noir traversait la ville à grande vitesse. Lena voulait se rendre dans une officine de marché noir que l'adjoint lui avait indiquée.

Paul resta seul et entreprit de se promener dans la ville. Une fontaine datant de la Renaissance, comme une date l'indiquait, et surmontée d'un chevalier de bronze noir avec, en dessous, un triton, coulait sur une place bordée de façades à pignons. Un homme buvait à la fontaine. Il se redressa, passa le revers de sa main sur sa bouche et se dirigea lentement vers la rue de laquelle Paul débouchait. Il reconnut Fritz. Non sans peine : l'ancien métayer avait beaucoup vieilli.

Lorsqu'il vit Paul, Fritz s'arrêta et se pencha un peu sur le côté, comme s'il était prêt à s'enfuir en sens inverse. Il laissa cependant Paul s'approcher de lui et lui tendit une main hésitante, sans dire un mot.

— Je suis étonné de vous voir ici et à pied, lui dit Paul.

— Le cheval est mort, répondit Fritz, en regardant le sol.

— Vous savez que je vous cherche depuis longtemps ? reprit Paul. C'est à propos de la métairie. Si vous ne voulez pas la reprendre, nous allons y mettre quelqu'un. Qu'est-ce que vous faites ici ?

— Rien, dit Fritz. Quelques petits travaux pour un cordonnier. Il s'intéresse aux choses... Il resta, un instant, silencieux : « ... Je me souviens, au haras, quand je vous disais ce que je voyais et ce que je pensais. On ne peut pas le nier : il y a eu un moment extraordinaire, tout de suite après la guerre. Une chance unique pour tout le monde. Et vous le savez aussi bien que moi. Depuis... »

— On ne vous guérira jamais de vos rêves, répondit Paul, en secouant la tête. Alors, qu'est-ce que vous décidez, pour la métairie ?

— Franchement, je n'ai pas la force de la reprendre.

Et il ajouta brusquement :

— Un jour, je vous rembourserai votre cheval.

— Aucune importance, dit Paul. Vous vous trompez sur moi.

— Non, répondit Fritz, mal à l'aise et baissant la tête. Je m'énerve un peu, c'est tout. La chaleur... Et puis, vous me faites un peu peur, c'est drôle. Vous êtes jeune, intéressant pour causer mais, je ne sais pas, il y a quelque chose, chez vous... Ah, et puis laissons tout ça ! s'écria-t-il, avec un geste de la main. Il faut que je vous quitte. Il tendit la main à Paul qui la serra à peine et s'éloigna.

Quand Paul rejoignit la jeep, trois hommes parlaient avec Lena qui y avait déjà pris place. Ils saluèrent Paul d'un petit mouvement de tête et s'éloignèrent aussitôt.

— Qui était-ce ? demanda Paul.

— Des voisins. Ils sont revenus. Ils habitent de l'autre côté du bois, dans la direction de Mosfeld. Tu as dû voir les maisons. Celle du plus vieux est au pied de la colline. C'était un ami de mon père... La voiture roulait déjà hors de la ville. Tout le monde revient, reprit Lena. Elle restait songeuse. Ils m'ont dit que Hans était, lui aussi, de retour.

— Hans ?

— La photographie qui était dans ma chambre... Mais, lui, il habite beaucoup plus loin. Du côté de Sägemühl.

— Tu l'avais cru mort ou bien tu avais pensé que mort ou vivant c'était, pour toi, la même chose ?

— Je n'ai rien pensé du tout, répondit Lena. Et puis, ne parlons plus de ça.

Une émotion inconnue s'emparait de Paul. Il allait se marier avec Lena sous le régime de la communauté. Il serait riche. La moitié du bénéfice produit par le marché de bois lui appartiendrait, de la même façon que lui appartiendrait la moitié des bois, des champs et des constructions qui s'y élevaient. A son plaisir, se mêlait maintenant un léger sentiment de honte. Autant s'en délivrer par un peu de générosité ! Il déclara à Lena qu'il convenait de relever les salaires des travailleurs. Elle le regarda avec étonnement : elle n'en voyait pas la nécessité. Il s'obstina. La justice la plus élémentaire...

— Ah, il y avait longtemps qu'on n'avait pas parlé de morale ! s'écria Lena qui perdait patience. Longtemps qu'on ne s'était pas pris la tête à deux mains pour essayer de découvrir quelque chose de plus noble, de plus extraordinaire à faire.

— C'est peut-être le seul effort qui mérite d'être accompli, dans cette vie, répondit Paul.

Il s'appliquait au calme, presque à la contrition. Mais une vague de colère montait en lui. Même si ses rêves l'égaraient parfois, n'était-ce pas lui qui avait raison en face de cette petite bourgeoise allemande ? Elle n'avait jamais montré de liberté que dans le désespoir, au moment où son pays semblait sombrer à jamais dans la défaite.

— Je m'en irai ! s'écria Paul. Je vais m'en aller ! répéta-t-il avec, cette fois, une brusque sensation de souffrance.

— Non, dit Lena. Tout peut s'arranger. Elle ne paraissait nullement alarmée. Laisse-moi seulement prendre toutes les décisions, à propos de l'exploitation. Tu n'as pas l'habitude. Les responsabilités de ce genre, ça pose, pour toi, trop de problèmes d'ordre moral... Et puis, il faudrait que tu trouves un dérivatif. Ta tête marche à vide. Pourquoi n'écrirais-tu pas ? Tu pourrais aussi donner des leçons de français, dans la vallée. A Hirschenberg, à Mosfeld... Les gens reviennent et je les connais presque tous. A Mosfeld, il paraît que c'est déjà plein de baraques...

Des leçons de français dans une ville brûlée... Pourquoi pas, après tout ?

Dans les jours qui suivirent, il prit part, avec plus d'ardeur que jamais, aux travaux d'abattage. Il était à tout. Il descendait dans la vallée acheter des outils et du matériel qu'il payait à prix d'or car les fabriques ne fournissaient presque plus, il remontait dans la forêt en grande hâte, arrivait juste à temps pour diriger de la voix les hommes qui retenaient, à l'aide de longues cordes, un arbre près de s'abattre.

Il avait adopté la méthode dite « de coupe sombre ». Elle consiste à laisser assez d'arbres autour de celui qu'on vient d'abattre pour que sa disparition ne se remarque guère. Cette façon de procéder avait toutefois l'inconvénient de rendre impossible l'entassement en un même lieu du bois coupé.

Un matin, Paul remarqua qu'un des cadres où le bois destiné au chauffage était rangé par « cordes » — c'était l'unité de mesure adopté dans le pays — avait été vidé de son contenu. Il conçut des soupçons. Le charbon étant fort rare, dans les villes, le bois de chauffage avait acquis une grande valeur. Rien n'était plus aisé que de se rendre, en pleine nuit, sur les lieux d'abattage, avec une charrette, et d'y charger quelques stères de bûches. Une surveillance s'imposait.

Paul fit part de ses préoccupations aux hommes de l'équipe. Ils les jugèrent fondées, sans, pour autant, que ce vol semblât les indigner. Paul décida qu'on construirait une cabane où l'on placerait des lits de camp

et où deux hommes, par roulement, passeraient la nuit, afin d'éloigner les voleurs par leur simple présence. La cabane fut bientôt bâtie et, le soir même, deux hommes s'y installèrent. Dès lors, les tours de garde se succédèrent. Une gratification récompensait ces services. Paul put dormir en paix.

Un soir, alors qu'il se promenait avec Lena, il eut envie d'aller bavarder avec les deux hommes solitaires dans leur abri de rondins. Ils s'approchèrent de la cabane. Elle était sombre. Les deux hommes devaient dormir. Paul poussa la porte qui était restée entrebâillée et regarda à l'intérieur : il n'y avait personne. Il apprit le lendemain matin que les deux hommes avaient passé la moitié de la nuit à la métairie à jouer aux cartes. Paul leur annonçait qu'il les congédiait. Ils se mirent à rire : ils ne souhaitaient que cela. Leurs camarades regardaient Paul avec ironie.

Il prit la résolution de passer lui-même ses nuits dans la cabane. Lena l'approuva. Elle lui donna le fusil de chasse de son père et des cartouches. Dès lors, tous les soirs, après le dîner, Paul reprit le chemin de la forêt.

La cinquième nuit, il dormait depuis une heure ou deux dans la cabane quand il se réveilla brusquement. Une lueur étrange pénétrait par les lucarnes. Il alluma sa lampe, regarda sa montre à son poignet : trois heures du matin. Il perçut un crépitement et, comprenant d'où venait cette lumière jaune et dansante, il s'élança dehors.

A moins de cinquante mètres de la cabane, le sous-bois brûlait. L'été avait desséché les buissons et les herbes auxquelles se mêlaient les morceaux d'écorce et les petites branches mortes des arbres qu'on avait débités. Les flammes couvraient un large front et montaient, en feux follets, le long des troncs. Un espace nu protégeait la cabane, bien que de la sciure et des débris de bois le recouvrissent et que Paul distinguât les traînées noires d'une combustion plus lente qui avançait en tous sens, comme des flots de fourmis.

Deux sapins brûlaient jusqu'à mi-hauteur, leurs troncs corsetés de courtes flammes, tandis que leurs branches les plus basses se ployaient et s'abattaient dans un nuage d'étincelles. La fumée se rabattit sur Paul. Il étouffait. Il se mit à courir vers la lisière. Le feu avait contourné la cabane et il dut sauter un brasier d'herbes et de ronces, comme à la Saint-Jean.

A son affolement, se mêlait une curieuse excitation. La perte du bois coupé, l'anéantissement des résultats de trois mois d'efforts, les ravages que l'incendie allait causer dans la forêt le désespéraient mais il éprouvait, en même temps, une sorte d'étonnement et d'admiration devant la grandeur de l'événement. Quelque chose venait de jaillir de la monotonie des jours et de l'immobilité des arbres et il ne pouvait s'empêcher de voir en cela une relance du destin. Arrivé dans la prairie, il se retourna. Une colonne de fumée qu'on n'aurait pas pu distinguer dans la nuit si elle n'avait été éclairée par le reflet des flammes montait toute droite, du

milieu du bois. Il n'y avait pas un souffle de vent : l'incendie ne s'étendrait guère.

.. ..

Le jour se levait entre les cimes des arbres où la fumée restait prise, semblable à une brume du matin. Paul avec ses hommes avait lutté toute la nuit contre le feu. Un sapin brûlait encore, comme un cierge, mais, tout autour, l'incendie décroissait. Il ne restait que ces espèces de bûchers, de grands feux de bivouac que figuraient les tas de bois coupé. Paul les dénombra et fit mentalement le compte de ce qu'il avait perdu : plusieurs centaines de stères de bois de chauffage, une cinquantaine de billes de bois de quatre à cinq mètres de long, un grand nombre d'arbres sur pied et, enfin, le matériel et les outils entreposés dans la cabane... Lena qu'il avait envoyée à Hirschenberg arrivait, précédant le camion des pompiers. Il manœuvra avec difficulté dans le bois. Les six hommes qu'il portait mirent enfin une lance en batterie et arrosèrent, un peu à l'aveuglette, les limites du foyer. Le grand réservoir d'eau du camion fut bientôt vide, mais tout danger d'extension de l'incendie était désormais conjuré. Il suffisait d'attendre que les tas de bois eussent fini de brûler.

A midi, tout était éteint. De petites fumées montaient du sol couvert de cendres. On regagna le haras. Lena offrit à boire. Elle avait un visage sans expression. Ses gestes ne trahissaient pas la moindre nervosité. Elle ne parlait presque pas. Les pompiers s'attardaient.

— Selon moi, ce n'est pas un incendie spontané, dit leur chef, un homme grisonnant et assez gros, coiffé d'un curieux bonnet de police vert. La chaleur, en cette saison, n'est pas si grande... Il s'essuya cependant le front, avec un grand mouchoir à carreaux. Accidentel ? Eh bien ! vous voyez : j'en doute.

Paul ne prêtait pas d'attention à ces paroles. Il était intrigué par la disparition de tous les hommes de l'équipe d'abattage. Ils avaient bu, sans rien dire, et étaient sortis très vite de la pièce, les uns derrière les autres. Il alla à la fenêtre et vit, devant le bâtiment, deux hommes sac au dos qui attendaient. Un troisième achevait, à l'aide de courroies de cuir, de relier par leurs poignées deux valises qu'il porterait plus commodément, en faisant reposer le lien sur ses épaules. Trois hommes encore, également munis de leurs bagages, sortirent du bâtiment. Paul se tourna vers Lena :

— Ils s'en vont !

Elle sortit de la pièce avec lui, laissant les six pompiers autour de la bouteille. Lorsque Paul et Lena arrivèrent devant le bâtiment du haras, les huit autres hommes de l'équipe d'abattage en sortaient, chargés de sacs, de boîtes et de valises. Ils parlaient très fort et riaient. La plupart d'entre eux n'avaient pas pris le temps de se laver. Le visage noir, hirsutes, étourdis encore par les efforts qu'ils venaient de fournir, ils paraissaient en proie à une légère ivresse.

— Adieu, patron, dit l'un d'eux à Paul. On vous quitte.

— Si vite ? répondit Paul. Mais c'est absurde. Je vous dois un peu

d'argent. Et puis, nous pourrions voir s'il n'y a pas du bois à récupérer. Il faudrait nettoyer les billes qui n'ont pas brûlé tout à fait...

— C'est votre affaire : nous, on ne marche plus, dit un autre homme. Vous nous avez payés avant-hier : le reste, on vous en fait cadeau. On s'en va. On en a assez vu avec vous, depuis deux mois !

Tout le groupe approuva bruyamment. « Ah oui ! on en avait assez vu ! Les bois de l'Unterbach, on se les rappellerait ! Dommage qu'on y ait pas vendu des cartes postales : on en aurait emporté, comme souvenirs ! »

Les pompiers étaient sortis de la maison et écoutaient, déjà prêts à prendre place dans leur camion. Le chef des pompiers fit un pas vers le groupe.

— Dites, les gars : maintenant qu'on est à vide, s'il y en a qui se sentent capables de se tenir sur le réservoir et contre les bords, je les descends jusqu'à la route.

Les hommes coururent jusqu'au camion et se hissèrent sur le réservoir. Trois d'entre eux n'y trouvant pas place demeurèrent accrochés à l'arrière du véhicule. Il démarra et s'engagea sur le chemin qui traversait le pré. Les hommes, certains entassés sur les tôles du réservoir peint en rouge, d'autres assis sur la cabine du chauffeur ou à demi couchés sur les tuyaux retenus contre les flancs du véhicule, étaient au comble de l'excitation. Ils n'eurent aucun geste d'adieu pour Paul et pour Lena. Paul avait tourné le dos et se dirigeait vers la maison. Il entendit un chant déjà affaibli par la distance. Lena rejoignit Paul

— Qu'est-ce qu'ils chantent ? lui demanda-t-il.

— Une vieille chanson de soldats, répondit-elle. Qu'est-ce que tu crois qu'ils savent d'autre ?

Paul et Lena ne parlaient plus. Ils hésitaient à pénétrer dans la maison. Qu'y feraient-ils ? Lena s'assit sur l'une des quatre marches du petit perron. Paul l'imita et posa son bras sur les épaules de Lena. Il la devinait accablée mais s'efforçant de garder une attitude. Non : elle se courba un peu plus sous le poids du bras de Paul. Il en fut attendri. Où en était-il lui ? Il regardait la prairie, les bois, dans la nette lumière jaune de septembre : l'événement passé, évanoui. Tout se refermait. Le silence. Rien. Rien dans le ciel, rien sur la terre, rien en nous. Moins que rien : l'absence du désir qu'il se produisît quelque chose.

X

Paul avait souvent imaginé le retour du père de Lena. Qu'il n'eût pas, depuis des mois, donné de ses nouvelles ne prouvait aucunement qu'il fût mort. On pouvait le croire peu empressé de rassurer sa fille qu'il avait quittée sur des paroles de colère. De plus, il devait être assez prudent pour laisser passer le temps des règlements de comptes politiques avant de rappeler son existence. Une lettre interceptée ou une indiscrétion de sa

destinataire aurait pu orienter les recherches de ceux qui voulaient le châtier.

Cependant les semaines et les mois s'écoulaient sans que l'Allemagne parût être entrée dans la période de punition qu'on avait été en droit d'attendre. Reculant devant l'ampleur de la tâche, la justice qui frappait, avec une rigueur ostensible, les têtes de l'ancien régime, ne s'exerçait guère au niveau des classes moyennes. De leur côté, les éléments sains de la population ne semblaient pas disposés à mener à bien cette épuration dont ils avaient tant rêvé, pendant les années noires.

Sans doute, découvraient-ils ce qu'il y avait de vil à s'appuyer, dans cette action, sur la présence d'un envahisseur, fût-elle, en fait, libératrice. L'idée de communauté nationale survivait et entretenait ces équivoques, ces atermoiements. Une défaite militaire n'aurait su tenir lieu de révolution et aurait à jamais laissé une tache originelle sur celle qu'elle aurait permise. Enfin, se réveiller dans la liberté ne consistait pas à rouvrir les yeux dans un monde lumineux où la grande affaire était la dignité de l'homme et la justice. Les besoins matériels obscurcissaient tout. Le souci quotidien de manger se substituait aux rêves d'humanisme.

Rien ne s'opposait donc à ce que le père de Lena revînt. Il tardait. Tant que dura l'été, cette absence trouva un complément de justification dans la saison même, propice aux exils champêtres, aux errances. L'automne amena Paul et Lena à penser que le vieux Wittgenstein était bien mort. Ils s'étaient mariés sans que Lena, majeure depuis un an, eût besoin de fournir une autorisation paternelle ou la preuve de sa condition d'orphèline. L'ombre de Wittgenstein ne subsistait plus que sur le domaine.

Quand Lena et Paul envisagèrent de vendre un pré, afin de se procurer un peu d'argent car tout ce qu'ils possédaient était passé dans les salaires des bûcherons et dans l'achat de matériel, on leur opposa que la mort de Wittgenstein, seul propriétaire légal, n'était pas établie. Ils en éprouvèrent une grande déception. Les deux métairies rapportaient encore fort peu. Deux couples de réfugiés et trois célibataires qui faisaient partie de l'équipe agricole constituée au moment de la fenaison s'y étaient installés de façon définitive. Ainsi reclassés dans la vie sociale, ils cessaient de dépendre de la municipalité ou des autorités américaines qui avaient fini par retirer ce qui restait du groupe de réfugiés. L'ordre traditionnel revenait.

(*La fin dans la prochaine livraison.*)

PIERRE GASCAR

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE LA FRANCE SOUS LA CINQUIÈME RÉPUBLIQUE

par Paul Noyelles

Dans le brillant article que Jacques Chastenet a publié dans la Revue de Paris *du 1er décembre, des objections pertinentes ont été formulées contre la politique extérieure du Gouvernement français. Désireuse de présenter deux aspects de ce problème essentiel, la* Revue de Paris *a demandé à un écrivain qui a de fréquents contacts avec les milieux gouvernementaux et partage leurs vues de présenter un exposé d'ensemble des idées dont s'inspire la politique du général de Gaulle et de ses collaborateurs. (N.D.L.R.)*

« La Quatrième République périt de ses propres fautes... L'indépendance même du pays s'est trouvée mise en cause... Ainsi, la Quatrième République a dilapidé en peu d'années son capital moral dans l'Outre-Mer, en France même et finalement dans le monde. » Pour les adversaires du nouveau régime qui ne sont souvent que les nostalgiques du précédent, ce jugement ne peut être suspect. Il est de M. Pierre Mendès-France lors du débat d'investiture du Gouvernement du général de Gaulle à l'Assemblée nationale, le 1er juin 1958.

Le dernier président du Conseil de la Quatrième République venait de parler lui-même de : « Notre position internationale battue en brèche au sein même de nos alliances ».

Avec la fin de la Quatrième République se posait donc le problème de la fin de sa politique étrangère ou, en tout cas, de sa modification. Il s'agissait, en effet, beaucoup plus d'une modification que d'un changement radical puisque, si le général de Gaulle entendait rétablir le prestige de la France au sein de ses alliances, si même il souhaitait que la France ne restât pas « confinée » dans ses alliances, il n'entendait pas moins conserver celles-ci, que le régime précédent avait mises à la base de sa politique étrangère. En cela comme en beaucoup d'autres points il était certainement l'interprète du sentiment national.

Quelle avait été la politique étrangère de la Quatrième République ? En la ramenant à l'essentiel, on peut dire qu'elle était fondée sur l'intégration européenne et l'alliance étroite avec les États-Unis dans le cadre du Traité de l'Atlantique Nord. Cette politique avait connu des

succès qu'il serait injuste d'oublier : l'intégration européenne avait largement favorisé le rapprochement franco-allemand que le général de Gaulle lui-même souhaitait en 1945, encore qu'alors ses idées sur l'Allemagne fussent réservées à l'égard d'une reconstitution d'un État allemand centralisé. L'alliance américaine avait, sans aucun doute, écarté de l'Europe Occidentale et de la France la menace d'une agression militaire venant de l'Est.

La politique étrangère de la Quatrième République avait cependant connu des échecs non moins certains. En voulant forcer l'intégration, alors que l'évolution des esprits restait bien en deçà du rêve d'une patrie européenne, elle avait provoqué la grave crise de la C.E.D. — crise au cours de laquelle M. Debré s'était révélé le plus ardent adversaire et avait pris la tête de la croisade « gaulliste » contre l'intégration militaire et politique. En voulant étendre la solidarité occidentale à l'ensemble du monde, la France n'avait pas réussi à trouver dans la conduite de sa politique en Indochine, puis en Algérie — sans oublier l'affaire de Suez — les appuis qu'elle estimait nécessaires.

De ces échecs, il était possible de tirer deux conclusions opposées. Ou l'on considérait impossible, pour la France, d'avoir une politique étrangère autonome et l'on s'inclinait en toutes circonstances et en tous lieux devant la puissance des États-Unis, seule véritable grande puissance de l'Occident. Ou l'on estimait nécessaire de garder une orientation analogue à celle qu'avait définie la Quatrième République mais en veillant à assurer, avec plus d'efficacité, la défense des intérêts propres à la France. C'est cette deuxième conclusion que les dirigeants de la Cinquième République ont voulu leur.

Cette conception suppose naturellement que la France ait des intérêts propres dont la protection ne soit automatiquement assurée ni par l'alliance américaine, ni par l'intégration européenne. Cela revient à penser que la France garde sa personnalité en tant que Nation et en tant qu'État et cela implique que l'on se fasse « une certaine idée de la France ». Ce postulat inspire en tout la politique étrangère que le général de Gaulle, M. Michel Debré et M. Couve de Murville ont définie et appliquée. Quelle est donc cette politique ? A-t-elle réussi ?

*
* *

Il est en effet permis de penser sans étonner personne que le général de Gaulle estime que la France a des intérêts propres et qu'elle ne peut laisser à d'autres le soin de les défendre et de les illustrer. Aujourd'hui, ces intérêts se manifestent dans plusieurs secteurs, d'abord en Algérie, ensuite dans la Communauté, puis en Europe et dans l'Alliance Atlantique, enfin dans le reste du monde. Ces intérêts sont eux-mêmes subordonnés à la nécessité qui les régit et les détermine : celle de conserver à la France une âme et une cohésion sans lesquelles, dans

l'esprit du général de Gaulle tout au moins, notre pays ne pourrait plus exister.

Il ne suffit cependant pas de considérer les secteurs où existent des intérêts spécifiquement français. Il faut aussi, et cela est plus difficile, savoir si la France peut défendre ces intérêts par des moyens qui lui soient propres. La France a-t-elle dans le monde actuel une puissance originale suffisante pour faire entendre sa voix et respecter ses vues? Là aussi, on n'étonnera personne en disant que le général de Gaulle se comporte comme s'il jugeait que la France peut trouver assez de ressources en elle-même et surtout peut-être assez de volonté, pour mener à bien une politique nationale, ce qui ne veut pas dire une politique isolée. Il s'agit non seulement de respecter la tradition française, mais aussi d'adapter cette tradition au siècle présent, et les dirigeants de la Cinquième République estiment cette adaptation possible sans que la France soit pour autant contrainte à renoncer à son autonomie.

Dans cette tradition française, il y a trois éléments : la force de la France, les amitiés de la France et les alliances de la France. Ce sont ces trois éléments que le nouveau régime voulait affermir et développer. Rien là de très original, au départ : mais la volonté était certainement plus constante que sous bien des gouvernements précédents, ne serait-ce qu'à cause du caractère du général de Gaulle et de la stabilité politique.

La force de la France : si pour des raisons techniques, le projet de création d'une force de dissuasion nationale n'a été soumis au Parlement que plus de deux ans après le retour aux affaires du général de Gaulle, ce projet n'en est pas moins l'une des composantes fondamentales du système de politique étrangère de la Cinquième République, puisqu'il s'agit de donner à la puissance militaire française des moyens modernes autonomes, dont les limites seront probablement étroites mais dont le poids peut ne pas être négligeable. Avant de rédiger le projet, il était nécessaire que des explosions atomiques expérimentales fussent décidées. La première, on le sait, date de février 1960.

Les amitiés de la France : le général de Gaulle exprime volontiers l'idée qu'en politique « nul n'a d'amis ». C'est une idée que M. Debré a également développée devant le Parlement. Il existe cependant des courants de sympathies et d'affinités ; les plus traditionnelles sont souvent, il faut le reconnaître, menacées par les malentendus algériens. Rien cependant n'a été négligé pour dissiper les inquiétudes et renforcer des liens utiles. Il ne faudrait pas, à cet égard et pour prendre un exemple, tenir les voyages de M. Malraux pour de simples tournées de conférences, relevant du même genre que celles de l'Alliance française. Le Ministre d'État était, dans l'optique gaulliste, chargé d'une mission bien plus importante : celle de ranimer avec un éclat moins qu'emprunté la flamme d'une tradition française de progrès et de liberté qui avait été abandonnée jusqu'alors plus aux critiques qu'aux fidèles. De même, les voyages du général de Gaulle en Italie, en Angle-

terre, aux États-Unis, par le prestige du Président de la République, ont été des occasions renouvelées de donner un sens nouveau et plus sûr à d'anciennes amitiés.

Les alliances de la France : autant qu'un instrument, elles sont une fin. Leur substance est presque impossible à séparer de la substance même de la politique étrangère de la France, et à ce titre, elles méritent une étude approfondie que le lecteur trouvera plus loin. Disons dès maintenant qu'elles sont restées sous la Cinquième République celles de la Quatrième, si même elles ont connu quelques transformations, destinées à les rendre mieux adaptées aux impératifs français et aux exigences de la réalité.

Pour utiliser ces trois atouts, la Cinquième République a conservé, dans son ensemble, le personnel diplomatique du régime précédent, en essayant de l'animer d'un souffle nouveau et d'une impulsion plus vigoureuse. La France s'est ainsi engagée dans une politique étrangère dont la trame est très largement identique à celle de la Quatrième République mais dont les tonalités ont pu changer.

Le premier objectif de cette politique est de faire connaître, comprendre et, si nécessaire, appuyer la politique de la France en Algérie et dans la Communauté. Cet objectif a été finalement atteint pour la Communauté, malgré les mutations rapides de celle-ci ; il en a été certainement différemment pour l'Algérie. Dans ce cas, cependant, après une année d'approche, la déclaration du 16 septembre 1959 donnait une formulation cohérente, réaliste et convaincante de la politique française. Cette politique, depuis le 1er juin 1958, n'a pas connu de variations mais des difficultés, au-delà desquelles il fallait montrer les progrès de la pacification, les réalisations du Plan de Constantine et l'enjeu final où la liberté et la subversion tyrannique s'affrontent. Telle était la première tâche à entreprendre.

Cette tâche dépasserait les moyens de notre pays s'il devait, en même temps, se trouver isolé dans un monde où l'anticolonialisme passionnel ou ignorant sert trop souvent de règle et d'alibi et où le problème algérien n'est fréquemment posé qu'en termes simplistes de décolonisation, pour être alors rapproché de l'archétype indien. Aussi est-il nécessaire, dans l'intérêt même de la politique algérienne de la France, de renforcer la place de notre pays dans ses alliances, sans pour autant mettre la France dans la dépendance complète de ses alliés. Même le problème algérien résolu, la France devra, au sein de son système d'alliances, être plus libre et plus écoutée. Au-delà des vicissitudes de l'heure, les vues du général de Gaulle sur l'Alliance Atlantique visent au fondamental : c'est pourquoi il souhaite que la France puisse retrouver la marge de manœuvre nécessaire à la protection d'intérêts nationaux permanents, qui ne sont pas couverts par le Pacte, soit que les mécanismes de solidarité en soient insuffisants, soit que l'aire d'application en soit trop étroite. Ce ne sont ni l'humeur ni l'accident

qui expliquent la décision de remettre aux seules autorités françaises le commandement de la flotte de Méditerranée, mais l'idée que, dans cette partie du monde, la France a, et aura pour longtemps, des positions à défendre que ses alliés pourraient trop facilement négliger, par la volonté de préférer un axe Ouest-Est à un axe Nord-Sud. Les précautions prises pour l'unification des défenses aériennes en Europe, qui ne doit couvrir que la portion avancée vers l'Est du territoire national, relèvent du même souci.

Ces mesures ne sont toutefois pas seulement négatives ; elles ont reçu un important corollaire positif lorsque le général de Gaulle a demandé, dans le fameux mémorandum du 23 septembre 1958, adressé aux États-Unis et à l'Angleterre, que la France soit associée à l'élaboration du concept stratégique général dans le monde. On voit bien les avantages que la France en retirerait : possibilités accrues de coopération avec les États-Unis et l'Angleterre dans le domaine de la défense et en particulier de la défense atomique, meilleure coordination des politiques générales, et obligation pour les États-Unis de ne pas prendre seuls des mesures qui affectent les intérêts français. Sur ce dernier point, la France a plus à gagner qu'à perdre à soumettre sa politique à un processus de coordination, car les pressions sont déjà grandes sur son action, plus grandes que celles qu'elle peut exercer sur l'action de ses partenaires, du moins dans le système actuel.

On voit peut-être parfois moins bien les bénéfices que l'ensemble de l'Occident pourrait attendre du succès des thèses françaises. N'est-il cependant pas permis de penser que l'alliance tout entière tirerait grand profit du resserrement des liens unissant ses trois membres les plus importants, dont les responsabilités dépassent d'ailleurs le cadre atlantique ? Et quels sont les autres membres de l'alliance disposés ou capables de participer à une stratégie mondiale ? Ajoutons cette réflexion capitale : l'Organisation des Nations Unies, en tant qu'institution capable d'assurer la paix — une paix juste et humaine — a échoué. Qu'on évoque Budapest, Suez, ou le Congo, l'intervention de l'O.N.U. n'a pas été utile et a parfois aggravé la situation. Pourquoi l'Occident ne ferait-il pas un effort et ne prendrait-il pas l'initiative d'un redressement de la politique mondiale en cessant de confier aux « Nations dites unies » des tâches qu'elles sont hors d'état de mener à bien et des missions dont il devient éclatant que leur poursuite détériore souvent plus qu'elle ne guérit — et détériore aux dépens de l'Occident — les plaies de notre monde ?

L'Europe est-elle une idée gaulliste ? Ceux qui rêvent d'intégration ou de fédération répondent qu'en tout cas ce n'est qu'une idée usurpée. Les références néanmoins abondent pour montrer que dès 1944 le général de Gaulle parlait d'Europe. En vérité, l'Europe gaulliste n'est certainement pas celle de M. Jean Monnet : c'est un fait, ce ne devrait pas être un reproche. L'important est la volonté ferme et tangible

du général de Gaulle de faire avancer les États d'Europe sur la voie de la coopération, pour les amener un jour à cette « imposante confédération » dont les partisans de l'intégration immédiate devraient mieux admettre qu'elle représente le seul espoir réaliste dans l'état actuel de notre continent.

La première démarche de la politique européenne du général de Gaulle a été la mise en œuvre loyale et complète des premières mesures qui doivent mener au Marché Commun. Il est facile de retrouver le texte de questions écrites ou orales posées par M. Michel Debré, alors sénateur, vers 1956, pour s'inquiéter de l'orientation des négociations qui devaient aboutir aux Traités de Rome. Il serait non moins facile au Premier ministre d'aujourd'hui de faire remarquer que son attitude n'a pas varié, puisque, toujours favorable à l'abaissement du protectionnisme traditionnel de la France, il continue à s'opposer à ce qu'il peut y avoir de germes supranationaux dans ces traités et que, sans la réforme économique et financière de la fin de 1958, sans la stricte politique suivie depuis lors, la France n'aurait pu satisfaire à ses engagements. Quant à parler d'esprit des traités, il faudrait d'abord que la lettre en soit appliquée, et c'est bien ce que demande la France en proposant l'accélération du Marché Commun et la définition d'une politique agricole commune.

Le premier gouvernement de la Cinquième République a cependant une claire notion de l'insuffisance des traités existants. Faire l'Europe, c'est d'abord une œuvre politique. Et c'est pourquoi le général de Gaulle a proposé des consultations régulières entre chefs de Gouvernement, et, semble-t-il, la création d'organismes de coopération dans des domaines spécialisés qui compléteraient l'action des communautés déjà existantes.

La philosophie qui inspire ces propositions diffère évidemment d'une manière profonde de celle qui anime les partisans d'une Europe intégrée, dotée d'un exécutif et d'un législatif uniques et supranationaux. Pour l'observateur impartial, il apparaît, en tout cas, que si le rêve des doctrinaires se réalise un jour, ce ne sera pas par une transformation brutale des structures étatiques actuelles mais par un cheminement progressif, dans lequel les propositions françaises d'aujourd'hui peuvent jouer un rôle important. Ce rôle sera d'autant plus important qu'il tient compte de deux réalités fondamentales : seules les nations peuvent exiger les sacrifices qu'impliquera l'union de l'Europe et seuls les États ont les moyens d'imposer les mesures nécessaires à cette union. L'Europe des patries n'est pas autre chose que la traduction de cette double évidence.

Au-delà de l'Europe, au-delà de l'Occident, la France faillirait à son destin si elle ne proposait au monde quelques idées propres à faire avancer la civilisation humaine. C'est dire l'importance que pour

le général de Gaulle présente la position de notre pays sur le désarmement et sur l'aide aux pays sous-développés.

Pour le désarmement, l'accent a été mis sur l'arme nucléaire, ce grand recours et cette grande peur du XXe siècle, et le Gouvernement français a justement proposé que la première mesure dont on puisse espérer qu'elle serait acceptable par les États-Unis et l'Union Soviétique soit de contrôler les véhicules de l'arme nucléaire pour contrôler ensuite et interdire la fabrication de cette arme elle-même.

L'aide aux pays en voie de développement constitue l'un des fondements les plus solides de la Communauté. Il était donc naturel qu'au-delà du cercle de ses propres responsabilités la France engageât les autres pays pourvus du nécessaire et du superflu à s'unir en vue d'aider les nations moins favorisées. Dans les intentions du général de Gaulle, il devait s'agir d'abord d'actions limitées telles que la lutte contre certains grands fléaux ou la construction de grands ouvrages d'intérêt public. Ce sont donc là des idées généreuses mais aussi des idées réalistes : elles étaient bien dans la tradition française et elles ne devraient pas rester sans réponse.

*
* *

De cette politique étrangère ainsi définie peut-on dire qu'elle a réussi ? L'action du Gouvernement français a-t-elle correspondu aux intentions qu'il s'était données ? Disons tout de suite qu'aucun effort, après seulement deux ans et six mois, ne peut être jugé sainement, d'autant que le redressement intérieur et le drame algérien pèsent de tout leur poids. Toutefois, un bilan peut être dressé dans lequel, il serait vain de le nier, succès et échecs se mêlent.

Dans la définition de sa politique algérienne, le général de Gaulle avait au départ tous les espoirs de l'étranger peut-être encore plus que de son propre pays. Ces espoirs ont été renforcés par la déclaration du 16 septembre 1959. Pendant quelques mois, à l'Ouest comme à l'Est, toutes les voix se sont conjuguées pour vanter, soutenir et encourager la politique d'autodétermination. De M. Khrouchtchev au président Eisenhower l'accord était général. Puis, les mois passant, malgré les progrès certains de la pacification, malgré le plan de Constantine, malgré les élections répétées en Algérie, le désenchantement naissait, peut-être plus vite en dehors de la France qu'en France même, et l'échec des pourparlers de Melun marquait un tournant dans la position de beaucoup d'étrangers à l'égard de la politique algérienne du Gouvernement français.

A l'heure où j'écris ces lignes, les débats des Nations Unies ne semblent pas devoir diminuer cette déception. Ne faut-il pas craindre, en particulier, que les États-Unis, après être restés dans l'abstention en 1959, alors qu'ils se déclaraient hautement favorables à la politique

du général de Gaulle, ne se trouvent en 1960 encore loin des positions françaises ; et sans doute ne seront-ils pas les seuls.

Pouvait-il en être autrement ? Il ne faut pas imputer au manque d'information, à la faiblesse de la conviction ou à l'insuffisance des démarches, le fait que les mérites et les difficultés de la politique algérienne de la Cinquième République aient été chaque jour moins facilement compris par les États même les plus proches de la France. Il y a là en réalité, pour les nations démocratiques, une faiblesse à se défendre contre la subversion, favorisée par l'anticolonialisme ambiant. Il convient d'ajouter que le général de Gaulle garde, dans ce domaine, un crédit considérable à l'étranger et que si certains lui reprochent de ne pas avoir utilisé toutes les possibilités qui s'offraient, selon eux, pour mettre fin au conflit algérien, la plupart reconnaissent qu'il est le seul à pouvoir, si cela est humainement possible, trouver une issue satisfaisante à ce conflit.

La conférence de presse du 5 septembre avait déçu, donc aggravé les dissentiments. Mais le discours du 4 novembre 1960, le projet de référendum ont au contraire rendu un grand crédit et, on peut l'espérer, renversé la situation générale au profit de la France.

Ni sur l'Europe, ni sur l'Alliance Atlantique, les idées du général de Gaulle n'ont rencontré une approbation générale. Au mémorandum du 23 septembre 1958, les Américains comme les Anglais n'ont guère apporté que des réponses d'attente. Sur l'Europe, malgré les conversations répétées avec les dirigeants des pays intéressés, les progrès sont lents. Certes, le Marché Commun est en cours de réalisation, et de cela la France est grandement responsable. C'est elle également qui la première en a voulu l'accélération, alors que pour diverses raisons des nations voisines, européennes d'intention et de discours, deviennent ultra-nationalistes dans les faits. C'est ainsi que, malgré la France, le Marché Commun peut échouer faute d'une politique agricole commune. C'était d'ailleurs en 1957 une des mises en garde de M. Debré au Sénat lors de la discussion des traités de Rome. Là aussi, la bonne volonté française est certaine. Quant à la coopération politique, elle semble devoir sortir plus des faits que d'un système. Mais il faut vaincre une hostilité curieuse : celle des États-Unis, dont la pensée est favorable à une Europe intégrée, qu'ils voient volontiers sans politique propre, et défavorable à une Europe des gouvernements, qui leur paraît de nature à présenter une personnalité.

Un problème reste, en outre, à résoudre, à cet égard : comment la France voit-elle les rapports entre l'Angleterre et l'organisation politique et économique des Six ? Il semble que le débat à Paris reste ouvert entre ceux qui voudraient faire de l'entrée dans le Marché Commun la condition nécessaire et suffisante pour participer à l'élaboration de la Confédération Européenne, et ceux qui estiment que la forme très souple de cette élaboration doit précisément permettre, très tôt, et

au prix d'une association assez lâche avec la Communauté Économique Européenne, d'élargir la coopération politique en dehors du seul continent. Ce serait certainement un succès notable si l'une des initiatives de la France aboutissait à rompre le cercle trop étroit des Six.

Sur l'O.T.A.N., la méfiance américaine, les rivalités de puissance et les craintes des petits États n'ont pas permis à la France autre chose que l'exposé de ses conceptions. Il semble même parfois que certains aux États-Unis n'ont en rien diminué les préventions qu'ils entretiennent depuis vingt ans à l'égard du général de Gaulle. Les États-Unis sont très attachés à leur « monopole » : monopole de l'arme atomique, monopole de la stratégie mondiale. La docilité de l'Angleterre leur paraît assurée, non celle de la France. Il était, d'autre part, certaines « préventions » que la politique de la Cinquième République en Afrique Noire a contribué à effacer. Il appartient, en outre, au Gouvernement français de relancer sans découragement la négociation avec les États-Unis, mais il est encore trop tôt pour savoir ce que seront, sur ce point, les dispositions du nouveau Président américain. Quel que soit le résultat de ces discussions sur les améliorations à apporter à l'Alliance Atlantique, elles ne doivent nullement, dans l'esprit des dirigeants de la Cinquième République, affaiblir la solidarité des membres du Pacte ; au contraire, le Gouvernement français cherche à renforcer cette solidarité en donnant à tous ses membres, et en premier lieu à la France, un sentiment plus direct de leurs responsabilités pour leur propre défense comme pour la défense commune. M. Michel Debré s'est encore, lors d'un récent débat à l'Assemblée nationale, clairement expliqué sur cet aspect de sa politique étrangère.

Pour le désarmement comme pour l'aide aux pays sous-développés, on ne peut que prendre acte de la bonne volonté française, réserve faite, ce qu'oublient trop souvent les beaux parleurs du monde entier, notamment à la tribune des Nations Unies, de ce que la France vient en tête de tous les pays, États-Unis exceptés, pour la part qu'elle réserve à l'effort financier en faveur de peuples sous-développés. Quant au débat sur le désarmement, il dépasse de beaucoup notre pays, ce qui montre les limites de notre action dans le monde actuel, surtout dans la grande confrontation entre l'Est et l'Ouest. Dans ces limites, cependant, le rôle de la France n'est pas négligeable : on l'a bien vu par l'importance qu'a revêtu la fermeté du général de Gaulle lorsqu'il s'est agi de soutenir le maintien du *statu quo* à Berlin. Cette fermeté n'a, en outre, pas été pour peu dans le rapprochement franco-allemand qui, depuis Bad-Kreuznach, s'est affirmé avec une solidité suffisamment prouvée, ne serait-ce que par les attaques du camp soviétique.

Au moment de l'échec de la Conférence au Sommet, en mai dernier, les craintes que le Gouvernement français avait toujours montrées sur les intentions soviétiques concernant une discussion sérieuse se sont malheureusement révélées fondées. La clairvoyance, la dignité

et l'autorité du général de Gaulle ont, dans cette circonstance, donné à la France un poids qu'elle n'avait pas eu depuis longtemps dans les délibérations des Grands de ce monde.

*
* *

En dehors d'une fidélité au général de Gaulle, qu'a été le gaullisme depuis vingt ans? Un effort continu pour rendre à la France son âme et ses chances. Sur ce terrain, la politique de la Cinquième République a bien été, jusqu'à présent, fidèle à la pensée de celui qui en est le premier président et l'inspirateur. Les titres des *Mémoires de guerre* peuvent servir encore pour schématiser l'action entreprise depuis le 1er juin 1958, si les conditions ont cependant changé depuis 1945 et encore plus depuis 1940.

Cette action apparaît souvent à beaucoup hors de proportion avec les moyens d'une France diminuée. Malgré la reconstruction et la modernisation de l'économie, malgré le renouveau de la population, la France ne pourrait plus être alors qu'un canton européen, sous protectorat américain ! C'est en fin de compte aux Français d'en décider et la confiance qu'ils ont accordée au général de Gaulle ne peut aller de pair avec une volonté de démission que l'Histoire n'a jamais pardonnée aux peuples, même les plus faibles et les plus désemparés.

Le gaullisme n'est cependant pas l'irréalisme. L'entreprise des dirigeants du nouveau régime est vaste, elle n'est pas utopique. Bien au contraire. Elle a déjà eu d'heureux effets. Les États-Unis ont mieux pris conscience de certaines exigences de la « grande alliance ». Les nations européennes devinent que le continent européen a des devoirs envers lui-même comme envers l'Occident. L'Afrique des États souverains, mais d'expression française, balance une démagogie trop facile venant des États-Unis ou de Russie.

Il est vrai qu'en demandant une place entière dans un monde qui s'habituait chaque jour davantage à ne plus compter ni avec, ni sur la France, celle-ci étonne beaucoup. Mais on commence à s'y accoutumer et si le général de Gaulle oriente heureusement l'Algérie vers un destin nouveau fait à la fois de sa personnalité et de son union institutionnelle avec la France, les efforts déployés depuis juin 1958 donneront sans doute de remarquables résultats. La France, sans dépasser le rang que lui impose l'avènement des superpuissances, mais à ce rang, deviendra vraiment « une puissance mondiale ». C'est alors que la cohésion de son peuple et la détermination de ses gouvernants seront essentielles pour conserver et développer le redressement réalisé.

PAUL NOYELLES

UNE BELLE FAMILLE

par André Dhotel

Bien sûr une belle famille. D'abord savez-vous de quelle famille vous parlez? Des histoires? Peut-être cinq ou six histoires en même temps. Impossible à démêler. En tout cas Robert Miracle était un garçon sérieux.

Miracle c'était le surnom du père, on vous dira pourquoi plus tard. Le nom de l'état civil, cela ne fait pas longtemps qu'on en connaît l'orthographe. C'est Audart. Pourtant Robert était employé de bureau à la sucrerie et il devait avoir déjà des papiers en règle, tandis que ses parents, des nomades comme on n'en voit plus guère (avec des chevaux, des ânes et des volailles de tous les pays du monde), ces gens-là voguaient tantôt sous un nom, tantôt sous un autre, quoique le chef de tribu fût demeuré le vieil Antoine qui tirait des étincelles de sa barbe blanche par les nuits sans lune, à ce que l'on prétend.

Dès son jeune âge Robert avait décidé de mener une vie normale, ou sédentaire si vous préférez. Car si vous croyez qu'il y a des vies normales, vous vous trompez beaucoup. Il avait tout seul appris dans les livres à lire et à compter. A sa majorité il s'est présenté au directeur de la sucrerie. Il avait réussi à se procurer un costume correct, une cravate, une chemise blanche, et je crois que l'on ne pouvait pas imaginer un être mieux fait pour les emplois modestes et le dévouement. Le directeur n'a eu qu'à s'en louer. La famille de Robert n'a

— Ci-dessus paysage de Oudot (Photo Marc Vaux).

pas dû le regretter beaucoup. Elle circulait dans les départements voisins et revenait à Aigly vers le printemps passer quelques jours. Robert leur rendait alors une visite respectueuse. Un beau jour il s'est avisé de se marier.

Il était tombé amoureux de la fille du marchand de vaisselle sur la place qui était aussi conseiller municipal. Une belle blonde, peut-être un peu rousse, mais belle vraiment, car elle avait des épaules légères comme des oiseaux et un sourire lumineux. Bref il la retrouvait chaque soir en sortant du bureau car elle était sténo-dactylo chez le notaire à côté de la sucrerie. Ils revenaient ensemble par le canal. Et puis voici qu'un matin, en traversant le passage à niveau, il aperçoit Marguerite qui fermait la barrière. C'était une brunette de dix-sept ans, la fille des gardiens. Je ne pourrais vous assurer que celle-ci était jolie, mais ses yeux brillaient comme le ciel et elle avait des paupières longues. Elle ne riait jamais. Robert lui parla. Tous les matins il eut avec elle une petite conversation, et au bout de deux semaines, il pouvait avoir la certitude qu'il aimait à la folie aussi bien Marguerite que Léonie, la fille du vaisselier.

Les affaires traînèrent en longueur. Personne ne soupçonnait rien à ce moment-là. Robert était un jeune homme si effacé qu'on n'aurait jamais songé à lui attribuer la moindre conquête. Toujours est-il qu'il demanda en mariage Léonie, la première en date, parce que sa situation était meilleure, ou peut-être après avoir tiré au sort. Il avait revu la tribu du vieil Antoine entre temps, et on avait dû lui dire la bonne aventure en famille. Mais justement, les vaisseliers apprirent qu'il était fils de nomades et ne voulurent jamais consentir à une telle alliance. Léonie fut surveillée, matée, dégoûtée. On lui représenta ce que valait un employé sans avenir. Robert se rabattit sur Marguerite. Ainsi vont nos humbles idylles. Mais il aimait aussi Marguerite plus que sa vie, je vous l'assure. Et voilà que les parents de Marguerite s'avisent qu'on ne pouvait mêler le sang de la S.N.C.F. à celui d'une lignée de vagabonds. Chacun a son orgueil.

Des mois passèrent. Le jeune Robert ne faisait plus jamais qu'apercevoir de loin Marguerite ou Léonie. Comme il était également épris des deux jeunes filles, il n'avait pas la possibilité de jouer le grand amour. Tout finit par se savoir. Pourquoi pas une troisième ? La troisième n'aurait pas manqué peut-être, mais pour rien au monde il n'aurait levé les yeux sur aucune autre que Marguerite ou Léonie. Chaque fois qu'il y avait des bals à Aigly ou dans les environs, on était sûr de l'y trouver. Il restait à l'écart. Il ne prétendait qu'à regarder de loin ses bien-aimées que leurs frères d'ailleurs surveillaient de près, puis il s'en allait. Personne ne songeait à le plaindre. Après tout il appartenait à une race de sauvages.

Il menait sa petite vie, pour ainsi dire sans bouger, ne prenait jamais de vacances. On ne le voyait pas à la pêche, ni dans la cam-

pagne. Il suivait toujours le même chemin, de son logement à la sucrerie. Il habitait chez une vieille, dans une maison au bord des champs, à cent mètres au-delà du passage à niveau. Chaque matin il passait lentement devant la maison de la barrière. Marguerite demeurait invisible. Il longeait la rue de la gare, traversait le pont et à l'angle de la place il s'arrêtait devant l'étalage du marchand de vaisselle. A midi il déjeunait dans un petit restaurant avec des camarades de bureau. Ceux-ci n'avaient pas manqué de le questionner. Il leur avait positivement déclaré qu'il était amoureux des deux filles, que cela lui semblait un événement tout à fait impossible mais aussi inévitable que le lever et le coucher du soleil et les géraniums sur la fenêtre du restaurant.

— Je n'ai jamais entendu parler d'une chose pareille, disait-il.

L'aventure semblait en effet si vraie, qu'on n'osa jamais se livrer à aucune raillerie. Bientôt on s'aperçut que les deux filles étaient devenues amies, sans doute en raison de ces folles circonstances. On les rencontrait toujours ensemble. Robert lui-même se trouva un jour descendre une ruelle déserte alors qu'elles montaient la pente. Étroitement embrassées, se tenant par les épaules, elles allaient en souriant, vivantes et pures. Il resta planté à les regarder. Elles ne cessèrent pas de sourire. Il ne s'effaça qu'au dernier moment et elles passèrent devant lui comme si elles n'avaient pas soupçonné sa présence un seul instant. On connaît cette feinte ignorance des filles, et on apprit bientôt ce qu'elle valait.

Robert ne respirait, ne travaillait que pour elles sans nourrir le moindre espoir. Il revit sa famille. Sa mère la tzigane lui donna tous les sequins d'un collier pour qu'il pût se dire riche et poursuivre ses projets de mariage. Il dut accepter cet or et, la nuit qui suivit, il alla tout jeter dans le canal, assez loin d'Aigly, près de la première écluse vers Bermont.

Ce fut pour lui une époque exceptionnelle. Chaque brin d'herbe avait une grande beauté, chaque pierre de la rue, et il pensait que la mort même ne lui ferait pas oublier ce temps-là. C'était comme une aurore. Il ne demandait rien. Si elles l'aimaient, si l'une d'elles l'aimait, c'étaient des questions inutiles. Elles-mêmes n'oublieraient jamais. Un jour donc on apprit que Marguerite avait trahi son amie. L'artifice était simple. Elle s'échappa un soir de chez elle et ne rentra qu'au matin. Elle n'eut même pas à dire un seul mensonge. Les siens l'accablèrent d'invectives :

— Où es-tu allée galvauder ? Avec Robert bien sûr, ce camp-volant. Toute une nuit... Inutile de te demander... La honte... Bien sûr le mal est fait. Ainsi donc tu l'épouseras.

Elle avait passé la nuit dans un petit lavoir au bord du canal, les bras sur la planche à laver, la tête sur ses bras, regardant le ciel dans le canal, et parfois le vrai ciel, enfin s'endormant, rêvant qu'elle

serait toujours belle, malgré sa trahison. Elle ne répondit rien à ses parents qui bientôt convoquèrent le garçon, exigeant qu'il épousât leur fille avec d'autant plus d'énergie qu'il nia lui avoir seulement parlé. Le mariage se fit. Alors tout changea encore.

Ils habitèrent une petite baraque à l'extrémité du bourg, se mirent dans des meubles parfaitement neufs, car Robert avait des économies. Il n'y eut pas à Aigly un ménage plus honorable et plus net. Seulement Marguerite, en dépit des habitudes régulières de son mari, se montra vétilleuse, autoritaire et ne lui permit jamais de prendre la moindre initiative, de faire un pas sans elle dans la rue, de garder un sou dans son porte-monnaie. Quant à Robert tout cela lui était indifférent, dès lors que Marguerite était près de lui, et il devançait toutes ses exigences. Entre eux il y eut simplement un léger nuage, parce qu'il refusa toujours à la messe de s'agenouiller sur un prie-Dieu. Il se jetait à genoux sur les dalles, et ne voulut pas entendre raison à ce sujet.

Un an, deux ans passèrent. Ils eurent un enfant, un garçon. Léonie se maria à son tour avec l'héritier de l'épicerie voisine. Rien ne fut que silence. Pourtant la vie se poursuivait, bizarre et passionnée. Un matin d'été avant l'aube, Marguerite s'aperçut que Robert avait quitté la maison. Elle ne fit qu'un saut et sortit en chemise dans la rue. Tout était désert dans Aigly. Elle alla jusque sur la place. Les magasins restaient fermés tandis que le jour s'annonçait. Comme elle revenait vers la maison, Robert rentrait par le jardin avec une musette sur l'épaule. Il y avait une anguille dans la musette.

— Tu serais allé tendre des lignes pendant la nuit? Un beau prétexte! Tu avais un rendez-vous.

Il ne répondit pas. Mais tous les jours de la belle saison, il s'en alla au milieu de la nuit alors que Marguerite dormait. Les querelles qu'elle lui fit, les menaces, la vie impossible, ne purent avoir raison de son entêtement. S'il se soumettait à tout, il se réservait cette promenade innocente où il n'y avait d'autre mal que l'idée que s'en faisait Marguerite :

— J'aurais dû m'en douter... Tu ne m'as jamais aimée. C'était l'autre...

Elle chercha à le retrouver la nuit au bord du canal. Jamais elle n'y parvint. Elle guetta ses sorties, refusant de se coucher. Elle l'accompagnait jusqu'à l'écluse, mais alors il se mettait à courir inlassablement et elle devait renoncer à la poursuite. Il allait sans doute jusqu'à l'autre écluse tandis qu'elle rentrait seule, à bout de souffle. Elle imagina aussi de passer la nuit le long du chemin de halage. Mais il devait éviter la courbe du canal par quelque raccourci à travers la plaine. Comment savoir? Ils eurent un deuxième enfant.

Robert n'était préoccupé que de la pêche. Pourtant il revenait souvent bredouille parce qu'il relevait trop tard ses lignes. Il perdait son temps à flâner aux abords de la ville ou bien autour de la

deuxième écluse Il ne savait pourquoi il était attiré par des lieux indéfinis, prairies avec des saules ou petits bois de peupliers. Il regardait longuement les nuages du matin. Il est vrai qu'à chacune de ses courses il passait devant le grillage du jardin de Léonie, qui s'étendait de l'autre côté du canal et remontait jusqu'à la maison de la place. Il s'arrêtait un instant, et dans les premiers moments de la lumière il croyait voir la jeune femme debout derrière ces grillages, masqués de vigne-vierge. Comme une ombre. Jamais il ne songea à l'appeler ni à faire quelque signe. C'était très rare qu'il l'aperçût seulement de loin dans le jour, sur la place ou le long d'un trottoir. Elle ne servait guère au magasin de ses beaux-parents. S'il ne l'avait pas oubliée, elle n'existait plus dans sa vie. Elle était là comme une inconnue dont il ignorait toute pensée, plus inconnue que si jamais il ne l'avait rencontrée. Tenait-il tellement à voir se mirer dans l'eau, chaque matin d'été, la clôture de son jardin ? Un jour il crut distinguer sur cette eau du canal le reflet du visage de Léonie. C'était comme s'il avait vu soudain une apparition céleste ou un démon rayonnant. Il continua son chemin. La vie devenait très dure à la maison.

Marguerite se montrait de plus en plus hostile. Après avoir cherché des paroles tourmentantes, elle gardait le silence et ne répondait plus à ce qu'il disait. Enfin il consentit à la réveiller chaque fois qu'il se mettait en campagne et à accepter qu'elle l'accompagnât, s'étant engagé à ne pas la fuir en chemin comme il l'avait déjà fait. Enfin c'était l'énorme ridicule des scènes de ménage où chacun veut prouver au ciel et au monde qu'elles n'auraient pas de raison d'être si seulement l'autre avait un peu d'amour de la vérité. Bien loin de s'apaiser, Marguerite ressentit de nouvelles fureurs. Elle pensait aux bébés qui dormaient seuls. Elle accusa Robert de cet abandon, l'accabla de reproches parce qu'il gagnait petitement sa vie.

— Tout le monde sait qui tu es. Peut-être même tu perdras ta place un de ces jours. On ne tolère pas des individus comme toi dans les maisons sérieuses. Il y a longtemps que tu aurais eu de l'avancement, si tu t'en étais soucié.

Bref une sorte de mort quotidienne après les feux d'une passion toute récente. Ce qui n'empêchait pas que presque chaque nuit ils allaient côte à côte. Lorsqu'elle avait déballé ses rancœurs, ils marchaient en silence. Marguerite regardait aussi vers le jardin de Léonie.

— Qui penses-tu voir ? demandait-il.

— Je verrai, je saurai, répondait-elle.

Comme si un événement nouveau pouvait tout changer. Elle aurait mieux fait de se taire et de laisser son galvaudeux galvauder, lui répétaient ses voisines. Mais elle aurait plutôt tué Robert, proclamait-elle. A leur dixième promenade ils firent une étrange rencontre. Ils traversaient un petit bois d'osiers et ils aperçurent dans un chemin qui recoupait leur sentier une jeune fille qui leur parut infiniment

gracieuse dans la pénombre. Elle se tenait auprès d'un buisson de troènes. Elle les regarda un instant et s'éloigna.

— Qui est-ce ? lui demanda-t-elle.

Il ne savait pas.

— Tu dois le savoir. Une fille qui avait un rendez-vous. Pourquoi pas avec toi ?

Il haussa les épaules. Elle ne poursuivit pas ses remontrances. Deux jours après il la revirent dans un autre lieu. Marguerite fut si surprise qu'elle ne trouva rien à dire sur le moment. Plus tard :

— Qni est-elle ? D'où vient-elle ? On devrait la connaître dans la région.

— Une fille en vacances, peut-être, avança Robert.

Marguerite s'informa partout à la ronde. Ni à Aigly, ni à Charbeuil on ne connaissait de jeune fille vêtue comme ci, avec des cheveux comme ça, des cheveux blonds. Enfin pas d'élégante aux environs. Ils la revirent deux fois, trois fois au début de septembre. Robert ne faisait aucune réflexion. Marguerite lui reprocha de ne penser qu'à tendre des lignes et à les relever.

— Un simple abruti, voilà ce que tu es.

Marguerite avait aimé Léonie et elle aimait cette nouvelle jeune fille d'étrange façon. Mais celle-ci était inabordable. Toujours elle se dérobait. Peut-être elle attendait Robert, espérant qu'un jour il viendrait seul.

— Je lui parlerai, assurait Marguerite.

Il arriva par un matin brumeux qu'on l'aperçut assise sur une souche auprès d'un labour. Dans cette attitude elle semblait changée. Marguerite courut vers elle. La jeune fille se mit debout. C'était Léonie.

— Comment ? Toi ? s'écria Marguerite. Mais ce n'est pas toi que je cherchais. Qu'est-ce que tu fais par ici ?

Marguerite s'était arrêtée à quelques pas de Léonie dont les yeux lui semblaient un peu égarés. C'était un commencement de jour très pur malgré la brume. On distinguait, au-delà de cette rosée, d'énormes nuages orageux environnés de traînées rouges.

— Réponds-moi, dit Marguerite.

Robert l'avait rejointe. Léonie mit les deux mains devant son visage et s'enfuit. Marguerite ne fit pas un mouvement. Elle écouta comme si elle voulait entendre les pas de Léonie. Elle avait trompé Léonie naguère. Elles avaient juré ensemble que ni l'une ni l'autre ne parlerait jamais à Robert, et depuis le mariage elles n'avaient pas échangé une parole. Au tour de Léonie de trahir. Robert et Marguerite reprirent leur chemin lentement. Quand ils arrivèrent au pont d'Aigly, les nuées avaient blanchi. C'étaient de grands échafaudages de nuées pardessus les toits. La rue était encore déserte.

— J'irai la voir, disait Marguerite angoissée.

Elle s'occupa d'abord des enfants, tandis que Robert se dirigeait machinalement vers son bureau. A onze heures elle entra à l'épicerie et demanda à voir Léonie.

— Elle est partie depuis trois semaines, lui répondit le père.

— Partie ?

On savait à Aigly qu'elle devait bientôt s'établir avec son mari dans une ville du Midi. Sa santé l'exigeait, et il n'était plus question de vivre avec les parents ni de prendre leur succession. Le couple était donc parti pour régler l'affaire. S'ils reviendraient bientôt on ne le savait pas.

— Nous avons vu Léonie et elle ne pouvait pas être là, déclara Marguerite à Robert.

Robert haussa les épaules.

— Sale romanichel, s'écria Marguerite. Vous êtes tous les mêmes. Vous jetez des sorts. Tu m'as jeté un sort. Tu as jeté un sort à Léonie.

— Alors elle n'était pas à Aigly ? répéta simplement Robert.

Allez comprendre. Il se passe de drôles de choses dans nos pays perdus. Toujours est-il que Marguerite cessa d'accompagner Robert dans ses courses nocturnes. Les matinées devenaient presque glacées.

— Quand cesseras-tu ces allées et venues, maudit ? s'écriait-elle.

Le canal fut en chômage. Cela n'interrompit nullement les habitudes de Robert. Alors il y eut une telle dispute que Marguerite, un soir, s'enfuit avec les deux enfants. Elle avait la certitude que Robert se ménageait d'incroyables rendez-vous, en dépit de ses assurances, en dépit de l'absence de Léonie. Dieu sait de quoi est capable un tzigane et s'il ne change pas l'espace et le temps. Elle se rendit chez ses parents, à la maison de la barrière. Mais il ne put le savoir. Elle s'enfermait si bien et elle cachait les enfants si bien que Robert ne réussit à obtenir aucune nouvelle. Il poursuivit cette vie solitaire pendant une semaine, se rendant avec fidélité à son bureau et marchant la nuit le long du canal.

Il avait imaginé pour ses courses un nouveau prétexte, plus dérisoire bien sûr que la pêche aux anguilles. Il descendait dans la boue du canal vide au bas de l'écluse, pour chercher vainement les sequins qu'il avait jetés jadis à cet endroit, quand il désespérait d'obtenir la main de Marguerite ou celle de Léonie. Depuis ce temps il avait eu l'amour de Marguerite, et tous les inconvénients de cet amour, magnifique et détestable. C'était amusant de chercher cet or maintenant que tout allait encore plus mal. Au milieu du lit du canal, subsistait un infime ruisselet qui avait drainé un peu la fange. Un matin, comme la nuit se dissipait en haut des peupliers, il se promena dans le courant du ruisselet, revint s'asseoir sur le talus où il nettoya ses souliers et découvrit ainsi un sequin qui s'y était collé.

— On se moque du monde, murmura-t-il.

Quelqu'un se moquait du monde certainement, mais c'était aussi

un monde aimé. Il mit la pièce dans sa poche et leva les yeux. Au-dessus de lui, sur la passerelle de l'écluse, il aperçut Marguerite.

Aussitôt le souvenir le saisit de Léonie rencontrée l'autre jour à cette même heure, une admirable Léonie qui avait voilé son visage de ses mains et qui en réalité était déjà partie au loin. A cette heure, dans la campagne d'Aigly, on rencontrait donc des filles, des femmes étrangement revenues et qui n'existaient pas. Il se dressa soudain. Marguerite mit les mains sur son visage, comme si soudain elle ne pouvait, comme Léonie, supporter cette rencontre.

Les cheveux bruns de Marguerite se déroulaient sur ses épaules. Elle avait sa robe des dimanches. Elle l'avait mise pour voyager sans aucun doute. Pas étonnant que personne à la barrière ne l'eût entrevue. Elle avait pris certainement le train, dès le premier soir, et maintenant elle apparaissait ici elle-même comme un fantôme. Il l'appela :

— Marguerite, certainement tu es très loin. Au moins dis-moi où tu t'es enfuie, Marguerite !

La jeune femme eut un mouvement comme pour s'élancer vers la rive. Mais ce mouvement imperceptible demeura en suspens avec la grâce d'une image de vitrail entre terre et ciel. Robert fut traversé par cette vision étonnante d'une Marguerite qui n'existait pas, qui était morte peut-être, plus belle que n'importe quelle fille du monde. Il était incapable de parler. Il tendit les bras vers elle. Cependant elle ne bougeait pas, gardant les mains contre son visage. La lumière du matin se fit plus distincte.

Alors lentement ses mains s'écartèrent et il vit d'abord ses yeux qui brillaient de joie, puis tous ses traits paisibles. Elle parla.

— Robert, je suis là bien vivante. N'es-tu pas un fou d'aller traîner tes pieds dans cette boue du canal ?

On ne pouvait imaginer de parole plus familière et plus douce. Il grimpa le talus et courut vers la passerelle de l'écluse. Il prit Marguerite dans ses bras. Elle se mit à rire, et son bonheur à lui était grand.

— Ecoute-moi, dit-il. Je veux te faire un cadeau.

Il sortit la pièce d'or de sa poche, et la lui donna.

— Cela me fait songer que l'aîné a besoin d'un vêtement. Tu gagnes si peu.

Ce n'était pas un reproche. Une simple chanson. Ils revinrent à la maison, serrés l'un contre l'autre. Elle expliqua qu'elle s'était cachée, qu'elle s'ennuyait de lui. Elle irait tout à l'heure réveiller les enfants et reviendrait avec eux avant qu'il ne parte au bureau. Il assura qu'il tâcherait de gagner un peu plus d'argent, qu'il cultiverait un jardin après ses heures de bureau. Toute parole était charmante.

Ces gens-là (comme on disait à Aigly), ces gens-là vivront toujours petitement. Cela ne songe qu'à des ballades et à des imaginations,

et cela n'est capable que de maigres économies et de gains minuscules. Parlez-moi du père Miracle et des frères. Au moins c'est une belle famille. Le père Audart, le nomade (de son vrai nom qu'on connaît bien maintenant, parce qu'il est écrit en toutes lettres sur les foires), lui, a su mener sa barque. Il a une boutique de confiserie de dix mètres de long et deux roulottes sleeping, et si vous voyiez les toilettes des femmes !

C'est l'ivrognerie qui l'a mené là. Il buvait souvent avec un notaire de Tourgues, quand il passait dans la région. Le notaire s'est pris d'amitié pour lui. Il lui a prêté de l'argent et même ce qu'on appelle des capitaux, et voilà ! Le père Audart dit que Robert et Marguerite, c'est de vrais va-nu-pieds sans aucune idée et sans une ombre de mérite, qu'ils ne savent ce que c'est qu'un budget, qu'ils donneraient tout ce qu'ils ont sans compter, et qu'ils travailleront toujours pour rien. Pour la lumière du matin ! Pour les pauvres... Pour rien !

ANDRÉ DHOTEL

CHRONIQUE DES LIVRES

SATURNALES

par Angus WILSON *(Stock)*

ETRANGE univers que celui dans lequel vivent, ou survivent, rêvent, essaient d'être ou d'aimer les personnages d'Angus Wilson. C'est une sorte d'Enfer érotique et dansant — le titre de *Saturnales* donné à ce recueil de nouvelles justifie cette comparaison — un Enfer dans lequel Angus Wilson promène ses fantoches avec une sorte de ravissement attristé, de sadisme complaisant. Il faut s'amuser dans cette Angleterre déséquilibrée des années 1940 à 1950 et chacun s'efforce d'échapper aux lois de la gravité comme à celles de la morale désuète de la génération victorienne. A cet égard, la nouvelle qui s'intitule *Danse de Mort* est la meilleure des dix. Jamais l'art d'Angus Wilson n'est allé si loin dans la fiction et dans le réalisme, dans l'horreur et dans le grotesque.

Il y a d'ailleurs beaucoup de férocité dans ce livre et les héros la méritent bien. Que ce soient « De charmantes fossiles », en réalité plus fossilisés que charmants, ou « Un ami plus qu'un locataire », les personnages, bien que veules, névrosés, ridicules ou pitoyables, sont fascinants. Angus Wilson est un de ces rares écrivains qui, après Proust, aient réussi à faire une analyse géniale de la bêtise ou de la médiocrité.

DIESBACH

LA COLOMBE ET LA FLAMME

par M. A. B. DEVE *(Alternance)*

A la veille de la seconde guerre mondiale, l'auteur, qui militait depuis 1933 dans des organisations pacifistes groupant des croyants de toutes les religions, rencontra deux réfugiés viennois : le rabbin Frankel et sa fille Esther. Ils appartenaient au groupe des juifs « Hassidim » dont la vie spirituelle est ardente.

Ces deux « justes » qui comptaient parmi les premières victimes de la barbarie hitlérienne acceptaient stoïquement leur destin de sacrifiés et le revendiquaient même comme un privilège. La vie édifiante de ces martyrs, proches des mystiques chrétiens, est rapportée au jour le jour dans un récit qui a la forme d'un journal. Ce témoignage est émouvant.

L. T.

(Suite de la chronique des livres page 124.)

DES VIRUS A LA GÉNÉTIQUE

par Pierre Lépine

Par une curieuse et passionnante évolution de travaux scientifiques poursuivis dans des domaines de la biologie de prime abord aussi indépendants les uns des autres que la génétique, qui étudie l'hérédité, la virologie, qui s'occupe d'une catégorie particulière des maladies infectieuses, et la cancérologie, qui s'efforce de résoudre l'énigme des tumeurs malignes, nous assistons à une convergence des voies de recherche sur un point de la biochimie : l'étude des nucléoprotéines, ces protéines [1] d'un type particulier que l'on trouve dans le noyau de toute cellule vivante.

Comment des disciplines en principe différentes par leur objet comme par leurs méthodes en sont-elles venues à constituer une sorte de front commun ? C'est ce que nous voudrions essayer de montrer en examinant plus spécialement le problème des virus tel qu'il se dégage des progrès acquis au cours de la dernière décade.

*
* *

Les virus, ces agents invisibles et filtrables de nombreuses maladies parmi les plus graves, sont des parasites obligatoires des cellules vivantes. Virus des animaux, il leur faut infecter une cellule d'un tissu sensible chez un animal réceptif pour pouvoir se multiplier ; virus des végétaux, il leur faut de même renconfrer la ou les plantes pour lesquelles ils ont des affinités spécifiques.

Libérés dans les milieux extérieurs, certains virus y sont très vite détruits, d'autres s'y montrent résistants et y persistent pendant longtemps, mais pas plus les uns que les autres ne peuvent se reproduire s'ils ne rencontrent à temps une cellule sensible au sein de laquelle pourra avoir lieu leur multiplication.

Ce parasitisme cellulaire a pour nous une conséquence pratique immédiate : c'est l'impossibilité où nous sommes de cultiver les virus

1. Les protéines sont des composés organiques albumineux qui entrent en majeure partie dans la composition des êtres vivants.

sur les milieux bactériologiques usuels. Pour conserver au laboratoire, pour étudier, pour faire croître les virus, nous devons absolument disposer soit d'un animal sensible, soit d'une cellule en culture de tissus qui offre une réceptivité convenable au virus. Il faut également que ces cellules sensibles soient vivantes et que leur noyau soit encore capable de se diviser par mitose.

Si, en effet, la cellule réceptrice a été placée par différents artifices, comme l'intoxication par la colchicine ou une irradiation aux rayons X, dans cet état que les radiobiologistes appellent la mort différée, c'est-à-dire qu'elle a subi des altérations du noyau suffisamment graves pour que, sans être tuée, elle ne puisse plus se reproduire et qu'elle soit par conséquent condamnée à plus ou moins longue échéance, on constate qu'une telle cellule, bien qu'encore sensible au virus qui reste capable d'y pénétrer, ne peut plus servir à sa reproduction.

Nous voyons donc que la multiplication des virus, dépourvue d'autonomie, est liée très étroitement au fonctionnement de la cellule-hôte, et plus particulièrement à son métabolisme nucléaire.

La culture des virus.

L'impossibilité de cultiver les virus en dehors des cellules vivantes a été pendant au moins un demi-siècle un sérieux obstacle aux recherches. Comment faisait-on en effet pour étudier l'agent d'une maladie infectieuse suspectée être une maladie à virus?

Lorsqu'il s'agissait d'une maladie des animaux, on commençait par prélever du matériel infectieux sur l'animal malade et à le transmettre à un animal sain de la même espèce. Si l'on arrivait ainsi à reproduire la maladie, on continuait les passages. S'il s'agissait d'animaux sauvages ou appartenant à une espèce difficile à manipuler, voire rare ou onéreuse, on cherchait à *adapter* le virus c'est-à-dire à transmettre la maladie à d'autres animaux, en commençant par une espèce voisine de l'espèce naturellement infectée.

C'est ainsi que, lorsque nous eûmes à étudier avec C. Levaditi, en 1928, une encéphalite qui sévissait alors sur les élevages de renards argentés, nous commençâmes par la communiquer au renard vulgaire, puis du renard au chien et finalement du chien à la souris ; de la même manière on a pu transmettre la fièvre aphteuse des bovidés au cobaye, et le typhus des animaux de ménagerie au chat domestique. Bref, on cherche à substituer à l'espèce naturelle lorsqu'elle est incommode un animal de laboratoire qui se prête mieux à l'observation et aux manipulations.

Lorsqu'il s'agit d'une maladie atteignant l'homme, il est classique de s'adresser à l'espèce zoologique qui s'en rapproche le plus, c'est-à-dire au singe anthropoïde.

Effectivement, la plupart des maladies humaines sont transmissibles aux simiens. Mais toutes ne le sont pas : c'est ainsi que l'hépatite épidémique n'infecte aucun animal en dehors de l'homme. Parfois, seules certaines espèces sont réceptives : ainsi, parmi les singes communs, le singe *Macacus rhesus* est le seul qui succombe à la fièvre jaune humaine, alors que les singes africains y sont résistants ; ou bien encore, le singe n'est réceptif qu'à une forme très atténuée et difficilement reconnaissable de la maladie ; la rougeole, par exemple, ne détermine chez la plupart des singes qu'une indisposition de très courte durée avec un bref mouvement fébrile et pas de symptômes très caractéristiques.

Même lorsqu'une maladie de l'homme est transmissible au singe, la difficulté n'est pas toujours résolue pour cela car le singe est un animal onéreux, difficile à garder en captivité ; l'expérimentation réduite à cette espèce est par là-même entravée. Pour cette raison, les recherches sur la poliomyélite n'ont pu prendre un réel essor que le jour où nous avons pu nous affranchir de la contrainte d'employer exclusivement le singe pour les essais.

L'étude d'un virus comme celui de la grippe est un bon exemple des progrès accomplis en passant le virus sur des espèces animales de plus en plus communes et de plus en plus économiques. En 1918, Charles Nicolle et Lebailly, à Tunis, transmettent le virus de la grippe au singe *Macacus cynomolgus* [1] mais, faute d'animaux, ils ne peuvent faire qu'un petit nombre de passages et les recherches s'arrêtent bientôt. En 1934, Smith, Andrewes et Laidlaw, en Angleterre,

Ci-dessus : Observation au microscope électronique (Service des Virus, Institut Pasteur). Le microscope électronique, qui permet des grossissements allant de 2 000 à 500 000 diamètres, près de mille fois plus élevés que ceux du microscope ordinaire, est devenu un instrument indispensable de la biologie moderne. Il se prête particulièrement bien à l'étude des virus, dont la taille s'échelonne entre 10 et 300 millionièmes de millimètre et dont l'acide nucléique est opaque aux électrons. Les plus forts grossissements des microscopes électroniques récents permettent aujourd'hui de voir les plus grosses molécules chimiques et de confirmer par l'image les hypothèses sur leur forme et leur structure, établies le plus souvent au moyen des rayons X.

1. D'autres auteurs, en particulier à Paris R. Dujarric de la Rivière, avaient montré la transmissibilité à l'homme du virus filtré mais c'était là une voie expérimentale sans issue.

ont l'idée de s'adresser au furet et réussissent à adapter le virus de l'homme à cet animal. L'ère de l'expérimentation est ouverte ; elle s'étend considérablement un an plus tard quand les mêmes auteurs réussissent à infecter la souris. En 1936, l'adaptation, par l'Australien MacFarlane Burnet, du virus à l'œuf de poule incubé multipliait encore les possibilités expérimentales, et aujourd'hui c'est à partir des liquides de l'œuf que l'on produit couramment le virus en quantités suffisantes pour le transformer en vaccin.

Mais tous ces passages sur l'animal, difficiles, onéreux, sont en même temps délicats ; ils obligeaient autrefois les laboratoires de virologie à entretenir de vastes animaleries, avec l'éventualité toujours possible d'enzooties atteignant ces élevages par l'introduction d'un germe infectieux. De plus, toutes les espèces animales ont leurs propres maladies à virus, et, surtout chez l'animal en captivité, on peut voir un virus naturel se substituer à titre de germe de sortie au virus expérimentalement inoculé, d'où de fréquentes causes d'erreur se traduisant par des pertes de temps et de matériel considérables. Enfin, certaines maladies de l'homme n'ont jamais pu être transmises à des animaux.

Aussi un progrès considérable a-t-il été réalisé lorsque les perfectionnements de la technique et l'avènement de l'ère des antibiotiques ont permis de réaliser, sur une grande échelle, la culture des cellules vivantes selon différents procédés, tous plus ou moins dérivés des travaux accomplis au début du siècle à l'Institut Rockefeller de New York par le Français Alexis Carrel. Nous savons aujourd'hui fabriquer des milieux semi-synthétiques ou entièrement synthétiques assurant à des cellules empruntées à des être vivants une survie prolongée ou même leur donnant les conditions favorables à une multiplication indéfinie. On peut ainsi conserver dans de simples tubes à essais les générations successives de cellules isolées de leur tissu originel, mais néanmoins capables de multiplication, et qui offrent aux virus un milieu extrêmement favorable.

On emploie le plus souvent pour ce faire des cellules dites de première explantation, c'est-à-dire empruntées à un animal vivant par l'ablation d'un organe, le rein par exemple, que l'on découpe en petits fragments et qui, après digestion partielle [1] pour en dissocier les cellules, sont mis en culture dans les milieux appropriés. Lorsque le virus que l'on veut y étudier a détruit les cellules, on opère le transfert du virus sur d'autres cellules elles-mêmes empruntées à à un autre animal vivant et préparées à cette occasion : le processus se répète indéfiniment ; l'avantage du procédé est que l'on peut s'assurer de l'état de santé de l'animal donneur, et que l'on démultiplie ce dernier par le grand nombre de tubes que chacun de ses organes

1. Dans une solution d'un enzyme digestif, la trypsine, extraite du pancréas.

est susceptibles de donner. C'est ainsi qu'un seul singe, sacrifié, pour en prélever les reins et en mettre les cellules en culture, peut nous donner, par le nombre des tubes ou des boîtes de culture obtenus dont chacun peut être inoculé séparément, une quantité d'informations qui autrefois eût nécessité au moins mille à deux mille singes pour arriver au même résultat.

Une autre technique, dite des cellules en lignée continue, consiste à prélever une fois pour toutes sur un animal les cellules que l'on veut entretenir et à les maintenir indéfiniment en vie artificielle, leur multiplication continuée sans arrêt produisant des générations successives de cellules qui survivent ainsi longtemps après que l'animal donneur a achevé le terme de sa vie normale. Par ce procédé, Carrel a pu entretenir pendant vingt-deux ans une lignée de cellules issues du cœur de l'embryon d'un poulet ; c'est ainsi qu'aujourd'hui, partant de matériel que peuvent nous fournir soit des embryons, soit des interventions chirurgicales, nous sommes en mesure de cultiver indéfiniment un certain nombre de cellules en lignée continue, non seulement des animaux domestiques ou de laboratoire, mais aussi de l'homme, ce qui nous apporte pour certains virus un milieu de culture particulièrement favorable. Enfin, les mêmes techniques appliquées à des cellules pathologiques, des cellules cancéreuses par exemple, permettent de conserver en culture continue des cellules douées de propriétés particulières qui sont souvent favorables à la multiplication des virus, et que nous pouvons ainsi observer sans limite de temps alors que la vie de l'organisme donneur était arrivée à son terme irrémissible.

Le développement considérable pris au cours de ces dernières années par les méthodes de culture de tissus et l'entretien des lignées cellulaires ont presque complètement remplacé dans nos laboratoires le matériel qui nous était fourni par des animaux pour l'étude des virus. Non seulement, on peut ainsi opérer dans des conditions plus régulières, sur un matériel exempt de contaminations et obtenir des quantités illimitées de virus, mais encore il est facile d'observer d'heure en heure les cellules contenues dans les tubes placés sous le microscope ; on peut même enregistrer cinématographiquement les étapes des modifications de la cellule par le virus, et contrôler ainsi l'apparition des lésions spécifiques qui traduisent son atteinte tout en matérialisant à nos yeux la multiplication du virus.

Les virus et les altérations de la cellule vivante.

Une conséquence importante de la multiplication intracellulaire des virus est le fait que, si les virus sont trop petits pour que nous puissions les voir, même avec les meilleurs microscopes, nous pouvons

dans la plupart des cas reconnaître les altérations microscopiques qui accompagnent leur irruption dans la cellule et les lésions qu'ils y causent, et ceci, aussi bien sur la cellule en culture de tissus que chez l'homme ou l'animal malades à l'occasion de prélèvements effectués dans les tissus, sur le vivant ou sur le cadavre.

Nous pouvons ainsi voir au microscope, la plupart du temps après des colorations spéciales, les altérations appelées inclusions ou lésions spécifiques, dont un grand nombre sont suffisamment caractéristiques pour nous permettre soit de reconnaître la catégorie de virus qui a causé ces lésions, soit même d'identifier le virus causal. Par exemple, dans le cerveau d'un animal qui est mort de la rage des rues, on découvre dans les grandes cellules nerveuses du bulbe (ou de l'hippocampe, une circonvolution interne du cerveau) des formations intracellulaires arrondies qui sont des inclusions, visibles au microscope ordinaire après des colorations spéciales. Ces inclusions cellulaires ont été appelées corps de Negri, du nom du médecin italien qui les a le premier décrites en 1903, et elles sont tout à fait caractéristiques. Leur constatation permet le diagnostic formel de rage chez un animal mordeur.

Dans la plupart des cas, néanmoins, les altérations cellulaires causées par un virus sont caractéristiques d'une famille de virus plus que d'un seul virus, et si elles facilitent ou orientent le diagnostic elles ne permettent pas toujours de préciser la variété particulière du virus à laquelle on a affaire.

L'étude des inclusions spécifiques et des altérations de la cellule par les virus nous conduit à une première conclusion : c'est que si la multiplication des virus est intracellulaire, elle s'attaque plus particulièrement à des régions de la cellule que nous savons être riches en acides nucléiques qui sont, dans la cellule normale, les agents de la synthèse des protéines. Nous savons reconnaître, au sein des cellules, la présence de ces acides nucléiques soit par des colorations histochimiques, soit par l'absorption spécifique de la lumière ultraviolette, soit par la localisation élective de composés phosphorés marqués par l'isotope 32 du phosphore.

Les nucléoprotéines cellulaires.

Toute cellule vivante, qu'elle soit animale ou végétale, qu'elle appartienne à un être unicellulaire comme une amibe ou une bactérie ou à un être pluricellulaire depuis les plus humbles jusqu'aux mammifères supérieurs, se compose essentiellement d'une masse de protéine, le protoplasme ou cytoplasme, renfermant un organe généralement arrondi, reconnaissable au microscope grâce à sa structure, sa réfringence et ses colorations spéciales, le noyau.

Le cytoplasme est le siège de l'activité physiologique et métabolique de la cellule : absorption, digestion, assimilation, sécrétion de produits divers, fonctions différenciées comme la motricité, le soutien structural, la conductibilité ou la sensibilité à une stimulation donnée. Mais cette activité est entièrement gouvernée par le noyau sans qui elle disparaît complètement. Le noyau a ainsi une double fonction. D'une part, il maintient, organise et règle la vie de la cellule en sécrétant les enzymes de qui dépendent la synthèse des protéines et les diverses fonctions physiologiques cellulaires. D'autre part, en se divisant au moment de la reproduction cellulaire, il assure à la fois la croissance de l'individu et la pérennité de l'espèce

Il en résulte que l'activité du noyau n'est pas comme on le croyait autrefois limitée à des phases actives visibles (la mitose, c'est-à-dire la division cellulaire) séparées par des phases de repos (où le noyau était qualifié de quiescent), mais au contraire que le noyau est le siège d'une incessante activité qui trouve son origine dans le comportement et les continuelles transformations des acides nucléiques.

Les acides nucléiques caractérisent, en entrant dans leur composition, des protéines d'un type spécial, les nucléoprotéines. Ces dernières sont particulièrement abondantes dans les cellules embryonnaires jeunes, dans certains organes comme le thymus, le pancréas ou les glandes sexuelles, et d'une manière générale dans les tissus en voie de multiplication rapide pour lesquels nous savons que les virus ont une affinité particulière. Dans la cellule, on les trouve surtout dans le noyau où elles constituent les structures colorables, c'est-à-dire la chromatine et le nucléole. On les rencontre également dans le cytoplasme comme des particules sub-microscopiques composées soit d'assez gros éléments de 3 000 à 5 000 millimicrons qui sont les mitochondries, soit de corpuscules de 300 à 500 millimicrons de diamètre qui sont les microsomes, enfin à l'état soluble dans le nucléole, petite masse presque toujours discernable dans le noyau.

Les acides nucléiques sont, d'une part, les agents d'induction de la synthèse des protéines cellulaires et, d'autre part, ils sont, lorsqu'ils se constituent en chromosomes, les porteurs de l'information génétique héréditairement transmise à la descendance. Le fait que ces éléments de la cellule soient électivement touchés par les virus, eux-mêmes de nature nucléoprotidique, nous apparaît immédiatement comme très lourd de conséquences.

Les constituants élémentaires de la vie, les cellules, sont, avons-nous dit, essentiellement formés de protéines ; de ce fait, l'étude des phénomènes de la vie est depuis un demi-siècle centrée par l'étude des protéines et par la biochimie des composés organiques complexes que l'on trouve dans les organismes vivants, dont la variété infinie est édifiée à partir d'un nombre relativement restreint de sous-unités composées principalement par les acides aminés.

La synthèse du matériel cellulaire, c'est-à-dire la fabrication des protéines, est dirigée par les ferments intracellulaires ou enzymes, et la synthèse des enzymes est elle-même contrôlée par les gènes ; on admet universellement aujourd'hui que les gènes, localisés dans les chromosomes de la cellule, sont des particules matérielles, supports de l'hérédité, douées d'une double fonction : les gènes se dédoublent en formant une réplique exacte de leur propre structure, et ils sont capables de déterminer la structure spécifique d'une molécule protéique. Cette double fonction joue un rôle essentiel à la fois dans la multiplication cellulaire et dans le maintien de la spécifité cellulaire, c'est-à-dire, et en dernière analyse, aussi bien à l'échelle de la cellule qu'à celle de l'individu, dans la reproduction et dans le maintien de l'espèce.

Or, les recherches nous apportent la preuve que la partie essentielle des gènes est formée non d'une protéine mais d'un acide nucléique, substance dont la structure et la composition chimiques sont beaucoup plus simples, tout en restant assez complexes, que celles d'une protéine. De sorte que tout le mystère de la vie est, en définitive, accroché à un corps chimique, aujourd'hui accessible à l'analyse, l'acide nucléique, principe moteur à la fois du fonctionnement cellulaire et de la reproduction.

Cet acide nucléique peut se présenter sous deux formes différentes : l'acide désoxyribonucléique, en abrégé A.D.N., que l'on rencontre dans les structures nucléaires des cellules animales, et l'acide ribonucléique, en abrégé A.R.N., que l'on rencontre dans le nucléole à l'état soluble et dans le cytoplasme sous forme de mitochondries et de microsomes.

Les acides nucléiques sont des polymères à longue chaîne, c'est-à-dire des molécules très longues groupant bout à bout des sous-unités semblables dans lesquelles un motif chimique identique, qui se répète à intervalles réguliers, forme les maillons d'une sorte de chaîne dont chaque maillon comporte une base ou nucléotide. L'ensemble, figuré sur le papier sous forme de formule chimique développée, rappelle certaines guirlandes de décorations peintes où l'on voit des motifs floraux compliqués se reproduire périodiquement en succession continue, chaque motif s'articulant avec le suivant par des similitudes de dessin.

Dans tout acide nucléique, quelle que soit son origine et quelle que soit sa fonction, ces nucléotides sont de quatre types différents suivant qu'ils renferment de la thymine (dans le cas de l'A.D.N.), ou de l'uracile (dans le cas de l'A.R.N.), de la guanine, de l'adénine ou de la cytosine. La proportion, et probablement aussi l'ordre dans lequel ces bases sont réparties le long de la chaîne, sont caractéristiques et constants pour l'acide nucléique d'une espèce donnée. Elles sont,

en dernière analyse, les seuls constituants variables des acides nucléiques, les autres étant les molécules de sucre et les esters phosphoriques réunissant les bases [1].

Le fait que les bases soient les seuls constituants variables d'un ensemble de toute évidence très complexe, nous donne à penser qu'elles sont disposées en un ordre défini, et que cet ordre constitue le code génétique. Autrement dit, le groupement spatial des quatre nucléotides est la clé de toute la spécificité cellulaire [2].

S'il en est ainsi, comme l'a dit M.F. Perutz sous une forme imagée, le langage génétique est écrit dans un alphabet à quatre lettres sur un rouleau extrêmement long ; nous avons en effet affaire à des chaînes moléculaires très longues, et qui, pour une cellule animale par exemple, auraient une fois totalement déroulées une longueur de près d'un mètre. Le nombre des nucléotides qui jouent le rôle de lettres le long de cette chaîne va de 8 000 pour les plus simples à 3 000 millions pour les plus complexes.

En 1951, les travaux de Linus Pauling et de R.B. Corey, en Californie, puis ceux de J.D.Watson et F.H.C. Crick, en Angleterre, ont montré que ces molécules filamenteuses étaient disposées en double hélice comme deux escaliers en colimaçon enroulés dans des directions opposées, dans lequelles les bases forment les marches et la chaîne d'ester phosphorique constitue la rampe ; chaque marche est formée de deux bases, une pour chacune des chaînes reliées entre elles par des ponts d'hydrogène qui unissent soit l'adénine à la thymine (ou à l'uracile), soit la guanine à la cytosine : c'est-à-dire qu'une base purique est toujours reliée à une base pyrimidique correspondante.

Lors de la duplication de la nucléoprotéine, comme cela se produit dans la division chromosomienne au moment de la reproduction, les fibres constituantes de l'hélice se dédoublent comme s'ouvre une fermeture éclair, et chacune des doubles hélices-filles reçoit l'une des deux fibres de la double hélice-mère. Le même mécanisme de duplication

1. Les sucres sont des pentoses, c'est-à-dire des sucres à cinq atomes de carbone comme on en trouve en grandes quantités chez nombre de végétaux ; les esters résultent de l'action de l'acide phosphorique sur des alcools, ce sont donc des corps très simples, des phosphates organiques. Les unes et les autres servent à relier entre elles les bases, comme la rampe d'un escalier et ses tiges de soutien relient entre elles les marches. Imaginons un escalier en double spirale, très long, où l'alternance de 4 marches de couleurs différentes serait, avec l'orientation des marches dans l'espace, le seul élément de variété dans le dessin de l'ensemble. On comprend qu'il soit possible d'obtenir une très grande variété de dessins par le groupement et la répétion de quatre éléments de base très simples.

2. On voit ainsi que la *position* d'un groupe chimique l'emporte en importance sur sa *composition* puisque ce sont les mêmes éléments de base indéfiniment répétés, mais disposés dans un ordre et avec des alternances différentes qui distingueront en dernière analyse la protéine d'une souris de celle d'un éléphant, la cellule nerveuse d'une cellule hépatique ou cutanée, l'algue marine de la plante alpestre, le chimpanzé de l'homme, et le ver de terre d'un prix Nobel.

s'applique aux acides nucléiques présents dans le noyau et le cytoplasme qui passent sans arrêt par des phases alternées de polymérisation et de dépolymérisation à l'occasion de la synthèse incessante des protéines qui est caractéristique du fonctionnement cellulaire.

L'étude aux rayons X de la structure de l'A.D.N. par Wilkins et par Franklin (1953) puis par Franklin et Klug (1956) a confirmé la réalité spatiale du schéma de Watson et Crick en montrant que la répartition des taches formées sur une plaque photographique par la diffraction des rayons ayant traversé l'A.D.N. donne des figures exactement superposables à celles que l'on peut calculer pour des maxima de densités électroniques répartis régulièrement le long d'une double hélice. C'est-à-dire que les ombres données par la radiographie, dans certaines conditions, d'un acide nucléique très pur forment sur la plaque un diagramme régulier, comme le donnerait, dans un rayon lumineux, l'ombre portée d'une double hélice de plexiglas sur les deux branches de laquelle on aurait fixé des boules opaques à des intervalles réguliers et symétriques. C'est la démonstration de la réalité dans l'espace de cette structure en hélice, si caractéristique des acides nucléiques, qui se manifeste à l'échelle microscopique par la constitution des chromosomes au moment de la mitose cellulaire.

Quant au mécanisme même de cette duplication, il n'y a aucun doute qu'il soit sous la dépendance directe d'un processus enzymatique. Non seulement on a pu arriver à la synthèse biologique *in vitro* de l'A.R.N. en faisant agir sur des nucléotides des enzymes extraits de bactéries (S. Ochoa, 1956), mais encore, si l'on répète l'expérience en fournissant à des enzymes purifiés extraits d'*Escherichia coli* un « modèle » constitué par de l'A.D.N. nucléaire d'origine animale ou végétale on provoquera la synthèse, non de l'acide nucléique du colibacille, mais d'un A.D.N. doué de la même spécificité que celui du modèle, et en tout point semblable à lui (A. Kornberg, 1957).

On conçoit qu'un virus, lui-même composé soit d'acide ribonucléique soit d'acide désoxyribonucléique, pénétrant dans la cellule au moment de la recombinaison des acides nucléiques normaux formant le moule de la synthèse, c'est-à-dire de la fabrication des protéines, puisse s'accrocher, s'intégrer à l'une de ces hélices d'acide nucléique (chimiquement homologues puisque renfermant un acide nucléique qui est le même que celui du virus) qui passent constamment par des alternatives de polymérisation et de dépolymérisation : c'est-à-dire qu'elles s'allongent et se raccourcissent sans cesse en se soudant à d'autres molécules d'acide nucléique, puis en se divisant. Mais, ce faisant, l'intrus, c'est-à-dire l'acide nucléique du virus, imprime à la cellule l'ordre de fabrication non plus du matériel cellulaire normal mais d'un matériel pathologique, celui-là même dont le modèle est représenté par le virus envahisseur.

Autrement dit, le virus provoque dans la machine qui fabrique

les protéines de la cellule un « défaut de fabrication » qui va marquer toute la production et finalement arrêter la machine. En fait, c'est toute la cellule elle-même qui sera transformée en virus parce que celui-ci aura introduit dans le cycle de synthèse un élément, l'acide nucléique, chimiquement commun au virus et à la cellule mais physiquement différent, par son orientation ou sa structure, de l'acide nucléique normal.

Ainsi donc le problème des virus et celui de la réceptivité cellulaire — c'est-à-dire le problème de l'agent infectieux et celui du terrain sensible — nous apparaissent-ils liés avant tout à la nature chimique des virus, en particulier à leur composition nucléoprotidique, dont l'étude devrait nous fournir les réponses à une partie de nos questions.

Nature chimique des virus.

Que savons-nous de la nature chimique et de la structure des virus à l'échelle moléculaire?

Tous les virus comportent, outre une importante fraction nucléoprotidique porteuse de la virulence, une association avec des protéines plus ou moins complexes; ces dernières à leur tour peuvent être liées ou couplées à des chaînes lipidiques ou glucidiques qui concourent à la détermination de la spécificité de l'ensemble.

Ce sont les virus cristallisables des végétaux qui nous offrent la structure physico-chimique la plus simple, et ce sont eux que l'on a pu tout d'abord arriver à isoler avec le degré de pureté chimique le plus poussé. Aussi est-ce sur eux qu'ont porté les études les plus précises. Les mesures physiques, telles que la biréfringence d'écoulement ou le spectre de diffraction des rayons X (c'est-à-dire l'action qu'exercent sur des pinceaux étroits de lumière polarisée ou de rayons X qui les traversent des suspensions concentrées de grosses molécules dissymétriques de taille homogène) nous indiquent que ces virus sont en général constitués par de longues fibres parallèles juxtaposées. Mais dans tous les cas la particule de virus ne renferme qu'*un seul* acide nucléique A.R.N ou A.D.N., alors que toute cellule vivante contient, en proportions variables, *à la fois* les deux acides nucléiques dont la présence simultanée est indispensable au système énergétique (système Lipmann) permettant la synthèse de la matière organique à partir des molécules élémentaires.

La proportion d'acide nucléique varie d'un virus à l'autre et elle est loin d'être constante. Effectivement, si l'on ne trouve guère que 1 % d'acide nucléique dans la plupart des virus des animaux, le virus de la grippe par exemple, on en trouve 6 % dans la mosaïque du tabac, 25 % dans le virus de la poliomyélite, 35 %

dans la mosaïque du navet et 50 % dans les bactériophages, ces virus des bactéries [1].

Quel est en définitive le rôle respectif de ces différents composants : acide nucléique et protéines ?

L'exemple type auquel on se réfère toujours dans les études de ce genre reste le virus de la mosaïque du tabac qui, vu au microscope électronique, nous apparaît comme une sorte de bâtonnet ayant un diamètre très régulier de 15 millimicrons et une longueur de 280 à 300 millimicrons.

On a trouvé qu'une souche donnée du virus de la mosaïque du tabac était caractérisée par certains acides aminés constamment retrouvés et disposés selon la même structure caractéristique pour une souche particulière, et de façon différente pour une souche voisine [2]. Ainsi, des souches d'un même virus causant des symptômes différents chez le végétal (et nous avons toutes raisons de penser, par l'étude de virus comme ceux du papillome, de la grippe ou de la poliomyélite qu'il en est de même chez l'animal) ont des différences caractéristiques dans le nombre et le groupement des acides aminés intervenant dans la composition de la protéine du virus. Tous ces acides aminés sont réunis sous la forme de chaîne polypeptidique formant des sous-unités ayant un poids moléculaire estimé à 18 000, et il faut réunir environ 2 100 de ces sous-unités autour de l'acide nucléique pour former une particule infectieuse de virus.

L'acide nucléique est le même dans toutes les souches du virus du tabac ; celles-ci ne diffèrent entre elles que par les protéines qui entourent cet acide nucléique. L'acide nucléique, qui revêt une

1. Rappelons que les bactériophages, découverts en 1917 par le Canadien Félix d'Hérelle, sont des agents spécifiques invisibles qui se multiplient dans les bactéries et les détruisent par lyse, c'est-à-dire en les digérant et en les dissolvant. Un bactériophage dysentérique introduit dans un tube de culture d'un bacille de la dysenterie, dont le liquide est d'aspect louche voire opaque, le transforme en une demi-heure en une solution limpide où le microscope ne discerne plus aucun corps microbien. Qualifiés d'abord de « microbes des microbes », puis supposés être des ferments auto-régénérables, les bactériophages sont aujourd'hui reconnus être des virus dont ils ont tous les caractères. Leur étroite spécificité permet de les utiliser à l'identification de certaines souches microbiennes, et leur action sur des organismes monocellulaires facilement observables, les bactéries, en fait un excellent modèle d'étude du comportement intracellulaire des virus.

2. Rappelons ici que toutes les protéines, animales ou végétales, dans leur infinie variété, sont des édifices chimiques complexes formés par la liaison et le groupement de molécules élémentaires constituées par les acides aminés, au nombre d'une vingtaine. Les acides aminés ont tendance à s'unir en chaînes de polypeptides qui sont mises en évidence lors de la dégradation des protéines par digestion ou par hydrolyse. Les protéines sont elles-mêmes composées d'enchevêtrements ramifiés de polypeptides. Pour faire une comparaison grossière, disons que les acides aminés sont des briques, d'un petit nombre de modèles, servant à construire des murs de polypeptides dont le groupement et l'orientation permet la construction d'une infinité d'édifices architecturaux, les protéines. La destruction d'un édifice protidique laisse subsister des pans de murs, les chaînes polypeptidiques, et disperse des briques, les acides aminés.

curieuse structure tubulaire par l'enroulement d'une chaîne unique d'environ 8 000 nucléotides, forme l'âme de la particule du virus dont il occupe le centre sous forme d'un cylindre creux de 40 angström de diamètre, soit 0,4 millionième de millimètre : une fois déroulée, cette chaîne d'acide nucléique serait dix fois plus longue que la particule elle-même. Autour de ce tore d'acide nucléique s'articulent et s'enroulent, en une spirale continue, les sous-unités protidiques disposées à peu près comme les pétales d'une marguerite enveloppant, de bout en bout et en une couche continue, le tube central d'acide nucléique (Franklin, Klug et Holmes, 1957).

Ce n'est pas là une vue hypothétique mais une réalité physique, et les images au microscope électronique prises aux plus forts grossissements confirment les diagrammes de rayons X pour démontrer l'existence de ce tuyau d'acide nucléique entouré en spirale d'une corolle godronnée de protéine.

A peu près simultanément, aux États-Unis Fraenkel-Conrat et Williams (1955), en Allemagne Gierer et Schramm (1956) sont arrivés par des méthodes d'hydrolyse ménagée à séparer l'acide nucléique de la protéine du virus de la mosaïque du tabac : chacun de ces deux constituants peut ensuite être dégradé en plusieurs centaines de composants : le matériel ainsi dissocié a perdu son pouvoir infectant.

Mais il est possible de le recombiner et de lui restituer sa virulence. En réunissant par synthèse les composants préalablement dissociés, on arrive à récupérer 50 % environ de la virulence originelle, alors que chacun des composants individuellement pris était incapable de communiquer la maladie.

Mieux encore : il est possible de créer des virus ayant des caractères mixtes ou nouveaux en partant de l'acide nucléique purifié extrait de la mosaïque du tabac, et en combinant celui-ci avec des protéines végétales normales ; on peut obtenir finalement un virus dont le type sérologique est caractérisé par la protéine liée à l'acide nucléique, mais qui donne une maladie dont les symptômes sont justiciables non de la protéine mais de l'acide nucléique viral autour duquel on a accroché la protéine.

On démontre ainsi que c'est l'acide nucléique qui, dans un virus, est à la fois le composant responsable de l'infectiosité et le porteur de l'information génétique qui forme l'âme même du virus. La protéine couplée à cet acide nucléique sert à donner la caractérisation sérologique, nous dirions la variété clinique, à l'infection déterminée par l'acide nucléique spécifique.

Il ne s'agit pas là d'une simple vue de l'esprit et des observations analogues ont pu être faites depuis, soit sur la constitution du bactériophage, soit sur celle des virus des animaux, soit enfin sur les virus déterminant certaines tumeurs comme dans le cas du papillome du lapin ou de la leucémie de la souris ou encore des maladies infectieuses

comme la poliomyélite ou la fièvre aphteuse. Dans tous les cas, l'acide nucléique pur extrait du virus est capable, combiné avec une protéine cellulaire, de reconstituer le virus avec ses caractéristiques infectieuses.

Il est donc hors de doute aujourd'hui que, de même qu'une cellule est identifiable par un matériel nucléaire qui lui est propre et qui est porteur de son information génétique, de même un virus est caractérisé par l'acide nucléique entrant dans la composition de la chaîne de polynucléotides dont il est formé, l'acide nucléique étant responsable du pouvoir infectieux du virus, la spécificité sérologique attachée à la variété particulière du virus étant déterminée par les protéines et les autres composants, glucidiques ou lipidiques dans le cas des virus des animaux, qui sont attachés à l'acide nucléique et contribuent à former son enveloppe superficielle.

Enfin, le fait bien démontré pour plusieurs virus (en particulier pour le virus de la fièvre aphteuse et pour celui de la leucémie de la souris) que l'injection à l'animal sensible du seul acide nucléique chimiquement pur extrait du virus soit capable non seulement de provoquer la maladie clinique typique, mais encore de faire réapparaître, par combinaison avec les protéines cellulaires normales, un virus authentique et complet, indéfiniment transmissible avec son enveloppe protidique autour d'une âme d'acide nucléique, nous montre que la reproduction des virus est étroitement liée au mécanisme des synthèses cellulaires, et qu'ainsi la génétique des virus sera difficilement dissociable de celle des cellules qui leur donnent naissance.

La reproduction des virus.

Dans ces conditions se pose à nous une question d'importance capitale, à la fois du point de vue théorique puisqu'elle touche à la nature même des virus, et du point de vue pratique car de sa réponse nous pourrons peut-être tirer la voie d'attaque conduisant à la chimiothérapie des maladies à virus : comment les virus se reproduisent-ils ?

Depuis que la biologie repose sur la notion de la cellule, nous avons pris l'habitude mentale d'associer l'idée de reproduction et celle de division binaire. Un organisme composé d'une cellule unique, un agent pathogène comme une amibe ou une bactérie, se scinde en deux éléments semblables lorsqu'il a atteint une certaine taille. Lorsqu'il possède un noyau visible, on peut observer la division des chromosomes dont chaque moitié passe de la cellule-mère à chacune des deux cellules-filles : toute la descendance d'un organisme, qu'il soit unicellulaire ou pluricellulaire, provient de divisions successives.

Si nous appliquons cette conception aux virus, nous devrions observer, après la pénétration du virus dans la cellule, sa division

en deux, puis en quatre, et ainsi de suite jusqu'au moment où la cellule remplie par les divisions successives d'une particule originelle éclate et libère les virus nouveaux. Or, quels que soient les soins, l'ingéniosité et la patience que les chercheurs y ont appliqués, on n'a jamais pu observer ce type de multiplication des virus.

Lorsqu'un virus pénètre dans une cellule on assiste tout d'abord à sa disparition complète ; pendant une phase d'une durée plus ou moins longue, on n'en retrouve aucune trace ni par les méthodes habituelles d'observation morphologique, ni par les méthodes biologiques : c'est la phase dite de l'éclipse.

Puis, après une période de latence où la cellule paraît encore normale, succèdent très rapidement des transformations internes profondes de la cellule. C'est la phase qui se traduit au microscope par les lésions spécifiques, où l'on voit se former, soit dans le noyau, soit dans le cytoplasme au voisinage du noyau, une masse amorphe et indifférenciée où l'on ne parviendra à distinguer des particules identifiables du virus qu'au stade ultime qui précède la rupture cellulaire.

Un grand nombre de travaux chimiques et biologiques récents nous apportent de ces faits observés l'explication suivante : le virus pénétrant dans la cellule y est d'abord totalement désintégré. Puis on assiste à un remaniement des éléments fonctionnels de la cellule elle-même, aboutissant par une sorte de recombinaison chimique à des particules de virus créées synthétiquement, en partie aux dépens du virus originel d'une part, mais principalement, d'autre part, en empruntant ses matériaux aux éléments constituants de la cellule.

Considérée de ce point de vue, la reproduction du virus nous apparaît comme un cas particulier de la synthèse des protéines cellulaires. L'analyse du phénomène par les méthodes radiobiologiques confirme que le virus, à la phase intracellulaire, se reproduit sous une forme différente de celle où il se présente à la phase extracellulaire : le mécanisme est bien celui d'une synthèse et non celui d'une simple division.

L'étude de la bactériophagie, c'est-à-dire de la destruction d'une bactérie par un virus bactériophage, l'emploi des isotopes marqués, l'observation au microscope électronique nous conduisent aujourd'hui à envisager que la reproduction des virus se fait de la façon suivante. La pénétration du virus a lieu à travers la membrane cellulaire ; dans le cas des bactériophages, après fixation du bactériophage sur la bactérie, seule la partie centrale, nucléoprotidique, de la particule est injectée à l'intérieur de la bactérie ; l'enveloppe protidique de la tête du bactériophage reste à l'extérieur de la membrane bactérienne et ne participe pas à la multiplication ; dans le cas des autres virus, c'est la particule entière, acide nucléique et protéine, qui pénètre dans la cellule infectée.

Dans tous les cas, la particule est immédiatement désintégrée et

ses matériaux assimilés par la cellule. Au bout de quelques minutes après sa pénétration, le radiophosphore dont est chargé le bactériophage marqué va se retrouver dans le noyau bactérien ou associé aux nucléoprotéines normales de la bactérie. Il ne subsiste rien, en tant qu'unité indépendante, du virus qui a pénétré dans la cellule infectée ; mais cette assimilation par la cellule vivante de l'acide nucléique viral va immédiatement modifier de façon radicale son métabolisme ; c'est ainsi, dans le cas du bactériophage que, dès la pénétration du noyau nucléoprotidique infectant dans la bactérie, celle-ci se met à synthétiser de l'acide nucléique qui renferme l'hydroxyméthylcytosine qui définit l'A.D.N. du bactériophage, au lieu de synthétiser l'A.D.N. renfermant de la cytosine qui est l'acide nucléique normal de la bactérie. Dans le cas du virus de la poliomyélite, c'est une heure après la pénétration du virus dans la cellule que l'on peut déjà mettre en évidence la production d'A.R.N. caractéristique du virus dont les premières atteintes ne deviendront manifestes que beaucoup plus tard.

Seul l'acide nucléique du virus intervient dans ce phénomène initial de la virulence ; c'est parce que cet acide nucléique a besoin pour son auto-reproduction du métabolisme nucléaire que le virus ne peut se reproduire que dans une cellule vivante, et c'est parce que cet acide nucléique anormal, mais homologue d'un acide nucléique normal, impose sa structure à la cellule parasitée que celle-ci se met à métaboliser du virus et mourra de la transformation de sa propre substance.

Il y a donc association intime du mécanisme de la multiplication du phage ou du virus infectant au mécanisme du fonctionnement cellulaire de la cellule infectée, et en particulier à son mécanisme de reproduction.

Ainsi peut-on démontrer, pour ceux des virus qui se sont prêtés jusqu'ici à l'analyse, que l'information provenant d'un acide nucléique particulier, celui du virus introduit dans la cellule parasitée, impose son motif général à la synthèse des protéines par la cellule, et qu'il bouleverse à la fois son métabolisme et son stock génétique.

LES VIRUS ET LA GÉNÉTIQUE CELLULAIRE.

A ce moment, trois éventualités sont possibles : elles dépendent de la priorité qui va s'établir dans l'élaboration des nucléoprotéines.

Ou bien, première hypothèse qui est de beaucoup la plus fréquente, la nucléoprotéine étrangère impose sa marque de fabrique à la cellule et celle-ci, pendant les instants qui lui restent à vivre, fabriquera uniquement les nucléoprotéines du virus : c'est la mort de la cellule par disparition de ses structures normales auxquelles se substituent les structures virales avec, après la mort de la cellule, la libération du

virus néoformé lequel, infectant d'autres cellules, permettra la répétition du cycle.

Ou bien, deuxième hypothèse, la cellule refusant la nucléoprotéine étrangère la métabolisera et l'assimilera pour la fabrication de ses propres nucléoprotéines ; il y aura survie, guérison de la cellule, cette assimilation d'un élément exogène déclenchant l'immunité tissulaire sur laquelle repose la résistance acquise. Ce contact de la cellule avec un antigène étranger l'amène à élaborer des substances spécifiques qui lui permettront lors d'une nouvelle agression d'être en mesure de repousser victorieusement l'infection. L'immunité nous apparaît ainsi comme un phénomène de mémoire organique, à point de départ cellulaire, et dont l'intensité augmentera avec la répétition du stimulus.

Ou bien, troisième hypothèse, sans se laisser envahir par le virus ni être capable d'en assimiler complètement les éléments, la cellule intègre à ses propres structures une partie de l'acide nucléique du virus ; il y a alors infection inapparente et persistance latente du virus, soit sous forme de plasmagène, c'est-à-dire d'éléments inclus dans le cytoplasme, soit sous forme d'apport exogène au matériel héréditaire, c'est-à-dire lié aux nucléoprotéines des chromosomes.

Dans le domaine du bactériophage et des bactéries, nous connaissont parfaitement les exemples de cette sorte de symbiose ; c'est le cas des bactéries dites lysogènes, bactéries qui, une fois infectées mais non lysées, renferment un précuseur, le prophage, lequel persiste chez la bactérie et est héréditairement transmis, par contagion interne, à sa descendance au cours des divisions successives. Plusieurs générations plus tard il suffira d'un choc inducteur, représenté par exemple par une irradiation aux rayons ultra-violets, pour voir réapparaître le bactériophage qui se manifestera par la lyse de la bactérie avec libération d'éléments infectieux à nouveau transmis par contagion externe de bactérie à bactérie.

L'infection qui se produit ainsi, après une phase de latence prolongée à travers plusieurs divisions cellulaires, a toutes les apparences d'une génération spontanée, avec apparition subite d'un germe que rien n'a précédé. Aussi des esprits brillants comme André Gratia ont-ils pu, il y a vingt ans, parler à propos de la lyse bactériophagique d'un retour à la théorie de la génération spontanée des germes.

Mais les bactéries ne sont pas les seuls êtres vivants à nous offrir de telles symbioses prolongées entre un virus et un organisme. La pathologie végétale nous en offre de très nombreux exemples, notamment avec les panachures et les frisures largement utilisées par le génie floral des horticulteurs, et la pathologie animale en apporte à son tour. D'après ce que nous savons déjà des virus des animaux, l'infection latente peut persister dans l'organisme, et elle peut dans un certain nombre de cas être transmise à sa descendance. On devine ainsi, en

particulier à propos du déterminisme de certaines tumeurs dans lesquelles l'intervention d'un virus a été clairement démontrée, les conséquences que l'on peut déduire de ces constatations.

Il ne s'agit pas là d'une simple hypothèse. L'étude expérimentale de certains cancers, les leucémies et les tumeurs mammaires de la souris par exemple, nous ont montré la possibilité d'induire des tumeurs malignes par injection à une lignée animale saine d'acides nucléiques extraits des cellules non cancéreuses d'une lignée affectée par le cancer, montrant ainsi la présence d'un vecteur infectieux, latent et transmissible, que tous ses caractères nous conduisent à identifier à un virus.

Cellules-hôtes et virus infectants étant l'un et l'autre des organismes doués de continuité génétique, le fait que l'un des deux se multiplie aux dépens de l'autre ou que l'un emprunte à l'autre le complément du matériel nécessaire à l'édification de ses nucléoprotéines permet de prévoir que le conflit entre l'hôte et la particule infectante trouvera son prolongement dans la descendance de celui des deux combattants qui aura survécu à la lutte.

Retenons-en surtout que la continuité génétique des virus est liée étroitement à celle des cellules qui leur donnent naissance, et que la stabilité d'une souche virale dépend, entre autres et principalement, de la nature et de la spécificité de la lignée cellulaire qui lui sert de support. Il nous apparaît donc impossible de concevoir la génétique des virus indépendamment de celle des cellules dont ils sont issus et auxquelles ils empruntent nécessairement les éléments de leur propre stock héréditaire.

On voit ainsi toute la complexité des problèmes liés à la génétique des virus et l'intérêt que suscite leur étude. La virologie, issue de la lutte contre les maladies infectieuses, est devenue la voie d'abord des problèmes de physiologie cellulaire situés, comme l'a écrit Darlington, au carrefour de la différenciation et de l'hérédité. L'intrusion des virus dans ce domaine est en train d'en renouveler les aspects et d'y ouvrir des perspectives étendues.

PIERRE LÉPINE,
de l'Académie de Médecine.

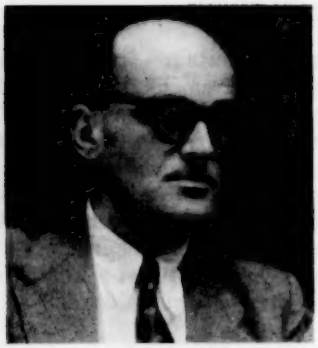

CARNETS DE LECTURE

par José Cabanis

La simplicité paie. Mort de Cinq-Mars chez Tallemant des Réaux : « Il ne voulut point qu'on le bandât. Il avait les yeux ouverts quand on le frappa, et tenait le billot si ferme qu'on eut de la peine à en retirer ses bras. On lui coupa la tête du premier coup. »

Louis XIII l'aimait *éperdument*, assure Tallemant, qui montre Cinq-Mars se faisant enduire d'huile de jasmin, avant une visite du roi.

*
* *

Chez Balzac, toujours, le physique exprime le caractère, un peu trop. Voici Vautrin : « A la manière dont il lançait un jet de salive, il annonçait un sang-froid imperturbable. » On veut bien.

*
* *

Diderot s'est donné bien du mal pour écrire des drames où triomphent dans les larmes les bons sentiments : il n'en reste rien. Il a écrit pour se divertir quelques romans licencieux : ils sont excellents. Et un livre cynique : c'est son chef-d'œuvre.

« On loue la vertu, mais on la hait, mais on la fuit, mais elle gèle de froid, et dans le monde il faut avoir les pieds chauds. » *(Le Neveu de Rameau.)*

*
* *

Dans la différence de tailles (le géant Pantagruel) Rabelais n'avait vu qu'un prétexte à rire. Swift a cette idée simple : tout ce qui concerne l'homme n'est grave que parce qu'il se croit la mesure de l'univers. Autre mesure (Gulliver à Brobdingnag), et ce qui était sérieux (tragique, émouvant, etc.) devient dérisoire.

*
* *

Je trouve dans le *Journal* d'Eugénie de Guérin le verbe *rêvailler*. Cherché en vain dans Littré. Dommage : il valait de très loin l'ignoble *rêvasser*, qui est français.

*
* *

Le comique des *Provinciales*. Le Jésuite *naïf* est surtout sot, vaniteux, et important. Il remet à sa place celui qui l'interroge, lui fait sentir son ignorance, est fier de son savoir, de ses références, des auteurs illustres de sa *société*. Ce qu'il dit tournera à sa confusion, mais il est le dernier à le croire. Le comique des *Provinciales* tient tout entier dans le contraste entre l'air grave et assuré du Jésuite, et ses propos. Pas de mots plaisants, de gestes ou de situations qui amusent. Le comique de Pascal est un comique *sérieux :* personne ne rit.

*
* *

Le Président de Brosses, homme de goût et de savoir au XVIIIe siècle. Visitant à Padoue la chapelle Scrovegni, il parle du *barbouillage* de Giotto, qui « ne serait pas reçu aujourd'hui à peindre un jeu de paume ». En revanche, le Guide, *admirable*.

*
* *

Epigraphe : « Sa jambe de bois se promenait aussi quelquefois seule avec un chat noir. » *(Mémoires d'Outre-tombe.)*

*
* *

Ce que Goldmann n'explique pas : ces avocats, magistrats, médecins quittant leurs charges et leurs biens pour devenir *solitaires* à Port-Royal. Deux gentilshommes, M. de La Rivière y est garde-chasse, M. de La Petitière y fait des souliers pour les religieuses. Le neveu de Richelieu, frère de la duchesse d'Epernon, M. de Pontchâteau, renonce à trois abbayes et devient jardinier à Port-Royal. Pour Goldmann, que peut signifier la fin de Pascal : « Il me pria donc de lui faire la grâce de le faire porter aux Incurables, parce qu'il avait grand désir de mourir en compagnie des pauvres. »

*
* *

On comprend ce qui touchait Proust dans le *Journal* des Goncourt : comme chez Saint-Simon, génie en moins, une société paraît, se contemple elle-même, puis glisse vers le néant. Gavarni, mort, Flaubert, mort, Dumas, mort : c'est un menuet un peu trop volontairement XVIIIe, qui devient marche funèbre.

*
* *

Notre-Dame de Paris. Début de chapitre : « La nuit arrive de bonne heure en janvier. » Le lecteur, accroché par ce trait, brûle de savoir la suite.

La fièvre de Claude Frollo : « Il se mit à fuir à travers l'église. Alors il lui sembla que l'église aussi s'ébranlait, remuait, s'animait, vivait : chaque grosse colonne devenait une patte énorme qui battait le sol de sa large spatule de pierre, et que la gigantesque cathédrale n'était plus qu'une sorte d'éléphant monstrueux, qui soufflait et marchait avec ses piliers pour pieds, ses deux tours pour trompes, et l'immense drap noir pour caparaçon. » Les tours de Notre-Dame devenues les deux trompes d'un éléphant, on ne peut guère pousser plus loin *la littérature.*

*
* *

— Il faut parler comme l'Eglise parle *aujourd'hui.*

Ce mot de l'archevêque Péréfixe à une religieuse, et qu'elle relève, dans le *Port-Royal* de Montherlant, c'est l'archevêque de Harlay qui l'a dit à un curé des environs de Paris. Sainte-Beuve l'avait relevé le premier : « Ce mot d'un prélat politique m'a frappé. » *(Port-Royal*, II.) Pour l'essentiel des propos de l'archevêque Péréfixe, Montherlant a reproduit les confidences qu'il fit à Lancelot et à Philippe de Champaigne. C'est à ce dernier qu'il avait dit des Jansénistes : « S'ils pouvaient être seulement six mois sans écrire... » *(Port-Royal*, IV.) La sœur Flavie, *le traître* de la pièce de Montherlant, avait été la maîtresse des enfants à Port-Royal. C'était elle qui avait appliqué la Sainte-Epine sur l'œil de Marguerite Périer, et suscité ainsi le fameux miracle. Il semble qu'elle ait été, dans la maison, la grande spécialiste des miracles, et qu'elle ait par la suite, en effet, livré les secrets de *ces Messieurs (Port-Royal*, III).

Chez Montherlant, sœur Françoise revient demander à genoux la bénédiction de l'archevêque : c'est ce que fit sœur Marguerite de Sainte-Gertrude, presque dans les mêmes termes, mais pas ce jour-là. *(Port-Royal*, IV.)

Rechercher les sources d'une œuvre, ce n'est jamais la diminuer. C'est passer à côté.

*
* *

Scarron, *Le Roman comique.* L'essentiel du livre est la dédicace : « Au coadjuteur, c'est tout dire. » On peut ne pas aller plus loin. Ce livre a sans doute sa place dans une histoire du roman, écrit comme *Don Quichotte* en réaction contre le romanesque de l'époque : on y parle avec complaisance des pots de chambre, et il est juste de reconnaître que par là il marque une date. Rien de plus.

A ce propos, sait-on ce que c'est qu'un *Bourdalou?* Grandeur et misère de l'éloquence sacrée.

*
* *

Saint-Simon appelle l'amant de Mme de Parabère, maîtresse du régent, son *coucheur*, et son *greluchon*. Le mot coucheur ne subsiste plus que dans *mauvais coucheur*, où toute grivoiserie a disparu. Mot fréquent chez Saint-Simon : *pourpensé*, qui signifie médité, longuement pesé, prémédité, bien voulu. Ce sont, le plus souvent, les injures et les manœuvres. Saint-Simon dit aussi : *péter dans la main*, dans le sens de : faire long feu, échouer, manquer, à l'instant où on croyait atteindre la réussite. Au cours d'une visite à l'Escorial, il appelle celui qui l'accompagne : « ce piffre de moine ». Dans Littré : *Piffre*, personne excessivement grosse, terme bas et injurieux. D'où, aujourd'hui : s'empiffrer. Autre mot qu'il emploie : *bouffant*. *Bouffer*, non pas synonyme de *bâfrer*, mais : gonfler ses joues en signe de colère. Curieuse aventure de *bouffant*, qui qualifiait les visages, et ne sert plus qu'aux étoffes.

Il faut lire comme un chef-d'œuvre dont l'équivalent — dans cet ordre — n'existe pas, à la fin des *Mémoires*, le récit de la vie de Lauzun et celui de la mort du Régent, en s'attardant sur la transition qui fait passer de l'un à l'autre, et qui est d'une telle beauté qu'on voudrait l'avoir écrite soi-même, et mourir.

*
* *

Lenotre, *Paris révolutionnaire*. Ce mot de Louis XVI, le 10 août 1792, traversant le jardin des Tuileries son fils à la main, fuyant le palais envahi : « Comme les feuilles tombent vite, cette année. » Marie-Antoinette suivait.

JOSÉ CABANIS

LE DEUX DÉCEMBRE

par ADRIEN DANSETTE

Le pronostic de Louis-Napoléon était inexact ; l'Assemblée a refusé de rétablir le suffrage universel. Mais il ne perd rien à cet échec qui fait de lui le champion de la démocratie en face de l'Assemblée réactionnaire. Le maçon Martin Nadaud note qu'après ce vote « un très grand nombre d'ouvriers se mirent à dire et à répéter sur tous les tons que le Président valait mieux pour eux que les Changarnier, les Montalembert et les Falloux ».

C'est à l'Assemblée que se développe la contre-offensive royaliste. Dès sa réunion, un questeur, le général Le Flô, a exposé à quelques-uns des leaders la nécessité de mettre la force armée à la disposition du pouvoir législatif. Un décret du 11 mai 1848 qui a attribué au président de la Constituante le droit de la requérir n'a jamais été publié au *Bulletin des Lois*. Mais, en 1849, il a été mis à l'ordre du jour des régiments et affiché dans les casernes. Les temps étaient autres : il s'agissait pour le président Marrast de défendre la Constituante contre un coup de force éventuel de... Changarnier ! Depuis lors, la Constitution, en son article 32, a conféré à l'Assemblée législative le droit de « fixer l'importance des forces militaires établies pour sa sûreté et d'en disposer ». Ce texte n'a pas encore été appliqué. Afin que les droits du président de l'Assemblée soient indiscutables, les trois questeurs ont déposé, le 6 novembre 1851, une proposition qui l'autorise, en vertu du décret du 11 mai 1848, à requérir « la force armée et toutes les autorités dont il juge le concours nécessaire ». La commission à laquelle est renvoyé ce texte, se satisfait

Résumé de la première partie. — *Le mandat du Prince-Président doit arriver à expiration le 9 mai 1852. Bien que non rééligible, Louis-Napoléon est résolu à conserver le pouvoir, d'où voudraient le chasser, au besoin par la force, aussi bien les orléanistes que les républicains avancés. Il essaie d'obtenir une revision constitutionnelle qui lui permettrait d'être élu à nouveau. Sa proposition de loi, préparée en ce sens, est rejetée le 19 juillet 1851. C'est alors qu'il se décide au coup d'Etat. Beaucoup de conditions paraissent réunies pour assurer son succès. L'Assemblée est divisée. Les préfets, tenus bien en main, le seconderont dans son entreprise. Saint-Arnaud, qu'il a nommé ministre de la Guerre, est résolu à tout oser. Pour se concilier la faveur populaire Napoléon propose le rétablissement du suffrage universel. L'Assemblée, le 12 novembre, prend parti contre ce projet.*

d'une comparution de Thorigny et de Saint-Arnaud qui, après quelques propos ambigus, reconnaissent la validité du décret. Mais, le lendemain, à la stupéfaction des commissaires, les deux ministres protestent contre le procès-verbal de la précédente séance et prétendent n'avoir jamais reconnu que le décret ait été en vigueur.

Le sens de cette comédie n'est pas douteux. Thorigny et Saint-Arnaud sont revenus sur une grave erreur de tactique : puisqu'ils avaient reconnu la validité du décret, Dupin, président de l'Assemblée pouvait dire qu'il avait autorité pour requérir la force armée ; la proposition des questeurs devenait inutile. La volte-face des ministres rend inévitable le débat sur cette proposition. Mais il y a des chances pour qu'elle soit repoussée.

Elle vient en discussion le 17 novembre. On croit à droite que la partie décisive va se jouer. Pour aller plus vite en besogne, le représentant Pradié dépose un texte de loi sur la responsabilité du Président de la République et des ministres qui prévoit leur suspension dès que leur mise en accusation aura été votée. La proposition des questeurs acquise, l'Assemblée pourrait se déclarer en permanence, décréter le Président de la République d'accusation ; son propre président disposant de la force publique, ne serait-il pas maître de la situation ?

Ces efforts royalistes sont vains. Il est trop tard. Déjà, l'Elysée a prévu le succès des questeurs. Le régiment chargé de garder l'Assemblée est désormais le 42e de ligne, commandé par un homme sûr, le colonel Espinasse. Aussitôt le vote acquis, le mécanisme du coup d'Etat serait déclenché : la troupe cernerait l'Assemblée et occuperait les points stratégiques de Paris, la police arrêterait les membres importants de la majorité, les afficheurs colleraient sur les murs le décret de dissolution et les proclamations du prince.

Ces extrémités sont proches, mais la parole est encore maîtresse de l'heure. A la tribune, Saint-Arnaud se révèle un *debater* très sûr de lui. Il appelle sans vergogne les principes à la rescousse des ambitions : « Ce droit qu'on demande pour lui (le président de l'Assemblée), ne serait pas seulement la violation de la séparation des pouvoirs, ce serait aussi la destruction de toute discipline militaire. La condition essentielle de la discipline, c'est l'unité de commandement. » « Le ministre de la Guerre, riposte Thiers, très ému..., pervertit l'esprit de l'armée... s'il n'ajoute pas à l'instant, à côté du dogme de l'obéissance absolue, le dogme du respect de la loi... Sous aucun régime on ne doit tenir à l'armée un tel langage. » « Si vous opposez, reprend Saint-Arnaud, par je ne sais quelle distinction de méfiance, le respect de la loi au respect de la discipline, que ferez-vous, si ce n'est introduire et développer dans l'armée un esprit de délibération mortel à la discipline qui subordonnerait la question de l'obéissance à la question toujours agitable de savoir si les ordres du chef ne violent pas la loi. J'ai dit : sous les armes le règlement militaire est l'unique loi : j'ai dit une vérité d'évidence. » Grand débat à peine effleuré ! Saint-Arnaud se garde de reconnaître que le respect de la loi

doit se trouver dans la conscience du chef, et Thiers se garde d'avouer que cette conscience ne résiste pas indéfiniment à la décadence des institutions.

Non moins intéressante est l'attitude des républicains. Un Charras a beau dire que le péril ne se trouve pas seulement du côté de la droite. Crémieux et Michel de Bourges attaquent les royalistes. « Demandez à la majorité, s'écrie Crémieux, ce qu'elle fera lorsque le président de l'Assemblée aura le droit de réquisition directe. Dites nettement ici tout ce qu'on dit ailleurs. »

Un incident va conduire le débat à la frontière du drame. Le général Bedeau pose à Saint-Arnaud cette question : « Est-il vrai que le décret du 11 mai... qui était affiché il y a quelques jours, est-il vrai que par l'ordre du pouvoir exécutif, ce décret ait été retiré ? » On voit Saint-Arnaud et Thorigny se consulter, puis Thorigny se lever. Des cris jaillissent : « Le ministre de la Guerre ! » Alors, Saint-Arnaud : « Le décret n'était plus affiché que dans un petit nombre de casernes. Lorsque je suis arrivé au ministère, il m'a été demandé si ce décret devait être exécuté. J'ai dit qu'on l'enlevât de partout où il était encore. » L'Assemblée entre en ébullition. On entend la voix de Charras : « Je demande la mise en accusation. » Des représentants royalistes envahissent les bancs républicains pour supplier leurs collègues d'accepter le texte des questeurs. D'autres entourent les ministres. Très calme, Thorigny s'adresse à eux : « Faites ce que vous voudrez, Messieurs, nous sommes prêts à tout. » On saisit le jeu : comme le Président dans son discours du 1er juin, Thorigny use de la menace. Sur un signe convenu de Saint-Arnaud, Magnan et Maupas, qui sont dans une tribune, quittent la salle. Saint-Arnaud les imite ; à un représentant qui s'étonne de le voir partir, il répond en riant : « On fait trop de bruit dans cette maison, je vais chercher la garde. » Les conjurés se retrouvent à l'Elysée où ils attendent l'annonce du vote pour déclencher l'action. Mais la menace de Thorigny a produit son effet : la proposition des questeurs est repoussée par quatre cents voix contre trois cent trente-huit. Ont voté contre, non seulement la grande majorité de la gauche, en haine de la droite, mais aussi une partie des royalistes, les uns par pusillanimité, les autres par sagesse, la réussite du Président leur paraissant le moindre mal dans l'état d'impuissance où eux-mêmes se trouvent. En apprenant le résultat, Louis-Napoléon dit simplement : « Cela vaut peut-être mieux ainsi. » La proposition des questeurs eût-elle été adoptée, le Deux-Décembre se fût appelé le Dix-huit-Novembre.

La proposition des questeurs repoussée, Louis-Napoléon poursuit ses avantages avec une vigueur accrue. Sa presse attaque les royalistes ; l'armée est prise en mains par Saint-Arnaud et Magnan avec un soin extrême. La date du Coup d'Etat, d'abord fixée au 20 novembre, est reportée à deux reprises, sans doute en raison de tentatives de conciliation dues à des

parlementaires de droite partisans de la réélection du prince. D'autre part, il semble que les orléanistes songent à prévenir l'action bonapartiste par une initiative militaire partant de province et c'est peut-être en considération de cette menace que Louis-Napoléon arrête définitivement la date du 2 décembre sans attendre l'issue des pourparlers avec les parlementaires conciliateurs.

Le soir du 1er décembre, à l'issue d'une réception à l'Elysée, le Prince-Président se retire vers onze heures dans son cabinet où se retrouvent Morny, Saint-Arnaud, Maupas, Mocquard, et peut-être Persigny. Louis-Napoléon ouvre un dossier qui, a-t-on dit, porte le mot « Rubicon » et donne lecture du décret de dissolution et de proclamations au peuple et à l'armée. Morny, Saint-Arnaud, Maupas énumèrent les mesures prévues pour faire imprimer et afficher ces documents, arrêter les représentants et les agitateurs les plus influents, occuper le ministère de l'Intérieur, le Palais-Bourbon et les imprimeries, fermer les cafés d'opposition et les écuries des loueurs de chevaux. Puis, le Prince-Président tire de son bureau une cassette contenant ses dernières ressources, soixante mille francs dus à un prêt et réservés pour les gratifications à distribuer au dernier moment à la troupe. Saint-Arnaud en prend dix mille. Fleury répartira le reste entre les généraux et colonels. La réunion se serait close sur ce mot de Morny : « De toute façon, nous aurons demain une sentinelle devant notre porte. »

Le colonel de Béville va porter les documents à l'Imprimerie nationale dont le directeur, un ami sûr, a retenu les ouvriers nécessaires. Une compagnie de gendarmes empêche toute communication avec l'extérieur. Les affiches sont envoyées à la Préfecture de police d'où les afficheurs, escortés d'agents, se répandent à travers Paris dès le lever du jour.

Au cours des semaines précédentes, Maupas a alerté son personnel à plusieurs reprises, afin qu'il ne soit pas surpris de l'être cette nuit-là, sous le prétexte d'un retour en France de Ledru-Rollin et de Louis Blanc. Les commissaires, consignés à leur domicile, reçoivent à deux heures l'ordre de se trouver entre trois heures et quatre heures et demie à la Préfecture où ils sont isolés les uns des autres à leur arrivée. Maupas leur donne à tour de rôle les noms des personnalités qu'ils ont mission d'arrêter et les mandats correspondants, libellés sous la prévention de complot contre la sûreté de l'Etat. Ces personnalités sont au nombre de soixante-dix-huit dont seize parlementaires ; les autres sont des hommes de gauche, journalistes, agitateurs, membres de sociétés secrètes, etc. ; deux seulement échapperont. Le concierge de Changarnier refuse d'ouvrir ; la police pénètre dans l'immeuble par une boutique et trouve sur le pas de sa porte le général en chemise, un pistolet dans chaque main ; il se rend, disant : « Je m'attendais au coup d'Etat ; le voilà fait. » Cavaignac se décide à ouvrir quand on le menace d'enfoncer la porte. Thiers, d'abord pris de panique, retrouve son sang-froid et joue au commissaire

une étonnante comédie où se mêlent tentatives de séduction, menaces et grosses plaisanteries.

Le général Magnan qui désirait ne pas être prévenu à l'avance, a été alerté par Saint-Arnaud à trois heures. A sept heures, ses troupes sont disposées sur la rive droite, aux Champs-Elysées, à la Concorde, aux Tuileries. Ordre a été donné aux régiments de Versailles et de Saint-Germain de se diriger vers Paris.

Au ministère de l'Intérieur, Thorigny entend, à six heures et demie, le bruit d'une troupe de fantassins qui entrent dans son hôtel. Maupas, questionné par télégramme sur le motif de cette occupation, envoie cette réponse : « Morny vous le dira. » De fait, Morny arrive et remet à son prédécesseur une lettre du Prince-Président le remerciant de ses bons et loyaux services. Le secret a été bien gardé ; les autres ministres, à l'exception de Saint-Arnaud, et le vice-président de la République, le fidèle Boulay de la Meurthe, sont aussi surpris que Thorigny.

Au Palais-Bourbon, le colonel Espinasse, commandant du 42e de ligne, entre par une porte de la rue de l'Université. Les questeurs, Baze et le général Le Flô, tentent de haranguer les troupes. On trouve chez Baze deux projets de décrets, l'un nommant le général en chef de toutes les forces stationnées à Paris, l'autre prescrivant aux chefs de corps d'obéir à ce général. La propagande bonapartiste utilisera ces documents pour justifier le coup d'Etat. Le général Bedeau expliquera de son côté qu'il les avait fait établir le 14 octobre, alors qu'il était investi des pouvoirs de l'Assemblée en l'absence du président Dupin.

Entre sept et huit heures, en se rendant à leur travail, les ouvriers s'arrêtent devant les affiches qui font connaître le décret de dissolution et les proclamations du Président de la République au peuple et à l'armée.

Dans son appel au peuple, Louis-Napoléon déclare que l'Assemblée est devenue « un foyer de complots... » ; il l'a « dissoute » et, entre elle et lui, il rend « le peuple entier juge ». Il a « fidèlement respecté » la Constitution faite dans le but d'affaiblir d'avance le pouvoir que lui ont confié six millions de suffrages. Mais « les hommes qui ont perdu deux monarchies » veulent lui « lier les mains, afin de renverser la République » que son devoir est de « maintenir ». Il fait donc « appel à la nation tout entière », afin qu'elle lui donne les moyens d'accomplir la grande mission qu'il tient d'elle, c'est-à-dire « fermer l'ère des révolutions en satisfaisant les besoins légitimes du peuple et en la protégeant contre les passions subversives » et créer des constitutions durables. Il soumet donc aux suffrages populaires « les bases fondamentales » d'institutions comportant selon « le système créé par le Premier Consul : « 1° Un chef responsable nommé pour dix ans ; 2° Des ministres dépendants du pouvoir exécutif ; 3° Un Conseil d'Etat formé des hommes les plus distingués dont le rôle est de préparer les lois et d'en soutenir la discussion devant le Corps législatif ; 4° Un Corps législatif discutant et votant les lois, nommé par le suffrage universel, sans scrutin de liste qui fausse les

élections ; 5° Une seconde Assemblée, formée de toutes les illustrations du pays, pouvoir modérateur, gardien du pacte fondamental et les libertés publiques. »

Sa proclamation à l'armée exalte les soldats, « élite de la Nation, traités en vaincus » lors des révolutions de 1830 et de 1848. Appelés à voter « librement comme citoyens », ils sont soumis comme soldats à « l'obéissance passive ».

Les ouvriers lisent donc ces affiches ; ils les lisent silencieusement. Parfois, ils risquent une plaisanterie dont l'Assemblée fait les frais. Le rétablissement du suffrage universel, le maintien de la République, l'arrestation des chefs royalistes dont le bruit se répand, font bon effet.

A l'Elysée, le Prince-Président a convoqué pour huit heures le roi Jérôme, des généraux, des députés, des journalistes. Vers dix heures, il sort de l'Elysée à cheval, flanqué à sa gauche, un peu en retrait, de l'ancien roi de Westphalie venu malgré son fils, et suivi d'un brillant état-major, en tête duquel chevauchent le maréchal Exelmans, Saint-Arnaud et Magnan. Le Président passe en revue les troupes qui l'acclament (sa proclamation à l'armée, lue dans les casernes, a été accueillie avec enthousiasme). Un colonel bougonne après son passage, en haussant les épaules : « C'est un nouveau Boulogne ! C'est un nouveau Strasbourg. » Saint-Arnaud s'approche de lui : « Remettez votre épée au fourreau et rentrez chez vous », puis il donne le commandement à un lieutenant-colonel. Louis-Napoléon revient par la rive gauche après avoir traversé la Seine au pont Royal où il essuie quelques cris de « Vive la République », mais la foule qu'il salue d'un geste se découvre sur son passage.

L'opposition ne peut compter sur la presse pour réveiller l'opinion. Les imprimeries sont gardées et seuls paraissent les journaux favorables au Prince-Président : la *Patrie*, le *Constitutionnel* et le *Moniteur*.

Mais que font les représentants ? Ils se retrouvent d'abord par petits groupes chez les uns ou chez les autres, au gré des affinités. Quelques démocrates, dont Victor Hugo et Michel de Bourges, réunis chez Yvan, rue Boursault, décident d'opposer la force à la force. Bac et Yvan, chargés de s'informer des intentions de la majorité royaliste, se rendent chez le vice-président Benoist d'Azy et chez Odilon Barrot. Ils trouvent chez ce dernier des collègues qui ont signé une protestation toute platonique, préconisant le refus d'obéissance. Ainsi se précise aussitôt la divergence d'attitude qui va faciliter le succès du coup d'Etat : les républicains sont en général partisans de l'appel aux armes, c'est-à-dire d'une résistance active ; les royalistes ne veulent pas aller au-delà de l'appel à la loi, c'est-à-dire d'une résistance purement verbale, car s'ils souhaitent que l'armée n'obéisse pas aux généraux de l'Elysée, ils redoutent plus encore qu'elle soit vaincue par une insurrection : mieux vaut Louis-Napoléon et sa dictature que la victoire de la rue. A la fin de l'après-midi, lorsque des artisans saisissent la bride d'une des voitures qui mènent les parle-

mentaires à Vincennes ou à Mazas, ceux-ci les adjurent de se tenir tranquilles.

Une cinquantaine de représentants sont entrés au Palais-Bourbon par une porte de la rue de Bourgogne que l'on a oublié de garder. Expulsés de la salle des séances, ils obtiennent que l'on aille chercher le président Dupin. « Je l'avais vu pendant dix ans, écrira Tocqueville, rôder autour de tous les partis sans y entrer et courir sans cesse mordant, grimaçant, gambadant. » Ce matin-là, décidé à ne pas se compromettre, il pirouette et dresse ce procès-verbal d'impuissance : « Nous avons le droit, c'est évident ; mais ces messieurs ont la force. Il n'y a qu'à nous retirer. » Et il s'en va comme il est venu, ce qui lui vaudra cette appréciation de Victor Hugo : « Il rend à Louis Bonaparte le service d'être à sa place le dernier des hommes. » Les parlementaires s'en vont chez Daru, rue de Lille, où ils rencontrent leurs collègues venus de chez Odilon Barrot et d'une autre réunion qui s'est tenue rue des Pyramides. De nouveau expulsés, ils cherchent un asile plus sûr à la mairie du Xe arrondissement, près du carrefour de la Croix-Rouge, sous la protection du colonel commandant la Xe légion de la garde nationale.

Il est alors onze heures. Benoist d'Azy préside. Berryer parvient à dominer la confusion bruyante et le désarroi de deux cent cinquante collègues presque tous royalistes : « Des actes, pas de protestations. Les instants sont comptés. Agissons. Nous n'avons peut-être pas un quart d'heure devant nous. » L'article 68 de la Constitution est formel : « Toute mesure par laquelle le Président de la République dissout l'Assemblée nationale, la proroge ou met obstacle à l'exercice de son mandat, est un crime de haute trahison. Par ce seul fait, le Président est déchu de ses fonctions, les citoyens sont tenus de lui refuser obéissance ; le pouvoir exécutif passe de plein droit à l'Assemblée nationale ; les juges de la Haute-Cour de justice se réunissent immédiatement à peine de forfaiture... » Les décrets se succèdent : Louis-Napoléon Bonaparte a cessé d'être président ; à l'Assemblée nationale seule appartient le pouvoir exécutif ; la Xe légion est requise pour défendre l'Assemblée ; les directeurs des maisons d'arrêt sont tenus de libérer les représentants arrêtés. Entre la lutte armée que le souci de l'ordre exclut et l'acceptation que la dignité condamne, les rites d'une protestation formelle s'acomplissent. Falloux, trop lucide pour être dupe, souligne l'illusion de ce verbalisme. « Il me semble que nous ne prévoyons pas deux choses qui me semblent très vraisemblables : la première, que nos ordres ne seront pas exécutés ; la seconde que nous serons expulsés d'ici. » Et en effet, quelqu'un crie : « Dépêchons-nous vite, voilà les chasseurs de Vincennes. » Un sergent entre, rien qu'un sergent ! On semble s'indigner davantage de son grade que de sa présence. Un capitaine survient à sa suite, puis des commissaires envoyés par le préfet de police. Comme il résulte quelque flottement de ces interventions insuffisantes ou contradictoires, l'Assemblée, dans ses spasmes moribonds, continue à hoqueter des décisions impuissantes : le décret de déchéance

sera envoyé au président de la Haute-Cour ; le général Oudinot est nommé commandant de l'armée de Paris. Avec « dans les yeux un espèce d'ainsi-soit-il », chapeau et canne à la main, flanqué du colonel Tamisier qu'il a choisi comme chef d'état-major à titre d'élu de la gauche, il tente vainement d'imposer son autorité à un sous-lieutenant, fort de sa consigne. Les officiers, les commissaires, veulent faire sortir les parlementaires sans brutalité. Les parlementaires tiennent à un simulacre de persécution. Finalement, vers trois heures, marchant par paire comme des collégiens, ils sont conduits entre deux haies de chasseurs jusqu'à la caserne du quai d'Orsay. En cours de route, Falloux entend Odilon Barrot confier à son compagnon : « Les institutions représentatives reçoivent aujourd'hui, je le crains, une profonde blessure ! »

Vers dix heures et demie, alors que les représentants se rendaient à la mairie du Xe, les magistrats de la Haute-Cour se sont réunis spontanément au Palais de Justice, dans la salle de la Cour de Cassation. A peine ont-ils signé l'acte d'informer qu'ils sont eux aussi expulsés par trois commissaires de police et un détachement de la force armée.

N'étaient les troupes qui stationnent nombreuses dans les rues, la ville garde dans son ensemble son aspect habituel : les omnibus et les voitures circulent, les magasins, les cafés, les théâtres sont ouverts, les tribunaux siègent. Le public est calme, comme indifférent. Les soldats sont « gais et bons enfants ». Peu de manifestations hostiles. Le matin, un millier d'étudiants qui se dirigeaient vers la mairie du Xe ont été dispersés rue Saint-Sulpice. L'après-midi, faubourg Saint-Antoine, rue du Temple, sur les boulevards, des groupes et des bandes chantent *la Marseillaise*, poussent des cris hostiles et montrent le poing aux officiers. Dans la soirée des rassemblements plus importants se forment rue Saint-Martin et sur les boulevards. Des casquettes et des blouses apparaissent.

A défaut de soulèvement spontané, les représentants républicains sont-ils susceptibles de déclencher une insurrection ? Ils tiennent plusieurs réunions au cours de la journée, chaque fois dans un immeuble différent pour réduire les risques d'arrestation. Les uns proposent de descendre dans la rue munis de leurs écharpes et de commencer le combat ; d'autres préfèrent temporiser ; Victor Hugo rédige un appel au peuple : « Louis-Napoléon est un traître. Il a violé la Constitution. Il s'est mis lui-même hors la loi... » Le poète rencontre Proudhon qui regagne sa geôle (il purge une peine de prison mais a obtenu des jours de sortie) : « Le peuple est dedans », constate le doctrinaire socialiste ; et il ajoute : « Cessez de résister, croyez-moi. » Au cours de leur dernière réunion, tenue à onze heures du soir quai de Jemmapes, les représentants républicains forment un comité de résistance comprenant Victor Hugo, Michel de Bourges, Carnot, Schœlcher, etc., et décident d'aller le lendemain matin construire des barricades dans les quartiers populaires.

A l'Elysée, Louis-Napoléon, convoquant Morny pour une heure de l'après-midi en le priant de lui apporter ses circulaires aux préfets, a

surmonté d'un point d'interrogation la mention imprimée : « Le Président de la République ». Les visiteurs n'affluent pas et Fleury dissuade le prince de parcourir les boulevards à la tête d'une brigade de cavalerie. A cinq heures, Rouher, qui va être ministre de la Justice dans le nouveau cabinet et dont Morny a fait figurer le nom dans ses circulaires aux procureurs généraux, écrit au directeur de l'Imprimerie nationale : « J'apprends que des documents portant ma signature vous sont transmis pour être envoyés en province. Je suis entièrement étranger à ces actes et vous prie de ne pas y maintenir ma signature. » Cette demi-trahison du futur « Vice-Empereur », qui sera si profondément dévoué à Napoléon III, est alors ignorée. Au soir du 2 décembre, malgré la réserve des personnalités peu empressées d'apporter leur adhésion au coup d'Etat, la faiblesse des réactions populaires hostiles permet d'estimer la journée satisfaisante pour l'Elysée.

Le *Moniteur* du 3 décembre ne donne pas la composition du nouveau ministère (la liste de ses membres, publiée au cours de la journée, ne comprend comme noms connus, en dehors de Morny et de Saint-Arnaud, que ceux de Fould, Magne et Rouher). En revanche, le *Journal officiel* annonce la création d'une Commission consultative qui assistera le Président « jusqu'à la réorganisation du Corps législatif et du Conseil d'Etat ». Citons, parmi ses quatre-vingts membres, huit généraux, le gouverneur et le régent de la Banque de France, Baroche, Ferdinand Barrot, Montalembert, le président de la Cour d'Appel Troplong. Les intéressés n'ont pas toujours été consultés. « Ils ont beau protester, dira Morny, nous avons besoin de leurs noms et nous en ferons usage. C'est indispensable pour la province. » Le nombre des membres de la Commission passera de quatre-vingts à cent dix-neuf dès le 4 décembre, puis à cent soixante-dix-huit, tandis que, le calme revenu, les fidélités champignonneront au soleil encore sanglant de la nouvelle dictature.

L'incertitude et l'agitation vont s'accentuer au cours de la journée du 3. A huit heures, une vingtaine de représentants montagnards se retrouvent salle Roysin et, s'acheminant vers le faubourg Saint-Antoine, constatent l'indifférence de la population. Les affiches sont intactes sur les murs. Les ouvriers restent insensibles aux exhortations des parlementaires : « Nous n'avons pas d'armes... On nous fusillera. » Néanmoins, un attroupement se forme à la hauteur des rues de Cotte et Sainte-Marguerite où l'on renverse quelques omnibus et quelques charrettes. A l'approche de fantassins venus de la Bastille, les curieux se dispersent. Une quinzaine d'hommes restent sur cet embryon de barricade. Schœlcher tente de parlementer ; c'est en vain. Les soldats chargent. Les insurgés tirent. La troupe riposte. Deux hommes tombent dont l'un, destiné à la gloire posthume, est un obscur représentant du nom de Baudin. Plus tard, on illustrera ses derniers instants d'un mot destiné à la célébrité. A un ouvrier qui s'exclamait : « Nous n'avons pas envie de nous sacrifier pour les vingt-cinq francs », le représentant aurait répondu : « Vous allez

voir comment on meurt pour vingt-cinq francs par jour. » Il est douteux que le mot ait été prononcé.

Cet épisode destiné à nourrir la légende, mais dont le retentissement est alors limité, est le seul résultat tangible obtenu par les députés montagnards qui échangent de vains propos dans leurs vaines réunions.

La barricade de Baudin est une exception au faubourg Saint-Antoine qui demeure calme. Mais l'agitation s'accroît dans les quartiers du centre et de l'ouest, notamment sur les boulevards que Magnan fait occuper au milieu de la journée. Les placards insurrectionnels apparaissent plus nombreux sur les murs. Les fausses nouvelles défavorables au coup de force se répandent : Rouen, Rennes sont aux mains du peuple révolté ; Bedeau, Changarnier, Lamoricière ont été délivrés ; Neumayer marche sur Paris à la tête d'une armée de vingt mille hommes.

C'est au centre de la ville que naît une résistance sporadique aiguillonnée par les arrestations de parlementaires et la mort d'un des leurs. Des barricades s'élèvent dans les rues Rambuteau, Saint-Martin, Grenéta, Beaubourg, Transnonain, du Temple. Les insurgés — on peut désormais les qualifier ainsi — s'enfuient à l'approche des troupes et, après leur passage, rassemblent de nouveau les matériaux qu'elles ont dispersés. Saint-Arnaud fait afficher un arrêté brutal : tout individu pris construisant ou défendant une barricade, ou les armes à la main, sera fusillé.

A la fin de l'après-midi, le comité de résistance qui continue à se déplacer pour dépister la police, décide, en ses décrets plus ou moins réalistes, la déchéance de Louis-Bonaparte, le transfert des restes de Baudin au Panthéon, l'abolition et la suppression de l'état de siège. Le prince Napoléon qui se ralliera bientôt à la victoire de son cousin, participe ce jour-là à l'une de ces réunions.

A la Préfecture de police, Maupas, dès le matin du 2 décembre, s'est laissé alarmer par des rapports accueillis sans discernement, et n'a cessé d'envoyer à l'Intérieur des comptes rendus inquiets qui ne troublent pas le sang-froid de Morny. D'où, entre le préfet de Police et le ministre de l'Intérieur, une correspondance où ce dernier témoigne de sa maîtrise et de son humour. Maupas : « On dit que le 12e dragons arrivé à Saint-Germain avec le comte de Chambord dans ses rangs comme soldat. J'y crois peu. » Morny : « Et moi, je n'y crois pas. »

Somme toute, la journée du 3 est médiocre. Si les nouvelles de province sont rassurantes, on constate à Paris un certain éveil insurrectionnel et les personnalités n'affluent pas à l'Elysée. Un seul signe heureux : le 5 % qui, la veille, a perdu un franc soixante-quinze, gagne ce jour-là deux francs dix. Les Rothschild, gens informés, ne doutent pas du succès.

Que faire demain ? L'atmosphère ne va-t-elle pas se détériorer ? En juillet 1830 comme en février 1848, le troisième jour a été décisif et il l'a été parce que les insurgés, après avoir harcelé et fatigué la troupe en des escarmouches incessantes, l'ont entourée et désarmée. Au contraire, Cavaignac en juin 1848 et Windischgraetz à Vienne en octobre de la même

année, ont abandonné chacun sa ville aux insurgés et ont ensuite conquis les barricades avec des unités demeurées fraîches. C'est la tactique que préconise Morny. Maupas lui est hostile. Il croit qu'un déploiement de forces imposantes empêcherait l'émeute de se développer ; les agitateurs mesureraient la disproportion des forces et renonceraient à leur entreprise. On peut remarquer, à l'appui de cette thèse, que les précédents de juillet 1830 et de février 1848 ne sont pas probants, car, lors de ces deux révolutions, la troupe intervint trop tard, et surtout, le peuple de Paris n'était pas déprimé par les défaites répétées qu'il a subies depuis février 1848.

La tactique de Morny aurait été approuvée dans un conseil tenu à l'Elysée, tard dans la nuit. Le 4 au matin, Paris semble vide de soldats. Des barricades s'élèvent — on cite le chiffre de soixante-dix — presque toutes dans un périmètre assez exigu, limité par les boulevards, la rue Montmartre, la rue Rambuteau et la rue du Temple. Mille ou douze cents insurgés les édifient que ne trouble pas une proclamation menaçante du préfet de Police.

Les troupes, bien reposées, s'ébranlent à une heure de l'après-midi. Elles comprennent comme au premier jour sur la rive gauche la division Renault qui n'aura à peu près rien à faire, sur la rive droite les divisions Levasseur (brigades Herbillon, Marulaz, Courtigis) et Carrelet (brigades Bourgon, de Cotte, Canrobert, Reybell, Dulac) qui procéderont à un mouvement convergent pour cerner le quartier insurgé.

Un incident, qui prend la proportion d'une catastrophe, prélude à l'action des troupes. Entre deux et trois heures, le long des boulevards, les curieux, parfois rassemblés en groupe compacts, se pressent sur les trottoirs ; d'autres garnissent les fenêtres. De cette foule frondeuse jaillissent des cris hostiles : « Vive la République ! Vive la Constitution ! A bas les prétoriens ! » Il faut une charge de lanciers pour dégager le boulevard des Italiens. Précédée par la brigade de Cotte, la brigade Canrobert est arrivée à son tour boulevard Montmartre lorsqu'une fusillade éclate qui se prolonge dix minutes. Les soldats tirent sur d'inoffensifs spectateurs ; un canon envoie des obus dans la porte d'une maison de commerce. Quand les officiers arrivent à faire cesser le feu, plusieurs dizaines de cadavres jonchent le sol. Que s'est-il passé ? On accusera Morny d'avoir provoqué la fusillade, soit pour semer la terreur, soit pour donner au coup d'Etat un caractère populaire en faisant tuer des bourgeois. L'accusation ne repose que sur de frêles présomptions. Les soldats, énervés par l'attitude de la foule, ont entendu — il existe des témoignages formels — des coups de feu provenant, à les en croire, de deux immeubles contre lesquels ils ont riposté ; un officier d'artillerie a fait ensuite tirer le canon sans ordre.

La brigade Canrobert poursuit son chemin vers le faubourg Saint-Martin. Devant elle, la brigade de Cotte s'est engagée rue Saint-Denis. Au sud, Herbillon part de l'hôtel de Ville, descend la rue Saint-Martin. De l'ouest, Dulac nettoie la rue Rambuteau, et Marulaz, venu de la Bas-

tille, atteint la rue Saint-Denis. Le nettoyage est terminé à cinq heures. Il n'a pas fallu plus de deux heures et demie pour écraser l'insurrection qui n'aura plus que quelques soubresauts le soir et le lendemain matin. Le 5 à midi, la circulation est partout rétablie. La partie est gagnée, non sans que l'Elysée ait connu un moment d'émotion. Le 4, sur un rapport très pessimiste de la brigade de Cotte, arrêtée une heure devant une forte barricade rue Saint-Denis, on s'est demandé si l'affaire ne tournait pas mal, et le Président a convenu qu'à la dernière extrémité, il se retirerait aux Tuileries où, entouré de régiments dévoués, il opposerait une résistance opiniâtre.

Quel est le bilan des pertes ?

Les ambassadeurs Hübner et Normanby ont respectivement parlé de dix-sept cents et de deux mille tués. Un rapport de police du 15 décembre les a évalués à vingt-six militaires tués et cent quatre-vingt-quatre blessés, cent soixante-quinze insurgés tués et cent quinze blessés. Dans un second rapport, du 25 décembre, le nombre des tués civils passe à deux cent quinze et celui des blessés à cent dix-neuf. A l'appui de ces affirmations, Maupas constate dans ses *Mémoires* qu'il résulte des registres d'état civil que le nombre des décès pour cette période de 1851 n'a pas été sensiblement plus élevé que celui de la période correspondante des autres années. En août 1852, le *Moniteur*, en réponse au *Times* qui avançait le chiffre de douze cents tués, en a reconnu trois cent quatre-vingts. D'autre part, toutes les évaluations coïncidant pour fixer à mille ou douze cents le nombre des insurgés combattants, il semble que le *Moniteur* ne doive pas être éloigné de la vérité. L'ampleur anormale de la disproportion entre les pertes militaires et les pertes civiles peut partiellement s'expliquer par la fusillade des boulevards qui n'a pas provoqué de morts dans la troupe ; elle montre aussi combien la résistance a été faible.

Il y eut quelques dizaines de fusillés au cours de l'action. Le bruit se répandit que l'on avait procédé les jours suivants à des exécutions au Champ-de-Mars ; des détails précis ont été fournis par les récits imaginaires de Victor Hugo ; mais rien n'est venu les authentifier. Il est intéressant de comparer ces chiffres avec ceux des autres insurrections et émeutes de l'époque. Les désordres qui accompagnèrent l'enterrement du général Lemarque en juin 1832 auraient fait huit cents tués et blessés. D'après Thureau-Dangin, l'insurrection d'avril 1834 coûta respectivement cent trente tués et trois cents blessés à la troupe, cent soixante-dix et cinq cents aux insurgés (le chiffre de cent soixante-dix pour les morts insurgés paraît anormalement faible par rapport aux autres). Enfin, on peut évaluer à mille six cents pour l'armée et à trois mille pour les civils le nombre des tués des journées de juin.

La localisation étroite de l'insurrection, la faible importance numérique des combattants, la modicité des pertes, conduisent à mettre en cause la technique du coup d'Etat préconisée par Morny et acceptée par Louis-Napoléon. Il n'est pas douteux que cette technique, celle de Cavai-

gnac et de Windischgraetz, reprise par Thiers lors de la Commune, se serait imposée face à une insurrection puissante. Ce n'était pas le cas les 3 et 4 décembre. Il est raisonnablement permis de penser qu'en faisant circuler des patrouilles dans la matinée du 3 tout en gardant le gros des troupes fraîches dans les casernes, l'armée eut empêché l'érection de nombre de barricades et évité de donner une telle ampleur à la répression. Le nombre des morts aurait été infime et c'est sans ironie que le Deux-Décembre eût put être qualifié d' « opération de police un peu rude ». Son souvenir eût moins lourdement pesé sur l'évolution du Second Empire.

Bref, Louis-Napoléon et Morny surestimèrent la résistance. Les défaites antérieures des ouvriers avaient affaibli leur combativité ; ils étaient par surcroît favorablement impressionnés par le rétablissement du suffrage universel. C'est pourtant parmi eux que se recrutèrent la majorité des insurgés, puisque les deux tiers des victimes furent des leurs. La petite bourgeoisie était en partie hostile au coup d'Etat, mais elle ne chercha pas à donner une forme violente à sa désapprobation. Il est significatif que la garde nationale ne prit aucune initiative ; il suffit de ne point battre le rappel pour qu'elle se tînt tranquille.

***

Nulle part en France, les opposants ne trouvent les pouvoirs publics favorables ou indécis. Morny tient énergiquement les préfets en main. Dès le 2 décembre, ils ont reçu des instructions précises : afficher les proclamations, envoyer des circulaires aux maires, recueillir leurs adhésions écrites, ainsi que celles des fonctionnaires « à la grande mesure que le gouvernement vient d'adopter » (disposition qui sera abandonnée trois jours plus tard), remplacer immédiatement ceux qui ne seraient pas sûrs, arrêter les individus qui troubleraient la tranquillité, supprimer les journaux hostiles. Le ministre de l'Intérieur veille à l'exécution de ses ordres. C'est ainsi qu'apprenant dans l'après-midi du 3, que l'*Echo du Nord* venait de faire paraître un numéro incendiaire, et ignorant qu'à Lille le préfet a déjà fait procéder à la saisie du journal, il lui télégraphie pour s'étonner et ajoute : « Je vous préviens pour vous-même que je n'admets aucune hésitation de la part des fonctionnaires. »

Les grandes villes de province réagissent moins encore que Paris. Malgré ses traditions révolutionnaires, Lyon, impressionné par la proclamation et les mesures de Castellane, ne bouge pas. Les républicains de Marseille descendent dans la rue le 3 au soir ; mais leurs chefs croient plus sage de temporiser. Ceux de Bordeaux veulent, eux aussi, connaître les résultats de l'insurrection parisienne avant de s'engager ; quelques charges de cavalerie suffisent à rétablir l'ordre. A Lille, Rennes, Dijon, Nancy, Strasbourg et Toulouse, la troupe disperse sans peine les attroupements.

Ce ne sont pas les villes mais les campagnes, ou du moins certaines campagnes, qui s'insurgent contre le coup d'Etat. Ces insurrections rurales vont ouvrir un débat politique, puis un débat historique qui est loin d'être clos. Au lendemain du coup d'Etat, Morny, s'appuyant sur les jacqueries qui auraient ensanglanté la province, expliquera que le Président de la République a sauvé la société. Lorsqu'ils auront retrouvé leur liberté d'expression, les républicains risposteront qu'il n'y eut pas de jacquerie, mais une résistance légale des citoyens pour la défense d'une constitution violée. Où est la vérité ?

Trente-deux départements sont mis en état de siège et des troubles se produisent dans une vingtaine d'entre eux. Les soulèvements affectent trois régions :

— Le Sud-Est rhodanien (Drôme, Vaucluse, Basses-Alpes et Var) et le Languedoc méditerranéen (Ardèche, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales) ;

— Dans le Sud-Ouest, le Gers, le Lot-et-Garonne, le Lot et dans une moindre mesure les départements voisins ;

— Dans le Centre, la Nièvre, le Cher, l'Allier, quelques cantons de l'Yonne, de la Loire et de la Saône-et-Loire.

Le nord du pays reste calme à quelques exceptions près (Poligny dans le Jura, La Suze dans la Sarthe).

Dans le Sud-Est, les chefs locaux prennent l'initiative de l'appel aux armes. Ils réussissent parfaitement dans les Basses-Alpes, le seul département qui tombe tout entier aux mains des insurgés. Le 4 décembre, les chefs républicains de l'arrondissement de Forcalquier, réunis à Mane, envoient des émissaires dans les communes environnantes ; le 5, l'arrondissement se soulève ainsi que ceux de Digne et de Sisteron où le sous-préfet est blessé et arrêté ; des bandes, armées de fusils de chasse, de faux et de fourches — disons une fois pour toute que ce sont partout les armes de la révolte provinciale — se rejoignent pour marcher sur Digne. Le 6, des contingents venus des communes rurales voisines s'emparent de Sisteron où le sous-préfet et les soldats se réfugient dans la citadelle. Le même jour, à Digne, le préfet prend la fuite pour chercher du secours. Le 7, six ou sept mille républicains arrivent dans la ville. Un comité de résistance départementale s'organise, coiffant les comités locaux ; il obtient la capitulation de quatre cent vingt recrues, la livraison du matériel, et s'empare de la caisse du receveur général, grâce à laquelle il distribue aux insurgés deux francs cinquante par tête et par jour. Le 8, l'insurrection est maîtresse du département ; à Barcelonnette, les autorités locales sont emprisonnées, sous-préfet compris. Le 9, au défilé des Mées, trois ou quatre mille hommes barrent la route à la troupe venue de Marseille, mais se dispersent le lendemain en apprenant que le gouvernement est partout maître de la situation.

Dans le Var, une intervention militaire le 3, à Toulon et à Cuers, impressionne de nombreux villages et les maintient dans l'expectative.

D'autres s'insurgent le 4. A Brignoles, un journaliste de Marseille, Camille Duteil, déclenche le mouvement qui rassemble tout l'arrondissement. Il forme une colonne rejointe à Vidauban par d'autres venues de Luc et de La Garde-Freinet. Son espoir est, avec les six mille insurgés ainsi réunis, de donner la main à ceux des Basses-Alpes ou de marcher sur Draguignan. Cédant à la pression de ses hommes, Duteil prend ce dernier parti. Mais, à Draguignan, la division des chefs républicains, dont l'un, très influent, est partisan de la temporisation, a empêché l'insurrection d'éclater. Finalement, le 10, Duteil bat en retraite d'Apt vers le nord. Il est rejoint par l'armée qui lui tue quatre-vingts hommes et disperse les autres en ne perdant elle-même qu'un soldat. Au cours de ces six journées, les insurgés du Var ont commis deux meurtres.

Le préfet de la Drôme a procédé à des arrestations préventives. Néanmoins, les émissaires des sociétés secrètes parcourent la campagne dans la nuit du 5 au 6. Des bandes de dix-huit cents à deux mille hommes le 6, et de cinq à six mille le 7, tentent de s'emparer du Crest où tombent une centaine d'entre eux alors que, comme leurs camarades du Var, ils n'abattent qu'un seul soldat. Des rassemblements moins importants se sont formés dans les régions de Montélimar, Die et Valence.

Des faits graves ensanglantent Béziers et Bédarieux dans l'Hérault. A Béziers, les sociétés secrètes soulèvent les petits bourgeois et les artisans de la ville et des villages environnants. La troupe tire un feu de peloton sur les manifestants : soixante-dix hommes tombent, morts ou blessés ; une charge de cavalerie achève le nettoyage. A Bédarieux où les lainiers prennent possession de la mairie, les gendarmes, au nombre de six, sont assiégés ; ceux d'entre eux qui ont tiré sur leurs agresseurs, sont massacrés ainsi qu'un de leurs camarades. Capestang demeure six jours aux mains des insurgés. La garnison maintient le calme à Montpellier qui ne cachera pas ses sentiments hostiles en donnant une majorité de « non » au plébiscite.

Signalons, dans l'Ardèche, les bandes qui se portent sur Privas, ainsi que l'insurrection de diverses communes aux environs de Valence ; dans le Gard, la marche des villages protestants sur Nîmes et Uzès et l'agitation qui trouble l'arrondissement d'Alais. De nombreuses manifestations se déroulent dans les Pyrénées-Orientales.

Le Gers est le département le plus affecté de la tache insurrectionnelle du Sud-Ouest. La protestation violente contre le coup d'Etat y rassemble bourgeois, artisans et paysans. Dans l'après-midi du 3, les démoc.-soc., réunis à Auch au journal l'*Ami du peuple,* décident de se tenir prêts à prendre les armes. Quatre escadrons de hussards veillent. Les villages des environs forment des bandes d'un total de trois mille hommes, se heurtent aux hussards qui, chargeant dans des conditions défectueuses, parviennent à disperser les insurgés, mais se font tuer ou blesser une vingtaine d'hommes. A Mirande où l'on dresse des barricades, les autorités sont arrêtées ; la majeure partie de l'arrondissement se soulève ; six mille

hommes marchent sur Auch ; les hussards les arrêtent le 6 ; Condom se soulève aussi.

Des cantons entiers s'insurgent dans le Lot-et-Garonne. Deux colonnes parties, l'une de Nérac, l'autre de Villeneuve, doivent se rejoindre à Agen. Seule, la première, grosse de dix-huit cents hommes, y parvient ; mais Villeneuve demeure cinq jours entre les mains des insurgés. A Marmande, l'action est dirigée par les républicains modérés, ce qui est exceptionnel ; le conseil municipal délègue ses pouvoirs à une commission de trois membres qui dispose de quatre mille hommes ; elle refuse d'abord de les engager en dehors de la ville et congédie les paysans accourus ; ils se heurtent dans le brouillard à une unité de gendarmes ; des coups de sabre donnés à un maréchal des logis désarmé leur vaudront une renommée fâcheuse.

Sans procéder à une fastidieuse énumération, notons des troubles locaux dans le Lot, le Tarn-et-Garonne, l'Aveyron, l'Ariège, les Hautes-Pyrénées, les Basses-Pyrénées et la Dordogne.

Le département le plus atteint de la troisième tache insurrectionnelle est la Nièvre qui a déjà été l'objet, trois mois plus tôt, de troubles assez graves pour que l'état de siège y ait été proclamé. A l'annonce de l'initiative présidentielle, le bruit se répand à Clamecy que des arrestations vont être opérées. Un imprimeur, ses deux fils, un négociant, un peintre, un cafetier déclenchent l'insurrection le 5 dans le quartier de Bethléem, s'emparent de la mairie, échangent avec une patrouille venue de la caserne des coups de feu qui font quelques morts. Dans la nuit, le tocsin appelle aux armes les villages de la vallée de l'Yonne avoisinant Clamecy. Leurs bandes parcourent les rues de la ville et entrent dans les maisons pour y chercher des armes. Des excès sont commis : en ville, un assassinat et une tentative d'assassinat ; à la campagne le meurtre d'un propriétaire et de mauvais traitements infligés à un curé. Le samedi 6, malgré les nouvelles de Paris, les chefs des insurgés décident de poursuivre la lutte. La foule veut régler leur compte aux gendarmes. Au nombre d'une douzaine, ils arrivent à s'échapper de leur caserne et à se réfugier dans une maison non sans que périsse l'un d'entre eux. Un comité révolutionnaire décide de marcher sur Auxerre ; mais l'arrivée d'une colonne de troupes et la diffusion des nouvelles de Paris assurent le rétablissement de l'ordre.

Proche de Clamecy, Le Puisaye, dans l'Yonne, réagit de la même manière. Les chefs, personnalités locales, commerçants, hommes de loi, médecins, craignent les arrestations préventives et soulèvent dans les campagnes une population de bûcherons, de mariniers, de journaliers. D'autre part, la foire de Saint-Sauveur, le 5, permet à un vétérinaire d'ameuter le pays. Deux bandes se mettent en marche vers Auxerre où elles ne parviendront pas.

Dans le Loiret, malgré des arrestations préventives, une émeute éclate le 6 à Montargis. Quelques villages prennent les armes dans l'arrondisse-

ment de Gien le 7 et le 8 ; par exemple, le 7, à Bonny-sur-Loire, quatre cents hommes se rassemblent en un quart d'heure.

Consignons enfin l'agitation et les rassemblements dont sont le siège l'Allier, le Cher et la Saône-et-Loire.

⁂

Cette résistance régionale frappe par son ampleur et sa dispersion géographique. Nous sommes mal renseignés encore sur ses proportions véritables ; elle n'a été étudiée de manière approfondie que dans la région des Alpes, et ailleurs que dans quelques localités ; des travaux exhaustifs manquent sur le Centre et le Sud-Ouest. Ce que nous savons suffit pour nous rendre compte qu'on ne l'a point jugée à son importance.

Les mouvements provinciaux n'ont pas procédé d'une impulsion directrice. Aucun mot d'ordre national émanant d'une organisation politique ou des sociétés secrètes ne se décèle. En de nombreux points, on attend les nouvelles de la capitale ; nulle part on n'en reçoit d'instructions. Les représentants qui auraient pu jouer le rôle de chefs sont à Paris. Il n'y a pas eu davantage de coordination entre les régions et elle est exceptionnelle entre les départements. En revanche, on la rencontre souvent à l'intérieur des départements entre les arrondissements, à plus forte raison entre les cantons où elle aboutit parfois à la formation de bandes fortes de plusieurs milliers d'hommes.

Les sociétés secrètes, défaillantes à l'échelon national, réagissent activement à l'échelon départemental. Le fait est frappant dans le Sud-Ouest. Dans la Drôme, deux cent vingt-trois inculpés reconnaissent appartenir à une société secrète ; cinquante dans le Vaucluse ; on ne possède pas de chiffres pour les Basses-Alpes, mais la situation y est analogue. Contre-épreuve : en Isère où les sociétés secrètes sont peu développées, la population reste tranquille. Mais si les sociétés secrètes ont rempli avec succès leur mission de propagande, elles n'ont en revanche fait preuve d'aucune efficacité insurrectionnelle. Encore que l'on relève l'existence de dépôts de poudre et d'assez nombreux cas de fabrication de cartouches, aucun chef capable d'organiser une résistance sérieuse à la répression militaire ne s'est révélé.

Les meneurs se sont recrutés dans la bourgeoisie modeste des petites villes et des bourgs, parmi les médecins, les notaires, employés de commerce, aubergistes, qui ont ameuté artisans et paysans, en masses parfois considérables : environ quinze mille dans les Basses-Alpes et plus encore dans la Drôme. Il semble que les paysans aient constitué environ la moitié des effectifs. L'ouvrier des manufactures est resté en dehors de la lutte.

Pourquoi les insurgés ont-ils pris les armes ? Une minorité de bourgeois républicains a sans aucun doute voulu défendre la constitution violée par

le Président de la République, et avec elle la liberté politique, comme l'ont proclamé les représentants réunis le 2 décembre à la mairie du Xe arrondissement de Paris. C'est, à Marmande, le cas de l'état-major insurrectionnel. Il n'en est pas de même des artisans et des paysans illettrés qui ignorent l'article 68 de la Constitution, et cette Constitution même. Ces notions juridiques leur échappent totalement. Ils n'éprouvent d'ailleurs pas d'hostilité à l'égard de Louis-Napoléon ; leurs bulletins de vote du 10 décembre 1848 portaient son nom et c'est même à ce nom qu'ils se sont soulevés dans maintes comunes de l'Isère, s'il faut en croire le préfet. Alors, dira-t-on, comment expliquer cette insurrection, ces multiples foyers d'insurrection ? Il est remarquable que les régions atteintes sont des régions de petite propriété où les industries rurales sont en régression et les journaliers frappés par les difficultés économiques et financières, celles où se sont implantés, pour les mêmes motifs, la propagande démoc.-soc. et le mythe de 1852. En décembre 1851, les insurgés croient avoir l'occasion de faire immédiatement ce qu'ils attendaient de l'année 1852 : la République démocratique et sociale, ou du moins ce qu'on leur a désigné sous ce nom. Certes, il existe une poussée de vieilles rancunes qui dressent le paysan égalitaire et anticlérical contre le châtelain et le curé. Mais les troubles ne sont accompagnés que de rares violences. Des dizaines de milliers d'êtres frustes qui viennent d'accéder au suffrage universel, se révoltent contre les autorités, sans se livrer à aucun pillage, sans commettre ni viol, ni vol. On ne compte que très peu de meurtres (presque tous de gendarmes), de brutalités qu'à l'égard de trois ou quatre prêtres et de quelques fonctionnaires. On constate surtout l'effet de la propagande intense menée depuis deux ans auprès des victimes d'une mauvaise politique financière et des bas prix agricoles, par les organisations démocratiques et les sociétés secrètes qui réclament l'instruction gratuite, le partage des biens communaux, la suppression des contributions directes, la disparition de l'usure.

Quand on songe à tous ces villages, ces petites villes, ces cantons, ces arrondissements qui se sont spontanément soulevés malgré leur isolement et que l'on sait la puissance messianique du mythe de 1852, on se demande, au cas où Louis-Napoléon aurait renoncé au coup d'Etat, l'étendue et la profondeur de l'ébranlement qu'eût donné au pays la campagne électorale, prévue pour l'année fatidique et destinée à être orchestrée de Paris, à la différence de l'insurrection ! « Ce que les socialistes de la province, déconcertés et surpris en 1851, viennent de tenter, écrivait le président du tribunal de Toulon, montre bien ce qu'ils auraient fait en 1852, prêts et organisés... Nous avons vu les premières lueurs de l'incendie qui nous eût dévorés. » Il n'est pas absurde d'imaginer la France balayée par un véritable raz-de-marée électoral. En tout cas, la perspective de cette poussée populaire et l'incapacité des hommes politiques montagnards, expliquent le sentiment grandissant de crainte, voisin de la panique, partout éprouvé à l'approche de l'échéance, et le soulagement

ressenti après le coup d'Etat, parfois par ceux-là mêmes dont il balayait les espérances politiques.

Cet impression de soulagement fut d'autant plus vive qu'on se fit une image fausse et singulièrement noircie des événements provinciaux. Suivant un mécanisme bien connu, les faits furent grossis, déformés, et, l'imagination prenant le dessus, parfois inventés de toutes pièces. Un mot revenait toujours pour les qualifier, celui, très inexact, de jacquerie. C'est la thèse que Morny, pour mieux assurer le succès du plébiscite, rendit officielle dans une circulaire du 10 décembre : « Monsieur le Préfet, vous venez de traverser quelques jours d'épreuve ; vous venez de soutenir en 1851 la guerre sociale qui devait éclater en 1852. Vous avez dû la reconnaître à son caractère d'incendie et d'assassinat. Si vous avez triomphé des ennemis de la société, c'est qu'ils ont été pris à l'improviste et que vous avez été secondé par les honnêtes gens... »

Si l'on estime que le gouvernement a évité une subversion sociale en 1852, il est normal que l'on se félicite du coup d'Etat, surtout si l'on croit que cette subversion sociale devait être accompagnée de jacqueries. Tel est le sentiment des royalistes chez qui la satisfaction de la paix sociale prévaut sur les regrets des régimes passés. « Si le coup de main s'était borné à dissoudre l'assemblée, à mettre trois cents députés en prison, écrit Barante, je doute que l'assentiment public fût venu le sanctionner. Mais la répression de la jacquerie a changé l'état de la question. »

Du côté catholique, l'approbation est presque générale. « Le doigt de Dieu est ici. Il veut nous sauver », affirme le cardinal Gousset. Le bas clergé réagit comme l'éminence. D'un prêtre de la Creuse : « De quels barbares le Président nous a délivrés... L'explosion devait avoir lieu partout à la même heure... Les paysans sont joyeux, les ouvriers partagés, les bourgeois rassurés, le clergé respire. » Montalembert a refusé de faire partie de la Commission consultative, puis accepté sous l'influence des nouvelles de province : « Voter pour Louis-Napoléon, ce n'est pas approuver tout ce qu'il a fait, c'est choisir entre lui et la ruine totale de la France... Je ne vois (hors de lui) que le gouffre béant du socialisme. »

Le prêtre de la Creuse et Montalembert ont tiré la conclusion logique. Puisque Louis-Napoléon est le sauveur, il ne reste qu'à l'approuver. Tel est le sentiment général. Un notaire de Moret assure le préfet de Seine-et-Marne « de son dévouement pour l'homme qui n'a pas craint d'exposer sa tête pour arracher le pays à la ruine certaine qui l'attendait en 1852 ». « Il est vrai, constate le maire de Bordeaux, qu'il nous a délivrés des barbares et qu'il a sauvé la société française, ou plutôt la société européenne. » « Tout le monde admet, écrit Flahaut à sa femme, que le coup d'Etat a sauvé le pays. »

Les signes économiques de la confiance renaissante sont caractéristiques. Non seulement la rente passe de quatre-vingt-onze francs soixante le 1er à cent francs quatre-vingt-dix le 16, mais les prix agricoles montent immé-

diatement là où ils étaient restés très bas, et voient leur hausse s'accentuer là où elle avait commencé dès l'automne. La vie économique est partout stimulée.

⁂

Les Français sont appelés les 21 et 22 décembre à répondre par oui ou par non à la proposition suivante : « Le peuple veut le maintien de l'autorité de Louis-Napoléon Bonaparte et lui délègue les pouvoirs nécessaires pour établir une constitution sur les bases proposées par sa proclamation du 2 décembre. »

Louis-Napoléon avait obtenu cinq millions quatre cent trente-quatre mille voix le 10 décembre 1848. Cette fois, il est plébiscité par sept millions cent quarante-cinq mille *oui* contre cinq cent quatre-vingt-douze *non*. Chiffres si impressionnants que les journaux étrangers expriment, à tort, des doutes sur leur sincérité.

Comment expliquer l'ampleur de ce triomphe, alors que des soulèvements viennent d'affecter plus du quart des départements français, alors que les deux tiers de la représentation nationale demeuraient royalistes ou républicains à la veille du coup d'Etat, alors que les républicains annonçaient leur victoire écrasante en 1852 ? D'abord par la nature même du plébiscite, consultation discutable en son principe puisque la question posée implique la réponse ; le choix de l'électeur n'était pas libre ; il devait opter entre l'approbation de ce qui existe et le néant. Commentaires d'Odilon Barrot : « Que signifie cet appel différé à une nation sur un fait consommé et irréparable ? » Il est vrai aussi que la pression administrative fut systématique. Un décret du 2 décembre, consacré au plébiscite, prévoyait que deux registres, l'un « d'acceptation », l'autre de « non-acceptation », seraient ouverts dans chaque mairie du 14 au 21 décembre. L'effet produit par cette réglementation fut si mauvais qu'un décret du surlendemain décida que les suffrages seraient exprimés au scrutin secret au moyen d'un bulletin manuscrit ou imprimé. La pression n'en fut pas moins effective là où le gouvernement disposait de fonctionnaires ou de maires dociles. L'opposition ne put faire campagne. Le vote eut lieu par appel nominal le 21, et contre-appel le 22 de ceux qui n'avaient pas voté la veille, ce qui permit de chercher les abstentionnistes. D'Auvergne, Barante écrivit . « Nos habitants des campagnes... étaient assez portés à s'abstenir... Le juge de paix est venu leur expliquer que tous ceux qui ne voteraient pas seraient mal notés. Le maire... a ajouté qu'ils seraient regardés comme des malfaiteurs. »

La plus grande partie des *non* provint des villes, où la pression administrative était plus difficile à exercer. A Paris qui comptait deux cent quatre-vingt-onze mille inscrits, il y eut quatre-vingt mille *non* contre cent trente-deux mille *oui*. Le pourcentage des votes négatifs fut appréciable dans les régions républicaines de l'Est (Bourgogne, Jura) et du Midi (Vaucluse, Gard, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales, Gers, Lot-et-Garonne,

Tarn). Les abstentionnistes furent assez nombreux pour que la proportion de *oui* n'atteignît pas 50 % dans le Finistère, le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine, la Seine-Inférieure, les Bouches-du-Rhône et se situât entre 50 et 60 % dans le Gard, l'Hérault et la Vendée. Une fraction seulement de la clientèle républicaine émit un vote hostile et la clientèle légitimiste ne suivit que partiellement le mot d'ordre d'abstention qui lui avait été donné. On est frappé de constater que les *non* furent relativement peu nombreux dans les départements d'opinions avancées du Centre ; dans les Basses-Alpes, entièrement acquises à l'insurrection deux semaines plus tôt, il n'y eut que six cent quatorze *non* et 74 % de *oui* ; il est manifeste que des républicains avancés votèrent *oui* pour apaiser les autorités ; mais beaucoup d'autres qui déjà avaient abandonné Ledru-Rollin au profit de Louis-Napoléon le 10 décembre 1848, et qui espéraient le triomphe de la République démocratique et sociale en 1852, mirent de bon cœur un *oui* dans l'urne. L'armée d'Algérie donna treize mille six cent quatre-vingts *non* contre trente et un mille quatre cent cinq *oui*, proportion considérable due à ce que les militaires, et même les unités entières, connues pour leur mauvais esprit, n'avaient cessé d'y être envoyés au cours des années précédentes.

Il ressort de ces indications que les chiffres du scrutin ne reflètent pas exactement l'opinion publique. On ne doit pas en déduire que le pays n'était point dans son immense majorité derrière le Prince-Président. « Il y a eu terreur, écrit George Sand à Mazzini, mais le peuple eût voté sans cela comme il a voté. » La pression administrative put accroître le succès du plébiscite ; elle ne le détermina pas. L'immense popularité de Louis-Napoléon fut le fait dominant. D'abord celle d'un nom le 10 décembre 1848, elle était devenue, le 21 décembre 1851, celle d'un homme.

Le 31 décembre, Baroche, président de la Commission consultative qui avait été chargée de l'examen des dossiers électoraux, remit la copie de son procès-verbal à Louis-Napoléon qui affirma en une formule audacieuse n'être sorti de la légalité « que pour rentrer dans le droit » : « Plus de sept millions de suffrages viennent de m'absoudre en justifiant un acte qui n'avait d'autre but que d'épargner à la France peut-être des années de troubles et de malheurs. » Le lendemain, 1er janvier, le Président de la République s'installa aux Tuileries. L'Empire commençait.

ADRIEN DANSETTE

LE CONSERVATOIRE DES COMÉDIENS

par Pierre Bertin

L'un des premiers étonnements de celui qui, dans Paris, est à la recherche du Conservatoire National d'Art Dramatique est de le voir situé dans ce quartier du Sentier, à deux pas du Faubourg-Poissonnière, centre très vivant des commerces de tissus, de fourrures, d'habillement. Ce quartier a son caractère, ses mœurs, ses habitants, assez curieux pour avoir été mis à la scène par Pierre Decourcelle dans une pièce fort amusante intitulée *Rue du Sentier* et représentée à l'Odéon d'Antoine en 1913. Pourquoi donc avoir été choisir cet endroit de Paris pour y construire la belle école que l'on peut voir aujourd'hui, moderne, bien agencée et pourvue d'une salle de théâtre considérée comme l'une des plus jolies de Paris?

Pour résoudre cette énigme il faut remonter au XVIIe siècle, aux origines de l'école. C'est aux chanteurs et aux danseurs que les comédiens doivent la création de cette institution, car au XVIIe siècle il n'était pas encore question d'élèves-comédiens. En 1672, un an avant la mort de Molière, Lulli, alors directeur de l'Opéra, sentit la nécessité de former des chanteurs et des danseurs et obtint l'autorisation de créer une école dans une dépendance de l'Académie Royale de Musique sise rue Saint-Nicaise, à deux pas du Louvre.

L'idée d'enseignement était lancée. Elle ne profita aux comédiens que bien plus tard, vers 1760, grâce à un certain Monnet, directeur aventureux des théâtres des Foires Saint-Laurent et Saint-Germain qui donnèrent naissance à l'Opéra-Comique. Monnet devrait bien être aujourd'hui considéré comme le patron des « tourneurs » et impresarii de tous genres, car, non content d'avoir promené des troupes dans toute la France et même en Angleterre il a laissé, à la fin de sa vie, des *Mémoires pour servir à la vie de Jean Monnet écrits par lui-même* qui fourmillent d'idées et d'indications toujours actuelles, sur le métier de comédien. On y trouve notamment un projet d'école-théâtre ambulante qui se rapproche assez de nos Centres dramatiques fondés par M. Jaujard et Mlle Laurent au lendemain de la dernière guerre et qui

sont aujourd'hui en plein essor. En 1745, Jean Monnet écrivait déjà :

« *Cette entreprise serait propre à fournir des sujets pour les Comédiens-Français de Paris dont le théâtre ne mérite pas moins d'attention que l'Opéra et qui est peut-être aussi dépourvu de talents. On rassemblerait les meilleurs sujets des provinces sous la forme d'une troupe ambulante où l'entrepreneur introduirait tout l'ordre et tout le goût convenables en s'attachant un homme (c'est-à-dire un professeur) en état de bien montrer l'action et la déclamation théâtrales. Cette école serait une source toujours prête pour celle de Paris qui ne serait pas réduite aux hasards incertains des débuts qui réussissent si rarement parce qu'on serait sûr des sujets ainsi formés.* »

L'entreprise de Jean Monnet préfigure l'École qui ne sera fondée qu'avec peine, en 1774, par Lekain, sociétaire de la Comédie-Française lors de l'avènement de Louis XVI. Déjà en 1756, Lekain, tout jeune encore mais déjà remarqué par Voltaire dont il devient l'ami, s'émeut de la décadence de l'art dramatique et de la Comédie-Française. Constatant que les jeunes acteurs préféreraient se produire à l'Opéra-Comique ou à la Foire dès qu'ils étaient un peu doués, Lekain adresse un mémoire aux Gentilshommes de la Chambre. Au nombre de quatre, ceux-ci avaient la direction de tous les théâtres avec des pouvoirs discrétionnaires assez semblables à ceux dont dispose aujourd'hui le Ministre de l'Éducation nationale. D'ailleurs, les péoccupations de M. André Malraux rejoignent celles de Lekain lorsqu'il s'alarmait de voir la Comédie-Française devenir un théâtre de vaudeville.

« *La facilité du genre, des succès très aisés à obtenir, l'espoir d'une fortune prompte,* écrit Lekain dans son Mémoire, *font négliger aux jeunes acteurs la partie essentielle de leur art, au point d'abandonner même les principes de leur langue et les notions les plus communes de leur métier. L'intelligence, l'ensemble, l'harmonie, la tradition des grands maîtres, la vraie gaieté, la diction noble et sans enflure, le naturel sans trivialité, tout se perd insensiblement par l'oubli d'un art auquel on fait succéder, de nos jours, le débit de petits textes qui font tourner la tête aux êtres les mieux organisés...* »

Et le mémoire de Lekain constate la nécessité de créer une École Royale pour former « des élèves qui puissent exercer l'art de la Déclamation dans le tragique et s'instruire des moyens qui forment le bon acteur comique ». Malheureusement Louis XV repoussa ce projet de règlements et de statuts, se contentant d'encourager les comédiens à former personnellement des élèves et leur accorda à cette fin une gratification.

En 1763 une autre grande artiste, Mlle Clairon, émet aussi un projet d'école de déclamation. On peut lire dans les *Mémoires* de Bachaumont, à la date du 18 août 1763 : « On parle de donner l'Hôtel de Conti à la Comédie-Française et de faire de la vieille salle un magasin d'élèves. Ce serait une école de déclamation. Ce projet suggéré par Mlle Clairon reprend faveur. »

En fin de compte ce « magasin d'élèves » ne fut pas réalisé, mais le titre a été repris par ma chère amie Dussane parlant un jour des

classes de l'école actuelle : « Ce sont des viviers où la Comédie vient pêcher le poisson qui lui manque et qu'elle rejette aussitôt qu'elle n'en a plus besoin. »

Retenons en 1763 ce mot : école de Déclamation ! La Déclamation ! c'est tout ce que l'on hait à l'heure actuelle. Et c'est pourtant sur elle qu'a vécu le théâtre pendant près de trois siècles, une déclamation ampoulée dont on avait besoin pour faire valoir les tragédies de Montchrestien, de Garnier, de Hardy et de leurs émules. Ce style emphatique qui avait pris naissance dans les vastes théâtres de plein air du Moyen Age où l'on représentait les Mystères, s'était conservé sous la Renaissance, où l'on jouait aussi dans des jeux de paume ou de vastes hangars. Accordée à la nécessité de l'acoustique, la déclamation semblait toute naturelle à un public qui n'aurait d'ailleurs pas admis que des dieux ou des rois s'exprimassent sur la scène avec les mots et le ton de tout le monde. C'est cependant ce à quoi l'on tend, aujourd'hui. Je n'en ai pas moins entendu de bien curieuses réflexions du public à ce sujet. Parlant de Féraudy, qui était un des plus grands acteurs que notre époque ait connus : « Cet acteur-là ne me semble pas si merveilleux que vous le dites, me dit un jour quelqu'un, « *il ne joue pas* » ! Ce que cette personne appelait jouer c'était la contorsion, le cri, tout ce qui est le contraire du naturel, ce naturel si difficile à imiter et qui a toujours été la préoccupation des grands acteurs.

Au XVIIe siècle on avait donc gardé la déclamation de l'ancien théâtre. Mondory, le créateur de Rodrigue, avait ce défaut, puisque nous l'appelons ainsi aujourd'hui, mais cela ne l'empêchait pas d'être plein de force, de passion et d'intelligence. Il jouait, dit-on, le rôle d'Hérode dans la *Marianne* de Tristan l'Hermite avec tant d'ardeur et d'énergie que la foule sortait du théâtre profondément émue et troublée. Il advint même un jour que ses efforts vocaux furent la cause d'une attaque d'apoplexie qui terrassa le comédien pendant la représentation. Montfleury (acteur raillé par Rostand au premier acte de *Cyrano*), Brécourt, la Champmeslé, furent aussi les victimes de cette façon de dire les vers. De tels accidents étaient fréquents chez les acteurs. Suivant Grimarest, ce n'est guère qu'à partir de Corneille qu'on apprit à « raisonner » un rôle. Molière nous fournit un précieux témoignage sur ce point d'histoire théâtrale dans la première scène de *l'Impromptu de Versailles*, et nul doute que son exemple et ses conseils n'aient donné à la déclamation une allure plus humaine et naturelle au Palais-Royal, qu'à l'Hôtel de Bourgogne et au Marais.

La Champmeslé avait, on le sait, une déclamation chantante, qui ressemblait à une mélopée. On assure que Rameau se plaisait à noter les inflexions de sa voix pour les imiter dans les récitatifs de ses opéras. Ceux qui de nos jours ont connu Mounet-Sully savent à quel degré de musicalité et de charme pouvait monter la voix de cet admirable

« chanteur de tragédie » qui savait, d'ailleurs, ramener sa diction au naturel le plus parfait quand il le fallait. Mais revenons au XVIIIe siècle. Après la Champmeslé, Floridor avait été le premier qui eût « parlé » la tragédie au lieu de la chanter. Plus tard, Baron alla plus loin encore et nul ne sut mieux allier à la noblesse, la simplicité, la familiarité même au besoin. Mais après lui Beaubourg, Mlles Duclos et Desmares s'étaient mis à rechanter les vers tragiques. La Clairon en ses débuts avait eu cette même voix ampoulée, lourde, entrecoupée de hoquets réputés « dramatiques ». Pourtant dans ses *Mémoires*, un peu sujets à caution, elle raconte comment elle changea tout à coup son débit conventionnel pour un autre tout à fait différent. Ce fut lors d'un voyage à Bordeaux, en 1752. « Je pris le rôle d'Agrippine, raconte-t-elle, et je jouai *pour moi*, depuis le premier vers jusqu'au dernier. Ce genre simple, posé, étonna d'abord. J'entendis distinctement au milieu de ma première scène : « Mais cela est beau ! » Le couplet suivant fut fort applaudi. Je donnai trente-deux représentations de rôles différents, toujours à ma nouvelle manière. »

Ces mêmes idées étaient venues à Lekain, nous l'avons vu, en même temps que la réforme du costume au théâtre, qu'il fit aussi de concert avec la Clairon. Tous deux s'entendaient fort bien sur de nombreux points. Mais comme Lekain réussit plus tard avec Préville et Molé à faire aboutir le fameux projet d'école, la Clairon en conçut une vive jalousie. « Croire, dit-elle dans ses *Mémoires*, que Préville peut former des Orosmane et des Sémiramis, que Molé peut créer des acteurs dans tous les genres, c'est une erreur dont sûrement eux-mêmes rient sous cape. Se donner de l'importance, se composer un sérail, amasser de l'argent et faire trembler tous leurs autres camarades, est tout ce que ces messieurs veulent et peuvent faire. »

Elle aurait parlé tout autrement s'il s'était agi d'elle pour cette fondation ! Reconnaissons pourtant qu'elle avait beaucoup contribué à en faire progresser l'idée. C'est à elle, à Jean Monnet et à Lekain que nous devons les premiers projets d'une école d art dramatique. Tous trois mériteraient d'avoir leur statue dans les couloirs du Conservatoire actuel. Enfin, c'est en 1774, lors de l'avènement de Louis XVI, que Lekain obtint le privilège d'une « École Royale de Déclamation » avec une subvention de douze mille livres, environ douze millions de notre époque. Il s'adjoint bientôt le concours de son camarade Préville.

Préville (1721-1799), Dubus de son vrai nom, avait remplacé à la Comédie-Française l'acteur Poisson, créateur de tous les Crispins de Regnard, et l'avait surpassé très vite par la vérité de son jeu, sa tournure élégante, sa grâce et son aisance. D'après ce que j'ai cru démêler dans les mémoires du temps, il fut un des premiers à faire sentir l'humanité profonde de ses personnages. Un jour qu'il représentait son La Rissolle (personnage du *Mercure Galant*) devant la cour à Fontainebleau, on conte qu'il se tenait dans la coulisse, la pipe à la

bouche, jouant l'homme ivre. Un factionnaire (les coulisses étaient gardées) voulut l'empêcher d'entrer sur la scène : « Camarade, lui dit-il en croisant la baïonnette, je vous en prie, ne passez pas, vous me feriez mettre au cachot. » Et comme Préville l'écarta pour paraître en scène devant un public qui l'applaudit dès son entrée, le soldat désespéré le suivit sur la scène en criant : « Ah ! le chien ! mais ne l'applaudissez donc pas, il m'a fait violence... » Préville, qui n'avait pas moins de succès à la cour qu'à la ville, fut donc placé à la tête de cette première école, avec Lekain, et, par la suite, fut nommé membre de l'Institut, choix qui l'honora mais qui honora aussi ceux qui concoururent à sa nomination. Pendant toute sa vie il avait approfondi l'étude de son art et ce qui reste de son *Cours sur l'Art théâtral*, fait regretter de n'en avoir pas le texte complet.

Cette première école officielle s'installa à l'Hôtel des Menus-Plaisirs, rue Bergère. Elle y est toujours. On l'inaugura le 9 mars 1774 par une représentation. Tout cela devait être encore très improvisé, car cet Hôtel des Menus, qui possédait un petit théâtre, était surtout composé de magasins où l'on entassait décors et costumes servant aux divertissements de la Cour. Il dépendait d'un Intendant des Menus qui avait là sa résidence, sorte de petit château dont les fondations ont servi à l'édifice actuel. Cet endroit de Paris devait être charmant avec son aspect campagnard. En effet, ce que l'on appelle le Faubourg-Poissonnière, et qui s'appelait alors la rue Sainte-Anne, venait à peine de naître. Les « boulevards » avaient été aménagés un siècle plus tôt sur les ruines des anciens remparts et sur ces nouveaux terrains on avait fort peu construit. Ce quartier, dit de la « Nouvelle-France », qui s'étendait entre le Faubourg-Montmartre et le Faubourg-Saint-Denis comprenait encore de nombreux champs. Des troupeaux de moutons ou de vaches traversaient la ville pour aller de Montmartre à Montrouge, ainsi que des cohortes de chèvres conduites par des bergers virgiliens qui sifflaient dans leurs petites flûtes en s'écriant : « Le bon lait de chèvres, mesdames, le bon lait de chèvres ! »

Une partie des dépendances de l'Hôtel des Menus s'ouvrait sur la rue Sainte-Anne (Faubourg-Poissonnière), l'autre sur la rue Bergère, à l'endroit où se tient aujourd'hui l'affreux bureau de postes qui s'ouvre à l'intersection de ladite rue Bergère et de la rue du Conservatoire. Celle-ci, bien sûr, n'existait pas encore. Sur cet emplacement s'étendaient des champs qui rejoignaient le Pas-de-la-Grille (la rue Richer).

C'est là que furent professés les premiers cours pour quatorze élèves, huit hommes et six femmes ; nul homme de moins de seize ans et nulle femme de moins de quatorze ne pouvaient y être admis. Ce noviciat était de trois ans à l'expiration desquels les sujets jouissaient d'une pension de deux cents livres avec le brevet de « pensionnaires du Roi et d'élèves de l'École Royale Dramatique », à condition que les jeunes gens, à leur sortie de l'école, s'engageassent à ne jamais chanter

dans les opéras-comiques, ce dernier genre étant considéré comme incompatible avec la bonne comédie !

L'école fut inaugurée le 9 mars 1774 par une représentation de *Tartuffe*. Les jeunes gens se livraient donc déjà à des « exercices d'élèves » ! Mais bientôt Lekain, soit qu'il se sentît fatigué, ou peut-être pour des raisons d'argent, le duc d'Aumont lui ayant refusé les trois mille livres d'appointements qu'il demandait en plus des douze mille livres de fonctionnement, passa la main au seul Préville.

Préville voit grand. Il propose de réunir à la Comédie-Française les trois théâtres de Versailles, Compiègne et Fontainebleau, pour y essayer les élèves avant de faire entrer les meilleurs à la Comédie. Les Comédiens-Français y voient une concurrence dangereuse et le duc de Duras, gentilhomme de la Chambre, s'oppose à ce projet. Il entre en fureur contre Préville et parle de supprimer l'École Dramatique.

Un nouveau personnage va entrer en scène. C'est Molé. François-René Molé avait débuté dans la vie comme employé dans une banque. Il fut surpris un jour dans son bureau par son patron, en train de déclamer le rôle de Titus, enveloppé dans un tapis de table. Le tapis de table a beaucoup de prestige aux yeux des apprentis comédiens. Il servira plus tard à Sarah Bernhardt : à l'âge de quatorze ans elle y enroula, dit-on, un monologue d'Athalie qui décida de sa carrière. Le patron du jeune Molé, quoique banquier, aimait le théâtre. Il s'amusa de l'incident et encouragea les heureuses dispositions du garçon. Non seulement il le fit jouer chez lui mais il le fit engager dans diverses troupes d'amateurs où il fut très remarqué.

Il y avait au XVIIIe siècle autant, et peut-être plus, de troupes d'amateurs qu'aujourd'hui. Le théâtre était à la mode aussi bien à la Cour que dans les salons, et beaucoup de grands comédiens ont commencé sur ces scènes d'amateurs. Molé était si doué qu'il obtint un ordre de début à la Comédie-Française, à l'âge de vingt ans. En ce temps, les débuts s'accordaient à tel acteur en renom ou à tel sujet remarqué. Ce n'était qu'une formalité, l'engagement de pensionnaire n'ayant lieu qu'après les débuts et selon les mérites. Quelque talentueux qu'il fût déjà, Molé pourtant n'est pas admis. Il va se perfectionner dans les provinces, et revient six ans après à Paris où il est admis d'emblée et reçu sociétaire l'année suivante. Il avait vingt-sept ans. Dès lors pendant plus de quarante ans il ne cessera d'être l'idole du public dans les rôles d'amoureux, puis dans la tragédie. Au cours de sa belle carrière il se pencha sur les problèmes du Conservatoire. Il n'aimait pas Préville alors directeur et lorsque l'école, qui périclitait, fut transportée rue Saint-Joseph, Molé, fort bien en cour, reprit et rénova complètement l'institution.

On l'avait, de nouveau, rattachée à la grande École Royale de Chant fondée par le baron de Breteuil, ministre de la Maison du Roi. Cette école se trouvait rue Saint-Joseph, non loin du cimetière Saint-Joseph

où était enterré Molière, à l'emplacement que les Halles recouvrent aujourd'hui. De 1784 à 1786, les cours se donnent au milieu des roulades et des arpèges. Cette situation ne pouvait durer. En 1786 Molé, le beau Molé, réussit à évincer Préville et obtient la création d'une école dramatique indépendante. Il s'adjoint Dugazon et Fleury et retourne à l'Hôtel des Menus que l'on remet en état. Il engage des professeurs de mythologie, d'histoire et de géographie, de langue française, de maintien et de danse. Bref, on voit grand. Il s'adjoint même un « répétiteur », un sieur Delaporte qui vient « préparer les sujets et leur faire répéter les rôles sur lesquels les maîtres devront donner des conseils ».

Heureuse initiative qui mériterait d'être reprise de nos jours, car les élèves désertent les classes pour aller répéter et les professeurs ne trouvent devant eux que « ceux qui sont prêts à passer ». Il est évident que tous les élèves devraient assister aux cours et tirer parti des observations du maître.

Le sieur Delaporte inscrivait, jour par jour, ce qui se passait à l'école. C'est ainsi qu'on a la liste de tous les rôles tragiques et comiques étudiés par l'élève Talma de 1786 à 1788, année où il débuta à la Comédie-Française. De plus (je dois ce renseignement et bien d'autres à Léon Chancerel, président de la Société d'Histoire du Théâtre, qui est informé de tout ce qui concerne notre métier) en 1787 les gentilshommes de la Chambre exigent que les élèves s'exercent dans le comique comme dans le tragique, « faute de quoi ils peuvent être assurés de ne jamais entrer à la Comédie-Française ».

Molé est bientôt directeur de l'École Royale réglementée le 24 mai 1786. Le règlement de cette école, dont Napoléon se servira pour établir le décret de Moscou, est déposé aux archives du Conservatoire. On y apprend qu'il y avait trois cours par semaine de onze heures du matin à une heure, que les élèves étaient au nombre de douze seulement, que l'enseignement était gratuit, les élèves jouissant d'un traitement que le Roi voulait bien leur accorder d'après les notes de leurs professeurs, que tout sujet ayant manqué trois fois aux leçons était exclu de l'École, que l'on ne recevait pas d'élèves ayant moins de quatorze ans. Ces élèves n'avaient pas le droit de s'engager sur les petits théâtres de Paris, mais ils pouvaient jouer en province après avoir obtenu une permission des gentilshommes de la Chambre (les mêmes qui régissent la Comédie-Française), qui ne la donnaient qu'après avoir consulté le rapport des professeurs.

Enfin on suppliait « nos seigneurs les supérieurs, de n'accorder des ordres de début à la Comédie, qu'aux sujets qui pouvaient obtenir un certificat signé par tous les professeurs ». Ce dernier article devait être peu observé, car en 1789, un Cahier des Plaintes et Doléances des Comédiens-Français nous apprend qu'au cours d'une réunion orageuse du Comité, Mlle Raucourt déclara que « l'adversion du public pour le Théâtre-Français » (*sic*) venait de ce qu'on lui présentait toutes les

saisons un ou deux débutants, et que ce public ne voulait point entendre répéter des leçons, mais voir jouer d'un talent consommé. « Sans doute, ajoutait-elle, il faut que l'École subsiste. Il le faut bien pour les menus plaisirs de MM. les professeurs, puisqu'ils y trouvent la facilité de changer de maîtresses tous les jours et qu'ils touchent de bons appointements. » Mlle Clairon avait déjà, trente ans plus tôt, jeté ce discrédit galant sur ses camarades-professeurs. De nos jours le préjugé reste vivant. Bien qu'il soit flatteur pour nous, je tiens à récuser cette accusation, persuadé que si elle était peut-être justifiée au siècle du Parc-aux-Cerfs, elle ne l'est plus aujourd'hui.

Ce Cahier des Plaintes et Doléances à Nos Seigneurs les Supérieurs ne fit pas long feu. En 1789, Nos Seigneurs commencèrent à émigrer et les doléances firent figure de plaintes enfantines auprès des revendications des fameux Cahiers des États. Le 20 décembre 1789 l'École est fermée. Pendant les années tragiques de la Révolution, les apprentis-comédiens se morfondent, car le théâtre du Luxembourg où jouent alors les Comédiens-Français fait place à un théâtre plus sanglant sur la scène duquel les comédiens-professeurs eux-mêmes courent souvent le risque d'aller déposer leur tête. Plusieurs d'entre eux sont incarcérés. Molé, le plus retors de tous, avait su donner des preuves de civisme et on ne l'inquiéta pas.

*
* *

Adieu donc le futur Conservatoire ! C'est encore grâce à la Musique que, petit à petit, un conservatoire militaire va se reformer vers 1792 sous l'impulsion d'un jeune instrumentiste venu de Bordeaux pour faire fortune : Bernard Sarrette. Ce garçon intelligent, flairant le vent, s'était fait enrôler dès la prise de la Bastille comme membre actif dans le district des Filles-Saint-Thomas, le VIIIe arrondissement d'aujourd'hui. Le 13 juillet, il avait rassemblé cent cinquante « patriotes » aux Invalides pour y saisir des armes et, à leur tête, il avait fait semblant de contribuer à la prise de la vieille forteresse. Cet exploit lui valut une épée d'honneur et le grade de capitaine commandant les musiciens et élèves-musiciens du « ci-devant corps des Gardes Françaises ».

On est musicien ou on ne l'est pas. Et c'est ainsi que se forma le premier noyau de la musique de la Garde Nationale dont le siège s'établit dans le local de notre vieille rue Saint-Joseph. Sous la direction de Sarrette, le noyau grossit. Cuivres, grosse caisse et tambours accompagnèrent bientôt toutes les solennités et fêtes de la Révolution. La Fayette dira plus tard qu'il a dû davantage à la musique de la Garde Nationale qu'à ses baïonnettes, tant le peuple français a de goût pour l'héroïsme qui lui est versé par les oreilles avant de verser son propre sang.

Un chroniqueur du temps écrit en 1791 à propos de Sarrette dans le style de l'époque :

« *Célébrons le zèle de ce bon citoyen qui recueillit tous ces virtuoses errants afin de leur donner un asile dans le sein de l'amitié. Je laisse aux bons esprits, aux âmes sensibles le soin de rédiger la motion patriotique et politique, par laquelle il sera établi un Conservatoire militaire où les enfants des gardes nationaux iront gratuitement prendre des leçons de musique. Ainsi dans trois ou quatre années cinq à six cents jeunes citoyens se réuniront à leur maîtres pour former des concerts civiques dignes des plus beaux jours d'Athènes et faits pour attirer à nous tous les peuples de l'Europe.* »

Ce qui fut fait. Mais l'argent manqua bientôt et l'on cessa de payer leur solde aux gardes nationaux. Sarrette ne se laissa pas troubler pour si peu et sut encourager ses musiciens qui trompettèrent gratuitement à toutes les grandes cérémonies nationales, funérailles de Mirabeau, translation des cendres de Voltaire, anniversaires de la prise de la Bastille, fêtes de l'Être Suprême, etc. Le 9 juin 1792, an IV de la Liberté, l'École de musique militaire est créée et Sarrette ajoute bientôt aux cuivres et aux bois des instruments à corde et même une chorale pour l'exécution du chant du 14 juillet, de l'*Hymne à la Liberté*, musique de Gossec, paroles de Marie-Joseph Chénier, et de ces mêmes cantiques qui seront chantés place de la Concorde le 14 juillet 1959 lorsque le général de Gaulle remettra les drapeaux aux pays dits de la Communauté.

Un tel succès ne peut manquer de susciter des jalousies. En 1793, la loi des suspects vient d'être mise en vigueur : Sarrette est accusé d'avoir été l'ami de La Fayette, etc. Nous connaissons « la musique » ! Mais Sarrette a une autre musique à sa disposition. Admis à présenter devant la Convention une pétition approuvée par le Conseil général de la commune de Paris, il entre dans la salle des Séances accompagné de ses musiciens qui font résonner une marche guerrière propre à verser l'héroïsme au cœur des représentants du peuple, puis il entame son discours. Grâce à son éloquence, à d'habiles interventions puis au déchaînement des cuivres et des tambours, la Convention vote par acclamations la création d'un Institut National de Musique en décidant qu'un bonnet rouge sera désormais la coiffe des citoyens musiciens, en témoignage officiel de leur patriotisme. La partie est gagnée.

Pourtant l'année suivante, le 25 mars 1794, les ennemis de Sarrette parviennent à le faire arrêter et incarcérer à Sainte-Pélagie. Comme la Fête de l'Être Suprême approche et que sans l'apport de Sarrette, on craint qu'elle ne soit manquée, on va le chercher et on lui restitue son orchestre au grand complet, sans pour cela renoncer à le remettre en prison, après les festivités. Nous sommes à la veille du 9 Thermidor, qui lave définitivement Sarrette de toute accusation. Le bonhomme se remet au travail et, grâce à son adresse, à son obstination, la modeste école de ses débuts, qui ne comptait que quarante-cinq gardes natio-

naux, devient une vaste institution qui réunit cent quinze professeurs choisis parmi les sommités musicales de l'époque, très honorablement appointés, ayant droit à une retraite, et six cents élèves venus de tous les coins de France, enseignés et entretenus aux frais de l'État.

*
* *

Et les comédiens? Toujours rien pour les comédiens. Mais Sarrette pensait à eux! Il faudra attendre l'Empire et le 9 février 1806 pour que Napoléon qui s'intéresse au théâtre et a étudié un rapport de Sarrette, règle la question en quelques jours. Le 3 mars, un décret institue un Conservatoire impérial réunissant deux écoles, l'une de musique, l'autre de déclamation dramatique. Sarrette avait réhabilité les futurs comédiens. Six professeurs sont nommés, tous sociétaires de la Comédie: *Monvel*, qui sera de l'Institut, *Dugazon*, roi des valets de comédie mais aussi roi des mystificateurs, *Dazincourt* qui avait eu l'honneur de jouer avec Marie-Antoinette et dont le jeu fin et correct, très froid, lui avait valu cette boutade de Dugazon : « C'est un excellent comique, plaisanterie à part! » *Lafon*, bon tragédien mais très distrait, et frileux au point que, l'hiver, il se couvrait les pieds d'énormes chaussons de lisière qu'il oubliait d'enlever en entrant en scène, à la joie du parterre, *Fleury*, qui avait aussi joué avec la Reine, à Trianon, et tenait les rôles de petits-maîtres, *Talma*, enfin, ami de l'empereur, à qui il ressemblait.

Les élèves, logés et nourris dans l'école, touchaient aussi une indemnité d'entretien. Ils portaient un uniforme, comme les élèves des écoles impériales.

Le Conservatoire possédait une bibliothèque de cinq mille volumes. Des exercices publics étaient institués. Sarrette avait obtenu que l'on quittât les locaux exigus de la rue Saint-Joseph pour retourner à l'Hôtel des ci-devant Menus-Plaisirs, rue Bergère. On s'y réinstalla en 1796, mais il fallut des années pour aménager des salles de cours, la bibliothèque, le logement du directeur, des pensionnaires, de l'administration. Napoléon s'en mêla. Par un décret du 17 juillet 1808, il décida que l'on construirait un théâtre dans les locaux du Conservatoire.

L'architecte Jacques Delannoy, avec beaucoup d'habileté car il disposait de peu d'espace, dessina la charmante salle que l'on peut encore admirer aujourd'hui, et qui sonne comme un violon car elle est construite en bois. On y accède par un vestibule où, entre douze colonnes doriques, se dressent les statues des Muses moulées sur des antiques. Le nombre neuf ne convenait pas à la symétrie des lieux. On supprima purement et simplement Uranie, muse de l'Astronomie, attendu sans doute qu'au Conservatoire on n'étudie pas les astres; on se contente d'y former de futures étoiles bien décidées à briller au plus vite au ciel du théâtre!

L'escalier à deux rampes, fort beau, est orné d'un bas-relief qui représente Minerve distribuant des couronnes aux élèves. La salle, destinée à des représentations diurnes, était éclairée par des fenêtres à verres dépolis par lesquelles la lumière et le soleil entraient d'une manière si brutale que les spectatrices comme les jeunes actrices se plaignaient vivement, craignant pour leur teint.

Dans le décret promulgué à Moscou en 1812, décret qui règle la constitution de la Comédie-Française, Napoléon consacrait un certain nombre d'articles au Conservatoire. Il fixait le nombre des élèves à dix-huit, neuf de chaque sexe, âgés d'au moins quinze ans. Le Conservatoire avait pour objet de préparer des acteurs pour la Comédie-Française, mais ceux qui n'étaient pas encore capables d'y débuter honorablement étaient engagés pour un temps, soit au Théâtre de l'Odéon, soit dans des troupes de département.

La chute de l'Empire ramène les souverains, et le 10 mars 1814, à peine sortis des « fourgons de l'ennemi », ceux-ci assistent dans la Salle de l'Empereur, dont on avait eu bien soin de retirer le buste, à un exercice des élèves. Le 28 décembre, le bon Sarrette est destitué, et doit quitter l'appartement qu'il occupe au Conservatoire. Mais le 21 mars de l'année suivante Napoléon, retour de l'île d'Elbe, arrive à Paris, et le 29 mars Sarrette, réintégré dans ses fonctions, reprend possession de son appartement. On remet le buste de Napoléon dans le vestibule aux cris de « Vive Sarrette ». Le 22 juin, Napoléon abdique pour la seconde fois, et Sarrette est définitivement évincé. Le Conservatoire est de nouveau fermé à cause de son origine révolutionnaire.

Sarrette renonce à la lutte. Il se retire, entouré de l'affection de ses anciens professeurs ou élèves. Il habite un modeste logement 14, rue Faubourg-Poissonnière, non loin du Conservatoire. Lorsque, en 1830, Louis-Philippe lui offrira de reprendre la direction du Conservatoire, il refusera, pour ne pas prendre la place de Cherubini dont il était l'ami [1].

*
* *

Samson, dans ses *Mémoires*, parle de Sarrette et de ses maîtres au Conservatoire, Lafon, Talma, Dazincourt avec beaucoup de respect. Devenu à son tour professeur, il a pour élève Rachel. Si grand que fût le talent de cette artiste, elle ne joua aucun rôle sans l'avoir travaillé avec son maître. Samson fut le premier comédien a être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Sa nomination au titre de professeur n'en fit pas moins scandale à l'époque, scandale qui se renouvela pour Coquelin. Samson mit très longtemps à s'imposer. Monselet disait de lui : « M. Samson parle du nez de façon à rendre des points

1. Il devait mourir à 93 ans.

à un canard. Il laisse tomber ses paroles goutte à goutte, sa démarche est aussi lente que sa diction, son masque est sans variété. Jamais acteur n'eut plus besoin d'art, de science, d'expérience et jamais acteur n'en posséda et n'en acquit davantage. Il joue la nuance comme les joueurs de billard jouent l'effet. Son habileté est prodigieuse ; il est à l'aise dans ses défauts comme dans ses qualités. » Dumas fils qui ne l'aimait pas disait : « Je ne sais diable pas comment fait Samson, il trouve moyen de parler du nez : il n'en a pas. »

Il faut croire pourtant que le grand érudit qu'était Samson, auteur à ses heures, moliériste passionné, ne manquait pas de prestige auprès du public. On estimait alors les acteurs de qualité et le désintéressement. Samson vivait d'une façon fort modeste. Lorsqu'il fut nommé professeur au Conservatoire en 1828 il ne reçut aucun traitement. La lettre officielle du ministre qui lui annonçait sa nomination se terminait ainsi : « Je vous annonce avec plaisir que vos fonctions sont gratuites. » Les caisses étaient vides.

Lorsque la Comédie traversa une période de graves difficultés, cet homme généreux mit son argenterie au Mont-de-Piété pour aider à payer les pensionnaires. On peut se demander si de nos jours un pareil dévouement pourrait encore se manifester.

Parmi les grands professeurs du XIXe siècle on peut citer *Grandmesnil*, ancien avocat, excellent moliériste et qui fut aussi de l'Institut, *Monrose* qui devint fou en scène, *Régnier de La Brière*, grande figure de la Comédie, qui forma Coquelin, Mmes Reichemberg et Samary *e tutti quanti*. Le sonnet que Musset lui dédia lorsqu'il perdit une fille chérie, montre assez l'estime que les grands auteurs de la maison avaient pour ce grand lettré.

> « *Quel est donc ce chagrin auquel je m'intéresse?*
> *Nous nous étions connus par l'esprit seulement*
> *Nous n'avions fait que rire, et causé qu'un moment,*
> *Quand sa vivacité coudoya ma paresse.*
> *Puis j'allais par hasard au théâtre, en fumant,*
> *Lorsque du maître à tous la vieille hardiesse,*
> *De sa verve caustique aiguisant la finesse,*
> *En Pancrace ou Scapin le transformait gaiement...* »

Régnier donnait à ses élèves l'horreur des procédés, des trucs... « Ne courez pas après les effets, disait-il, et ils viendront à vous. » C'est à Régnier que revient l'honneur d'avoir retrouvé le registre de La Grange et d'avoir découvert le tableau des Farceurs Français et Italiens qui orne le foyer des artistes, tableau que Louis Jouvet aimait tant qu'il le fit copier. Citons encore Mlle *Madeleine Brohan*, femme d'un grand esprit, *Bressant*, créateur de tant de rôles de Musset, *Got*, *Delaunay*, *Worms*, *Maubant*, toujours rappelés à nos élèves, *Silvain*, qui fut le professeur de Dussane et d'André Brunot, de Renoir et de Béatrice Bretty, *Maurice de Féraudy*, *Leloir*, *Le Bargy*, *Paul Mounet*,

Georges Berr, *Raphaël Duflos*, tous hommes que j'ai connus et qui m'emplissaient d'admiration.

Quant aux directeurs, on les choisissait parmi les musiciens puisque le Conservatoire reposait toujours sur la prédominance de la musique. Cherubini, Ambroise Thomas, Fauré, Henri Rabaud, Claude Delvincourt se succédèrent ; les concours dramatiques de fin d'année étaient toujours pour eux un grand plaisir et une détente après tant de sonates, de concertos subis pendant les jours de chaleur du mois de juin lors des concours des instrumentistes.

Le Conservatoire qui étouffait rue Bergère se vit offrir en 1907, lors de la séparation des Eglises et de l'État, un grand immeuble, rue de Madrid, qui avait abrité un collège de Jésuites. Cette grande et triste maison retentit bientôt du bruit habituel des instruments et des voix tonitruantes des tragédiens. Cela dura jusqu'en 1946, année où Paul Abram, ancien directeur de l'Odéon, réuni à la Comédie-Française, fut nommé directeur du seul Conservatoire des Études Dramatiques que l'on sépara de celui des musiciens en le ramenant une nouvelle fois rue Bergère dans le charmant vieux bâtiment plusieurs fois reconstruit, et où ne restait plus de l'ancien hôtel des Menus qu'une cour qui servit à la construction de classes nouvelles munies de tout le confort moderne. Grâce à Abram, puis à Roger Ferdinand, directeur actuel, le Conservatoire est devenu la plus belle école dramatique qui soit au monde. On y cultive toujours l'art du bien dire et les traditions du théâtre français sont respectées. Les concours de fin d'année, en juillet, y sont toujours suivis par une foule d'amateurs, comme au temps où mon ami Max Jacob s'écriait en vers :

« Purgez-vous, chastes gens, c'est l'heure du concours !
Le jour qui luit sera le maître de vos jours...
Jolis animaux blonds, vifs, prudents et rêveurs,
Entre cour et jardin analysez vos cœurs.
Non ! Mais quels sont ces cris ? Quelles sont ces clameurs ?
C'est Lucrèce en râlant qui montre ses douleurs,
C'est Phèdre tout entière à sa proie attachée :
Ah ! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts !
L'Aigle de l'Empereur arrache encore des tripes
Aux flancs de Prométhée, aux yeux sanglants d'Œdipe.
Ruy Blas perce Néron d'un coup de baïonnette,
Bien fait ! monstre naissant ! ergoteur malhonnête,
Hernani présentant le bras à Carmosine,
Et Bajazet offrant le miroir à Rosine... » etc.

Rien ne change. Mais la pensée de Luigi Riccoboni, le charmant Lélio du XVIIIe siècle, est toujours vraie : « Ceux qui ne sont qu'apprentis dans l'art de la déclamation ne devraient jamais nous exposer à la nécessité de les entendre, car, s'il était possible, il faudrait être maître la première fois qu'on se présente pour parler en public. Ce début il ne doit le risquer (l'apprenti) que lorsque les leçons du

maître auront perfectionné en lui les qualités naturelles qu'il a apportées en naissant. » Nous sommes loin de compte aujourd'hui.

« Le Théâtre ne s'apprend pas à l'école, avait coutume de dire Silvain. Il y a deux sortes d'élèves, ceux qui sont nés pour le Théâtre et les autres. Aux élèves doués, notre rôle de professeur est, bien sûr, de leur enseigner les premiers rudiments mais surtout de leur inspirer le goût des études sérieuses, des chefs-d'œuvre, des classiques — car il y a tout dans les classiques — et de le faire en respectant leur tempérament. » Mais « les autres » me direz-vous ! Bah ! la vie est là avec ses dures lois. L'élève qui ne réussit pas peut réfléchir avant de s'engager dans le plus délicieux des arts, dans le plus dur des métiers. Il aura toujours passé trois ou quatre ans à rêver la vie avant que de la vivre. Et, après tout, le chemin de la vie n'est pavé que de nos rêves... et de nos regrets.

PIERRE BERTIN
Professeur au Conservatoire

CHRONIQUE DES LIVRES

LES ÉCRIVAINS ET LES ARTS VISUELS

par François FOSCA *(Albin Michel)*

François Fosca n'a point prétendu édifier une histoire de la critique d'art et des différentes doctrines qui ont sévi depuis la Grèce. Parti de Diderot, père de la critique d'art, son livre s'achève avec Valéry et, négligeant les critiques professionnels, auxquels sera consacrée sans doute une étude complémentaire, ne juge que les poètes, les romanciers et les philosophes ou les peintres qui se sont aventurés dans la critique d'art. Il ressort, d'après lui, qu'à peu près seuls Diderot, Baudelaire, Fromentin, les Goncourt, Laforgue, Valéry, parce qu'ils étaient des *visuels*, ont su voir ou prévoir, alors que ni Stendhal, ni Gautier, ni Taine, ni Michelet, ni Renan, ni Sainte-Beuve, ni Alain, esthéticiens dans l'erreur, n'ont su, malgré leur style ou l'envergure de leur pensée quand ils considéraient une œuvre d'art, faire preuve d'un *toucher critique*.

On constate que même des écrivains qui, pourtant, semblaient vivre beaucoup par les yeux, comme Chateaubriand ou comme Hugo, sont passés à côté des plus grands talents en leur préférant des médiocrités ou des non-valeurs.

Chez tout critique d'art digne de ce nom, même s'il n'a jamais touché un pinceau ou un ébauchoir, on peut dire qu'il y a un artiste en puissance et que, partant de l'œuvre d'autrui, il agit, lui aussi, en créateur. La supériorité manifeste de François Fosca critique vient beaucoup de ce qu'il est lui-même « du bâtiment » comme disait Degas, et s'est posé non pas théoriquement, mais la palette en main, toutes sortes de questions sans jamais, comme tant de faux connaisseurs, faire étalage de son savoir. Chez nombre d'esthéticiens de métier, au contraire, des considérations extrapicturales, des raisonnements, ou le fatras de l'érudition suppléent aussi bien à l'expérience des moyens techniques qu'à l'intuition !

CLAUDE ROGER-MARX

(Suite de la chronique des livres page 181.)

TABLEAUX DE LONDRES

par Michel Berveiller

Si mouillée...

Si les élections d'il y a deux ans déjà assurèrent une nouvelle victoire aux conservateurs, ils la durent, pour une part que je ne crois pas négligeable, à l'excellent slogan qu'ils forgèrent à cette occasion. « Vous ne l'avez jamais eue aussi belle », assuraient-ils, non sans quelque apparence de raison, pour dissuader le peuple de donner ses suffrages au *Labour*.

Depuis lors la formule a beaucoup servi, à des fins diverses. C'est celle dont on use volontiers pour constater que décidément tout va de mal en pis. L'année 1960 exceptionnellement humide, même en ces îles pluvieuses, a fait naître une variante : « *We never 'ad it so wet* [1] », me confiait amicalement un cockney l'autre jour, tandis que nous ruisselions sous l'une de ces averses dont la violence évoque, en pleine capitale du Royaume-Uni, l'Asie des moussons en été.

A l'heure où j'écris, les services météorologiques de la B.B.C., qui ne galègent pas, affirment que Londres vient de subir l'automne le plus aqueux qu'on ait connu depuis quatre-vingt-dix-huit ans. J'admire que dans ces conditions la décoration des rues pour les fêtes de Noël soit plus éblouissante qu'elle n'a jamais été. Sont-elles

1. Jamais l'année n'a été aussi humide.

à l'épreuve de toutes les intempéries ces myriades de lampes et d'étoiles qui, pendant six ou huit semaines, ont transformé en joyaux gigantesques les façades des grands magasins? Et les anges, ces pauvres anges musiciens qui se balancent comme des hamacs en travers de Regent Street sur toute sa longueur, comment peuvent-ils résister aux tornades? Pour les arrimer il a dû falloir, plutôt que des électriciens, des matelots !

Zone rose.

C'est en prévision de Noël, précisément, qu'une Zone rose, inspirée de notre Zone bleue, fut créée à Londres dans les derniers mois de 1959. A l'approche de ces jours fastes, en effet, l'encombrement des grandes voies commerciales était devenu tel que la nécessité s'imposa d'y interdire ou d'y limiter strictement le stationnement des voitures.

En dépit des protestations soulevées par cette nouvelle atteinte aux droits de l'homme, le très actif ministre des Communications et Transports, Mr. Marples, sut prendre des mesures relativement satisfaisantes. Il avait d'ailleurs une arrière-pensée : il savait qu'ici comme partout l'unique moyen de faire accepter durablement des restrictions impopulaires est de les présenter comme transitoires. Annoncée comme telle, la réglementation survécut à son occasion saisonnière. En fait, la *Pink Zone* a continué d'englober jusqu'à la fin de 1960 presque toute l'aire comprise entre Oxford Street et Piccadilly, c'est-à-dire le quartier de Mayfair et un certain nombre de rues affluentes.

Et pour ce Noël-ci, l'astucieux ministre vient de réitérer sa manœuvre. Actuellement la zone de couleur tendre s'étend au nord jusqu'à Marylebone, au sud jusqu'à Westminster et plus bas encore. A l'est elle s'est annexé le quartier de Bloomsbury et même, dans toute la Cité jusqu'à Whitechapel, un très vaste réseau de voies principales. Et l'on ne voit guère ce qui empêcherait la plupart de ces nouvelles mesures dites provisoires de se révéler aussi durables que les précédentes.

Pour le stationnement limité les Anglais ont préféré à notre système de disque individuel celui, plus profitable, des compteurs fixes (semblables à ceux dont nous avons fait l'essai) piqués comme des jalons sur la lisière des trottoirs. *Six pence* vous donnent droit à une heure d'arrêt ; un shilling, à deux heures. Et il est défendu de dépasser la durée prévue, fût-ce en réapprovisionnant la machine mangeuse de sous.

Passée la limite, les amendes sont calculées selon une progression alarmante. Les tricheurs, qui même en ces lieux ne manquent pas, sont l'objet d'une particulière attention de la part d'agents spécia-

lement préposés à ce genre de surveillance, comme chez nous. Seule différence : ils ont un uniforme — casquette noire, épaulettes jaunes — qu'on peut reconnaître de loin. Ajouterai-je que vis-à-vis des étrangers, même de ceux dont ils ont quelque raison de suspecter les protestations d'innocence, ils sont très courtois?

Reconstruction.

Un autre membre du gouvernement de S.M. dont la position n'est pas toujours confortable, c'est Mr. Henry Brooke, ministre du logement. Chaque initiative qu'il prend ou qu'il ratifie l'expose aux feux croisés des défenseurs de la tradition, restés influents, et des novateurs, dont le nombre va sans cesse croissant.

Des cités reconstruites après la guerre, seuls ont trouvé grâce devant l'opinion quelques centres industriels, dont Coventry offre le meilleur exemple. Peut-être parce que leur laideur était naguère telle que tout changement ne pouvait amener qu'un progrès. Peut-être aussi que l'étendue même des destructions subies — en faisant table rase de quartiers entiers — a facilité la tâche des architectes, qu'elle obligea dès le départ à prendre une vue d'ensemble des problèmes. C'est à Londres surtout que la critique se déchaîne contre l'œuvre de reconstruction menée depuis quinze ans, et bien loin d'être terminée.

Les problèmes y sont, il faut en convenir, particulièrement ardus. Entre les autorités contrôlant les entreprises privées : *London County Council* (équivalent de notre préfecture), *buroughs* (arrondissements) et ministère du *Housing* (lequel n'intervient, en instance suprême, que dans les cas très importants), les responsabilités se trouvent divisées à l'extrême.

Ajoutons à cela la configuration de rues et d'avenues qui ont depuis longtemps cessé d'être à l'échelle de l'énorme cité, et dont le plan, surtout dans la région centrale, ne ressemble à rien tant qu'à du vermicelle. Sur un tracé aussi tortueux comment construire, et harmoniser, les inévitables bâtiments de plus de vingt étages qui exigent, du point de vue pratique aussi bien qu'esthétique, d'amples dégagements en ligne droite? Il s'agit de franchir trois ou quatre siècles d'un seul bond. Au temps de la reine Victoria il a manqué à Londres un baron Haussmann.

Ainsi une année de plus se termine sans qu'on ait résolu cette quadrature du cercle que représente le nouvel aménagement, chaque jour plus urgent, du rond-point de Piccadilly. Les immeubles anachroniques qui l'entourent ne sont pas près d'être expropriés. Seul est dégagé pour l'instant, et prêt pour la reconstruction, entre Sherwood Street, Denman Street et Shaftesbury Avenue, un petit quadrilatère irrégulier où ne subsistent plus, en bordure, que des maga-

sins temporaires, humiliés par une réclame géante de Coca-Cola.

C'est la compagnie présidée par Mr. Jack Cotton, magnat des affaires immobilières, qui possède aujourd'hui cet emplacement. Elle se proposait d'y élever un immeuble de treize étages surmonté d'une tour et, circonstance aggravante, d'immenses panneaux destinés à la publicité lumineuse, laquelle seule devait rapporter un bénéfice annuel de 360 000 livres (le prix total du bloc reconstruit étant estimé, de son côté, à 7 millions de livres). Mais, cédant à diverses pressions, le ministre opposa son veto à ce plan, jugé offensant pour la vue. Et Mr. Cotton fut prié de soumettre au ministre un meilleur projet. Les choses en sont là.

Cependant, au centre du *Circus*, juché sur sa fontaine de bronze, le petit Éros ailé menace ironiquement de son arc le conglomérat d'autos et de piétons qui lentement tournoie autour de lui, comme dans un bassin de malheureux poissons privés d'eau.

Croisade contre la laideur.

Contre les insuffisances ou les erreurs de la reconstruction les plus turbulents protestataires sont, bien entendu, des moins de trente ans.

Leur opposition s'est cristallisée, il y a un peu plus de deux ans, à l'école des arts appliqués de South Kensington. C'est de là qu'est parti le mouvement des *Anti-Uglies*, principalement dirigé contre les tendances, jugées rétrogrâdes, de l'Institut Royal des Architectes britanniques. Mais à la différence d'autres jeunes insatisfaits, ils ne se sont pas contentés de dénigrer. Un tract largement diffusé, que j'ai sous les yeux, résume leur programme en cinq points :

1° Encourager l'érection de bâtiments accordés à la vie moderne ;
2° Répandre dans le public le goût de l'architecture nouvelle ;
3° Défendre l'urbanisme contre le « sub-urbanisme » ;
4° Préserver tout ce qui mérite de survivre parmi les parcs, jardins, publics et privés, et parmi les petites maisons individuelles ;
5° Assurer une meilleure compréhension entre les artistes et les architectes [1].

Ces vœux modérés ne permettent guère d'imaginer le genre des démonstrations qu'ils inspirèrent en cinq ou six occasions dont la presse a beaucoup parlé. La première eut lieu devant l'édifice du pétrole Caltex — qui n'est pourtant pas, à mon avis, le pire ornement de Knightsbridge... La dernière combattit, sans succès, l'appa-

1. Cette distinction entre artistes et architectes, qui ne vise pas à offenser les seconds, s'explique par le fait que les architectes sont ici assimilés aux ingénieurs et qu'au cours de leurs études ils ne reçoivent pas de formation proprement artistique.

rition d'une massive bâtisse, « indigeste comme un plum-pudding », à côté même de l'église Saint-Martin-des-Champs, qui date du XVIIIe siècle. Cette protestation donna lieu à un lâcher de ballons colorés qui déconcerta les pigeons familiers de Trafalgar Square. En d'autres circonstances, les manifestants ont promené à travers la cité des calicots portant des devises : « Bâtir des choses laides est un *péché* », ou un énorme cercueil sur lequel était inscrit : « Ci-gît l'architecture britannique ».

J'ai rencontré dans un bar le secrétaire des *Anti-Uglies*. Son aspect m'a paru, si j'ose dire, presque trop conforme au non-conformisme vestimentaire et capillaire de son milieu. Le blouson, l'absence de cravate, les cheveux trop longs prolongés par des favoris, tel est l'uniforme de l'artiste à Chelsea aussi bien qu'à Saint-Germain-des-Prés. Au reste B.J. Newman est un doux garçon qui ne répond nullement à l'idée que je me faisais d'un agitateur. Ses yeux clairs semblent poursuivre très loin par-delà les brouillards une vision lumineuse et colorée de Londres : c'est un spécialiste du vitrail.

Nous n'eûmes aucun mal à nous entendre sur les grands principes : ni la tradition ni le progrès ne sont les ennemis du genre humain ; pour qu'un édifice soit beau il est nécessaire, mais non suffisant, qu'il avoue hautement sa destination ; rien n'est plus laid que ces constructions pseudo-fonctionnelles qui vous prennent sans nécessité des allures de silo, de gare ou d'usine. *And so on...*

Mais mon aimable interlocuteur m'a paru quelquefois découragé par l'immensité de la tâche à remplir. « Nous sommes trop peu nombreux, m'a-t-il dit, à peine deux ou trois cents. Et nos camarades architectes répondent mal à nos appels. — Et les journaux ? — Quant à eux, ils nous ont beaucoup aidés. C'est normal. Chacune de nos démonstrations leur fournissait de la copie bon marché, des photos amusantes. Mais nous ne pouvons pas passer notre vie à trimbaler des cercueils à travers la ville ! »

Évidemment. Mais au cas même où ces jeunes gens renonceraient pour un temps à l'action symbolique, n'est-ce pas déjà beaucoup que d'avoir piqué ce néologisme « *anti-ugly* » dans la chair de Londres comme une écharde ? Que la laideur soit un péché, voilà pour beaucoup de gens une révélation, et capable d'entretenir longtemps chez les architectes une salutaire inquiétude.

Savile Row.

La mère que Romain Gary a immortalisée dans *La Promesse de l'aube* avait, malgré qu'il en ait, bien raison d'exiger qu'il s'habille à Londres. S'il est un art où la maîtrise britannique est indiscutable, c'est celui de l'élégance masculine.

A cet art l'École de Londres est à peu près ce que l'École de Paris est à la peinture. Ni l'une ni l'autre ne peuvent se flatter d'être exclusivement composées d'autochtones ; mais l'une comme l'autre démontrent de façon exemplaire le pouvoir assimilateur de certains lieux prédestinés. Chez les grands tailleurs de Mayfair il n'est pas rare qu'on entende déplorer avec un petit reste d'accent de Salonique ou de Bucarest les hérésies vestimentaires commises chez les barbares, c'est-à-dire partout ailleurs qu'à Mayfair.

Entre Savile Row et Dover Street six ou sept pâtés de maisons, tout au plus, concentrent tout ce que Londres, et par conséquent la planète, peut offrir de plus raffiné en fait d'habillement masculin. Aux vitrines rien qui attire le regard de loin ; çà et là quelques pièces de drap négligemment déroulées ; des boiseries sombres, des rideaux gris ; et quelque inscription rappelant que messieurs *So and So* sont, depuis tant d'années, fournisseurs de telle dynastie ; ou que le dramaturge Sheridan habita cet emplacement il y a plus d'un siècle et demi. Et derrière les fenêtres des sous-sols, visibles du trottoir comme ceux des maisons bourgeoises, un peuple d'ouvrières cousant à la main.

Ce sont généralement les patrons eux-mêmes qui prennent les mesures, coupent, font les essayages et la conversation. On peut leur parler de tout, sauf d'argent. « Je vous *fais* un costume, je ne vous le *vends* pas », aime à dire l'un d'eux, feignant d'ignorer le prix (une soixantaine de guinées, soit environ neuf cents nouveaux francs) dont son comptable, par ailleurs, se fera un plaisir de vous informer, au cas où vous auriez négligé de vous en instruire.

Plus encore que de ses talents un tailleur de classe est orgueilleux de sa clientèle et de ce que son métier privilégié l'autorise à quelque familiarité envers d'éminents représentants de la *gentry*. Il y a déjà bien longtemps que le fondateur de la maison Henry Poole jouait au billard chez un de ses clients de la haute aristocratie. Un soir, s'avisant d'un menu défaut sur l'habit noir porté par son hôte, sans interrompre la partie, il notait sur cet habit même la correction à faire, au moyen du petit cube de craie bleue destiné à un autre usage.

A quoi tient l'élégance de l'homme anglais ? A la qualité des tissus, à la sobriété de la coupe, au souci d'éviter toute démesure notamment à l'égard de la mode, qu'on suit discrètement, allusivement, au lieu de la souligner. En tout cas elle ne tient pas aux détails qu'on remarque le plus : col blanc et chemise rayée, fleur à la boutonnière, parapluie-aiguille, ou melon posé sur la tête avec un visible souci d'horizontalité absolue (d'ailleurs le melon n'est plus guère en faveur que chez les officiers en civil, les hommes de loi et certains financiers, et il finira par disparaître complètement, comme tous les chapeaux).

Ce qui facilite le travail des tailleurs londoniens c'est que leurs clients sont, en général, longs et minces. Les défauts, qui sont princi-

palement des défauts d'attitude, l'homme de l'art se flatte, bien entendu, de les corriger. Et il les corrige en effet, mais non de la façon qu'il prétend. Plutôt que de les pallier par des artifices de rembourrage ou de resserrement, je le soupçonne de se référer à une certaine vision idéalisée de son client, de telle sorte que le vêtement doive forcément grimacer quand celui qui le porte ne se conforme pas à cette image idéale que son tailleur se fait de lui. Et comme l'homme anglais est extraordinairement soucieux de son apparence, il se tient aussi bien que possible afin que l'ouvrage du tailleur ne grimace pas.

Tant il est vrai que l'habit fait l'Anglais et qu'il contribue, pour le moins autant que le sport, à le maintenir en forme. Ni raideur, ni laisser-aller. Un complet sortant de Savile Row est censé assurer « le confort et l'aisance inconsciente de soi ». *Un-selfconscious ease...* cette formule me laisse un peu sceptique. Je serais plutôt tenté de croire qu'une telle aisance ne s'acquiert que très consciemment, comme celle du comédien. Et peut-être, en définitive, l'art de faire un costume ne fait pas autre chose que de commander l'art de le porter.

Lady C***.

Aux problèmes de l'habillement le romancier D.-H. Lawrence n'était pas aussi indifférent qu'on aurait sujet de le supposer. Selon lui la livrée bourgeoise, sombre et triste, était pour beaucoup dans la détresse de l'homme contemporain. « Si les hommes portaient des pantalons écarlates et des vestes blanches, ils ne penseraient pas tant à l'argent... » telle est, fidèlement reproduite, l'opinion qu'il prêtait à Oliver Mellors, un garde-chasse qui a fait beaucoup parler de lui ces temps-ci.

Sans doute D.-H. Lawrence s'intéressait, plus encore qu'aux façons de se vêtir, à celles de se dévêtir. Mais, comme on s'en doutait déjà en 1928, avant la vogue internationale du *strip-tease*, rien n'est plus difficile à porter que le nu ; et surtout — même en littérature — le nu masculin. Et particulièrement dans un paysage industriel des Midlands, comme celui où est censé évoluer le garde-chasse de l'infortuné sir Clifford Chatterley. D.-H. L. fut-il assez conscient de cette difficulté ?

Dans une lettre inédite dont j'ai pu voir le manuscrit à l'Université de Nottingham, il écrivait de Florence à Dorothy Warren, directrice d'une galerie d'art où il s'efforçait de vendre ses tableaux : « Je vous envoie à l'intention de vos clients des bulletins de souscription pour mon *gentil petit roman phallique...* » On n'a pas, que je sache, mentionné cette pièce au procès. On peut, à volonté, y lire innocence candide ou cynisme conscient.

Personnellement j'opte pour l'innocence et j'estime que le jury qui a rendu son jugement hors de toute considération littéraire (encore que l'article 4 de la nouvelle loi lui permît d'invoquer l'art pour l'art...) a sainement jugé. Car *Lady Chatterley* est un livre moralement sain, en tout cas nullement malsain, comme l'ont unaniment déclaré les experts, entre lesquels figurait un homme d'Église, l'évêque anglican de Woolwich, dont le témoignage favorable fut déterminant.

L'intention de l'écrivain ne saurait être mise en doute. Dans ce roman, qu'il avait d'abord pensé intituler *Tendresse*, il a voulu exalter la perfection de l'amour humain dans la plénitude réciproque de l'union charnelle ; nullement l'adultère en soi, ni la promiscuité ; quant à la morale chrétienne, il s'est contenté d'accuser les chrétiens modernes de la méconnaître et de la défigurer. Mais en l'occurrence, l'intention de l'auteur n'était pas ce qui devait compter. La question qui importait — aux termes de la loi de novembre 1959 — était la suivante : l'œuvre litigieuse « peut-elle avoir pour effet de corrompre ou de dépraver les personnes raisonnablement considérées comme susceptibles de la lire » (c'est-à-dire, dans le cas présent, toute personne capable de dépenser trois shillings et demi — soit 2,50 NF — pour acheter le roman non expurgé édité par les *Penguin Books*) ? A quoi le verdict mémorable du 2 novembre a répondu par la négative. Le contraire eût été regrettable. Et pourtant il est indéniable que non seulement *Lady C.* (comme on dit maintenant) mais n'importe quelle œuvre romanesque n'est pas sans danger pour *n'importe quelle* personne matériellement capable de la lire. La question reste mal posée.

Alors qu'il visitait naguère un établissement universitaire en Belgique, Paul Claudel demanda à un jeune professeur quelle était sa spécialité. Apprenant que c'était la littérature française : « Quoi, dit-il, vous enseignez *cette vaste pornographie?* » Boutade évidemment, mais révélatrice. Fort évidemment bien des œuvres que le diplomate-écrivain jugeait de bonne foi scandaleuses pouvaient, à la même époque, sembler innocentes ou hautement morales à la majorité des lecteurs belges et français.

Le législateur britannique a pensé faire beaucoup en substituant au qualificatif « obscène » ou « pornographique » cette périphrase : « susceptible de corrompre ou de dépraver ». Mais il n'a pas avancé d'un pas vers la solution du problème. Qu'est-ce, en matière sexuelle, que corrompre (ou dépraver) ? — Pousser au mal. Mais qu'est-ce que le mal ? Il est devenu impossible de le définir avec précision, même en un temps déterminé, dans une société de quelque étendue. Le nier serait supposer une unanimité de croyances et de sentiments dont on est, pour le moins dans notre Occident, plus éloigné qu'on n'a jamais été.

Passons outre ; supposons généralement accepté que l'acte de chair, même non conjugal, ne mérite pas condamnation, à condition d'être

accompli avec tout le « respect » qu'il exige selon Lawrence. La façon dont sont contés les ébats amoureux de lady C. et du garde-chasse est-elle toujours propre à inspirer un tel sentiment? Je gage que beaucoup de lecteurs sans malice ne peuvent réprimer un sourire irrévérencieux quand Mellors tresse des myosotis sur le corps de sa bien-aimée en des endroits peu accoutumés à porter ce genre de parure.

Et que dire de ces *four-letter words* [1] dont il fut tant question dans le procès qu'on eût cru par moments assister à un débat de statistique linguistique? Il se trouve que pour désigner les fonctions et les organes situés au-dessous de la ceinture, la langue anglaise possède une demi-douzaine de monosyllabes en quatre lettres dont les voyous eux-mêmes n'usent plus guère que pour jurer. Et c'est un fait que dans ce pays ces mots choquent horriblement la très grande majorité des gens, même les moins bégueules. Pour réagir contre la dégradation de vocables selon lui sacrés, puisque originairement érotiques, D.-H. L. les a systématiquement employés dans les morceaux les plus lyriques de son livre. C'était prévoir à contresens : non seulement les mots n'en sont pas sortis purifiés, mais ils ont sali ou rendu ridicules des pages que beaucoup ne demandaient qu'à lire avec ferveur. Sur ce point comme sur le précédent il est indéniable que l'auteur, avec les meilleures intentions du monde, a manqué son but.

L'Amant de Lady Chatterley n'en est pas moins une œuvre courageuse et, dans son ensemble, captivante et belle. Si peu pertinentes qu'on estime les raisons alléguées pour sa réhabilitation, on ne peut que se réjouir de celle-ci. La levée de l'interdit qui pesait sur cette œuvre depuis trente-deux ans fera date dans l'histoire littéraire, juridique et morale de l'Angleterre. Elle contribuera provisoirement à réduire le décalage qu'on y constate entre la législation et les mœurs.

Elle ne sera pas moins mémorable dans l'histoire de l'édition. Un fait : le lendemain même du jour où fut annoncé le verdict, le livre était déjà devenu introuvable chez les marchands. Trois semaines plus tard, *Penguin* mettait en vente une deuxième fournée de 500 000 exemplaires. Mais celle-ci s'écoulera moins vite car, dans l'intervalle, il n'est pas douteux que les amateurs de pornographie ont été très déçus. Une telle déception constitue, en définitive, pour D.-H. Lawrence la meilleure justification.

Lettres et anonymat.

De tous les grands journaux de Londres leur doyen, *The Times*, est le seul qui n'ait pas son siège dans Fleet Street ou dans l'une des rues adjacentes. Comme pour garder les distances avec ses frères

1. Mots en quatre lettres.

puînés, il reste installé près de la Tamise, légèrement en aval du pont des Blackfriars, sur le même emplacement où il fut fondé en 1785. Pourtant, si attaché qu'il soit à ses bonnes vieilles habitudes, le *Times* a éprouvé à son tour la nécessité de s'agrandir et de se moderniser. Les terrains attenants à son imprimerie ont été livrés, il y a quelques mois, aux entrepreneurs. Le vacarme de ce chantier fait valoir par contraste le silence quasi conventuel que je m'étonnais de trouver, à la fin d'une brumeuse matinée, en pénétrant dans la vénérable maison.

Mr. Arthur Crook m'y reçoit et consent très obligeamment à satisfaire quelques-unes de mes curiosités touchant le Supplément littéraire du *Times* dont il est rédacteur en chef depuis près de deux ans. Cette publication hebdomadaire m'est toujours apparue comme une institution typiquement anglaise, n'ayant pas d'équivalent en France ni nulle part ailleurs. Scrupuleusement informée elle est en même temps agréable à lire et ce, bien qu'elle astreigne ses rédacteurs à la règle — inflexiblement commandée par la maison mère — de l'anonymat.

C'est, précise Mr. Crook, en 1902 que le *T.L.S.* a rompu le cordon ombilical. Une session du Parlement très chargée avait été cause que les papiers d'intérêt littéraire s'étaient accumulés sans emploi. Il fut donc décidé que « pendant la durée de la session » les articles de ce genre seraient rassemblés dans un supplément périodique, gracieusement offert aux lecteurs. Mais la formule plut tant qu'elle survécut à l'ajournement des deux assemblées. Continuant sur sa lancée, le Supplément en vint à paraître chaque semaine régulièrement ; puis, en 1913, à se vendre séparément pour la somme modique d'un penny (il en coûte six aujourd'hui). Il compte aujourd'hui près de quarante-cinq mille acheteurs — qui ne sont pas tous, tant s'en faut, parmi ceux du *Times*, à peine six fois plus nombreux.

Depuis l'origine, des écrivains célèbres y ont collaboré ; je cite, au hasard : Henry James, G.-B. Shaw, Granville Barker, Max Beerbohm. On le sait par un article récapitulatif, paru pour le cinquantenaire, qui leva quelques pans du voile, mais seulement jusqu'en 1930. Passée cette date, le secret est jalousement gardé et le restera vraisemblablement jusqu'au centenaire.

Il n'est, bien entendu, pas question que Mr. Crook me révèle un seul des quelque cinq cents noms d'écrivains, d'érudits et de spécialistes qui figurent dans ses fichiers et entre lesquels il distribue, selon les compétences et intérêts de chacun, une partie des vingt mille ouvrages publiés chaque année au Royaume-Uni — sans parler des livres étrangers dont il faut aussi rendre compte [1]. Tout ce qu'il

1. Les nôtres, même non traduits, y occupent la première place. Il y a trois ans, le *T.L.S.* leur consacra tout un numéro spécial. Un autre « numéro français » est prévu pour octobre prochain.

consent à me dire de ses collaborateurs est qu'il y a parmi eux une forte proportion d'universitaires, et que leurs âges s'échelonnent entre vingt et quatre-vingt-dix ans. Il insiste beaucoup sur la nécessité de recruter incessamment des rédacteurs jeunes pour que la publication reste vivante et « colorée ». Aussi bien, selon lui, le principal danger qui menace tout écrit non signé, c'est celui de « *greyness* », l'absence de couleur.

Il en est d'autres, qu'on n'a pas manqué d'évoquer dans les colonnes mêmes du *T.L.S.* au cours d'un récent débat pour et contre l'anonymat dans le journalisme littéraire. Qu'il permet au commentateur d'épancher sa bile malignement, sans risque personnel, c'est l'un des arguments qui furent le plus fréquemment allégués contre la critique anonyme. Mais, en regard, que de raisons *pour !*

N'est-ce pas, tout compte fait, la meilleure garantie d'objectivité critique ? L'homme de lettres, ainsi couvert, ne se sent plus tenu à des ménagements envers ses confrères — *genus irritabile* — amis ou ennemis. S'il a du renom, il n'est plus asservi à l'obligation de se conformer malgré lui à l'idée que le public s'est formée de ses opinions et de son style. Comme l'écrivait fort bien l'un d'entre eux : « Il peut s'offrir le luxe de dire ce qu'il pense vraiment, au lieu de ce qu'on pense nécessairement qu'il pense. »

« Tout cela est fort bien, dis-je à Arthur Crook. J'imagine pourtant que la « niaise manie de son nom » — pour parler comme M. Teste — existe ici comme chez nous ; que la plupart de vos hommes de lettres aiment à voir leur nom imprimé. Pour qu'ils renoncent à ce plaisir je suppose que vous devez payer grassement vos collaborateurs ? — Détrompez-vous... — Alors quoi ? Ni gloire, ni profit... Et malgré cela vous n'avez pas de mal à les recruter ? — Mais non. Il faut croire qu'ils éprouvent un certain plaisir dans la seule conscience d'appartenir à notre équipe, même secrètement. Mais surtout ce qu'ils trouvent chez nous, par comparaison avec ce que leur offrent les autres journaux, c'est, pour dire tout ce qu'ils ont à dire, plus de place et plus de liberté. »

More space and freedom... Je m'incline.

MICHEL BERVEILLER

IMAGES DE PARIS

par DENISE BOURDET

CLAUDE SIMON

AVOIR écrit le livre le plus remarquable de l'année, et réussir à ne remporter aucun grand prix au concours général d'automne, voilà un cas singulier qui appelle l'attention. Le Collège Goncourt ayant déclaré : « Excellent travail, mais on ne peut récompenser l'élève Simon, ce serait encourager son mépris de la ponctuation », ce *pas de virgules*, inscrit en marge de sa copie, l'a définitivement stigmatisée.

Comment s'étonner alors qu'elle fût refusée quatre fois de suite par les Sociétés d'Encouragement aux Lettres françaises? Créées dans le but de faire respecter les bons usages en écriture, un avaleur de virgules ne peut que leur déplaire, fâcheux exemple risquant de contaminer ses condisciples, du moins les « chahuteurs ».

Personnellement j'avais lu *La Route des Flandres* (où d'ailleurs il y a une virgule dès le septième mot de la première page et des majuscules qui aident à distinguer les phrases entre elles) sans souffrir de cette carence de ponctuation. Je me laissais entraîner par le courant, chasseur sous-marin passionné de découvrir les hauts fonds. D'autrefois je retrouvais les plaisirs de l'enfant qui développe les photos de son premier Kodak, et s'émerveille à voir sous une eau frissonnante les images se révéler nettes et fidèles. Ainsi m'apparaissaient ressemblants dans la boue des Flandres, les dragons vaincus sur leurs chevaux fourbus, dérisoires parmi les chars de combat, et Reixach sabre au poing sous une rafale de mitraillettes. Et la grange éclairée par le bras nu de la fille qui tient une lampe, et la fenêtre au rideau de filet qui bouge devant elle, et le wagon à bestiaux où les hommes étouffent. Et la mort de Blum un mouchoir sanglant sur la bouche et celle de Wack tué la tête en bas sur un talus. Et avec son corps léger de jockey Iglésia au visage morose et préoccupé, et *la jeune*,

dure, insolente chair de Corinne, et le long désir impitoyable de Georges. Et ces chevaux, toujours, qui passent au long du livre, ceux de la débâcle ou ceux des champs de courses, leurs carcasses crevées au bord des routes ou leurs silhouettes de pur-sang filant sur une ligne horizontale. Les uniformes loqueteux ou les casaques multicolores, les groupes noirs des villageois hostiles ou les messieurs du pesage habillés en figurants d'opérette viennoise, tout cela et tant d'autres images encore, belles et précises, reste dans le souvenir comme l'or au fond d'un crible.

Points de repère sur le flot continu du monologue intérieur, les conversations, propositions inachevées, dialogues interrompus, emmêlés, donnent le reflet exact d'un personnage, d'un instant, d'un lieu. Un mot fait ricochet sur la surface du temps, s'enfonce comme un caillou, remue les profondeurs de la mémoire. Marcel Thiébaut se dit[1] *émerveillé par l'intensité de la vision, amusé, stupéfait, conquis par la qualité des images et l'étrangeté des associations d'idées — pas si étranges d'ailleurs, ce sont les nôtres, quand notre pensée est en roue libre.* J'ajouterai que la pensée intérieure se passe de ponctuation, que le cerveau n'enregistre pas les virgules.

Claude Simon a mis seize mois pour écrire *La Route des Flandres.* Il avait d'abord appelé son livre *Description fragmentaire d'un désastre.* Ce titre éclairait bien son propos. Et sa manière de travailler. « Par petits bouts, me dit-il. Je noircissais des pages, décrivant, racontant au hasard de l'inspiration. Cela pouvait être la suite de *L'Herbe* où Sabine et Georges apparaissent déjà, mais je n'avais aucun plan précis. Je continuais sans m'arrêter, sans paragraphes, sans ponctuation, c'était mon tempo naturel, et non une démonstration théorique. Au bout de huit mois mon éditeur Jérôme Lindon me demanda : « Où en êtes-vous? » J'étais dans le noir. Je n'avais devant moi que les morceaux d'un puzzle. Je dus les laisser pour aller au moment des vendanges à Salses dans le Roussillon. De retour à Paris je me retrouvai devant mes pièces détachées, les repris, les agençai, et soudain la composition du roman se fit. Si cela vous amuse je vous montrerai avant que vous ne partiez comment j'ai procédé. »

Pour l'instant j'étais encore avec lui au rez-de-chaussée de sa drôle de maison du quartier du Maine. Avant de sonner, je m'étais amusée à considérer les deux étages de brique rose de son étroite façade, qui fait penser à un jouet, aussi à une demeure londonienne, et pas du tout à une habitation parisienne. Au bout de la grande pièce où il me recevait, nous étions assis parmi les plantes vertes d'une loggia vitrée donnant sur un petit jardin d'herbe et de lierre. Le coin me paraissait silencieux et charmant, pourtant Claude Simon prétendait entendre les bruits du voisinage « et le bruit me fait souffrir de façon

1. *Revue de Paris* du 1er décembre 1960.

intolérable ». Il avait tout de suite posé entre nous afin que je le goûte, une bouteille de vin de Salses — doux mais capiteux — et me fit admirer une photo du fort de Salses, magnifique bâtisse qui étend la noblesse de ses murailles et ses tours au milieu d'un paysage de vignes.

« Non, je ne suis pas né dans les Pyrénées-Orientales, bien que ma mère soit du Roussillon. Mais mon père — du Jura — était officier, et à Tananarive en 1913 où je suis né. Je n'y ai aucun souvenir car j'avais six mois quand nous l'avons quittée. J'ai fait mes études à Paris, au collège Stanislas de ma dixième à ma seizième année. J'étais bon en rédaction, c'est cependant les bachots de mathématiques que je passai. Ma famille ne concevait pas que je fasse autre chose que Polytechnique ou Navale. J'allai donc à Saint-Louis, d'où je fus renvoyé. Je n'obtenais jamais les quarante points nécessaires pour sortir le dimanche, et je sortais quand même. Et puis l'obligation en « taupe » de faire le salut aux anciens me déplaisait. Mon tuteur, car j'étais devenu orphelin, me permit de travailler la peinture avec André Lhôte. Au fond la peinture ne s'apprend pas, on vous enseigne des trucs, des procédés, reste à trouver soi-même sa manière. Comme il reste à l'écrivain de chercher son style, il ne lui suffit pas de savoir la grammaire et la syntaxe. Je ne crois pas faire de fautes de français, mais d'orthographe sûrement... Je suis sensible à la musique, à son rythme, et c'est un rythme qui guide ma façon d'écrire. » Le tempo de Claude Simon.

Quoi qu'il en soit de la peinture — et le goût lui en est sûrement resté d'après ce que j'ai vu sur ses murs — avant la guerre de 40 il avait commencé un roman, *Le Tricheur*. Il en parle avec la tendre indulgence que l'on a pour son premier né. « Un premier livre, on le fait dans un état d'innocence. On ne voit pas les précipices, on les contourne inconsciemment. Au second (c'était *La corde raide*) on les connaît, on y pense, on tombe dedans. »

Le Tricheur, œuvre d'un garçon de vingt-sept ans, seuls quelques critiques éclairés pressentirent qu'il annonçait un grand écrivain. Aujourd'hui, si nombreux sont-ils à recevoir avec mansuétude les — innombrables — romans de jeunes gens dans la crainte de ne pas découvrir avant terme les prématurés du génie, qu'à l'unanimité l'apparition de Claude Simon eût été saluée.

Le livre ne parut qu'en 1946, car entre temps Claude Simon fit la guerre dans une division de cavalerie, et prisonnier, s'évada. « Pendant la campagne de Flandres, je vivais un *Western*. J'ai crevé un cheval sous moi pour repasser la Meuse. J'en repris un autre, la sangle était trop longue, la selle tourna, je fis une chute et je me disais c'est trop bête de tomber de cheval en ce moment, *alors c'était vraiment le moment pour qu'un truc pareil m'arrive quand ça tirait et arrivait de tous les côtés à la fois mais je n'avais pas le temps de jurer même pas assez de souffle pour formuler un juron tout juste assez pour y penser*

tandis que j'essayais de lui remettre cette foutue selle sur le dos au milieu de tous les types qui me passaient maintenant autour lancés au grand galop, raconte-t-il dans *La Route des Flandres*. Et dans *La Corde raide* paru en 1947 il évoquait déjà ses mêmes souvenirs de la guerre *spectacle inhabituel et prodigieusement curieux. Sous un certain angle, la guerre c'est un peu comme les courses de chevaux : cinq minutes de tension violente pour beaucoup d'emmerdement et de fatigues (si vous n'êtes pas professionnel et que les rites — élégances, parades, saluts — ne vous passionnent pas).*

« Or justement, les courses me passionnent, je ne connais pas de plus beau spectacle, me dit Claude Simon. Et puis on ne parle toujours que de soi. Celui qui écrit une vie de Napoléon finit par se prendre pour Napoléon. Il y a des romans qui sont des autobiographies, des autobiographies qui sont des romans. Par exemple, dans *Les Mémoires d'outre-tombe*, Chateaubriand raconte qu'au large des côtes de Virginie, il se jeta du beaupré à la mer pour se baigner au milieu de la houle et des requins. Il s'est trouvé plus tard un témoin de la traversée qui affirma qu'il ne fit jamais rien de pareil. Quelle importance cela a-t-il que Chateaubriand ait vécu ou rêvé cet épisode, s'il ajoute une touche vraisemblable à son autoportrait ? »

Celui de Claude Simon qui transparaît à peu près pareil dans tous ses livres est sûrement fidèle. C'est un homme de bonne foi — cela se devine à la profondeur de son regard lucide, à son rire franc — et d'une attention aussi minutieuse que celle d'un entomologiste. « Cette minutie, on me l'a souvent reprochée. Elle vient de ce que j'ai deux fois vécu en présence de la mort. A la guerre et durant une maladie pulmonaire qui me retint cinq mois au lit [1]. J'étais avide, si je devais mourir de ne laisser échapper aucun détail de ce qui passait à ma portée, d'emmagasiner les souvenirs *comme ces objets que l'on avait coutume de mettre, autrefois, dans les sépultures pour accompagner les morts, les nourrir, dans l'univers secret où ils allaient vivre.* Et puis, j'ai une extraordinaire mémoire visuelle et sensorielle. Je ne tiens pas de journal intime, je ne prends jamais de notes, je ne sais pas les écrire courtes. Mais j'ai retenu assez d'histoires de famille, de ma famille, pour emplir longtemps mes livres. Je ne travaille qu'à Paris, l'après-midi entier. Cela me coupe de toute vie sociale, je suis trop fatigué pour sortir le soir. Ou bien, pour me changer les idées j'échoue dans un cinéma du quartier. Je vais le moins possible dans le Roussillon, je n'en supporte pas le climat. L'été il y a 35° de chaleur humide et d'un bout de l'année à l'autre un vent du Nord féroce, *l'infatigable, permanente tempête se ruant sans trêve sous le ciel diaphane, s'exaspérant, s'enivrant de sa propre colère, de son inutile puissance, dépourvue de sens, frémissant dans les rues étroites de la vieille*

1. Voir « Cendre », *Revue de Paris* de mars 1959.

ville dit-il dans *Le Vent* l'un de ses trois plus beaux livres, *au point que lorsque par hasard il s'arrêtait (quelques heures ou quelques jours — mais jamais plus de deux ou trois) on avait l'impression de l'entendre encore, gémissant et tempêtant, non pas au dehors mais comme à l'intérieur même des têtes.*

— Alors vos vacances, où les prenez-vous?

— L'hiver à Chamonix ou Megève pour faire du ski. J'ai besoin d'altitude. Je n'aime pas l'aridité du Roussillon, je préfère les arbres et les rivières du Jura de mon père. Mais l'été ma femme aime les plages près de Perpignan. Je nage, oui, mais pas longtemps. Je ramasse des cailloux sur le sable, j'ai la passion des cailloux.

J'en voyais posés sur toutes les tables. « Voici le plus beau », dit-il, en m'apportant un lourd granit, un grand cœur rose usé par la mer. Et parmi ces pierres j'admirai aussi une tête polie comme un galet, le nez mutilé, les yeux clos sur un mystérieux sourire, rapportée d'Indochine par un ami, et la cire perdue de Rodin achetée chez un antiquaire de Toulouse. « Voyez la torsion du cou, et ce beau ventre de femme creusé à droite par sa position inclinée sur le flanc gauche. Ça, c'est le génie », dit-il en caressant du pouce la petite forme étendue.

Je regarde aussi les tableaux accrochés près de quelques étoiles de mer : un Miro et plusieurs paysages peints par sa femme. « Je les aime beaucoup », me dit avec raison Claude Simon qui a fait d'elle un portrait intéressant placé au-dessus de la cheminée. Et de lui aussi je remarque une grande fresque à personnage, décorative et lumineuse.

Au passage, je cueille un livre relié en toile violette avec un squelette de cheval sur la couverture : « C'est *La Route des Flandres* éditée pour *Le Club du livre chrétien* par Robert Morel. Quand il m'en exprima le désir je fus surpris. « Mais je suis athée, lui dis-je. — Aucune importance, répondit-il. — Mais les pages érotiques? — Pas davantage. » L'érotisme savant, minutieux, japonais de Claude Simon... Il n'empêche pas non plus que *La Route des Flandres*, comme *Le Vent* et *L'Herbe*, soit traduite aux États-Unis, en Angleterre, Italie, Allemagne, Suède, Danemark, Argentine et Brésil.

Je lui demande si, aux *Éditions de Minuit*, la densité de son texte n'a pas donné beaucoup de mal aux typos? « Sûrement. Mais avec Jérôme Lindon nous avons placé quelques virgules là où elles nous ont paru être indispensables. Les typos d'abord déroutés se sont appliqués de tout leur cœur. Le chef de fabrication a lu soigneusement les épreuves. Je les ai relues deux fois. Jérôme Lindon qui est l'amitié et le dévouement même les a relues jusqu'à six fois. Et pourtant le livre paru, Claude Ollier a trouvé encore cent cinquante fautes d'impression. C'était inévitable. »

Nous montons au premier et je vais voir dans son bureau ainsi qu'il me le promit, comment il réussit à emboîter les uns dans les autres les fragments épars de son œuvre.

Le plan de *La Route des Flandres* c'est, épinglées au mur, de longues bandes de papier faites de bouts collés ensemble, couverts de lignes serrées, d'une fine écriture, et chacun bordé d'un trait de couleur différente. Bleu pour ce qui concerne Georges, bleu plus foncé pour son père, violet pour Reixach, rose pour Corinne, vert pour Iglésia, marron pour Blum. Les courses sont vertes et roses, la guerre indiquée à la mine de plomb. Claude Simon plaçait et déplaçait les carreaux de sa mosaïque, incrustant avec science des morceaux de temps révolus dans ceux présents ou à venir. « Et voyez, dit-il en me montrant une marge sombre, l'anéantissement de l'escadron s'est trouvé sans que je l'aie voulu, au milieu même du livre. »

Et sous cet éphéméride particulier, il a mis un ravissant dessin de lui, en plusieurs couleurs, représentant des jockeys en casaques de course. A côté, un portrait de Claude Simon par sa femme, est aussi ressemblant — intensité du regard, front dégarni, crâne rond aux cheveux ras — que la photo de lui qu'il me montre, assis sous le portrait d'un de ses ancêtres qui se fit sauter la cervelle pour avoir voté la mort de Louis XVI, comme l'un des Reixach de *La Route des Flandres*, *ce portrait que pendant toute son enfance il* (Georges) *avait contemplé avec une sorte de malaise, de frayeur, parce qu'il portait au front un trou rouge dont le sang dégoulinait en une longue rigole serpentine partie de la tempe, suivant la courbe de la joue et dégouttant sur le revers de l'habit de chasse bleu roi*. Ce qui donne un côté surréaliste à cette étonnante peinture, c'est que le portrait datant, naturellement, d'avant le suicide de *ce lointain géniteur* a été *complété ensanglanté plus tard par le temps, la dégradation, l'érosion des jours...* « Oui, c'est une craquelure de la toile », me dit Claude Simon. Une craquelure habile à faire rêver un enfant et un poète.

« Où avez-vous trouvé ce nom, Reixach? lui demandai-je. — C'est celui d'un village du Roussillon. On prononce Reichac comme Georges l'explique à Blum. — Mais pourquoi, nommant le capitaine, dites-vous toujours *de* Reixach, ce qui amène à écrire les bottes de de Reixach, l'alezane de de Reixach, etc. C'est aussi laid pour l'œil que pour l'oreille. — Je sais, et j'ai longtemps hésité. Finalement j'ai gardé le *de* pour différencier le capitaine des Reixach ayant abandonné le titre et la particule après 89. — Proust n'aurait jamais fait ça, affirmai-je pour le taquiner. » Car il venait de me dire : « A vingt-cinq ans et bien que je n'aime pas Gide, son journal m'a appris à lire, à lire ces livres *relus avec un immense profit* dont il parlait. Mais à dix-huit ans j'avais déjà plongé dans Proust. Quel immense génie ! »

Et l'on sent plus que toute autre l'influence proustienne chez Claude Simon : la mémoire involontaire qui fait lever un foisonnement d'idées et d'images, la phrase longue, avec ses incidentes, ses scrupules, pour mieux cerner la pensée.

DENISE BOURDET

par THIERRY MAULNIER

UNE SAISON DE TRAGÉDIE

CET automne a été celui de la tragédie : le *Jules César* de Shakespeare au Théâtre de France, l'*Antigone* de Sophocle au T.N.P., *Phèdre* et *Bérénice* jouées par Mme Marie Bell au Gymnase, *Phèdre* encore jouée par Mme Silvia Monfort au Vieux-Colombier, *Andromaque* montée par « Mission du Théâtre » à Sarah-Bernhardt, *Rodogune* jouée par Mme Edwige Feuillère au même théâtre, ces divers spectacles, d'inégale valeur, montés dans des styles différents, avec des soucis différents, pour des publics différents, n'en attestent pas moins tous ensemble que ni le vaudeville et la comédie bourgeoise à forte rentabilité, ni l' « avant-garde » expérimentale ne suffisent à répondre entièrement à ce qu'une part importante du public attend de l'art dramatique, à ce que les metteurs en scène et les comédiens et comédiennes y recherchent, en matière de possibilités d'expression. M. André Malraux, ministre des Affaires culturelles, avait raison. La tragédie est vivante, elle reste vivante à notre époque parce que sa vie est non pas immuable — les grandes œuvres se transforment à travers les siècles avec l'humanité qui y recherche son image transcendée, et les générations successives ne cessent d'y trouver de nouvelles réponses à des questions nouvelles — mais *définitive*. Quels que soient les avatars que puisse connaître la civilisation humaine dans l'histoire future, on n'imagine pas qu'*Antigone*, *Jules César* ou *Phèdre* puissent cesser d'y être *présents*.

Jean-Louis Barrault a monté *Jules César* avec le respect de l'œuvre, le soin minutieux, l'honnêteté qui s'allient chez lui au jaillissement constant de l'invention scénique. Le plus grand compliment qu'on puisse faire à un metteur en scène, c'est de dire que, grâce à lui, la pièce nous apparaît dans son évidence, qu'elle devient pour le spectateur *lisible* sans effort. La mise en scène n'est pas une illustration de l'œuvre, un moyen pour le metteur en scène de manifester un talent d'un autre ordre que celui de l'écrivain. Elle est l'achèvement naturel de l'œuvre écrite, la dernière métamorphose par laquelle cette œuvre s'accomplit dans le spectacle auquel elle est des-

tinée. Quel est le sujet de *Jules César ?* C'est la défaite des Purs. La tentative des Purs d'inscrire la géométrie abstraite de leur morale dans le monde réel où sont maîtresses la force, la ruse, la passion humaine, et leur échec final. Ce pourrait être un mélodrame politique, avec un dictateur horrible, des justiciers sans reproche, le grouillement sinistre des ambitieux, des démagogues, des hommes intéressés et perfides qui voleront aux justiciers leur victoire. Mais Shakespeare n'était pas Bertolt Brecht. Il n'écrivait pas pour nous convaincre que le mal est tout entier dans la société capitaliste et que la destruction de la société capitaliste suffira pour permettre aux hommes de manifester le bien qui est en eux, bâillonné, ligoté ou perverti par de mauvaises institutions.

La compréhension généreuse et impitoyable de Shakespeare enveloppe tous les personnages du drame. Son César n'est pas un despote, et dans les heures sillonnées de présages qui préparent sa mort, il a la grandeur mélancolique des arbres atteints par l'automne. Ses « justes », son Brutus, son Cassius, ne sont pas exempts des faiblesses et même des mesquineries humaines. Ils portent en eux leur défaite comme César porte en lui sa mort, ils en seront, pour une large part, responsables. Son Marc-Antoine lui-même n'est pas seulement le rusé démagogue du discours, ce chef-d'œuvre où s'affirme le mépris des hommes impliqué nécessairement dans l'art de les conduire. Son amour pour César, sa douleur devant sa mort, sa passion de le venger sont sincères, et sa victoire a de la majesté. Meurtriers et victime, vainqueurs et vaincus sont pour ainsi dire réconciliés par la vertu d'un génie qui les honore tous ensemble, non dans l'idéalisation, dans le mensonge apologétique, mais dans la munificence du génie qui les enveloppe tous ensemble, les dénude et les glorifie.

La troupe de Jean-Louis Barrault est menée de main de maître. Le rythme de la représentation ne faiblit jamais. Pierre Blanchar a trouvé là un de ses meilleurs rôles. Pierre Vaneck, que sa jeunesse et sa minceur blonde ne désignaient pas à priori pour le rôle de Marc-Antoine — un « gras » — trouve dans la difficulté même qui lui est proposée le moyen de démontrer sa surprenante et précoce maîtrise de comédien. Il y a peut-être un peu de recherche esthétique dans la bataille mimée, mais le résultat est saisissant. Il y a peut-être un peu de surcharge concrète dans le premier décor, inspiré du théâtre palladien de Vicence, mais le second, celui du champ de bataille, est d'une magnifique force de suggestion allusive. Voilà, dans l'ensemble, une interprétation de Shakespeare vraiment shakespearienne et l'un des spectacles de la saison qu'il ne faut pas manquer.

⁂

Après plusieurs spectacles intéressants à divers titres, mais assez peu convaincants dans leur ensemble, Jean Vilar, au T.N.P., vient d'avoir, à deux reprises, le dieu de la réussite avec lui. *La résistible Ascension d'Arturo Ui* n'est sans doute pas une des meilleures pièces de Bertolt Brecht,

mais cet ouvrage répondait parfaitement, par ses qualités et par ses défauts, à ce qu'il y a, paradoxalement, d'affinités entre le génie germanique et ce Sétois nonchalant qu'est Vilar. Metteur en scène et acteur, M. Vilar est à l'aise dans le romantisme démoniaque. Il ne fait guère travailler ses comédiens en finesse, il a le sens du spectacle brutalement dessiné par la géométrie des mouvements et des places et par les oppositions d'ombre et de lumière, il est confiant dans la puissance suggestive des masses vivantes, des projecteurs et des étendards ; il est — si l'on peut avancer ce terme sans l'offenser politiquement — un metteur en scène de l'école hitlérienne (Hitler fut un metteur en scène de « théâtre de masses » lâché en toute liberté dans l'arène du monde). Mal à l'aise avec Racine, qu'il n'affronte pas volontiers, Jean Vilar l'est moins en face de la tragédie grecque, écrite pour le plein air (Vilar est un metteur en scène de plein air), avec ses fortes oppositions, son mystère sacré toujours présent sous l'amplification méridionale du verbe, ses mouvements des chœurs, ses volumes puissants aux arêtes nettes. La mise en scène qu'il a réalisée pour *Antigone* est une des plus satisfaisantes qu'il ait réalisées. Elle est en outre magnifiquement servie par Mlle Catherine Sellers, humble et orgueilleuse servante de la loi divine face au tyran qui érige en absolu (là est aux yeux de Sophocle son erreur et son crime) un intérêt politique personnel identifié par lui à celui de la Cité.

Profitons de l'occasion pour signaler l'étrange incompréhension, involontaire ou volontaire, qui fait chercher à certains de nos contemporains, dans le personnage de la vierge indomptable, une première incarnation de « l'objection de conscience ». Rien, absolument rien, ne nous permet de penser qu'Antigone eût été prête à faire tomber les armes des mains de ceux qui défendaient Thèbes contre Polynice et ses alliés. Dans la pensée de l'auteur et de son héroïne, les deux frères sont dans leur tort. L'un, parce qu'il a refusé à son frère son droit, l'autre, parce qu'il a voulu faire reconnaître ce droit les armes à la main contre son peuple et avec une aide étrangère. Mais ce n'est plus Polynice vivant, c'est Polynice mort qui est en cause, Polynice à qui l'on refuse la sépulture, c'est-à-dire la paix éternelle. Antigone pense que la mort efface les frontières de la cité terrestre. Pas un mot d'elle ne nous permet de supposer qu'elle conteste ces frontières, et la nécessité de les défendre, dans le monde des vivants.

⁂

Je ne parlerai pas longuement ici des interprétations données de *Bérénice* et de *Phèdre* au Théâtre du Gymnase par Mme Marie Bell et les comédiens dont elle s'est entourée. Ces représentations traduisaient moins en effet le souci du metteur en scène de nous proposer, des tragédies divines, une image plus vraie, plus vivante, plus actuelle, ou tout simplement insolite, qu'elles n'étaient une occasion, pour une tragédienne illustre, de se confronter avec deux des rôles les plus célèbres et les plus fascinants du

répertoire. Dans l'un comme dans l'autre de ces rôles, Mme Marie Bell a montré l'autorité, la force dramatique, l'animalité superbe, la générosité de tempérament, la largeur de jeu, la force sensible qui lui permettent, pour ainsi dire sans effort, avec une constante « réserve de puissance », de s'égaler à n'importe quelle situation théâtrale. Même si ce grand art traditionnel du comédien n'est plus exactement celui que les spectateurs d'aujourd'hui — et notamment les jeunes spectateurs — jugent en accord parfait avec leur propre sensibilité il n'en reste pas moins, lorsqu'il est, comme c'est le cas, nourri et tendu de l'intérieur par le sentiment éprouvé et vécu, digne de toute notre admiration.

Ici encore, l'occasion m'est donnée de rectifier une opinion trop communément admise au sujet de *Bérénice*. En dépit de la part qui y est faite à la plaintive souffrance et aux larmes, en dépit de scènes d'une délicatesse déchirante, *Bérénice* n'est pas une élégie, mais une tragédie véritable, une tragédie qui n'est pas moins cruelle parce que les héros y sont, au dénouement, condamnés à vivre. C'est même la plus cornélienne des tragédies de Racine, puisque le héros y est partagé entre sa passion et sa gloire, et puisque jusque dans le désespoir le plus grand, il souffre sans faiblir. La différence capitale entre Corneille et Racine, dans cette tragédie où Racine a voulu, de façon très consciente sans aucun doute, montrer qu'il pouvait lui aussi traiter un sujet cornélien, c'est que le héros cornélien trouve toujours, dans le sacrifice délibéré qu'il fait de sa passion, une âpre délectation, une douloureuse satisfaction de l'orgueil, la certitude affirmative de sa propre personnalité. Pour Titus, la « gloire » à laquelle il sacrifie l'amour n'est pas ressentie comme l'affirmation de son propre « moi », mais comme une situation imposée de l'extérieur, comme une fatalité étrangère contre laquelle il ne se rebellera pas, mais qu'il subit en la maudissant. *Bérénice* est la tragédie de la grandeur souveraine subie comme destin.

⁂

Avec la *Phèdre* montée par M. Le Chanois au Théâtre du Vieux-Colombier, et jouée par Mme Silvia Monfort, tragédienne remarquable par la « présence », l'allure, la voix, le geste, un peu « décoratif », on a pu assister à l'un de ces efforts de renouvellement qui sont, dans leur principe, légitimes et nécessaires — on ne répétera jamais assez que les œuvres durables ne durent que par leurs métamorphoses et doivent offrir un nouveau visage à chaque génération nouvelle — mais exposent ceux qui les tentent à tous les périls de l'originalité recherchée comme telle. L'idée de M. Le Chanois d'une Phèdre jeune, qu'elle ait été dictée par le choix de son interprète principale, ou qu'au contraire elle ait dicté ce choix, était à mon sens non seulement plausible, mais vraie. Il est certain que dans la pensée de l'auteur de *Phèdre*, et dans l'exécution, le sujet n'est pas celui de *Chéri*. Non pas seulement parce que le rôle fut écrit pour Mlle de Champmeslé. Mais surtout parce que l'âge de Phèdre, celui d'une jeune

femme, et même d'une très jeune femme, est indiqué par Racine dans le texte même de la tragédie pour qui se donne la peine de la lire :

... A peine au fils d'Egée
Sous les lois de l'hymen je m'étais engagée...
Athènes me montra mon superbe ennemi.

A moins qu'on imagine que Thésée dans son âge mûr se soit mis à rechercher lui-même les femmes mûrissantes, nous devons bien conclure de ces vers que lorsqu'il épouse la sœur d'Ariane, Hippolyte est déjà en âge d'être aimé. Phèdre et Hippolyte sont donc d'une même génération. La tragédie de Phèdre n'est pas celle de la femme aux approches du déclin qui poursuit dans un adolescent l'image de sa propre jeunesse enfouie, c'est la tragédie de la jeune femme, liée à un mari vieillissant, presque paternel, qui s'éprend d'un garçon de son âge. Ce point pourrait être secondaire, s'il ne commandait toute la pièce, dont le sens profond ne peut être saisi que si l'on en tient compte. Cette pureté que Phèdre chérit dans Hippolyte et qui est le piège où elle se prend, c'est celle que Thésée, usé par mille aventures, séducteur sur le retour, ne peut plus lui offrir : et c'est l'exigence d'une pureté inaccessible, inscrite au profond de sa chair, qui fait Phèdre, par un paradoxe cruel, adultère, incestueuse et criminelle. Phèdre nous prouve que la plus haute exigence de l'âme peut conduire à la perdition. M. Le Chanois, metteur en scène de *Phèdre*, nous montre comment l'idée la plus juste peut conduire à l'erreur. Car c'en est une, et de taille, que d'avoir voulu, pour souligner la jeunesse de *Phèdre*, amener sur la scène son petit enfant. On ne peut rien imaginer de plus contraire au style même de la tragédie racinienne. Si Racine avait cru qu'il était possible de montrer de jeunes enfants dans ses tragédies, il nous y eût montré Astyanax, dont le sort est débattu tout au long d'*Andromaque*.

⁂

La présentation d'*Andromaque* par « Mission du Théâtre », en matinées à Sarah-Bernhardt, a été inspirée tout entière par la recherche de l'équilibre qu'il convient de trouver entre tous les éléments de cette totalité théâtrale très simple et très complexe que constitue la tragédie classique. Tiré des profondeurs primitives de la légende épique achéenne, le sujet d'Andromaque est venu jusqu'à nous à travers les tragiques du siècle de Périclès et à travers le cérémonial de la cour de Versailles. La tragédie comporte ainsi plusieurs couches superposées, elle résume pour nous toute l'histoire de notre culture. Sur le fond flamboyant de l'incendie de Troie, des princes et des princesses du XVIIe siècle s'abandonnent aux passions les plus sauvages, se menacent, se tuent sans jamais renoncer à la noblesse du langage et de l'attitude, et la vérité de leurs sentiments trouve son écho parfait dans les nôtres au temps de l'industrie nucléaire et des blousons noirs.

La tragédie est grecque, elle est louis quatorzième, elle est actuelle, et elle n'est elle-même pour nous, spectateurs, que si elle est tout cela ensemble. Un bon exemple concret de ce qui a été cherché et obtenu dans les représentations de Sarah-Bernhardt peut être donné par le décor : deux grands trophées tragiques dessinés par M. Jacques Marillier y évoquaient les dépouilles de Troie — le sujet n'est-il pas le destin des captifs ? — les jardins de Versailles — ils reproduisaient les trophées qui décorent la grande façade sur le parc — et, en même temps, par leur disposition presque allusive sur un grand plateau nu, ils constituaient une stylisation toute moderne. Le même effort de synthèse était fait dans les costumes, et dans le jeu même des acteurs où l'on avait cherché à concilier la dignité et la sauvagerie, la grandeur dictée par l'alexandrin classique et la jeunesse, la liberté, la promptitude des mouvements.

***

Au même théâtre Sarah-Bernhardt, un jeune metteur en scène, M. Antoine Bourseiller, lauréat du concours des Jeunes Compagnies, vient de présenter la *Rodogune* de Corneille. Ici encore, il s'agit d'un effort pour nous rendre la tragédie neuve et vivante, mais cet effort est trahi par la jeunesse, l'inexpérience de l'animateur, une volonté de démontrer à tout prix, et à chaque minute, l'intelligence et l'originalité. Il y a une belle étrangeté tragique dans le décor et les lumières, d'excellentes trouvailles qui permettent de croire que M. Bourseiller a un avenir de metteur en scène. Nous garderons la vision de Cléopâtre à l'agonie, rampant comme une bête blessée sur les marches de l'escalier pour tenter d'aller mourir hors de la vue de ses vainqueurs. Cela est bon, car cela est dans l'esprit de la pièce, et il y a une demi-douzaine d'autres moments de même qualité. Mais que d'inventions gratuites, saugrenues, au rebours de la vérité du sentiment et de la situation ! Pour soutenir l'intérêt dans une tirade un peu longue, il existe pour un metteur en scène des moyens plus subtils que la méthode qui consiste à faire coucher les acteurs tout de leur long par terre, sans raison apparente, pour continuer à dire leur texte. Que M. Bourseiller ait réussi à obtenir de ses comédiens assez de docilité pour se plier à des fantaisies aussi extravagantes prouve certes, chez lui, une précoce et réelle autorité de metteur en scène. Mais il fait trop souvent, de cette autorité, un usage singulier.

Ce spectacle curieux, avec de beaux moments, et d'autres ridicules, a du moins le mérite de permettre à Mme Edwige Feuillère, dans le rôle noir et terrible de Cléopâtre où la séduction, la beauté, la féminité royale qui ont fait la célébrité de cette comédienne n'ont guère d'emploi, de se découvrir à nous dans une nouvelle dimension de son talent. Au cours des deux derniers actes surtout — de loin les meilleurs de la pièce — elle est proprement admirable. Elle serait une lady Macbeth prodigieuse. Elle peut tout.

THIERRY MAULNIER

NAPOLÉON EN RUSSIE

par Pierre Audiat

Histoire de Napoléon et de la Grande-Armée pendant l'année 1812, par le général comte de Ségur, appartient à cette catégorie de livres qui sont célèbres et que personne aujourd'hui ne lit. La réédition d'un ouvrage fameux [1], publié pour la première fois en 1824, l'introduction et les notes de M. Jean Burnat qui accompagnent le texte, les illustrations qui l'éclairent, la présentation élégante dont il bénéficie, sont donc les bienvenues. Aux lecteurs de 1960, toutefois, il pose un *problème* et offre une *surprise*.

Le *problème* d'abord. Il est hors de doute que cette évocation de la campagne de Russie, par un témoin du drame, a contribué non seulement à la formation de la légende napoléonienne, mais qu'elle a été l'un des soutiens du mouvement bonapartiste qui obtint, de Louis-Philippe, le retour des cendres de Napoléon aux Invalides et, dix ans plus tard, favorisa l'accès du pouvoir à l'un des neveux de l'empereur. Or, lorsque l'ouvrage parut, en 1824 — trois ans après la mort de Napoléon à Sainte-Hélène — les plus fervents napoléoniens le considérèrent comme offensant et presque injurieux pour leur maître. Le général Gourgaud qui, en 1812, était, avec le grade de capitaine, un des officiers d'ordonnance de l'empereur, riposta vivement en publiant, dès l'année suivante, en 1825 : *Napoléon et la Grande-Armée en Russie* ou *Examen critique de l'ouvrage de M. le comte Ph. de Ségur*, par le général Gourgaud, ancien premier officier d'ordonnance et aide de camp de l'empereur Napoléon.

Le libellé même du titre contenait une insinuation désobligeante : le « *général* comte de Ségur » qui, effectivement, en 1812, avait le grade de général, n'était plus que le *comte* Philippe de Ségur, alors que Gourgaud, capitaine et officier d'ordonnance pendant la campagne de Russie, faisait état de ses fonctions de *premier* officier d'ordonnance (titre qui fut créé pour lui après sa conduite héroïque au passage de la Bérésina), d'aide de camp (il ne le fut qu'à Sainte-Hélène) et de son grade de général (il l'obtint à la veille de Waterloo seulement).

1. Hachette, éditeur.

Dans l'*Examen critique*, Gourgaud reprochait à Ségur d'avoir parlé de la campagne de Russie, bien qu'il n'y eût pas participé comme combattant, puisque, à l'état-major de Napoléon, il avait pour fonction principale de préparer les logements de cet état-major. C'est pourquoi Gourgaud, dans son livre, nomme dédaigneusement Ségur « maréchal des logis du Palais ». En second lieu, il accusait Ségur d'avoir dénigré Napoléon en le représentant comme un insensé courant aveuglément à sa ruine. Enfin, il lui faisait grief d'avoir souligné le désordre qui gagna, pendant la retraite, certains corps de l'armée, et d'avoir mis en relief des scènes de pillage et de violence. En somme, écrivait Gourgaud, « *l'Histoire de la Grande-Armée* n'est que l'amplification d'un rhéteur, dont l'imagination vague et mélancolique se complaît à tracer des tableaux où les couleurs sont presque toujours fausses. Les faits ne sont jamais abordés franchement ; les réflexions sont alambiquées ou contradictoires. Enfin ce qui manque le plus dans *l'Histoire de la Grande-Armée*, c'est la vérité historique. »

S'estimant, à juste titre, offensé, Ségur appela en duel Gourgaud. Celui-ci, plus jeune et meilleur escrimeur que son adversaire, blessa Ségur au bras, mais le résultat d'un duel n'a jamais rien prouvé — sauf au Moyen Age.

Les extraits, assez abondants, de *l'Examen critique*, qui sont publiés dans la récente édition de *l'Histoire de la Grande-Armée*, nous permettent de nous prononcer sur cette querelle. Il est clair que Gourgaud fait un mauvais procès à Ségur, que les accusations portées contre celui-ci ne reposent sur rien.

Dénier la qualité de combattant à Ségur, qui a été plusieurs fois blessé, en Prusse, en Espagne, qui fut promu colonel en raison de sa conduite à la bataille de Somo-Sierra, est injuste et même odieux. Prétendre que ses fonctions à l'état-major de Napoléon ne lui permettaient pas de parler de la campagne de Russie est une contre-vérité, voire une absurdité. Il suffit d'avoir fait partie d'un état-major en campagne pour savoir qu'un *général* chargé des logements est justement au centre des informations, qu'il est, l'un des premiers, au courant des intentions du commandement, qu'il reçoit les confidences et les critiques de ses pairs à l'état-major, qu'il enregistre les échos venus de toutes parts, et qu'à moins d'être absolument dépourvu de curiosité, il connaît ce qui se passe à tous les échelons de son unité, du plus bas au plus élevé, « l'unité » n'étant, en l'espèce, rien de moins que l'armée française elle-même !

En réalité, Gourgaud fait preuve d'un acharnement contre Ségur que rien ne justifie. Les reproches et les critiques qu'il lui adresse tombent presque toujours à faux. Peut-être Ségur emploie-t-il, très rarement d'ailleurs, des mots dont le sens et la valeur sont discutables, mais, la plupart du temps, Gourgaud donne à ce qu'écrit Ségur une interprétation inexacte ; quelquefois, il déforme complètement les intentions de celui-ci. Un exemple caractéristique : Ségur, dans un récit d'une émouvante sobriété, a narré la mort du général Delzons et de son frère au combat de Malo-Iaroslavetz,

en septembre 1812. Gourgaud commente : « M. de Ségur raconte froidement la perte que fit le quatrième corps dans la personne de Delzons. L'intrépidité de ce général et la mort si touchante de son frère auraient pu fournir à l'historien de la Grande-Armée quelques expressions de regret et d'estime pour ces braves. » Absence de goût ou mauvaise foi? seule alternative.

Autre exemple. Ségur, dans un rapide croquis, nous montre le général comte de Narbonne, âgé de soixante ans, aide de camp de Napoléon, dans la période la plus terrible de la retraite, après le passage de la Bérésina, « s'occupant avec une imperturbable gaieté des détails de sa toilette, faisant parer sa tête d'une frisure élégante et poudrée avec soin ». Commentaire de Gourgaud : « Est-il bien de bon goût à M. de Ségur de chercher à jeter du ridicule sur cet estimable général qui servit toujours fidèlement l'empereur et la France? » Là encore on ne peut qu'hésiter entre la mauvaise foi ou l'incompréhension.

Quant à la conclusion de Gourgaud : « Ce qui manque le plus dans *l'Histoire de la Grande-Armée*, c'est la vérité historique », elle plonge dans la stupéfaction le lecteur de 1960. Mais c'est ici que se place la *surprise* dont j'ai parlé, car Ségur apparaît comme un historien complet, un précurseur qui, pour la première fois, croit-on, rassemble *toutes les histoires :* militaire, politique, scientifique ; fond tous les genres : analyses, tableaux, choses vues ; emploie tous les styles littéraires ; s'efforce d'expliquer les événements en remontant à leurs causes, les hommes en pénétrant leur psychologie et leur physiologie ; bref un maître de cette histoire qui est certainement la plus difficile à écrire : l'histoire contemporaine.

***

Pour saisir l'originalité de Ségur, il convient d'observer que, d'une part, lorsqu'il écrivait son ouvrage, il existait peu de livres traitant de la campagne de Russie et que, d'autre part, la plupart des témoignages sur lesquels les historiens du XIXe et du XXe siècle ont fondé leurs jugements n'étaient pas encore publiés.

Parmi ces témoignages antérieurs à 1824, citons — sans prétendre les énumérer tous : Abbé de Pradt : *Histoire de l'Ambassade dans le Grand-Duché de Varsovie en* 1812 (Paris, 1815) ; Larrey : *Mémoires de Chirurgie militaire* (Paris, 1812-1817) ; Eugène Labaume : *Relation circonstanciée de la Campagne de Russie* (Paris, 1814) ; Fedor Rostopschine : *La Vérité sur l'Incendie de Moscou* (Paris, 1823) ; amiral Tchitchagoff : *Relation du Passage de la Bérésina* (Paris, 1814) ; Puibusque, Kerporter, auteurs de récits pathétiques.

Il y avait aussi *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, par Las Cases, dont la première rédaction, formant huit volumes, avait paru en 1823. En se reportant à ce témoignage capital on note qu'à Sainte-Hélène Napoléon s'est montré fort discret sur la campagne de Russie. Ses déclarations tien-

nent en une vingtaine de pages du *Mémorial ;* encore est-il que huit d'entre elles sont consacrées aux instructions données à l'abbé de Pradt — instructions qui n'ont que le défaut d'être apocryphes.

A la vérité, Napoléon paraît uniquement soucieux d'écarter les reproches qui lui avaient été adressés par l'abbé de Pradt, par Eugène Labaume et par d'autres, en affirmant, parfois contre l'évidence, qu'il était bien dans ses intentions de rétablir un royaume de Pologne, que la retraite n'avait jamais eu le caractère d'une fuite, que son dessein de prendre ses quartiers d'hiver sur la ligne de la Duna et de la Bérésina, ou, à la rigueur, sur la ligne Wilna-Minsk, n'avait été contrarié que par les fautes des exécutants, que même la cruauté de l'hiver russe n'avait point réussi à disloquer la Grande-Armée, à la priver de sa force et de son moral ; enfin que le désordre et la débandade n'avaient été qu'exceptionnels. Plaidoyer qui masquait, assez mal, la conscience qu'avait Napoléon d'avoir négligé les conseils de ceux qui lui montraient la témérité d'envahir un pays sans limites, puis de s'être accroché à l'idée — fausse — que la prise de Moscou ferait fléchir la volonté du tsar Alexandre et le déterminerait à conclure la paix.

Tous ces témoignages, Ségur les utilise. On s'aperçoit même qu'il tient grand compte du « plaidoyer de Sainte-Hélène » et que s'il n'admet pas — c'est impossible ! — tous les arguments avancés par Napoléon, il a grand soin de les produire et de les mettre en valeur.

Toutefois, ce qu'on peut appeler les grands témoignages ne seront rendus publics que beaucoup plus tard. En 1827 seulement paraît *Le Manuscrit de* 1812 par le baron Fain, secrétaire-archiviste du cabinet de l'empereur ; en 1844-1845 les *Souvenirs* de Méneval, secrétaire de Napoléon ; en 1849 *Le Journal de la Campagne de Russie*, par Fezensac ; en 1851 les *Souvenirs d'un Officier de l'Empire*, par F.-L. Lejeune ; en 1853, les *Mémoires* de l'intendant-général Mathieu-Dumas ; en 1853, également, les *Souvenirs contemporains* de Villemain où le jeune professeur avait recueilli, trente ans plus tard, les confidences du général comte de Narbonne. Les *Mémoires* de Caulaincourt, grand-écuyer de Napoléon, à coup sûr l'homme le mieux informé sur la campagne de Russie, s'ils avaient été communiqués auparavant à quelques historiens, ne furent publiés qu'en 1933. On ne possède du journal tenu par Duroc, grand-maréchal du Palais, que des bribes. Les témoignages, de grande importance, qu'auraient pu apporter le maréchal Berthier, chef d'état-major général, et surtout l'intendant général Daru, n'ont pas été rédigés ou publiés, mais leurs opinions sont connues par ce qu'en ont rapporté leurs contemporains.

Or ces témoignages, postérieurs à *l'Histoire de la Grande-Armée en Russie*, concordent presque toujours — même sur des points encore controversés — avec ce qu'affirme Ségur, qu'il s'agisse de vues politiques, de stratégie, de tactique, d'événements majeurs ou mineurs, que soient mises en question les intentions, les hésitations, les illusions de l'empereur. Pour avoir une idée du tour de force accompli par Ségur, imaginons qu'en

l'an 2040 soient publiés les témoignages des acteurs principaux de la tragédie algérienne, et que ces témoignages concordent, à peu de détails près, avec un ouvrage paru sur ce sujet, durant l'année 1960 ; on pourrait dire que l'auteur de cet ouvrage fut à la fois un témoin et un historien hors de pair.

*
* *

L'Histoire de la Grande-Armée en Russie est beaucoup plus qu'une page d'histoire militaire, mais c'est, essentiellement, un exposé de la campagne de 1812 en Russie. Un exposé d'une clarté propre à le rendre accessible à un très large public. Il suffit d'une carte schématique, portant une cinquantaine de noms de lieux, pour que le lecteur puisse suivre aisément un ensemble d'opérations dont la complexité est plus grande qu'on ne le croit. Car si la marche de Napoléon en direction de Moscou, par Wilna, Vitebsk, Smolensk, Borodino, puis sa retraite sur Wilna par une route passant, à partir de Smolensk, un peu plus au Sud, si la présence de Napoléon et de sa garde impériale donnent à l'armée du centre le rôle principal, les deux armées du Nord et du Sud, qui ont des objectifs bien définis, ne doivent pas être négligées par l'historien militaire. Ségur ne manque point d'indiquer comment les opérations de ces trois armées s'articulent entre elles, dans quelle mesure elles se synchronisent, d'esquisser le dispositif des armées russes qui font face à l'adversaire.

Quant au détail même des opérations : les trois batailles proprement dites qui ont marqué cette campagne, les très nombreux combats et engagements qui ont ponctué l'offensive et la retraite, il paraît difficile d'en rendre compte avec plus de concision et de précision. Gourgaud, très attentif à prendre Ségur en défaut, ne conteste guère la matérialité des faits, se bornant à lui reprocher de n'avoir pas mis suffisamment en lumière l'action de tel chef, ou d'avoir donné trop d'importance à l'action de tel autre, mais on voit rapidement que des antipathies et des sympathies personnelles inspirent Gourgaud.

C'est avec une très grande hauteur de vues que Ségur replace la campagne de Russie dans l'histoire politique, et même, ainsi qu'on dit aujourd'hui, la géopolitique. L'ouvrage, en effet, s'ouvre et s'achève par des considérations qui dépassent, de beaucoup, les guerres napoléoniennes. Ségur, cherchant à découvrir les causes lointaines du conflit entre Napoléon et Alexandre, les voit dans l'antagonisme permanent qui opposerait le *Nord*, d'où sont parties les grandes invasions, et le *Midi* qui, au cours des siècles, s'est évertué à les repousser. Le dernier chapitre du livre contient des points d'interrogation : « *Est-ce donc le sort du Midi d'être vaincu par le Nord? Ne peut-il le dompter à son tour? Le succès de cette agression est-il contre nature? Et l'effroyable résultat de notre invasion en est-il une nouvelle preuve?* » De telles questions n'ont pas perdu leur caractère inquiétant.

Descendant de ces sommets, Ségur analyse avec une grande sûreté les raisons qui poussèrent Napoléon à entreprendre la campagne de Russie, en dépit des mises en garde et des conseils de prudence qu'avant et après le déclenchement des opérations ne cessèrent de lui prodiguer des hommes qui avaient l'expérience et de la diplomatie et de la guerre : Louis-Philippe de Ségur (le père de l'auteur), grand-maître des Cérémonies de Napoléon qui, sous Louis XVI, avait été ambassadeur en Russie, auprès de Catherine II ; le général Caulaincourt, ambassadeur en Russie de 1807 à 1811 ; le général comte de Narbonne — il passait pour être un fils naturel de Louis XV — qui, Louis XVI régnant, avait été ministre de la Guerre, en 1791, et que Napoléon, en 1810, avait nommé ministre plénipotentiaire à Munich ; Joseph Poniatowski, neveu du dernier roi de Pologne (Stanislas Poniatowski), rallié à Napoléon qui le fera maréchal de France ; Duroc, Berthier, Daru qui ont entre les mains l'organisation de l'armée et de l'état-major impérial.

Ségur a recueilli directement de leurs bouches les avertissements qu'ils avaient donnés à leur Maître. Assurément, il est vraisemblable qu'après le désastre ces conseillers ont mis l'accent sur la sagesse prophétique de leurs avis, mais Ségur opère lui-même les correctifs nécessaires. Car, loin de blâmer sans nuances Napoléon d'avoir passé outre aux conseils qui lui étaient donnés, il s'emploie à démontrer — en 1824 il fallait même pour cela quelque courage ! — que le plan de Napoléon *pouvait*, malgré les obstacles prévisibles ou imprévisibles, être couronné de succès, et que son échec n'a tenu qu'à des hasards fâcheux et à des fautes mineures. « *Quelques fautes furent punies par de grands malheurs* », est l'une des dernières phrases du livre. Bien plus sévères et bien plus catégoriques furent certains serviteurs, pourtant dévoués, de Napoléon, en parlant de sa persévérance dans l'erreur : en particulier Narbonne. S'il est vrai, comme le rapporte Villemain [1] dans les *Souvenirs contemporains*, que le tsar Alexandre recevant, fin mai 1812, à Wilna, Narbonne porteur de propositions à l'allure d'ultimatum, ait montré une carte de la Russie à l'envoyé de Napoléon et lui ait dévoilé son plan de résistance fondé sur « l'espace et le temps », sur la volonté « de ne point déposer les armes tant qu'il y aurait un soldat étranger en Russie », l'empereur eût été en effet coupable de négliger un renseignement qui lui révélait la pensée et la tactique du maître de la Russie. Ségur, qui rencontrait tous les jours Narbonne, ne dit point que celui-ci rapporta de Wilna des informations si précises ; il ajoute que le rejet des propositions par le tsar parut à Napoléon une feinte « parce qu'un grand seigneur russe avait contribué à l'abuser, en le persuadant qu'Alexandre se laissait facilement abattre par les revers ».

Chaque fois que Napoléon prend une décision qui se révélera malheu-

1. Villemain, jeune professeur à l'Ecole Normale (il était né en 1790), avait été en contact avec Narbonne en 1810 et en 1813, et lui avait servi quelquefois de secrétaire. Il semble qu'il ait « développé » sensiblement les confidences de Narbonne. On peut même se demander s'il n'a pas « corsé » ces confidences par des emprunts à Ségur.

reuse, Ségur ne parle point d'aveuglement ou d'obstination, mais simplement d'une illusion, ou d'un raisonnement qu'à priori on ne pouvait dire faux ou juste. Il existe peu d'historiens, napoléoniens ou antinapoléoniens, qui aient pesé avec tant de scrupules le pour et le contre.

Au reste, et c'est pourquoi il peut être considéré comme l'un des premiers historiens scientifiques, Ségur cherche moins à juger les hommes qu'à les expliquer du dedans.

On trouve dans *l'Histoire de la Grande-Armée en Russie* une analyse psychologique non seulement des individus mais aussi des peuples. Comme il est naturel, la psychologie de Napoléon occupe la place principale. Ségur nous donne un portrait moral de l'empereur, qu'on est tenté de dire définitif. Bien que, personnellement, je n'aie lu qu'environ trois cents ouvrages — c'est-à-dire peu de chose — sur Napoléon, les aspects si divers sous lesquels les mémorialistes et les historiens ont présenté cet être secret, voire mystérieux, me semblent se fondre sous le regard de Ségur. Quelques traits :

— C'était, si l'on peut s'exprimer ainsi, une espèce de puissance magnétique, car son génie, ardent et mobile, est tout entier dans chacun de ses désirs, le moindre comme le plus important.

— Forcé de se lancer dans des positions de plus en plus critiques, il n'envisageait pas sans humeur les difficultés à côté desquelles il passait, et qu'il laissait s'amonceler derrière lui ; difficultés qu'il couvrait alors de mépris pour en déguiser l'importance et afin de conserver lui-même la force d'esprit nécessaire pour les surmonter.

— Plus ses accès de colère étaient violents, plus ils étaient promptement suivis d'indulgence.

— Quelques-uns des siens s'étonnèrent d'entendre des ordres si inexécutables, mais, quelquefois, il les donnait ainsi pour tromper l'ennemi, et, le plus souvent, pour indiquer aux siens l'étendue des besoins et les efforts qu'ils devaient faire pour y subvenir.

— Soit fierté, soit expérience, il s'était accoutumé à ne pas supposer à ses adversaires l'habileté qu'il aurait eue à leur place.

— Seul, on l'entendait gémir sur les souffrances de ses soldats ; mais au dehors, sur cela même, il voulait paraître inflexible... Dévoré de chagrin, mais ne laissant paraître aucune émotion.

Gourgaud avait vivement critiqué Ségur d'avoir montré Napoléon, au cœur de la campagne de Russie, endurant des souffrances physiques, qui malgré son stoïcisme, malgré la vigueur de son esprit, avaient affaibli sa santé. La plupart des historiens pronapoléoniens d'ailleurs ne *veulent pas* que les forces physiques de Napoléon aient été réellement entamées avant sa captivité à Sainte-Hélène. Pourtant, il n'est pas douteux que déjà, en 1812, l'empereur souffrait de douleurs d'estomac (ulcère ?) et de rétention urinaire, mal très éprouvant. Ségur, à des dates précises, signale ces crises de dysurie, dont l'une, particulièrement violente, éclate pendant la bataille de Borodino. Or, Ségur n'est pas le seul à parler de souffrances qu'à force d'énergie Napoléon réussissait presque à dissimuler. Des extraits

du journal de Duroc, cités par Villemain, confirment la réalité de ces crises :

7 août. — L'empereur a été physiquement très souffrant ; il a pris de l'opium préparé par Méthivier. « Duroc, il faut marcher ou mourir. Un empereur meurt debout et alors il ne meurt point. »

Le soin qu'a Ségur d'approfondir la psychologie par la physiologie, d'éclairer l'histoire par la pathologie, n'est pas absolument nouveau (Voltaire l'avait eu), mais il indique bien le but visé : ne rien laisser échapper de ce qui peut expliquer les événements, cerner l'histoire par tous les côtés.

*
* *

Il faut, à regret, abandonner aux critiques littéraires la surprise de redécouvrir, dans Ségur, sinon un grand écrivain, du moins un écrivain dont le style — ô merveille ! — a très peu vieilli. Villemain, avec quelque condescendance, parle de « l'ouvrage *éloquent* de M. de Ségur », mais l'éloquence de Villemain est beaucoup plus passée de mode que celle de Ségur.

Certes Ségur, suivant Tite-Live, adopte souvent la convention de ramasser, dans un discours au style indirect, les arguments qui ont pu être avancés ou les intentions qui ont pu être décelées, mais l'emploi correct d'un tel procédé ne fausse pas la vérité. Pour la travestir, il existe bien d'autres procédés « hypocrites » ! En revanche, des « tableaux », tels que le passage du Niémen, la bataille de Borodino, Moscou pendant et après l'incendie, les premières neiges, le passage de la Bérésina, etc., sont d'un réalisme sobre qui ne détonne aucunement en 1960. Il n'est même pas défendu de goûter aujourd'hui encore des raccourcis tels que ceux-ci :

— On sentit qu'en ce pays l'hiver était indigène et nous étrangers.

— L'armée entra dans Smolensk, triomphante sur des ruines désertes, n'ayant qu'elle-même pour témoin de sa gloire. Spectacle sans spectateurs, gloire sanglante dont la fumée qui nous environnait et qui semblait être notre seule conquête, n'était qu'un trop fidèle emblème.

— Une immensité de douleurs se déroulait devant nous.

— La froide inflexibilité avait passé dans leurs cœurs ; sa rigidité avait contracté leurs sentiments comme leurs figures.

Il est vrai que, de nos jours, les historiens sachant écrire sont rarement tenus pour de véritables historiens par leurs sourcilleux collègues.

Bleus, Blancs et Rouges.

Les guerres civiles déposent dans l'âme des peuples un virus beaucoup plus long à éliminer que celui des guerres étrangères : un siècle et demi après les guerres de Vendée, les bleus et les blancs n'ont guère changé pe position ; dès qu'un historien s'essaie à retracer objectivement les faits, il n'est certain que d'une chose : recevoir ou des coups de crosse ou des

coups de gourdin. La Révolution française elle-même est toujours en discussion : ses grands hommes, héros pour les uns, monstres pour les autres, font l'objet de portraits qui diffèrent du tout au tout. N'avons-nous pas lu récemment une sorte de plaidoyer en faveur de l'infâme Hébert qui, seule exception je crois, avait fait l'unanimité contre lui?

— Au milieu du XIXe siècle il était naturel que les guerres de Vendée ne fussent pas encore refroidies et que les chouans, géants aux yeux des monarchistes et des catholiques, fussent encore tenus pour brigands par les républicains. L'idée de confronter deux historiens presque contemporains : Louis Blanc (1811-1882) auteur d'une *Histoire de la Révolution* et Crétineau-Joly (1803-1875) qui publia une *Histoire de la Vendée militaire*, était intéressante ; M. Armel de Wismes l'a réalisée avec goût [1]. L'ouvrage comporte deux volumes, dont le premier, qui vient de paraître, couvre la période s'étendant de mars à décembre 1793. L'insurrection qui éclate le 10 mars, les succès remportés par les insurgés, la répression par les troupes régulières qu'envoie le gouvernement révolutionnaire, l'écrasement des insurgés à Savenay, sont tour à tour présentés dans la version de Louis Blanc et dans celle de Crétineau-Joly.

En dehors de la chronologie, ces deux versions, on le devine, ne concordent guère, quoique les deux historiens soient, l'un et l'autre, de bonne foi. Quelle fut la cause essentielle de l'insurrection : persécutions antireligieuses ou conscription militaire? quelle a été la part des nobles et celle des paysans dans le déclenchement des opérations? qui a montré le plus de férocité : les bleus ou les blancs? Questions auxquelles sont apportées des réponses contradictoires. Il est vraisemblable d'ailleurs que, selon leurs préjugés personnels, les lecteurs de notre temps se rallieront soit à Louis Blanc, soit à Crétineau-Joly.

— Un demi-siècle plus tard, la querelle n'était point close, la découverte de nombreux documents jusque-là inédits attisant les passions plutôt qu'elle ne les apaisait. On s'en aperçoit à la lecture du livre *Bleus, Blancs et Rouges* [2] qu'avait publié G. Lenotre au début de ce siècle, et que l'on vient de réimprimer. Les six études qu'il contient sont conduites magistralement et peuvent servir de modèles. Rejetant l'accusation qui lui était faite de recourir à l'imagination pour combler les vides de son information, G. Lenotre a pris soin en effet d'appuyer les moindres détails de ses récits par des références à des pièces authentiques ou à des traditions dignes de créance.

Certes la « vérité » que dégage G. Lenotre des vieux papiers rend généralement les blancs pitoyables, les rouges odieux, mais elle épargne des hommes tels que Marceau qui, chargés de la répression, se montraient aussi humains qu'ils pouvaient l'être. Les guerres civiles, qui découplent les instincts les plus vils, révoltent la concience et la raison. On comprend

1. Louis Blanc et Crétineau-Joly : *Les Guerres de Vendée* (Hachette).
2. Librairie Académique Perrin.

pourquoi Marceau et Kléber eurent hâte de quitter cet abominable champ de bataille et pourquoi Bonaparte refusa de prendre le commandement de l'armée de Vendée.

— Les Dantonistes et Robespierristes s'affrontent aujourd'hui la plume en main. Qu'on ne croie pas toutefois que M. Jacques Hérissay, historien sérieux mais non point pesant de la Révolution, en donnant à son livre le titre : *Cet excellent Monsieur Danton* [1], ait voulu soit ironiser, soit louer les vertus du plus éloquent des Montagnards. Non! en réalité, cet « excellent Monsieur Danton », était une appellation courante dans le quartier — celui de Saint-Germain-des-Prés — où habitait Danton, homme cordial, heureux de vivre, installé dans le confort bourgeois que la Révolution lui avait apporté. Danton n'était point, pour ses voisins, le tribun tonnant à la tribune de la Convention ou des Jacobins, mais un brave homme qui adorait sa femme (*ses* femmes, car il en eut deux, la seconde ayant seize ans quand il l'épousa) et ses enfants, dont la cave contenait trois pièces de vin de Bourgogne, plus de deux cent cinquante bouteilles de vin de Bordeaux, et qui rêvait d'agrandir la propriété qu'il avait acquise à Arcis-sur-Aube, sa ville natale.

Si M. Jacques Hérissay n'a point fait de découvertes proprement nouvelles concernant Danton, il a le mérite d'avoir rassemblé toute la documentation, considérable, qui existe sur lui, de l'avoir élaborée judicieusement, grâce à sa connaissance très étendue de l'époque révolutionnaire. Le lecteur éprouve ainsi le sentiment qu'il « tient » Danton, qu'il comprend le *pourquoi* et le *comment* d'une activité politique qui n'apparaît ni cohérente, ni rectiligne.

La violence de Danton était surtout verbale, mais nos paroles nous suivent autant que nos actes et Danton n'a pu échapper aux effets de ses discours virulents. Toutefois on sent bien qu'il en a atténué, dans une certaine mesure, les conséquences ; il a sauvé quelques-uns de ceux qu'il avait voués à la mort. Aux luttes sans merci, il eût préféré une réconciliation entre les factions et même entre les partis. Il était tolérant — ou sceptique — au point de se confesser — en juin 93! — à un prêtre réfractaire afin de pouvoir épouser sa seconde femme-enfant, de famille très catholique. Quand il mourut, à trente-quatre ans, il n'avait eu que quatre années (1789 à 1793) de « bonnes ». C'est peu pour un homme qui aimait tant la vie.

— Lorsque la première femme de Danton était morte, en février 1793, Robespierre lui adressa ses condoléances dans une lettre qui s'achevait sur ces mots : « *Je t'aime plus que jamais et jusqu'à la mort.* » Quatorze mois plus tard, l'Incorruptible envoyait Danton sur l'échafaud, après l'avoir ligoté dans des accusations perfides.

C'est pourquoi les robespierristes, suivant leur chef de file, Albert Mathiez, auront beau dire et beau écrire, Danton demeurera la victime, et Robes-

1. A. Fayard, éditeur.

pierre le bourreau. Ce personnage, ténébreux, est d'ailleurs fort difficile à déchiffrer ; M. Jean Ratinaud qui, dans un livre de poche [1], vient d'en esquisser les contours, n'a point eu la prétention de voir clair en lui. Il se borne à le présenter sous des angles de vues divers, laissant au lecteur le soin de se faire une opinion.

L'auteur, dans son souci d'« actualiser » Robespierre, se livre à des rapprochements audacieux. Il est difficile de voir, comme il fait, un rapport quelconque entre les massacres de septembre 1792 et la tragédie de « Mers-el-Kébir ». Il est plus difficile encore de tenir Robespierre pour un « ancien élève des Jésuites » : Robespierre n'était pas né que déjà les bons Pères n'enseignaient plus en France.

— Publiés en 1862, avec un très grand succès, par Henri-Clément Sanson, les six volumes de *Sept Générations d'Exécuteurs. Mémoires des Sanson*, avaient été arrangés par deux « teinturiers » (ou *nègres*) dont l'un était d'Olbreuse. Henri-Clément Sanson ayant eu pour père et pour grand-père les bourreaux qui avaient exécuté Damiens, Louis XVI, Mme Du Barry, Marie-Antoinette, Charlotte Corday, Danton, Robespierre, plus quelques milliers d'autres ; ayant, lui-même, décapité Louvel, l'assassin du duc de Berry, les quatre sergents de La Rochelle, Fieschi, Lecomte, coupables d'attentat contre Louis-Philippe, plus une centaine d'autres condamnés, était évidemment bien placé pour se faire l'historien de la plus célèbre dynastie de bourreaux, mais il avait embelli ses souvenirs et les teinturiers « en avaient rajouté ».

Prenant pour base les mémoires d'Henri-Clément, M. Robert Christophe les a décantés et nous en livre la substance dans *Les Sanson* [2]. Il ne se prive point toutefois de semer quelques agréments dans ces sinistres récits. Par exemple, il reconstitue le discours passionné qu'adressa à Charles Sanson, l'aïeul, Mme de Parabère, maîtresse du Régent, pour sauver son amant, Antoine de Horn. Belle scène de mélodrame !

A côté de ces évocations romanesques, on trouvera des renseignements précis sur les bourreaux de Paris et de province, leurs ressources, les petits métiers qui leur permettaient d'arrondir leur salaire, et la situation, assez étrange, qu'ils occupaient dans la société.

— A l'Académie française, si vives qu'elles soient, les luttes sont rarement sanglantes. Même au plus fort de la Révolution on ne vit point l'un des Quarante envoyer ses collègues à l'échafaud. « En fait, écrit M. François Albert-Buisson, de l'Académie française, dans *Les Quarante au Temps des Lumières* [3], la machine de Sanson frappa trois têtes : Bailly, Malesherbes et Nicolaï, tandis que Condorcet et Chamfort y échappèrent par une mort volontaire. » Si l'on se souvient que Chamfort avait été le plus ardent à demander la suppression de l'Académie française, alors qu'il en faisait partie, on peut dire qu'il fut victime d'un choc en retour.

1. *Robespierre*. Collection *Le Temps qui court* (Editions du Seuil).
2. A. Fayard, éditeur.
3. Collection *Les Quarante* (A. Fayard).

Petite histoire de l'Académie française au cours du XVIIIe siècle, l'ouvrage est rempli de noms illustres, d'anecdotes et, cela va de soi, d'épigrammes et de mots d'esprit. Cependant M. Albert-Buisson ne s'en tient pas aux historiettes. Il analyse, avec finesse, les deux crises qui secouèrent l'Académie française : d'abord l'assaut des « philosophes », qui opposa les Académiciens attardés à ceux que nous dirions progressistes (la mort de Voltaire exacerba leur querelle), ensuite la tourmente révolutionnaire qui disloqua la Compagnie. La manière dont chaque Académicien réagit aux idées révolutionnaires est fort instructive. Fussent-ils immortels, les hommes, devant la mort menaçante, n'ont pas le même comportement : ils découvrent alors leur force, leur faiblesse — ou leur prudence.

Quelques livres.

— A mesure que notre curiosité s'avive la découverte s'étend, de sorte qu'il serait impossible à un encyclopédiste de bonne volonté d'avoir des clartés de tout, si l'image ne venait à son aide.

Présenter un « tableau général de l'humanité » eût été, il y a un siècle encore, entreprise téméraire, ou prétexte à l'un de ces éloquents *discours* ruisselant de vues générales — et fausses. M. Marcel Dunan, membre de l'Institut, maître d'œuvre d'une *Histoire universelle* [1] dont le premier volume vient de paraître, ne me démentira pas si je dis que la réussite de l'ouvrage tient à l'harmonieuse collaboration des clercs et des imagiers.

Les clercs se nomment Jean Piveteau, de l'Institut, Maurice Beaumont, de l'Institut, Jean Delorme, Roger Fossier, Louis Mazoyer, Georges Ruhlmann, agrégés d'histoire, René Ristelhueber, ministre plénipotentiaire, François Souchal, archiviste-paléographe. Les imagiers, recrutés dans le monde entier depuis le commencement des âges, sont assistés par M. Jean-José Rudent, agrégé d'histoire, qui a rédigé — travail aussi utile au lecteur qu'il est délicat ! — les « légendes ».

Ainsi balancés entre les plaisirs de l'esprit et les joies de la vue, nous allons sans cesse du texte à l'image et de l'image au texte. Qu'on ne dise point que c'est le cas de *tous* les ouvrages illustrés. Des meilleurs seulement, puisque, quelquefois, texte et image sont simplement juxtaposés, tels des voisins qui s'ignorent ou ne se parlent pas.

M. Marcel Dunan avait à résoudre la question qui se pose aux historiens « universels » : dérouler dans le temps l'histoire de tous les peuples, ou suivre chacun de ces peuples dans le déroulement de son histoire ? Il a choisi la première solution : découper l'histoire universelle en larges tranches horizontales, de sorte que nous voyons les hommes s'avancer ensemble, mais non d'un même pas, sur une route qui vient on ne sait d'où et va on ne sait où.

1. Deux volumes in-quarto de 400 pages, avec des centaines d'illustrations en noir et en couleurs (Larousse, éditeur).

Cette méthode du « tour du monde époque par époque » présente, entre autres avantages, celui de nous faire sentir que l'ère mondiale, si l'on peut dire, s'ouvre à peine. Elle nous apprend aussi, comme l'écrit M. Marcel Dunan, « que l'avenir appartient aux peuples qui s'inspirent non d'entraînantes démagogies, mais des vertus de l'homme, telles que l'Histoire les met en lumière : l'activité, l'intelligence et le courage devant les problèmes de la vie ».

— Si l'on veut mesurer les progrès de l'érudition accomplis en trois siècles, on comparera les *Dictionnaires de la Bible* que pouvaient consulter Racine ou Bossuet — ouvrages charmants, où l'histoire et la poésie font un aimable ménage — et le *Dictionnaire encyclopédique de la Bible* [1] qui vient de paraître : le plus beau cadeau qui puisse être offert aux enfants des hommes, pour lesquels *La Bible* est, effectivement, le *Livre* par excellence.

Dans ces deux mille pages grand format, vingt religieux hollandais, appartenant à l'Eglise catholique, travaillant pendant des années, ont condensé les recherches de centaines de savants : historiens, philologues, archéologues de toutes nationalités et confessions. L'ordre alphabétique — de Aaron à Zorobabel — est traditionnel, simple et commode. En un instant, que votre curiosité s'aiguille sur les Edomites, la notion de Culpabilité, ou les Abeilles bibliques, vous trouvez, rassemblés en une notice, les renseignements essentiels, avec des références et des notes qui vous permettent d'aller plus avant, si le temps et le courage vous sont donnés.

Il convient de préciser que ce dictionnaire, dont la traduction française est due aux moines de l'abbaye de Mont-César, à Louvain, est à la fois scientifique, par la qualité de l'information, et orthodoxe, par l'esprit général qui l'inspire. Bien que la proscription des images par les Juifs rende malaisée l'illustration documentaire de la Bible, cartes, plans, photographies des sites, reconstitution des monuments, des objets, des costumes, aident le lecteur moderne à comprendre une civilisation semblable à une montagne dont, au crépuscule, on aperçoit le sommet mais non les flancs — que l'ombre envahit.

— Dans un raccourci célèbre, Pascal, méditant sur Jésus, a écrit : « *De trente-trois ans il en vit trente sans paraître.* » De fait sur l'enfance, l'adolescence et la jeunesse de Jésus, les Evangiles ne nous renseignent que par quelques lignes, dont les principales concernent Jésus conversant, à douze ans, avec les docteurs dans le Temple de Jérusalem, alors que ses parents, inquiets, le recherchent dans la ville.

Le livre que M. Robert Aron vient de faire paraître sous le titre *Les Années obscures de Jésus* [2], semble donc être une gageure. Comment, sans recourir à l'imagination, écrire trois cents pages sur une existence qui n'a laissé aucune trace ?

1. Editions Brepols, Bruxelles.
2. Grasset, éditeur.

Pourtant, à un problème en apparence insoluble M. Robert Aron, fort de la connaissance intime qu'il a du judaïsme et de la sympathie qu'il éprouve pour les esprits religieux, donne une solution très intéressante. Il part de deux principes peu contestables : d'une part Jésus a été élevé dans la religion judaïque, telle qu'elle était pratiquée en son temps ; d'autre part le judaïsme s'est maintenu, à peu près intact, jusqu'à nos jours. Ainsi, grâce aux correctifs que la connaissance de l'histoire permet de faire, on peut se représenter comment Jésus a vécu ses trente premières années.

On verra avec quel souci de vraisemblance M. Robert Aron recherche dans la langue, dans les rites, dans les traditions, tout ce qui peut servir à son dessein. Les cent cinquante pages qui traitent de « Jésus discutant avec les docteurs » sont parmi les plus remarquables : il y a là une analyse très fine et de l'esprit qui pouvait régner dans Jérusalem occupée par les Romains, et des divisions qui opposaient les Juifs les uns aux autres. Après avoir examiné la doctrine des diverses sectes juives : Zélateurs, Sadducéens, Esséniens, Pharisiens, M. Robert Aron conclut que les docteurs interrogés par Jésus étaient probablement des Pharisiens. La « tendance » actuelle serait plutôt de rattacher Jésus aux Esséniens, mais l'auteur nous rallie à ses vues, parce que les Pharisiens n'étaient nullement ce que nous croyons : eux-mêmes ne distinguaient pas moins, dans leurs rangs, de sept sortes de Pharisiens, dont seuls les *Pharisiens du Devoir* étaient les bons. Or les « bons Pharisiens » semblent très proches du christianisme.

— Après vingt siècles d'hostilités, l'Eglise et la Synagogue, devant la menace de la Bête apocalyptique, inclinent à conclure une trêve pour sauver des valeurs éternelles. Cependant le Vatican demeure la citadelle indifférente aux assauts que les pamphlétaires lancent contre elle depuis quatre siècles — au moins.

Monde secret, le Vatican est pour ainsi dire ignoré. Même les catholiques n'en connaissent guère que l'aspect extérieur ou les cérémonies pompeuses. Pour nous initier à son histoire, pour démonter les rouages, compliqués, de son administration, pour nous rendre sensible l'amalgame étrange de splendeurs orientales et d'humilité spirituelle qui règne dans la Rome pontificale, il fallait un guide tel que M. Charles Pichon. *Le Vatican* [1], livre de six cents pages, est d'une lecture aisée, souvent agréable, toujours attachante. Les profanes comme les fidèles ont beaucoup à apprendre de M. Charles Pichon sur un Etat qui, même humainement parlant, est l'un des plus grands qui soient, puisqu'il rassemble cinq cents millions d'*âmes*.

PIERRE AUDIAT

1. A. Fayard, éditeur.

LE MOIS A PARIS

La tauromachie de Picasso a la galerie Leiris. — « Elles » chez Mme Marcel Guiot. — Les jeux sanglants de l'arène n'ont cessé d'inspirer celui qui s'est appelé lui-même le *matador de los toros de la pictura*. Ces divertissements traditionnels répondent à ce qu'il y a de plus authentiquement offensif dans sa nature. Même quand il ne s'agit pas de corrida, tout fini chez Picasso par une mise à mort.

On n'a pas oublié la virtuosité avec laquelle, dans le film de Clouzot, le dessinateur improvisant une scène de tauromachie, faisait passer fiévreusement par toutes les vicissitudes et toutes les déformations le cheval et l'homme. Une passion qui remonte à l'enfance lui permet de retracer sur cuivre ou sur la feuille blanche, en respectant à la lettre le rituel cher aux aficionados, l'ouverture de la corrida, le páseo, la sortie du toril, le cavalier appelant un taureau pour lui porter une javelle, les véroniques, les banderilles, la passe de la Muleta, l'Estocade, l'Accident... ou le matador offrant la mort du taureau.

La précision, la concision merveilleuses avec lesquelles chaque silhouette est différenciée, chaque attitude résumée, s'allient au dynamisme communiqué par des essaims de petites touches nerveuses suggérant les remous d'une foule assemblée sur les gradins ou toutes les phases de l'action. Eaux-fortes, lithographies, céramiques éditées par Madoura ont précédé la suite de vingt-six aquatintes gravées en 1957 dans un format identique à celui de la fameuse série de Goya pour illustrer le traité de Pepe Hillo. Mais tandis que, chez Goya, le grain intervient en dernier ressort comme élément de coloration, Picasso, lui, grave du bout d'un pinceau effilé chargé d'une encre plus ou moins diluée qui passe (de même que lorsqu'il dessine sur papier blanc) du noir total aux gris les plus limpides. Acteurs

et spectateurs se détachent sur des fonds dont la blancheur respectée évoque la rotondité de l'arène ou l'incandescence de la lumière. Le dessinateur ne procède pas autrement que le céramiste quand il pose ses engobes au creux d'un plat ou au flanc du vase.

Picasso, qui crée par idées fixes successives, n'a cessé, au cours des années 1959-1960, de revenir sur ce thème de prédilection. Près de cent grandes pages témoignent à la galerie Leiris de sa merveilleuse fécondité, d'une certitude et d'une ardeur intactes. D'un même jour sont datés jusqu'à huit dessins formant série dont les uns évoquent des corridas, les autres les plaisirs qu'après l'action les picadors viennent chercher dans les bouges. On pense aux lavis rembranesques de Constantin Guys devant maintes de ces scènes où danseuses nues, femmes en mantille dressées comme des idoles, proxénètes, mâles fascinés sont la proie du clair-obscur, comme dans la « suite » antérieure, celle où l'ont voit des hommes regardant leur compagne dormir. Types, gestes, expressions ont été notés, transfigurés par un metteur en scène génial, aussi cruel que Goya, et riche, comme lui, de l'exceptionnel, du foudroyant pouvoir d'évoquer loin de tout modèle, dans les laboratoires du souvenir, ce rêve, ou ce cauchemar, qu'est la vie.

— Faisant suite au *Charme du Dessin*, l'exposition *Elles* réunit chez Mme Marcel Guiot un ensemble de pages françaises qui traitent le corps féminin, vêtu ou dévêtu, non comme un prétexte à géométries, à jeux de massacre, mais comme le rendez-vous des rythmes et des lumières. Tant que veillera le génie de l'espèce, les hommes se plairont aux interprétations qu'ont données les peintres ou les sculpteurs d'une proie dont ils s'emparent à distance pour en fixer la permanence ou la mobilité. *De Watteau à Villon*, malgré la succession des modes — artistiques ou vestimentaires — c'est d'une même idole que nous admirons les métamorphoses, de sorte que nous serions tentés de mettre le mot *Elles* au singulier.

De cette réunion de qualité fut sagement exclue toute image offensante ou sacrilège. La laideur, qu'il ne faut pas confondre avec le caractère — c'est au grand caractère qu'atteignent ici telles sanguines de Degas ou de Lautrec, telles aquarelles de Guys ou de Rodin — est devenue depuis cinquante ans un poncif si obsédant que le charme apparaît comme une audace et presque comme une nouveauté.

CLAUDE ROGER-MARX

Le Cinéma. — On attendait François Truffaut au détour de son second film, d'autant plus que le premier, *Les Quatre cents Coups*, était largement autobiographique. Comment allait-il nous raconter cette fois une histoire inventée ?

La voici. Il l'a appelée *Ne tirez pas sur le Pianiste*. Il s'agit des aventures d'un virtuose de grand avenir dont la femme

s'est jetée par la fenêtre et dont la carrière et le ressort moral ont été brisés à la fois par cet événement évidemment fâcheux. Le voici échoué dans un beuglant-dancing des faubourgs, où il joue tous les soirs sur une méchante casserole. Son frère exerçant la profession un peu spéciale de gangster et étant naturellement haï par les gens d'une bande rivale, il est attiré dans des ennuis qui ne se dénouent pas clairement.

Ce n'est pas un bien fameux scénario. Il rappelle *Paillasse* ou les moments les plus faibles de *L'Ange bleu*. C'est-à-dire que, pour un rien, on glisserait au mélodrame classique. Deux branches nous arrêtent au bord du précipice. D'une part, Aznavour, qui joue avec assez de discrétion et de naturel le personnage du pianiste timide pour le rendre plausible et même quelquefois sympathique. D'autre part, le style « nouvelle vague » qui, en chamboulant les lois du genre et en systématisant la « narration anarchique », nous garantit au moins contre certaines formes périmées de la convention.

On commence à connaître l'essentiel du procédé. L'auteur joue avec la plus grande liberté de sa caméra. Quand l'image est bonne, cela nous vaut quelques bonnes séquences : la description de la boîte de nuit, l'audition chez l'imprésario, la promenade nocturne du timide maladif avec une femme.

Quelquefois aussi, on joue un peu gratuitement avec l'image, on abuse des poursuites en auto, des effets de phares la nuit, des chambres sordides, de la nudité d'Aznavour ou des « kidnappings » à la mie de pain. D'où un mélange de vérité et d'arbitraire, de liberté et de servitude assez déconcertant. Cela dit, le film a un certain pouvoir d'envoûtement. Le meilleur passage, sans aucun doute, c'est la chanson loufoque *Comme elle s'appelait Françoise, on l'appelait Framboise*, chantée dans le beuglant au cours d'une bagarre.

— *Les Années folles* est un montage d'actualités de la période 1918-1928. On sait qu'on peut tout faire dire à un montage et prouver ce que l'on voudra. Mais Alexandresco et Torrent semblent avoir considéré cette époque déjà historique sans idée préconçue et les images authentiques gardent une valeur de document qui les rend fortes et indiscutables. Ils ont d'ailleurs ajouté quelques passages de films romancés pris comme témoins, qui contribuent à ressusciter un climat perdu.

L'ensemble est très divertissant et peut même évoquer des souvenirs mélancoliques chez ceux qui ont eu vingt ans pendant ces années « folles ». Pas toujours si folles que cela, d'ailleurs. Ce fut aussi le moment, et les auteurs n'en disconviennent pas, où Lindbergh traversa l'Atlantique, où Louis de Broglie lança la physique probabiliste, où Giraudoux se mit au théâtre...

JEAN FAYARD

Le quartier de la Défense. — Enfin, les projets pour le quartier de la Défense sont en voie de réalisation. Les premiers travaux ont déjà commencé et dans six ans les constructions seront achevées pour les deux tiers. Il aura fallu plus de trente ans d'hésitations avant qu'on se décide à passer à l'action.

Lorsque tour à tour Perret, Nicot et Prost, après l'autre guerre, présentaient leurs projets, il s'agissait d'un axe de prestige, d'une voie triomphale. On n'a plus de telles ambitions, on n'emploie plus des mots aussi claironnants, il n'est plus question d'une voie et d'une place ordonnancées, on se contente d'un quartier mixte, affaires et résidence, mais qui ne manque pas dans sa conception de hardiesse et d'originalité. Il est dû à un groupe d'architectes coiffés par André Prothin, directeur général de l'Etablissement public pour l'Aménagement de la Région de la Défense, assisté de Robert Auzelle en qualité d'urbaniste.

La nouveauté de ce projet est basée sur la différence de niveau entre l'avenue de la Défense à la sortie du pont de Neuilly et le rond-point. Elle est de 22 mètres et elle permet de répartir la circulation à quatre niveaux différents. D'abord un tunnel pour le métro, puis un second pour la circulation automobile, un troisième pour un parc de stationnement qui pourra contenir 14 000 voitures et, enfin, à l'air libre, au niveau du rez-de-chaussée des bâtiments en bordure de l'avenue, les piétons.

Les voitures passant en souterrain et pour la desserte locale accédant au sous-sol des immeubles par des voies latérales et transversales également souterraines, le quartier tout entier sera donc supporté par une immense dalle de béton sur laquelle on aménagera un véritable parc de 25 hectares.

Au milieu de ce parc s'élèveront différentes constructions : des magasins en bordure de l'avenue, des immeubles d'habitation de quatre, huit et douze étages, certains formant un rectangle fermé avec jardin intérieur et, en retrait, des tours à usage de bureaux qui pourront atteindre trente étages.

Le financement de l'opération étant assuré par l'Etablissement public créé à cet effet, celui-ci, pour équilibrer son budget, a dû tenir compte de diverses considérations locales. Les communes intéressées de Puteaux et de Nanterre étant des communes ouvrières, elle a renoncé aux immeubles de grand luxe qui auraient pu et dû donner à l'avenue tout son prestige. Quelques H.L.M. sont prévus, les uns derrière le C.N.I.T., les autres sur la droite après le pont. Les autres immeubles d'habitation seront décents, mais comme leurs loyers seront modérés, il n'est pas question de leur faire supporter la partie qui devrait logiquement leur incomber dans le coût de l'opération. Ce seront les locaux à usage de bureaux qui paieront la différence.

Déjà de grosses sociétés ont compris que leur intérêt était de s'installer dans ce nouveau quartier d'affaires qui offrira de nombreux avantages de circulation, d'aération, de confort dont sont dépourvus les quartiers du centre qui, par contrecoup, reviendront peut-être à leur destination première qui était l'habitation, ce qui améliorera leur propre circulation.

Le nouveau projet semble répondre à toutes les exigences de la vie moderne. Il réalise les vues utopiques d'un Léonard de Vinci, les projets qu'un Perret n'a pas pu réaliser au Havre.

Il est seulement regrettable qu'il ne corresponde pas aux ambitions qu'on avait nourries depuis trente ans et que la construction prématurée du C.N.I.T. avait déjà compromises. Il n'était plus question depuis lors d'une place monumentale, le rond-point de la Défense devenait un simple carrefour, maintenant l'avenue ne sera plus qu'un jardin entre des immeubles dont on ne nous garantit pas l'esthétique. Malgré toutes ses qualités, ce projet ne répond pas entièrement aux conceptions grandioses qui devraient marquer les réalisations de notre époque en un site aussi prestigieux.

J'avais dénoncé le scandale de l'Education Nationale prétendant démolir l'hôtel de Vigny, un des plus beaux de cette enfilade de huit hôtels anciens de la rue du Parc-Royal. Pour complaire à un fonctionnaire d'un organisme voisin, qui ambitionne d'avoir un appartement dans un immeuble neuf, on n'hésite pas à saccager le cœur même du Marais. Pourquoi a-t-on chargé M. Laprade d'établir un plan d'urbanisme du Marais alors qu'on ne lui donne aucun pouvoir pour s'opposer à un projet aussi criminel ? Il faut que les Monuments Historisques classent d'urgence l'hôtel de Vigny et ses magnifiques plafonds pour contraindre l'Education Nationale à trouver une autre solution.

GEORGES PILLEMENT

DENISE BOURDET ET SA COLLECTION DE VISAGES. — Tout se tient. Rien de plus sûr. Mais que nous tenions tout, rien de moins certain. J'ai longtemps poursuivi le rêve d'une équation miraculeuse, qui rendrait compte à la fois des vertus et des talents, qui prouverait que tous les grands artistes sont aussi de grands hommes, et démontrerait la coexistence obligatoire du génie, de l'héroïsme, du talent et de la sainteté. C'était une vue naïve. L'homme, même grand, n'est jamais un animal tout d'une pièce. Quoi qu'en ait pensé Boileau, le vers ne se sert pas toujours des bassesses du cœur. Tout se tient : mais il n'y a pourtant pas d'êtres d'un seul tenant.

De cette chimère, où je prétendais réduire la bonne prose aux bons sentiments (et réciproquement), il ne m'est resté qu'une certitude, dont Denise Bourdet est l'heureuse illustration : la bienveillance est en général plus intéressante, plus féconde et plus utile que la malveillance. La plupart du temps, la malveillance est une mauvaise veille, en effet, c'est-à-dire une mauvaise attention portée aux gens. La haine peut donner d'admirables éclairs de lucidité, et la méchanceté être pénétrante. Mais neuf fois sur dix elle aveugle plutôt.

Despiau disait qu'il faut laisser reposer un visage pour en exprimer la vérité. Il y a une autre école, celle de l'élizabethain Webster, qui disait, lui, que l'homme est comme la casse : il faut le broyer pour connaître son odeur. Denise Bourdet appartient évidemment à la première école. Elle fait collection de visages. C'est faire profession de curiosité. Mais elle ne pense pas que l'art de tirer le portrait de quelqu'un soit comparable à l'art du tir au jeu de massacre. Dans la préface de son dernier recueil de portraits-souvenirs, François Mauriac écrit qu'avec Denise Bourdet, « *c'est toujours une amie qui fait le portrait d'un ami, ou de quelqu'un qui pourra devenir son ami* ». En effet. Je ne crois pas que l'amitié aveugle. Denise Bourdet a une bonne vue. Elle décèle les grands défauts et les petites faiblesses de ses modèles. L'amitié, ce n'est pas effacer les traits moins plaisants de qui on aime : c'est passer sur eux, les mettre à leur place. Un véritable ami est un photographe qui fait ressemblant, qui organise véridiquement les lumières et les ombres. Denise Bourdet est une amie exigeante de ceux qu'elle fait déposer sur eux-mêmes, plutôt qu'elle ne les fait poser pour la galerie.

Le genre de l'entrevue, ou interview, a été terriblement discrédité par les journalistes qui le pratiquent trop souvent avec hâte, sans curiosité réelle ni préparation sérieuse. Denise Bourdet n'a d'entrevue, elle, qu'avec les écrivains ou les musiciens qu'elle a vraiment envie de connaître. Mais c'est trop peu dire : on ne rencontre personne, sinon ceux qu'on connaît déjà. Il est visible que pour Denise Bourdet, la rencontre des êtres est une vérification, l'épreuve et la preuve par un de cette première et profonde rencontre qu'est la fréquentation d'une œuvre. Proust reprochait à Sainte-Beuve de croire que les petites histoires sur les hommes peuvent donner la clef des grandes œuvres, que la connaissance des ragots sur les personnes privées peut aider à l'intelligence des travaux publics. Denise Bourdet ne tombe pas dans le travers de croire que la présence réelle, par une sorte de magie immanente, suffise à faire connaître, et comprendre, un artiste ou un créateur. Le *vis-à-vis* n'est pour elle que cette touche finale qui aide à vérifier, nuancer ou enrichir ce portrait que la connaissance d'une œuvre permettait déjà de tracer. Dans cet examen de passage de l'amitié d'esprit que sont les portraits de Denise Bourdet, l'écrit toujours précède l'oral.

Le seul portraitiste qui ne fasse que le portrait d'autrui, c'est un miroir.

A travers Robbe-Grillet et Mauriac, Darius Milhaud et Strawinsky, Marie Bell et Simone, et les trente-cinq ou quarante figures de son album de famille élective, Denise Bourdet a tracé sans y songer un portrait de la portraitiste. Ce qu'elle demande aux gens qu'elle aime bien la révèle autant qu'il les découvre, et la fait aimer de savoir si bien aimer. « *Je crois que le seul péché mortel aux yeux de Denise Bourdet*, écrit Mauriac, *c'est la bêtise.* » Il me semble cependant qu'il en est d'autres à ses yeux : l'absence de générosité, par exemple, la sécheresse, l'étroitesse d'âme. Ces croquis à la mine de plomb, ou leur apparence modeste et nonchalante, ne sont jamais froids. Ils ont les couleurs de la vie, de la sympathie, cette forme première de l'intelligence.

CLAUDE ROY

DESTIN DE « L'ILE-DE-FRANCE ». — Certainement l'*Ile-de-France* était un grand navire mais Don Stanford nous conte l'histoire d'un grand paquebot[1]. Essai heureux en un certain sens et peut-être jusqu'à présent unique, qui fait participer le lecteur à la vie extérieure de ce bâtiment, du jour de sa mise en chantier au jour où il disparut, mis en morceaux par les démolisseurs, après trente-deux ans de mer.

Le 22 juin 1927, à l'heure où l'*Ile-de-France* allait appareiller pour son voyage inaugural : Le Havre-New York, un fait étrange se produisit : les amarres furent larguées et les machines lancées en avant sans que le commandant en eût donné l'ordre. Les Japonais qui, pensant que les navires ont une âme, accomplissent, avant d'en détruire un, une cérémonie expiatoire, ont-ils inféré de cet incident que l'*Ile-de-France* avait hâte de commencer sa vie marine, reflet à sa façon de celle du monde ?

1927-1939. Douze années qui mériteraient, elles aussi, le nom de « belle époque ». Il suffit de quelques traversées pour que le *flagship* de la *Transat* devînt « le plus romanesque des paquebots » dont les appartements étaient loués des mois à l'avance par les plus grosses fortunes des deux continents. Les passagers jouissaient d'un confort et d'un luxe jusqu'alors inouïs dans l'Atlantique du nord. Ce n'étaient que fêtes et exhibitions.

A l'invasion, *Ile* quitta Le Havre avec un dernier chargement d'Américains fuyant les horreurs de la guerre. Alors se posa pour son équipage la question qui divisa la France : de Gaulle ou Vichy ? Le bâtiment entra dans la résistance active. Deux ans plus tard, il ne restait plus rien du paquebot conçu pour recevoir 1 300 passagers de classe, qui, devenu transport de troupes, embarqua 4 000, puis 6 000 et jusqu'à 10 000 officiers et soldats.

1. *Il était un grand navire : « Ile-de-France »* (Plon).

Sous pavillon et commandement anglais, on le vit maintes fois entre Durban et Suez, en convoi avec cinq autres « monstres ». Il revint en Atlantique pour débarquer en Europe des milliers et des milliers de soldats. Il fut chanceux, échappant aux torpilles, aux bombes et aux abordages. Mais en 1945 on s'aperçut que du paquebot seule la coque demeurait utilisable, et c'est de celle-ci, vidée et récurée, que sortit le nouveau navire.

Les temps avaient changé. L'accélération du monde commençait. A bord les gens d'affaires succédèrent aux oisifs, disparus d'une époque qui n'en supporte plus. Quatorze ans plus tard, l'*Ile-de-France* appareillait pour sa dernière traversée.

Cette « petite histoire » du paquebot « aux millions d'amis » intéresse, mais déçoit un peu l'homme de mer. La vie *marine* de ce navire qui, dans l'ultime période de son existence, s'acquit le nom de Saint Bernard de la mer, n'apparaît que trop rarement. Pourquoi, au lieu d'interroger des dizaines de passagers, Don Stanford n'a-t-il pas posé plus de questions aux officiers qui se succédèrent sur la passerelle de l'*Ile-de-France* ?

EDOUARD PEISSON

SIMONE DE BEAUVOIR. — Parvenue au milieu de sa vie, Mme Simone de Beauvoir a senti le besoin de faire le point, de se raconter, plus directement qu'elle ne l'avait fait jusqu'ici dans ses livres. Pourquoi avait-elle choisi d'écrire, plutôt que d'exercer une autre activité ? C'est ce que ses romans, qui auraient dû répondre à cette question, ne lui apprenaient justement point : ils sont eux-mêmes « en question ». « Pourquoi ces livres-là, rien que ceux-là, justement ceux-là ? Est-ce que je voulais moins ou plus. Il n'y a pas de commune mesure entre l'espoir vide et infini de mes vingt ans et une œuvre faite. » Les *Mémoires*[1] de Simone de Beauvoir veulent répondre à cette interrogation en révélant comment s'est effectué le passage de l'œuvre rêvée à l'œuvre écrite.

Le cas de Simone de Beauvoir a ceci d'intéressant que l'auteur a construit *toute* son existence sur une doctrine et une pratique de la liberté — la seule « valeur » qu'elle ait jamais admise. Comment une jeune fille d'autrefois — une « jeune fille rangée » — ligotée par les préjugés et les usages a conquis concrètement cette liberté. C'est ce que nous apprennent ses *Mémoires*.

Reconstruisant sa vie avec une logique d'adulte, l'interprétant en fonction des conclusions auxquelles elle devait parvenir, Simone de Beauvoir y fait le procès d'une société, d'une morale et d'une époque. Petite fille, elle accepte sans réticence les valeurs autour desquelles les adultes ordon-

1. *Mémoires d'une jeune Fille rangée*, 1958 ; *La Force de l'Age*, 1960. (Gallimard.)

nent son univers. Mais déjà, elle cherche à exister *pour elle-même* et à fonder ses actes sur sa vérité. A quinze ans, elle rêve d'être un auteur célèbre, parce qu'un écrivain, pense-t-elle, est sa propre cause et sa propre fin. Elle découvre bientôt, sans grand débat intérieur, qu'elle a cessé de croire en Dieu. Au même moment, elle réalise qu'elle est condamnée à mourir : « Plus que la mort elle-même, je redoutais cette épouvante qui serait bientôt mon lot et pour toujours. »

Au terme d'une enfance heureuse et conformiste, Simone de Beauvoir a donc évacué sans drame cette notion d'un Dieu tutélaire qui avait dominé son éducation. Une « médiation » s'offrait à elle : l'amour. Elle l'entrevit sous la forme du mariage, l'écarta et se retrouva définitivement seule — d'autant plus seule qu'elle perdit un peu plus tard une amie intime qui lui parut payer de sa vie la liberté qu'elle venait de conquérir. Une rencontre acheva de trancher les derniers liens qui retenaient encore Simone de Beauvoir au « monde ancien » : celle de Sartre, qui cherchait alors comme elle « un salut » dans la littérature.

Plus tard, les deux amis abandonneront cette conception romantique de l'Art où l'œuvre a pris la place de la religion, et le roman, pour l'un comme pour l'autre, deviendra l'expression concrète d'une philosophie qui fondera la responsabilité de l'homme sur l'inexistence de Dieu. Mais elle a hanté leur jeunesse et *la Force de l'Age* nous montre quelle peine ont eue Sartre et Simone de Beauvoir à faire place, dans leur œuvre et dans leur vie, à la présence des *autres*, à celle du monde et de l'histoire.

Que reste-t-il aujourd'hui de cette belle aventure, de ce compagnonnage de l'esprit et de la chair plus fort que le temps et la distance ? A lire ce millier de pages aux lignes serrées, on retient d'abord l'image d'une vie en partie double, libre et pleine, insoucieuse du temps et de ses mythes, de la morale et de ses obligations, de la politique[1] et de ses angoisses — une vie allégée de tout sacrifice et de tout *devoir*, constuire sur le seul bonheur personnel.

« Jamais je ne m'ennuyai » : ce mot de Simone de Beauvoir dans son exil marseillais est le plus bel éloge qu'on puisse lui faire. Jamais elle n'a *boudé* la vie ; de chacun de ses instants, plus souvent médiocres que sublimes, elle a tenté de faire une plénitude d'être ; et dans l'évocation de ses lectures, de ses plaisirs ou de ses voyages, nous devinons, sous cette incroyable « boulimie » d'idées, de sensations et d'images, une curieuse volonté d' « annexer » le monde.

Simone de Beauvoir mit d'ailleurs toute sa sagesse à se donner entièrement à ses plaisirs, de sorte qu'il ne lui restait rien à gaspiller en vaines envies : « Pourquoi aurions-nous regretté de ne pas rouler en auto alors

1. « Les affaires publiques nous assommaient, reconnaît Simone de Beauvoir, mais nous escomptions que les événements se dérouleraient selon nos désirs sans que nous ayons à nous en mêler... »

que le long du canal Saint-Martin ou sur les quais de Bercy nous faisions à pied tant de découvertes ? »

Simone de Beauvoir reconnaît aujourd'hui que cette vie conçue comme une fête perpétuelle, cette apparente inaptitude au malheur n'allaient pas sans quelque méconnaissance du réel : « Sartre me l'a dit un jour, nous avions *un sens réel de la vérité*, mais cela n'impliquait aucunement que nous ayons *un sens vrai de la réalité*. »

Ce qui frappe le plus dans ces *Mémoires*, enthousiastes et décidés, c'est l'absence de toute inquiétude apparente, — absence surprenante chez un écrivain qui a pris pour thème le « scandale » de la solitude, de la séparation et de la mort, et qui fait sienne la démonstration de Maurice Blanchot selon lequel la première condition pour écrire, c'est « que la réalité cesse *d'aller de soi* ». De ce point de vue, la genèse de *l'Invitée*, — décalque romanesque, porté à l'intensité d'une tragi-comédie vécue à trois par l'auteur, Sartre et une amie commune — est d'un puissant intérêt. Comme tout le livre d'ailleurs, même si l'on en critique la morale et le *monstrueux* égotisme.

PIERRE DE BOISDEFFRE

HISTOIRE DE LA MUSIQUE. — Le tome Ier de *l'Histoire de la Musique*[1] dirigée par Roland-Manuel vient de paraître. En 2 300 pages, « *Pléiade* », ce premier volume, apporte les documents les plus précieux et les plus divers sur la genèse de la musique avant de s'engager dans des sentiers plus connus. A la différence de celles qui ont déjà paru, cette histoire de la musique n'est pas le fait d'un seul musicologue. A défaut, peut-être, d'unité dans le discours, on y trouve une somme considérable d'érudition dans chaque spécialité.

Roland-Manuel a fait appel aux écrivains qualifiés de tous les pays (la France ne possède que deux chaires de musicologie, l'Allemagne en compte plus de cinquante et les Etats-Unis, près de deux cents) : « On ne s'étonnera donc point, écrit Roland-Manuel, que nous ayons été amenés à chercher quelquefois fort loin les meilleurs experts en telle matière qui nous touche de très près. » « La musicologie, dit-il encore, a vu s'ouvrir avec notre siècle l'ère des spécialités. » C'est pourquoi il a préféré s'adresser à tel ou tel spécialiste plutôt qu'à de simples compilateurs. Je ne puis nommer ici tous les collaborateurs de cet ouvrage. On sait l'importance de musicologues tels Manfred Bukofzer, Constantin Brailoiu, dont l'article sur *La Vie antérieure* est capital. Celui de Marius Schneider sur les « Mythes et les Rites » n'est pas moins captivant. « La genèse des instruments », par Schaeffner, « l'Acoustique », par Brillouin, « la

1. Gallimard.

Musique iranienne », par Barkechli, « la Musique espagnole », par Anglès autant d'études passionnantes qui apportent leur contribution à l'histoire de la musique.

Pour les moins initiés, quelques articles sembleront plus aisés à lire, celui de Ginette Thibault, par exemple, sur « la Chanson française au XVe siècle ». Dans une langue familière et imagée, elle fait un tour d'horizon qui éclaire étrangement cette époque.

Solange Corbin traite avec autorité, de la musique grégorienne. Elle a la modestie des vrais savants qui n'affirment rien qu'ils ne puissent avancer avec certitude ; elle suggère et nous fait méditer sur une époque où « le plagiat est pour les musiciens le respect de la tradition à l'ombre de laquelle toute leur œuvre doit s'épanouir ».

A la fin du volume, se trouvent des tableaux chronologiques avec repères historiques, du début de l'ère chrétienne à l'an mille. Musique grecque, musique païenne, chrétienne occidentale. Traités de musique de 1000 à 1600. Musique profane, musique sacrée de 1600 à 1760. Musique instrumentale, religieuse, lyrique (opéras, oratorios, ballets, madrigaux, cantates, airs), le livre s'achevant en 1760 avec les études de Hanschin, Humbrecht, Cl. Lehmann et Dufourcq sur J.-S. Bach. En appendice, un glossaire des termes techniques utilisés, un index des noms propres et des œuvres citées. La préface de Roland-Manuel indique clairement la direction générale choisie : « Il importe, dit-il, d'indiquer les obstacles singuliers qui ont longuement empêché notre art de concevoir l'étendue de ses métamorphoses et qui lui interdisent encore de prendre place et sa pleine signification dans le concert de l'humanisme. » Le volume justifie pleinement ce propos.

HÉLÈNE JOURDAN MORHANGE

MUSIC-HALL. — « Tous les Arméniens sont tailleurs. Or Aznavour est Arménien. Donc Aznavour a été apprenti tailleur au début de sa vie. » Syllogisme fantasque... et inexact. Dans un livre fort précis sur la vie des vedettes, Jacqueline Cartier remet les choses au point : enfant, Aznavour débuta au Théâtre du Petit-Monde où il jouait le petit nègre dans *Emile et les Détectives*. Il appartint ensuite à la troupe de Prior et ses Cigalouns (chœurs d'enfants) où il faisait un peu de tout, y compris l'expédition des paquets. On le vit à Marigny interpréter le rôle d'un gosse dans une pièce de Bourdet aux côtés de Pierre Fresnay. Il fut professeur de diction — mais oui ! — dans un Centre de Music-Hall, monta un numéro avec Pierre Roche

et cingla vers le Canada où il transforma un hall en cabaret et gagna son premier argent.

De retour à Paris il fut conseillé par Edith Piaf, qui le vêtit, le polit, l'hébergea. D'échelon en échelon, le petit Aznavourian est devenu Aznavour-le-frénétique et peut-être le numéro 1 du music-hall français. L'accueil enthousiaste qu'il a reçu à l'Alhambra est tout à fait justifié. Sur cet immense plateau il entre à pas lents, apparemment intimidé, mais en moins de cinq chansons il s'est déchaîné et a conquis son monde.

Comment ce petit bonhomme triste et faussement malingre transporte-t-il les foules ? Comment parvient-il, lui si peu doué de moyens physiques, à exercer une telle fascination, surtout sur les femmes ? Comment réussit-il à dégager ce charme indéniable ? Parce qu'il est très intelligent, parce que ses chansons sont variées, parce que ses refrains de jazz plaisent aux jeunes, parce que chacune de ses œuvres est une incantation et que son timbre enroué ajoute paradoxalement à sa séduction.

Que d'amertume dans cette chanson du chanteur raté qui rêve d'ovations ! Bien que son thème favori soit la vanité de l'existence, il lance aussi des hymnes passionnés (*On ne peut être plus heureux que moi* ou *Si je n'avais plus qu'une heure à vivre*). Il a vendu tant et tant de disques que les Aznavourophiles, aux premières mesures de l'orchestre, reconnaissent un de leurs airs favoris et poussent un « ah ! » de ravissement avant même que leur idole n'ait ouvert la bouche. On voit que le best-seller paie.

Regrettons seulement que dans une de ses meilleures chansons *L'Amour et la Guerre*, il ait quelque peu sacrifié à une mode frondeuse.

SERGE VEBER

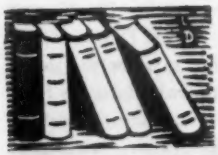

LES PRIX. — Beaucoup de bruit autour du prix Goncourt. *Dieu est né en exil*, de Vintila Horia, est couronné, puisse cesse de l'être. Résultat de « révélations » politiques : la conduite de l'auteur en 1940 n'aurait pas été louable. Une première enquête l'avait absous, une seconde le condamna. Tant pis. Mais on ne peut ignorer un livre qui, lorsqu'il ne s'agissait que de littérature, avait rallié la majorité des suffrages.

Et d'ailleurs le méritait. Ce n'est pas pourtant le livre que j'aurais choisi, José Cabanis étant en course, mais il y a dans *Dieu est né en exil* un sentiment du mystère, une sorte de gravité religieuse qu'on ne voit pas si souvent prodigués en littérature. Il s'agit, on le sait, d'un journal apocryphe, celui qu'aurait tenu Ovide au cours de son exil à Tomes. Pourquoi Auguste avait-il exilé le poète ? Lui reprochait-il d'avoir corrompu

la jeunesse en écrivant *l'Art d'Aimer ?* d'avoir traité avec désinvolture les vieilles légendes romaines dans les *Fastes ?* de s'être rallié à l'opposition ? On l'ignore. Ce qui est certain c'est qu'exilé parmi les Barbares, dans ce pays des Gètes ou Daces (l'actuelle Roumanie), le poète fut très malheureux et qu'il ne cessa d'implorer la clémence du maître (*Les Tristes, les Pontiques*).

Ce désespoir, Horia suppose qu'il fut feint et que l'exil, en réalité, représenta pour l'auteur des *Métamorphoses*, la plus belle des métamorphoses car, séduit par la douceur et la gravité des « Barbares », par la profondeur de leurs sentiments, il se rapprocha d'eux, les aima et connut la paix de l'âme que peuvent accorder le spiritualisme et la religion. Employant des repères modernes, disons qu'Ovide, dégoûté du libertinage XVIIIe siècle, serait entré dans cet univers platonicien qu'a évoqué Walter Pater dans son étrange et séduisant roman, *Marius l'Epicurien*. Cette transformation ne se serait pas faite entre les murs d'une petite maison de Tomes. Relégué aux limites de l'empire, c'est-à-dire des terres connues, Ovide, aurait voyagé librement, grâce à la complicité d'un officier romain, dans les pays danubiens. Au-delà du grand fleuve, au milieu des collines et des forêts, il découvre un univers de recueillement, de liberté et de poésie avec la stupeur émerveillée d'un lettré romain qui entrerait, perçant les murailles du temps, dans une cathédrale.

Son récit, qui a non pas la désinvolture d'un monologue intérieur, mais le mouvement, parfois plein de noblesse, d'un discours intérieur, évoque un univers de silence et de paix, où la lumière a des douceurs de pénombre, les voix la résonance sourde des confidences. Une grande révélation semble proche — cette fuyante promesse qui s'éveille toujours au spectacle de la beauté.

Je regrette qu'à cet espoir, à cette confuse attente d'un autre monde, l'auteur ait voulu soudain donner une consistance historique, en inventant un voyageur qui révèle à Ovide la naissance du Christ — et lui fait pressentir tout le sublime de la religion nouvelle. Je le regrette parce que soudain le ton se gâte et ce roman sincère devient une œuvre fabriquée. Si l'on a parlé au Moyen Age d'un Ovide chrétien, depuis lors les meilleurs humanistes ont jugé qu'il n'y avait guère d'élévation morale dans *les Pontiques* et *les Tristes*. Qu'importe d'ailleurs ce qu'on peut penser historiquement de l'hypothèse d'Horia ? Les romanciers ont des droits mais la réussite, en l'espèce, apparaît dans les pages où le cas Ovide compte peu et *les Tristes* personnelles de Vintila Horia, écrivain roumain exilé, beaucoup.

— Le sujet que Louise Bellocq a choisi en vaut un autre. C'est l'histoire d'une famille. Plus exactement de deux frères et de deux sœurs. Grande bourgeoisie qui a des malheurs. Les filles n'ont pas de chance avec leurs hommes. Un des frères est tué dans la Résistance, l'autre définitivement contaminé par le marché noir. Les survivants, ruinés, doi-

vent vendre la maison familiale. Sur le point de la quitter à jamais ils évoquent un passé dont tous les chapitres leur étreignent le cœur. Sur ce thème rien ne s'oppose à ce qu'on écrive un chef-d'œuvre. Par malheur la *Porte Retombée*, qui a obtenu le prix Femina, est un roman médiocre.

Et très mal écrit. « *Imaginer que son fils pût être courtier d'affaires ou agent d'assurances passerait toujours son entendement. — Les deux sœurs se trouvaient dans la chambre de Madeleine, cette pièce que la location meublée du premier étage consentie à une vieille dame n'avait en aucune façon altérée. — Sur ce même lit la jeune fille gisait renversée dans le même désordre de cheveux et de membres épars. — Que voulait de si important, ou peut-être d'ailleurs sans aucune importance, me dire avec tant de violence, la fontaine au moment de me quitter ? — Ces blondes fluides, fleurs délicates, ont peut-être un très réel et pathétique besoin de tendresse, mais trouvent tout de même avec cela le moyen de s'offrir des réflexes de fauves. — Il ne savait pas qu'il pensait beaucoup plus loin encore, en ultime profondeur, dans la toute dernière couche de lui.* »

Je m'arrête : il faudrait presque tout citer. Un prix littéraire ? C'est curieux.

— Prix Interallié à Henry Muller (*Clem*) et à Jean Portelle (*Janitzia*) ; Prix Médicis à Henri Thomas (*John Perkins*) — nous en reparlerons. Le prix de la nouvelle à André Pieyre de Mandiargues pour son admirable recueil, *Feu de Braise*. Si son nom est inscrit ici en fin de liste c'est pour lui faire honneur. Sur les affiches de théâtre c'est ce qu'on appelle la vedette américaine. Mandiargues est un grand écrivain. Nous ne l'apprendrons pas aux lecteurs de cette revue.

MARCEL THIÉBAUT

La Musique. — La légende de Philémon et Baucis, versifiée par Ovide au livre VIII des *Métamorphoses*, et imitée, assez platement, par La Fontaine, a été souvent traitée par les peintres. Elle a bien dû inspirer quelques faiseurs d'opéras italiens au XVIIIe siècle, mais personne ne connaît ces ouvrages. C'est donc bien une idée originale qu'a eue D. E. Inghelbrecht lorsqu'il en a tiré *le Chêne et le Tilleul*, créé l'autre soir à la Radio.

Mme Germaine Inghelbrecht a développé cette légende dans un « opéra ballet » où elle a habilement paraphrasé le texte de La Fontaine, en conservant tout ce qu'elle a pu de ses vers et en donnant au récit une forme dramatique. Malgré tout, son poème est plutôt un livret d'oratorio que d'opéra, et je regrette pour ma part l'intervention des deux récitants qui ralentissent l'action. Si un jour, le goût de la

musique préside aux choix de nos théâtres lyriques et si un directeur a l'idée de monter *le Chêne et le Tilleul*, il sera facile de donner plus de mouvement à l'ouvrage en supprimant ces récits et en resserrant la scène où les deux bons vieillards — un peu bavards — racontent leur humble félicité.

La musique est de haute qualité. Nous ne dirons rien de l'orchestration, depuis quarante ans qu'Inghelbrecht est le meilleur interprète de Debussy et de Ravel, il respire naturellement dans l'atmosphère de ces deux maîtres et s'exprime sans effort et sans imitation avec leur élégante fluidité. Cela, c'est du métier, supérieur certes, mais du métier. *Le Chêne et le Tilleul* offre un mérite plus rare : bien peu d'œuvres contemporaines présentent une telle richesse d'idées, une pareille abondance de thèmes. L'orchestre et les voix chantent, les rythmes appellent la danse et cette musique si évocatrice d'images sait aussi traduire les sentiments avec une expressive sobriété.

L'exécution a été extrêmement brillante. L'orchestre National, sous la baguette de l'auteur et les chœurs de la Radio, avec Jeanne Baudry-Godard à leur tête, ont joué et chanté avec une précision et un respect des nuances remarquables. Un excellent quatuor de solistes : Mlle Grancher, MM. Vessières, Hamel et Friedmann tenaient les rôles principaux. Le public qui suit assidûment les concerts de l'Orchestre National n'a point ménagé ses applaudissements à l'auteur et à ses interprètes.

— La reprise de *Don Juan* (pardon, de *Don Giovanni*) à l'Opéra n'était point, hélas, au même niveau artistique ! Je n'y vois guère qu'une chose à louer : l'œuvre a été chantée en italien. Mais un chef d'orchestre cruellement inférieur à sa tâche nous a fait frôler la catastrophe dans le final du premier acte : les manifestations qui l'ont accueilli quand il a eu l'étrange idée de venir saluer devant le rideau lui auront sans doute paru être l'effet d'une cabale. Passons ; dans *le Barbier*, Beaumarchais a dit par avance tout ce qu'il fallait là-dessus.

Le plus grave dans cette représentation c'est qu'elle nous révèle la décadence de la troupe de chant de l'Opéra. M. Bacquié, gai, bon comédien et bon chanteur, est un excellent Figaro. Il serait Almaviva ou Papageno, mais il n'a rien de Don Giovanni, le *ribaldo audace* qui assassine les vieillards et insulte leur tombe — néanmoins, il dominait de loin une distribution où aucun rôle féminin n'était tenu de manière satisfaisante. J'ai dit assez souvent, à l'occasion des Festivals d'Aix, combien me paraissait excessive la réclame faite autour de Mme Stich Randall. Pour chanter Dona Anna il ne suffit pas d'une jolie technique de coloratura, il faut une grande voix passionnée. Mozart, à la dernière répétition de *Don Juan*, pinça cruellement Mme Bondini, qui chantait Zerline pour qu'elle pousse son cri au final du premier acte. Il aurait certainement renoncé à essayer d'obtenir de Mme Stich Randall une expression dramatique quelconque.

Conclusion : il faut choisir entre ce que Berlioz appelait l'Opéra Fran-

coni, et le théâtre lyrique. J'ai annoncé, quand trop de mes confrères se récriaient d'admiration devant les chevaux, les mulets et le singe de *Carmen*, que ces amusettes de cinéma ou de cirque nuiraient gravement à la musique. Je regrette que les événements m'aient donné si rapidement raison.

La passivité habituelle dont les spectateurs de l'Opéra sont sortis pour un instant en écoutant ce piètre *Don Juan* contraste avec les réactions du public de province, témoin la ravissante histoire qui nous arrive du Midi, mais qui est parfaitement authentique. On donnait l'autre jour à Marseille *Roméo et Juliette*, mais en supprimant le ballet — coupure à laquelle je ne vois que des avantages. Le public en a jugé différemment, c'était son droit, et au dernier tableau, quand Roméo est entré dans le tombeau de Juliette, le malheureux ténor — bien innocent pourtant — a été accueilli par une tempête de sifflets et de hurlements : « *Et le ballet ? Nous voulons notre ballet !* » Impossible de se faire entendre. Alors la pâle Juliette, qui était étendue sur sa tombe, dans sa blanche robe d'épousée, s'est levée, et s'est mise à invectiver le public. La salle, impressionnée par cette résurrection, a cessé ses clameurs. Et l'on viendra me dire après cela qu'il n'y a plus de public pour le théâtre lyrique !

JEAN MISTLER

Dans quelques jours, le 8 janvier, le corps électoral, tant en France métropolitaine qu'en Algérie, sera appelé à répondre par « oui » ou par « non » à cette question posée en deux termes inséparables :

« *Approuvez-vous le projet de loi soumis au peuple français par le Président de la République et concernant :*

» 1° — *L'autodétermination des populations algériennes.*

» 2° — *L'organisation des Pouvoirs Publics en Algérie avant l'autodétermination ?* »

Pour autant qu'on puisse tabler sur des climats politiques, sujets depuis longtemps à de violentes perturbations, — et celles de ces dernières semaines l'ont été tout particulièrement de l'autre côté de la Méditerranée — la double approbation sollicitée sera acquise.

Il serait tentant de s'interroger dès aujourd'hui sur la portée de ce « oui » : au regard de la paix, au regard de l'avenir algérien, au regard d'un régime — celui de la Vᵉ République. Mais l'observateur doit d'abord consigner les faits, en les ordonnant :

Le mercredi 7 décembre, le gouvernement fait une communication au Parlement sur la signification du référendum. C'est pour expliquer que le discours prononcé par le Président de la République le 4 novembre et

au cours duquel le terme « Algérie algérienne » a été, pour la première fois, employé, n'annulait pas l'autre discours du 16 septembre 1959 qui avait posé le principe de l'autodétermination des populations algériennes.

Cette communication est suivie, à l'Assemblée nationale, d'un débat passionné. Les défenseurs de la formule « Algérie française » y exposent leurs appréhensions. L'Assemblée ne conclut pas. Aucun scrutin n'est, en effet, possible. Il eût fallu pour cela que la responsabilité ministérielle fût engagée, et alors c'est la politique générale du cabinet qui eût été mise en cause, ce qui devait demeurer hors de question.

Le vendredi 9, le général de Gaulle qui a pris l'avion avant l'aube à Orly arrive au petit aérodrome d'Aïn Témouchent proche de Tlemcen dans l'Oranais. Il est accueilli sous une pluie battante par une foule qui crie : « Algérie française » et qui le siffle. Cette manifestation d'hostilité sera suivie de nombreuses autres. Elles iront en s'amplifiant au cours des six jours que durera le voyage du Président de la République.

Le général de Gaulle est venu prendre contact à la fois avec les corps de troupe et leurs officiers et avec la population musulmane. Il ne doit aller ni à Alger, ni à Oran, ni à Constantine, les trois villes où la densité de la population de souche européenne est la plus grande.

Les risques de cette tournée, il n'est, bien sûr, personne qui se les dissimule. On ne s'attendait toutefois pas à des manifestations dont celle d'Aïn Témouchent allait être le signal.

Le Front de l'Algérie française, organisme né à l'époque des barricades d'Alger en janvier 1960, a pris l'initiative de mouvements de protestation de rues. Il incite à la grève et c'est tout aussitôt à Alger une atmosphère d'émeute. Si, à Aïn Témouchent puis à Tlemcen, un peu plus tard à Orléansville, à Bône les jours suivants, le général de Gaulle s'avance au milieu de la foule qui crie et parvient sans peine à l'apaiser, à Alger c'est le service d'ordre, ce sont les C.R.S. qui ont à faire face aux manifestants et le résultat est tout différent.

La température a encore monté le samedi 10. L'agitation a gagné Oran. Jusqu'alors ce sont uniquement les Européens de souche qui sont entrés en action. Tout s'est soldé par des jets de pierres de la part des manifestants et les indispensables réactions du service d'ordre pour éviter qu'il ne soit débordé. Le dimanche 10, l'affaire prend un caractère très différent. Tant à Alger qu'à Oran, ce sont les musulmans des quartiers périphériques qui, cette fois, entrent en jeu. Les premiers drapeaux verts et blancs du F.L.N. sont brandis. On ne crie plus seulement « Algérie algérienne », mais « Algérie musulmane » et « Ferhat Abbas au pouvoir ! » La population européenne étroitement imbriquée dans ces différents secteurs avec la population musulmane prend peur. Le désordre grandit. La menace est lourde. Le service d'ordre auquel ont été adjoints des éléments de l'armée tire. Le lundi, nouvelle manifestation musulmane qui, cette fois, gagne la Casbah d'Alger, les drapeaux F.L.N. y jaillissent. Et de nouveau, la

fusillade crépite. A Alger, à Oran, le mardi encore il y aura des victimes. Et aussi à Bône. C'est le mercredi seulement que le calme revient. Le bilan de ces quatre journées s'évalue approximativement à 135 morts et quelque 500 blessés, pour la plus grande partie musulmans.

Toutes les victimes, il s'en faut, ne sont pas le fait du service d'ordre. Les cadavres ont été autopsiés. Une quarantaine de morts sont dues à des coups de couteaux ou à des égorgements.

Ainsi, pour la première fois, — depuis six ans que la rébellion ensanglante l'Algérie — les deux communautés européenne et musulmane se sont dressées face à face. Quelle est la mesure exacte de cette hostilité ? Met-elle irrémédiablement fin à toute perspective d'harmonisation future ? Le premier mouvement des observateurs est d'estimer que la politique d'intégration n'est plus désormais soutenable.

Il reste toutefois à faire le départ entre ce qui a pu être un mouvement spontané et ce qui a pu être dirigé par les émissaires du F.L.N. lui-même.

Le jeudi 15, le général de Gaulle étant rentré la veille au soir à Paris, le gouvernement prend des sanctions. Il dissout le Front de l'Algérie française et le « Front national de l'Algérie française », son homologue en métropole. Il relève de leurs fonctions une quarantaine de fonctionnaires, maintient 500 arrestations d'Européens et de musulmans effectuées en Algérie, sans compter une soixantaine d'autres opérées en France dès le début de l'affaire et qui concernent les animateurs de mouvements nationalistes ou profascistes divers.

Nouvelle communication au Parlement le vendredi 16. Cette fois, c'est au Sénat que le débat est ouvert. M. Joxe, ministre délégué aux Affaires algériennes, le met à profit pour donner à entendre qu'à l'arrivée du général de Gaulle Alger attendait : « quelqu'un et quelque chose ».

Tout le monde comprend que ce « quelqu'un » c'était Pierre Lagaillarde, personnage essentiel des barricades de janvier et qui, faussant compagnie à ses juges du Tribunal militaire de Paris, s'était huit jours auparavant, réfugié à Madrid. Le « quelque chose », on le devine aussi : c'était la perspective d'un attentat contre le chef de l'Etat. Ce quelque chose n'avait pas eu lieu et le quelqu'un n'avait pas pu quitter l'Espagne en temps voulu. Ce double aperçu donné par le ministre indique assez à quelles extrémités certains Français d'Algérie pouvaient être disposés. M. Joxe fait encore le point sous deux autres aspects :

1° L'ensemble des manifestants, tant Européens que musulmans à Alger, a représenté 2 % de la population de la ville. Peut-on dire, après cela, que les deux communautés se sont affrontées, peut-on dire qu'elles soient devenues inconciliables ?

2° Les Européens avaient pensé faire basculer l'armée de leur côté, mais l'armée est demeurée fidèle aux directives venues de Paris.

Voilà pour l'ensemble du climat, de l'autre côté de la Méditerranée. Et voici, côté métropolitain : abstraction faite des soixante et quelques arrestations effectuées dans les milieux extrémistes de droite, ce qui est, du reste, passé inaperçu, aucun incident ne s'est produit durant cette période de fièvre. Les seuls remous notables — si l'on peut dire — se sont produits à l'U.N.R. où dix exclusions ont été prononcées, celles de députés qui entendaient réserver leur liberté d'action en faveur de l'Algérie française. L'éventail des partis a pris ainsi position :

Favorables au « oui » : l'U.N.R., les républicains populaires, la S.F.I.O., une partie des radicaux-socialistes :

Favorables au « non » : le regroupement national créé sous l'égide de M. Soustelle, le Centre républicain de M. André Morice, les communistes, le parti socialiste unifié de M. Depreux, encore faut-il observer que le tiers d'entre eux environ reste résolu à combattre pour le oui.

Restent les indépendants qui, divisés, souhaitent seulement, mais en vain, un report du référendum.

Au stade où nous en sommes des slogans : « Voter non, c'est dire oui à Ferhat Abbas » (U.N.R.), « voter non, c'est voter pour la paix » (J. Soustelle), il est prématuré de conclure au fond. Du moins peut-on souhaiter voir le plus grand nombre se rallier à M. Pierre Laffont, élu d'Oran — à qui on s'en souvient, le général de Gaulle avait dit en 1959, « l'Algérie de papa est morte » — et qui écrivait au lendemain des journées tragiques de décembre :

« S'il est insensé pour les Européens d'envisager une Algérie sans musulmans égaux en droits, il est également fou, pour les musulmans, d'imaginer les Européens, et derrière eux la France, abdiquant tous droits en ce pays.

» Alors, la seule, l'unique solution qui tienne compte de ces deux impossibilités, n'est-elle pas de renoncer à la haine comme à la vengeance ?

» Le temps, si nous voulons, et si nous savons l'aider, peut effacer les plus profondes blessures. »

MARCEL GABILLY

★ ★ CHRONIQUE DES LIVRES ★ ★

MANUEL D'ETHNOGRAPHIE

par J. A Mauduit (Payot)

Il n'y a pas de cloisons étanches entre l'Ethnographie et toute une série de sciences — (géographie humaine, sociologie, etc.) — qui se partagent l'étude de l'Homme. Mais le domaine propre de l'Ethnographie, nous précise J. A. Mauduit, est l'observation des *faits de production*, permettant de donner un sens à l'action humaine, à travers les âges.

Son livre a pour objet de nous présenter les principales branches de cette discipline. En les passant en revue, suivant une logique d'ensemble qui lui est personnelle, l'auteur a soin de laisser la parole aux spécialistes en chaque matière et de choisir, parmi les formules des maîtres, celles qui lui paraissent contenir le plus de vérité.

Après deux chapitres consacrés à l'histoire de l'Ethnographie, il nous donne un aperçu des différentes méthodes convenant au développement de cette science. Il définit ses rapports avec la géographie humaine, ainsi que la place qui revient à l'ethnographie animale et préhistorique. Puis il aborde le vaste domaine des techniques et celui des besoins matériels de l'homme. Le sujet s'élève peu à peu jusqu'à l'étude des traditions, des mythes, des structures sociales, des mœurs, pour atteindre les problèmes les plus abstraits : les structures spirituelles, et enfin, l'esthétique.

Il s'agit donc de bien autre chose que d'une simple classification. Mais, dans chaque branche ainsi définie, l'auteur se borne à nous indiquer ce qui lui confère son intérêt. Il nous désigne des pistes, en nous inspirant le désir de nous y engager plus à fond, par l'étude et la réflexion. Quel plus grand éloge pourrait-on faire d'un ouvrage qui s'intitule modestement Manuel et ne prétend pas faire figure de Traité?

MICHEL BRÉAL

LE JE-NE-SAIS-QUOI ET LE PRESQUE-RIEN

par Vladimir JANKELÉVITCH
(Presses Un. de France)

Le rationalisme cultive l'idée claire et distincte, le style sans bavure et sans ombre, la définition scientifique et géométrique. A cette façon de voir et à ce mode de définir, le réel est-il tout entier accordable ? N'existe-t-il pas une essence de l'indéfinissable qui n'est pas telle par une impuissance de l'intelligence à l'atteindre et à le formuler, mais par sa profondeur même et par son enracinement à une forme de l'être que la raison n'enveloppe pas ?

Aussi bien, en plein triomphe de l'orgueil cartésien a-t-on vu les moralistes et les esthéticiens, devançant les philosophes, reconnaître dans leurs domaines la catégorie du *je-ne-sais-quoi*. Baltazar Gracian et le P. Bouhours ont écrit sur ce thème des dissertations fameuses ; et l'on n'a pas oublié les perles recueillies par Henri Bremond, chez des poètes ou des critiques du XVIIe siècle, où se concentre, dans les parages de la création poétique, une lumière nocturne et mystérieuse. Certes, le brillant essai de Jankelévitch va bien au-delà des spéculations littéraires : au *je-ne-sais-quoi* et au *presque-rien* il demande une initiation *à l'allo ti* de Platon ou *au quid divinum* augustinien, et, plus loin encore, à une philosophie du surrationnel qui atteigne « *ce côté inexhaustible, atmosphérique des totalités spirituelles* ».

Personne ne sera surpris que, sur ces thèmes naturellement subtils, la virtuosité dialectique de l'auteur se dépense en analyses admirables de souplesse, de pénétration, de suggestions analogiques, de musicalité ; ni surtout que ce soit la musique même qui lui fournisse la matière des descriptions à la fois les plus somptueuses et les plus fines pour suggérer l'ordre de l'indéfinissable, à la frontière de l'idée et du sentiment, du verbe et du silence, du tout et du rien.

P.-H. SIMON.

NOTES INTER-ARTICLES

Grand Larousse encyclopédique, p. 15. — *Saturnales*, par Angus WILSON, p. 67. — *La Colombe et la flamme*, par M. A. B. DEVE, p. 67. — *Les écrivains et les arts visuels*, par François FOSCA, p. 124.

CHAIX-PARIS, 126, rue des Rosiers, St-Ouen (Seine)
2762-HD 99-12-60

LA COMÉDIE FRANÇAISE

un album 17 x 21 cm de 96 pages, illustré de plus de 100 photographies en noir et en couleurs ..... 8 NF

par DUSSANE

" Trois siècles dans les coulisses du théâtre français "

hachette

LES ANNALES

Sommaire Janvier 1961

Président Pierre PFLIMLIN
Maire de Strasbourg
La vocation européenne de Strasbourg

ROGER GAILLARD
Un comédien chez les poètes

Jean MISTLER
Destins brisés
III. Alban Berg et Webern

Raymond LAS VERGNAS
Professeur à la Sorbonne
L'homme et le social

G. GASSIOT-TALABOT
Les tendances contemporaines de l'art moderne

79, bd St-Germain - PARIS-VIe
Le numéro : 1,30 NF

TOUTE L'ACTUALITÉ ALLEMANDE
politique sociale économique culturelle
EN VENTE DANS LES PRINCIPAUX KIOSQUES

DOCUMENTS
REVUE MENSUELLE DES QUESTIONS ALLEMANDES

Le numéro : 2,40 NF. (franco de port)

Abonnements :
France : 6 mois 6,75 NF. - un an 12 NF.
Étranger : 6 mois 7,50 NF. - un an 13,50 NF.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen

DOCUMENTS, 3, rue Bourdaloue - Paris-9e
Tél. TRU 62-13 C.C.P. Paris 13.253-54

RENÉ MARAN

Bertrand Du Guesclin

L'épée du roi

ÉDITIONS ALBIN MICHEL

UN GRAND SEIGNEUR
au XIVe siècle

Henry Harrel-Courtès

L'ITALIE des Étrusques

Avant propos de Raymond BLOCH

« ...une contrée où la nature et l'art rivalisent de beauté ! » illus.

ÉDITIONS ALBIN MICHEL

LA VIE QUOTIDIENNE SOUS LA RÉGENCE

dernière nouveauté de la collection

par Charles KUNSTLER, de l'Institut

" Une époque perverse et raffinée "

dernière nouveauté

hachette

LA COTE DESFOSSÉS

PARAIT CHAQUE JOUR DE BOURSE sur trente-deux pages ★ ET TOUS LES SAMEDIS sur douze ou seize pages

Tous les cours du Marché de Paris, terme, comptant, hors-cote. Cours de l'or et des devises
Elle publie des articles sur les marchés étrangers : Bourses étrangères et Matières premières

Elle a récemment publié des Études complètes ou des Notes sur de grandes affaires :

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT FERMÉES ET FONDS OUVERTS :

(I) Problèmes à partir desquels une première classification entre les différentes affaires en cause peut être tentée par l'épargnant.
(II) Principales dispositions prises par le législateur en France.
(III) La mobilisation de l'épargne. Ses risques. L'instauration de mécanisme assurant le contrôle des entreprises.
(IV) La cotation des parts de Fonds ouverts et la capitalisation boursière des titres en portefeuille. L'organisation du marché des parts.

NEYRPIC — MINES DE DIÉLETTE — SOCIÉTÉ de MINES et de PRODUITS CHIMIQUES — HAUTS FOURNEAUX DE LA CHIERS — THE SHAWINIGAN WATER AND POWER — INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA — Cie FINANCIÈRE POUR L'OUTRE-MER, COFIMER.

ABONNEMENTS : 6 mois : 87,50 NF.
Spécimen et documentation gratuits sur demande
à nos bureaux : 42, rue Notre-Dame-des-Victoires, PARIS

CHARLES de RÉMUSAT

MÉMOIRES DE MA VIE

TOME III

Il aura fallu attendre quatre-vingts ans après la mort de Charles de Rémusat pour voir publier ses Mémoires. C'est pourtant le meilleur de lui-même qu'il a mis dans cette œuvre et l'on doit bien reconnaître, avec le recul, qu'il a laissé, en l'écrivant, le document le plus précieux et le plus objectif sur la vie française du XIXe siècle.

La publication des deux premiers tomes de cet ouvrage a suffi à persuader la critique qu'il convenait désormais de placer Rémusat au rang des grands mémorialistes et qu'il devait entrer au rayon de la littérature autobiographique, entre Benjamin Constant et Stendhal.

Le troisième tome, qui paraît aujourd'hui, embrasse la période qui s'étend de 1832 à 1841. Il évoque les luttes parlementaires ainsi que la position équivoque de la France dans la question d'Orient.

plon

LIBRAIRIE STOCK

6, rue Casimir-Delavigne - PARIS-VIe

SÉLECTION STOCK RELIÉE

Vient de paraître :

A l'occasion du cinquantenaire de la mort de Tolstoï, le 7 novembre 1910

LÉON TOLSTOÏ

Anna Karénine

Traduction intégrale nouvelle d'après les manuscrits originaux
Préface d'ANDRÉ MAUROIS
de l'Académie Française

Un volume format 14×20, relié « Relon »
Gardes et pages de tête ornées

Derniers parus dans la même série :

HAN SUYIN - Multiple splendeur,
La montagne est jeune

LOUIS BROMFIELD - La Mousson

KATHRYN HULME - Au risque de se perdre

PEARL BUCK - Le Maître de l'Aube

AUTRES RELIÉS :

MARCEL ARLAND - Anthologie de la Poésie française

MARIE NOËL - Notes intimes,
L'Œuvre poétique de Marie Noël